

Clay se la fait fermer

NEW YORK (UPI) — Le champion poids lourd mondial Joe Frazier, qui est resté invincible hier, est prêt à accorder un match-revanche à Mohammed Ali "en tout temps, mais je doute qu'il en veuille un".

Frazier, saignant d'une coupure à l'intérieur de la bouche et portant un tampon de glace à la joue gauche enflée, a félicité Clay pour quelques coups qu'il a encaissés. "Surtout celui que je lui ai porté", a dit Frazier en faisant allusion à la foudroyante gauche à la mâchoire qui a envoyé Ali au plancher à la 15e ronde.

"Je ne l'ai pas fait plier sur ses genoux au centre de l'arène", a dit Frazier en rappelant une promesse qu'avait faite Clay avant

Textes et photos aux pages 8 et 9

le combat alors qu'il avait dit que c'est ce geste qu'il poserait s'il perdait. "Mais je veux qu'il vienne à moi et s'exécute pour ce qu'il a dit avant le combat" a ajouté Frazier.

Frazier a soutenu que Ali lui avait dit avant la bataille: "Je te tueraï nègre". Frazier a déclaré que Ali "m'a sous-estimé. Il croyait que j'étais lent mais je lui ai démontré le contraire".

Frazier, qui s'est enrichi de \$2,500,000 à la suite de sa victoire, s'est montré évasif quand il a été interrogé sur sa retraite possible.

"Je dois en parler en premier lieu avec mon gérant (Yancy Durham) mais je dois vivre un peu. Je travaille dur depuis dix ans maintenant et le temps est venu pour moi de me reposer". "C'est merveilleux de se sentir un champion invincible. J'ai battu tous ceux que l'on m'a présentés et je ne peux rien faire de plus".

Lorsque les journalistes ont demandé à Frazier ce qu'il pensait des étranges tactiques d'Ali qui s'est retiré dans les câbles et s'est laissé frapper à volonté par moments dans plusieurs rondes, le champion a contesté quelques opinions des journalistes prétendant que Clay jouait la comédie.

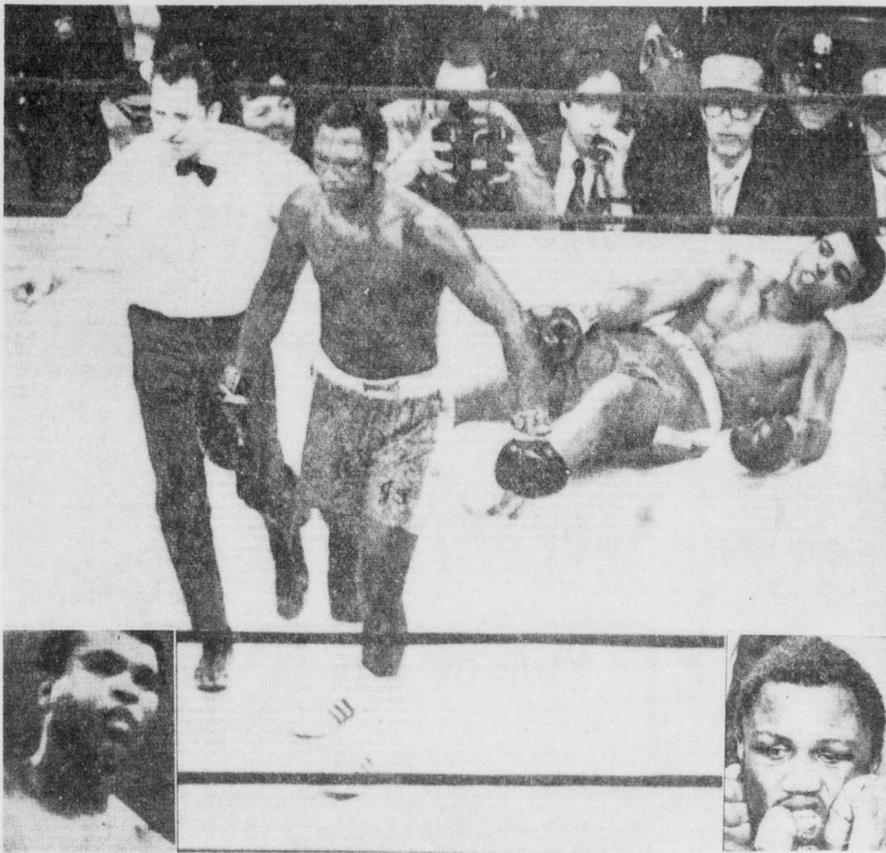
"Il ne jouait pas la comédie", a dit Frazier, "je lui ai porté tellement de coups qu'il ne pouvait tout simplement pas se déplacer".

En dépit de sa coupure à l'intérieur de la bouche et sa joue gauche enflée, Frazier a dit: "Je me sens encore plus fort que la première fois que je suis monté dans l'arène".

Bien vivant

NEW YORK (AFP) — Les rumeurs selon lesquelles Joe Frazier, champion du monde des poids lourds aurait été tué ont été démenties ce matin par l'entourage du boxeur.

"Ce sont des bruits ridicules. Joe est plus vivant que jamais", a déclaré à l'AFP Eddie Futch, l'entraîneur du Philadelphien qui a ajouté: "Il va se lever certainement tard aujourd'hui et a prévu de faire beaucoup de choses. Ça fait huit semaines qu'il s'impose un dur travail. Il faut qu'il se détende et ensuite seulement, il prendra une décision quant à la suite de sa carrière dans le ring".



LE ROI DECHU — Cassius Clay s'est retrouvé au tapis après un foudroyant coup de la gauche propulsé par Joe Frazier vers la fin de la 15e reprise du combat que se sont livrés les deux hommes, hier soir. Médaille, à gauche, la joue enflée de Clay suite au dur coup reçu à la mâchoire. A droite, le visage de Frazier quelques secondes après le combat. (Téléphoto PA)

Paul Rose

Les faits sont là: Nous en sommes fiers

par Lise LACHANCE
de notre bureau à Montréal

"Deux de nous le tenaient pendant que l'autre serrait la chaîne qu'il portait autour du cou".

Voilà le passage le plus pathétique d'une confession de 18 pages — rendue publique hier après-midi — que la police impute à Paul Rose et qui constitue l'élément choc de la preuve de la Couronne au cours de ce procès sur l'assassinat de l'ancien ministre Pierre Laporte.

Le document non signé ("pour des raisons politiques", aurait dit l'accusé) révèle que les trois personnes impliquées sont Paul et Jacques Rose, de même que Francis Simard. Il relate en détail tous les événements de l'affaire Laporte, à partir de la location de la maison de la rue Armstrong, à Saint-Hubert, jusqu'à l'abandon du cadavre de M. Laporte.

Appelé à dire, hier, s'il avait fait cette déclaration librement, les 28 et 29 octobre 1970 (il avait été arrêté dans la nuit du 27 au 28), Paul Rose n'a pas répondu directement à cette question du juge Nichols. "Il y a des faits mentionnés qui ne sont pas exacts mais les autres sont vrais. Nous ne voulons pas révoquer les faits. Nous en sommes fiers!" s'est exclamé le jeune homme de 27 ans.

En traversant la voie ferrée, à Saint-Hubert, une voiture de police de cette localité allume le feu clignotant rouge de son toit, en passant à côté de la Chevrolet. Elle vient sans doute de recevoir l'appel de l'enlèvement du ministre et ignore qu'elle l'a à ses côtés.

MENOTTE ET CLOUE A UN LIT

Les ravisseurs font entrer M. Laporte au 5630 de la rue Armstrong par une ouverture pratiquée un mois ou deux plus tôt dans la garde-robe attenante au garage. Ils lui ont auparavant bouché les yeux avec du ruban gommé vert. Ils le conduisent dans la chambre de droite, le menotent et l'attachent au lit.

Paul Rose raconte, dans cette confession qu'on lui attribue, comment il allait déposer les communiqués, comment, se sentant suivi, il se réfugia, le 13 octobre, chez les Venne, à Longueuil, où il demande au fils René (13 ans environ) de surveiller les alentours à bicyclette et de lui signaler la présence d'une Volkswagen. Rose oublie son imperméable à cet endroit. Quand il s'en aperçoit, il téléphone au jeune René et l'avertit de détruire sans le regarder le papier qui se trouve dans une des poches — et sur lequel figure une adresse importante.

Le document affirme que M. Laporte et ses ravisseurs ont interprété la première déclaration du premier ministre Bourassa, le dimanche 11 octobre 1970, comme un désir de négociation. "C'est pourquoi Laporte demande à écrire une lettre à Robert Bourassa", lit-on.

Le mercredi 14 octobre, Paul Rose rencontre Jacques Cossette-Trudel. Il est alors établi clairement que si le gouvernement n'accepte pas la libération des prisonniers dits politiques, M. Laporte sera exécuté et M. Cross constitué prisonnier politique permanent.

TENTATIVE D'EVASION

Le lendemain, Rose se rend chez Francine Bélière, chemin de la Reine Marie, où il se teint (Suite à la page 2, 4e col.)

le pour être bien sûr que leur future victime s'y trouve. Une voix féminine répond qu'il s'apprête à sortir. Il est environ 18 heures.

Le quatuor n'est pas long à appliquer. Il aperçoit M. Laporte qui joue au ballon en face de chez lui. M. X se coiffe de sa cagoule (une casquette kaki de l'armée dont le cache-oreille a été muni de deux trous pour les yeux) et prend bien en main son arme, un 12 tronqué. Paul Rose et Simard tiennent chacun une mitrailleuse M-1.

Arrivés à proximité du ministre, Jacques Rose applique brusquement les freins. Les pneus crient. M. X et Paul Rose descendent de voiture.

"Entre dans l'auto. Fais ça vite!" lui lance ce dernier.

"M. Laporte était figé et n'a pas bougé. M. X l'a alors pris par le bras et l'a amené à l'auto", raconte le document.

Le canon de la mitrailleuse de Simard accueille l'homme politique, qu'on somme de s'étendre par terre, de fermer les yeux et de ne pas regarder ses ravisseurs. "M. Laporte a acquiescé à toutes nos demandes et il a été bien calme tout au long du voyage", note la déclaration.

En traversant la voie ferrée, à Saint-Hubert, une voiture de police de cette localité allume le feu clignotant rouge de son toit, en passant à côté de la Chevrolet. Elle vient sans doute de recevoir l'appel de l'enlèvement du ministre et ignore qu'elle l'a à ses côtés.

MENOTTE ET CLOUE A UN LIT

Les ravisseurs font entrer M. Laporte au 5630 de la rue Armstrong par une ouverture pratiquée un mois ou deux plus tôt dans la garde-robe attenante au garage. Ils lui ont auparavant bouché les yeux avec du ruban gommé vert. Ils le conduisent dans la chambre de droite, le menotent et l'attachent au lit.

Paul Rose raconte, dans cette confession qu'on lui attribue, comment il allait déposer les communiqués, comment, se sentant suivi, il se réfugia, le 13 octobre, chez les Venne, à Longueuil, où il demande au fils René (13 ans environ) de surveiller les alentours à bicyclette et de lui signaler la présence d'une Volkswagen. Rose oublie son imperméable à cet endroit. Quand il s'en aperçoit, il téléphone au jeune René et l'avertit de détruire sans le regarder le papier qui se trouve dans une des poches — et sur lequel figure une adresse importante.

Le document affirme que M. Laporte et ses ravisseurs ont interprété la première déclaration du premier ministre Bourassa, le dimanche 11 octobre 1970, comme un désir de négociation. "C'est pourquoi Laporte demande à écrire une lettre à Robert Bourassa", lit-on.

Le mercredi 14 octobre, Paul Rose rencontre Jacques Cossette-Trudel. Il est alors établi clairement que si le gouvernement n'accepte pas la libération des prisonniers dits politiques, M. Laporte sera exécuté et M. Cross constitué prisonnier politique permanent.

TENTATIVE D'EVASION

Le lendemain, Rose se rend chez Francine Bélière, chemin de la Reine Marie, où il se teint (Suite à la page 2, 4e col.)

DRUMMONDVILLE

Une autre jeune fille disparaît

DRUMMONDVILLE (PC) — Une deuxième jeune fille, Aline Rhéaume, âgée de 17 ans, est portée disparue dans la région de Drummondville.

Elle était sortie de chez elle hier soir vers 8h, pour acheter un journal. Depuis, plus de nouvelles.

On est également sans nouvelles encore de la jeune Alice Paré, 14 ans, disparue depuis le 17 février.

Cela fait deux disparitions mystérieuses en trois semaines dans la région de Drummondville.

Qualification professionnelle

Cournoyer décèle un désordre sérieux

par Damien GAGNON

"Il existe au Québec un désordre sérieux dans le domaine de la qualification professionnelle.

Un quatorzième quitte la passoire

Un quatorzième prisonnier s'est évadé, hier soir, de la nouvelle prison de Charlesbourg-Ouest. La police a été informée que Alphonse Bilodeau, 20 ans, de La Malbaie, a réussi à passer par une fenêtre. Un compagnon de cellule a tenté d'en faire autant, mais sa coruption l'en a empêché. Il a fallu faire appel aux pompiers d'Orsainville pour le dégager.

L'évasion a eu lieu vers 20h 20. La Sûreté du Québec a dépêché plusieurs autos-patrouille dans les environs du nouveau centre de détention et tous les véhicules qui se présentaient ont été passés au peigne fin.

Un peu plus tard, les autorités ont été avisées que Bilodeau s'était fait conduire à Québec par un automobiliste de Charlesbourg-Ouest. L'évadé s'est présenté en vêtements civils chez ce citoyen qui n'était pas au courant de l'évasion. Racontant une histoire de son cru, il l'a décidé à le conduire à Québec en auto.

Des agents de la brigade des vols à main armée sont sur la piste de l'évadé et la capture serait imminente.

Ecoles privées ou écoles publiques, chacune décerne son petit certificat. Mais que vaut ce diplôme lorsque le jeune se présente chez un employeur? a déclaré hier le ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre, M. Jean Cournoyer.

Prenant la parole à l'ouverture de la semaine de l'éducation à la Commission des écoles catholiques de Québec, il a annoncé que son ministère compte établir, à long terme, des standards uniformes de qualification pour chaque métier, carrière ou profession.

Le thème de la semaine de l'éducation qui se tient du 7 au 13 mars est "Education - Travail".

Il n'est pas impossible, a dit M. Cournoyer, que le ministère du Travail et celui de l'Éducation ensemble, préparent des examens qui permettraient de certifier les études et de qualifier la compétence du même coup.

Le ministre du Travail a également dénoncé l'odieuse de la situation qui prévaut actuellement au Québec se demandant si l'on doit tolérer encore pendant des années la qualification qui nous vient d'organismes situés à l'extérieur de la province. Surtout quand les questionnaires d'examen sont rédigés en langue anglaise seulement, ou encore dans une traduction littérale française.

Il a cité à titre d'exemple les examens que doivent subir les candidates techniciennes en radiologie et les aspirants techniciens de laboratoire médical.

M. Cournoyer s'est également demandé si la publicité que se paient certaines institutions confère la valeur d'un certificat ou encore l'équipement très moderne dont sont dotées d'autres maisons d'enseignement est-il un critère absolu de qualification? Si oui, qu'advient-il des étudiants qui graduent d'écoles moins bien équipées.

Le ministre du Travail a mentionné que les seuls règlements sanctionnés à ce jour pour la qualification professionnelle affectent l'industrie de la construction.

A LONG TERME

Il s'agit, a dit M. Cournoyer, d'une opération à long terme qui doit se dérouler de façon systématique, graduelle, rassurant ceux dont cette qualification inquiète en affirmant qu'un peuple doit se donner les instruments nécessaires à sa propre promotion.

Il a poursuivi en disant qu'il ne trouverait pas aberrant que seul le ministère du Travail, si le système était poussé à l'extrême, puisse décerner la qualification professionnelle à tous les travailleurs de quelque secteur qu'ils soient: public, parapublic ou privé.

M. Cournoyer a toutefois tenu

à préciser que cette qualification se fera avec la participation du ministère de l'Éducation et de tout autre ministère concerné et de tous les groupes représentatifs.

Au cours des dernières années et encore aujourd'hui, il est difficile

(Suite à la page 2, 2e col.)

Neuf projets de loi concernant le ministère du Revenu

Le gouvernement a inscrit 16 projets de loi, dont neuf concernant le ministère du Revenu, en appendice du feuilleton de l'Assemblée nationale aujourd'hui.

La nomenclature porte à 20 le nombre de projets de loi inscrits au feuilleton par le gouvernement depuis le début de la présente session le 23 février.

Rappelons que la loi modifiant la charte de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) a déjà subi l'épreuve de la première lecture et que les lois modifiant la loi de l'assurance-maladie, celle favorisant l'accès à la justice, et sept autres concernant les cours municipales ont été référées à des commissions parlementaires.

Les nouveaux projets de loi concernent:

Loi de l'aide au développement industriel du Québec;

Loi modifiant la loi de la société du parc industriel du centre de Québec;

Loi favorisant la commercialisation du poisson; loi modifiant la loi du salaire minimum; loi modifiant la loi du ministère du Revenu; loi modifiant la loi de l'impôt provincial sur le revenu; loi modifiant la loi de l'impôt sur les corporations; loi modifiant la loi de l'impôt sur les opérations forestières; loi modifiant la loi de l'impôt sur la vente en détail; loi modifiant la loi de l'impôt sur le tabac; loi modifiant la loi de la taxe sur les repas et l'hôtellerie; loi modifiant la loi de la taxe sur la gazoline; loi modifiant la loi de la taxe sur les télécommunications; loi des transports; loi de la protection des consommateurs; loi du ministère de l'Équipement.

"La situation est diabolique," a déclaré M. S.T. Don Ryder, président du conseil de la Reed International Ltd, qui a des usines dans plusieurs centres canadiens. "Cela aiderait énormément si le taux de change était réduit."

Rappelons que la Reed International possède des intérêts dans 40 pays dont le Canada où elle détient l'Anglo-Canadian Pulp and Paper, l'International Pulp and Paper et la Wall Paper Corp.

"Le dollar canadien est trop (Suite à la page 2, 7e col.)

La CECC —

Plusieurs critiques ont été formulées à l'endroit de la CECC depuis un an. Dans la première partie d'un dossier en deux tranches, Damien Gagnon brosse un tableau de la situation et rapporte les points de vue du sous-ministre adjoint de l'Éducation, Mlle Thérèse Barron, et de l'un des principaux contestataires, M. Jean-Paul Houde.

— page 22

à lire

Bilinguisme — Pas de rapport sur les moyens de communication de masse. — page 2

la météo

Aujourd'hui périodes nuageuses. Chutes de neige locales, vent de 15 milles à l'heure. La nuit prochaine: 10 à 15 degrés. Aperçu pour demain 25 degrés avec quelques chutes de neige locales dans l'avant-midi et ensoleillé dans l'après-midi.

Medina —

Le capitaine Medina traduit devant une cour martiale — page 38



Le sculpteur Armand Vaillancourt a repris l'armure, hier, pour la manifestation organisée par le Comité de défense de la murale du Grand Théâtre dans la Salle Louis-Frédéric du GTQ et à laquelle participaient plus de 1,500 personnes. Nouvelles et photos à la page 3.

Selon deux producteurs de papier

Le taux de change élevé du dollar canadien nuit aux ventes

LONDRES (PC) — Deux des principaux producteurs de papier britanniques, qui ont de vastes installations au Canada, sont d'avis que le taux de

change élevé du dollar canadien est responsable pour une partie des difficultés qu'ils ont rencontrées dans les ventes de papier journal.

"La situation est diabolique," a déclaré M. S.T. Don Ryder, président du conseil de la Reed International Ltd, qui a des usines dans plusieurs centres canadiens. "Cela aiderait énormément si le taux de change était réduit."

Rappelons que la Reed International possède des intérêts dans 40 pays dont le Canada où elle détient l'Anglo-Canadian Pulp and Paper, l'International Pulp and Paper et la Wall Paper Corp.

"Le dollar canadien est trop (Suite à la page 2, 7e col.)

La production canadienne pourrait être augmentée selon le président de l'Anglo

Le président de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper n'a pas voulu commenter cette nouvelle. M. Sowles a cependant dit que la réduction de la production domestique anglaise augmenterait la production canadienne. "Le taux de change du dollar canadien favorise les exportateurs du pays mais il diminue considérablement les profits des compagnies-mères qui exploitent ici des filiales" a conclu M. Sowles.

Bilinguisme

Pas de rapport sur les moyens de communication

OTTAWA (PC)—La Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme achèvera ses travaux sans publier, comme elle l'avait promis, son rapport final sur les moyens de communication de masse et les institutions culturelles.

Un porte-parole de la Commission a expliqué que les changements intervenus dans les moyens de communication de masse, ainsi que dans les arts et les lettres depuis que la Commission a terminé ses recherches en 1967, atténueraient la valeur de toute recommandation dans ce domaine.

Une lettre à cet effet a été adressée au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, la semaine dernière, par les deux co-présidents de la Commission: MM. Jean-Louis Gagnon et Davidson Dunton.

Au lieu donc de publier son sixième et dernier volume, la Commission publiera plusieurs études sur lesquelles ses rapports s'étaient fondés.

Les premiers rapports avaient porté sur le bilinguisme et le biculturalisme dans l'éducation, dans la fonction publique, le secteur privé, à Ottawa et dans les associations volontaires.

Un autre volume, dont l'élaboration et la publication a coûté plus de \$8 millions, avait traité de la contribution culturelle des groupes ethniques non francophones et non anglophones.

Le temps ? Il neige Désespoir en Ontario

OTTAWA (PC) — "Les gens en ont assez et commencent à manifester des symptômes neurotiques, a déclaré Mme Pat Delbridge du Distress Center d'Ottawa, parlant des fréquentes et importantes chutes de neige dont a souffert la population de l'Ontario cet hiver (165 pouces contre l'ancien record de 140,4 pouces en 1915-16.)"

Mme Delbridge affirme que le Centre a reçu cette année un nombre anormal d'appels à l'aide, notamment pendant et après les tempêtes de neige, une grande partie des gens menaçant de se suicider. Elle explique que ces tempêtes les ont forcés à demeurer chez eux, et à subir ainsi un stress neuro-psychologique grave, surtout chez les personnes ayant déjà des tendances à ces troubles.

"En fait, elles hibernent, et pour celles qui ne sont pas habituées, cela peut produire des effets neurotiques, déclare le Dr Bill Barry, de la faculté de Psychologie de l'Université d'Ottawa, et il conclut avec humour: "Si le printemps ne vient pas vite, il y aura au moins un psychologue de plus qui deviendra fou."

Il a neige de nouveau hier. (Autre détails, sur le temps, en page 21)

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

Cournoyer...

(Suite de la première page) difficile d'établir clairement la responsabilité des deux ministères. M. Cournoyer a rappelé que durant les quatre dernières années certains centres d'apprentissage (responsabilité du ministère du Travail), à peu près vides demeuraient quand même peu utilisés, tandis que, à quelques pieds plus loin s'élevait une merveilleuse école polyvalente.

Durant cette période, le défunt service de l'aide à l'apprentissage devant l'état de saturation dans la majorité des métiers de la construction cessait toute formation de nouveaux apprentis alors que la majorité des commissions scolaires régionales, s'équipaient à grands frais pour pouvoir former des jeunes dans ces mêmes métiers.

Heureusement a dit le ministre, cette période est chose du passé et les deux ministères (Éducation et Travail) poursuivent des discussions sérieuses qui clarifieront les responsabilités de chacun en matière de formation professionnelle, incluant celle des adultes.

Pour ce qui est des centres d'apprentissage, un certain nombre sera cédé à l'éducation, d'autres partiellement loués aux commissions scolaires régionales. Ceux qui conserveront leur vocation actuelle deviendront

des endroits où seront regroupés plusieurs services aux travailleurs: orientation, formation, qualification et placement plus tard, placement.

Enquêtes sur plusieurs incendies

La fournaise n'est pas en cause dans l'incendie qui a lourdement endommagé, mercredi soir, un immeuble commercial de trois étages, situé à 748, 752 et 756 de la rue Saint-Jean, à Québec, et appartenant à M. J.-A. Beshro.

Le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies et ses investigateurs Benoit Lafrance et Henri Bédard, ont toutefois établi que l'incendie a éclaté dans le compartiment du sous-sol réservé à la Boutique Louise tenue par M. Gaëtan Laliberté.

Une défectuosité électrique aurait provoqué les flammes, mais le commissaire Delage a laissé entendre qu'il ferait appel à un expert en électricité ou à un chimiste du laboratoire de médecine légale de Montréal pour plus de certitude.

M. Delage a de plus laissé entendre qu'il profiterait du passage de l'expert montréalais pour

(Suite de la première page) lui faire visiter les endroits où il y a eu des incendies, dernièrement, et en obtenir la cause ou la certification de la cause présumée.

Un mégot ou un meuble placé trop près d'un radiateur peut être à l'origine de l'incendie qui a dévasté, samedi matin, une chambre occupée par deux jeunes gens au 190 rue de la Salle, à Québec.

Une défectuosité électrique serait par contre la cause des deux incendies qui ont eu lieu en fin de semaine, dans une maison de rapport de 24 logements, située dans la rue Fleury, près de la rue Dorchester et dans la maison de M. R. Girard, au 60 rue Royal-Roussillon. Dans les deux cas, le feu a éclaté au plafond du sous-sol.

Par ailleurs, l'enquête se poursuit en rapport avec l'incendie de la tour du complexe "G", mercredi dernier. D'autres témoins ont été interrogés, et il semble bien qu'une salamandre soit à l'origine du sinistre.

Le Commissariat des incendies de Québec a du pain sur la planche depuis quelque temps, les incendies se multipliant de plus belle. Deux suspects sont interrogés depuis quelques jours. Ils auraient trempé dans plusieurs incendies.

Le Livre blanc sur les municipalités est prêt

(par F.D.) — Si aucune nouvelle tempête de neige ni aucun remous parlementaire ne survient, le Livre blanc sur la réforme municipale sera déposé demain après-midi à l'Assemblée Nationale.

Ce document qui comprend 28 pages d'orientations et quelque 180 pages de cartes et statistiques diverses sera par la suite imprimé à 20,000 exemplaires en vue d'une diffusion la plus large possible. Il doit en effet être étudié à fond par les administrateurs municipaux lors de la Conférence provinciale - municipale prévue pour mai prochain.

A cette occasion, les élites locales auront d'ailleurs la possibilité de discuter de la loi-cadre des Communautés municipales qui constitue l'aboutissement logique de la "proposition de réforme des structures municipales" qu'est le Livre blanc.

Le SOLEIL du 25 février révélait que le Livre blanc invitait les municipalités à se regrouper en "fédérations", appelées Communautés municipales, sorte de centres de coordination régionale prenant à leur charge un certain nombre de services régionaux.

Il annonçait aussi que c'est à ces nouvelles Communautés municipales que seront confiés de préférence par diverses lois-cadre qui doivent être déposées au cours de la présente session, le soin de procéder à l'évaluation selon des normes uniformisées, l'urbanisme et la planification, le contrôle de l'environnement et peut-être, les services régionaux de protection publique et de transport en commun.

Théoriquement, précisait-il, il n'y aura pas de limites dans les dimensions du territoire couvert par une Communauté municipale puisque le regroupement des municipalités sera laissé à la bonne volonté des conseils municipaux. Cependant, le Livre blanc va proposer une carte des regroupements possibles à partir d'une subdivision des dix régions administratives. Cette carte a été conçue en collaboration avec les ministères de l'Éducation, du Commerce et de l'Industrie, et a permis de définir quelque 75 régions prioritaires.

Le Centre de main-d'oeuvre de Sainte-Foy occupé

Les ouvriers de la construction, syndiqués à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont repris leur occupation du Centre de main-d'oeuvre du Québec, à Sainte-Foy, ce matin.

Cette occupation, qui avait commencé la semaine dernière, avait été levée hier pour permettre aux ouvriers - chômeurs d'envoyer les lettres - questionnaires sur la sécurité d'emploi au premier ministre Bourassa.

ASSEMBLEE D'INFORMATION

D'autre part, tous les ouvriers de la construction de la région de Québec sont invités à une assemblée d'information qui se tiendra au Centre Mgr Marcoux, demain soir (mercredi), à 20h.

MM. Reynald Carey, président de la Fédération du bâtiment et du bois (CSN), et M. Réal Labelle, directeur des services, expliqueront aux participants les raisons de la lutte actuelle sur la sécurité d'emploi, lutte qui se concrétise entre autres par l'occupation de centres de main-d'oeuvre du Québec partout à travers la province.

Les dirigeants syndicaux donneront aussi les raisons de l'absence de la CSN à la table de consultation du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre qui doit publier une nouvelle rédaction du décret de la construction prochainement.

Les faits sont là!...

soir, son frère Jacques et Francis Simard lui font part de la tentative d'évasion de M. Laporte, par la fenêtre de sa chambre-prison. Le ministre, dont la moitié du corps était déjà à l'extérieur quand ses ravisseurs l'empoignèrent, s'est infligé des blessures.

L'ASSASSINAT

Les felquistes le surveillent à tour de rôle durant la nuit et, le lendemain, discutent "des mesures de guerre, du discours de Bourassa la veille, du trafic aérien à la base de Saint-Hubert (...), des modalités d'exécution M. Laporte et des dispositions à prendre pour finir l'opération, c'est-à-dire de la disposition du cadavre".

"Nous étions tous les trois présents à la maison du 5630 Armstrong, à Saint-Hubert, lorsque M. Laporte fut exécuté. Deux de nous le tenaient pendant que l'autre serrait la chaîne qu'il portait autour du cou", souligne tout simplement le document.

Après avoir déposé le cadavre du ministre dans le coffre arrière de la Chevrolet et avoir laissé la voiture et son contenu à la base de Saint-Hubert, les frères Rose et Francis Simard quittent les lieux en Chevy 11 blanche qu'ils abandonnent à Longueuil. De là, ils prennent un taxi pour se rendre sur le Chemin de la Reine Marie, dans le quartier Côte-des-Neiges, à Montréal.

Les deux policiers qui ont recueilli cette déclaration (le sergent Marcel Sainte-Marie et le sergent Jean-Claude Boislard, de

la Sûreté du Québec) ont demandé à Paul Rose d'identifier ces deux voitures — et une troisième — dans le sous-sol de la Sûreté. Le document affirme que cela a été fait de façon positive, la troisième voiture étant la Renault rouge de Jacques Cossette-Trudel. Hier, cependant, lors de sa brève apparition en Cour, l'accusé a nié avoir identifié ces automobiles.

EXPULSION DEFINITIVE

Paul Rose avait été amené en Cour à la demande du juge Marcel Nichols, hier, afin de contre-interroger les témoins sur la preuve de voir-dire que constituait la présumée confession. Rose a refusé de contre-interroger le premier témoin, le Dr Jacques Ferron — qu'il avait demandé comme négociateur lors de sa reddition — soutenant que ce serait là "couvrir" le procès.

Il a d'autre part qualifié "d'excellente pirouette légale" le fait que le juge lui ait permis de revenir en Cour sur cette preuve de voir-dire, sans que soient remplies les deux conditions posées pour sa réadmission dans la salle d'audience.

Devant l'attitude agressive de l'accusé, ses injures à l'endroit du président du tribunal et de la justice, le juge Nichols l'a expulsé définitivement.

ANNONCE

Réveillez-vous en pleine forme!

La régularité des fonctions organiques est importante. Faites attention à votre régime alimentaire et faites de l'exercice. Quand cela est nécessaire, prenez FRUITATIVES, le laxatif efficace au goût agréable fait d'extraits de pommes, d'oranges, de prunaux et de figues auxquels s'ajoutent des ingrédients médicinaux. Des dizaines de milliers de gens se félicitent d'utiliser FRUITATIVES. Achetez FRUITATIVES dès aujourd'hui.

Le taux...

(Suite de la première page) élevé, dites à votre gouvernement de le réduire," a déclaré J. Martin Ritchie, président de la Bowater Paper Corp.

Cette Compagnie est installée à Corner Brook, Terre-Neuve, et à Liverpool, en Nouvelle-Ecosse.

Les ventes de papier journal canadien, réalisées en devises américaines, rapportent un peu moins de dollars canadiens lorsque le taux de change augmente. Cela signifie par conséquent une baisse dans les revenus des filiales, ce qui ajoute du poids au fardeau que doivent supporter les compagnies sœurs.

La semaine dernière, MM. Ritchie et Ryder ont abandonné un projet de fusion de quelque \$240 millions, après avoir déclaré qu'ils ne pouvaient pas se mettre d'accord sur des conditions acceptables par les deux parties.

Maintenant, les deux hommes d'affaires envisagent de prendre, chacun de leur côté, des mesures pour consolider et réduire leur production britannique à cause de l'état stagnant du marché domestique.

M. Ritchie a indiqué, hier, que la Bowater devra peut-être réduire d'un quart sa production annuelle de papier journal, qui est présentement de 500,000

tonnes, au cours des deux prochaines années. Des centaines d'employés seraient ainsi mis à pied.

Ryder, qui s'est montré plus avare de commentaires, a souligné qu'il envisageait lui aussi de "rationaliser" ses opérations, mais il a refusé d'en dire davantage.

Les deux hommes d'affaires sont toutefois restés de bons amis, même si le projet de fusion n'a pas été couronné de succès.

Même si Ryder et Ritchie sont préoccupés par le taux de change du dollar canadien, les principaux problèmes auxquels l'industrie britannique doit faire face sont la grande compétition des pays scandinaves, la diminution du tirage des journaux britanniques, de la publicité et le format réduit des journaux. La récente grève de 47 jours des postiers n'a pas aidé non plus.

M. Ritchie estime que l'industrie a maintenant touché son plus bas niveau économique et que la situation devrait se stabiliser. Pour M. Ryder, l'industrie devra affronter quelques mois difficiles avant l'entrevue des jours meilleurs.

Plus tôt, M. Ritchie avait déclaré aux journalistes qu'advenant la fermeture de certaines usines de la Bowater, une plus grande partie du marché de la compagnie pourrait être fournie par la production canadienne.

CLUB DE SERVICE
Si vous êtes âgé de moins de 40 ans et êtes intéressé à faire partie d'un club de service, communiquez par écrit à:
CASE POSTALE 1992, QUEBEC 2

VENTE SURPLUS D'ENTREPOT ATTENTION
6,000 verges de tapis à liquider
Prix défiant toute compétition

DUPONT 501. Nylon 4.95 v.c.	100% NYLON Dupont à motifs 4.95 v.c.	PRELART vinyl pur sans craquelures 1.95 v.c.	TUILES 12 x 12 Epaiss. 0.80 17 cts ch.
---------------------------------------	--	--	--

TAPIS DU REVE Enr.
801 Chemin Canardière — Québec 3
Tel.: 523-6311 — 523-5378

centre de rénovation!
Jos Grenier
947 AVENUE ROYAL, QUÉBEC TEL. 667-1724
OUVERT LE JEUDI SOIR JUSQU'À 9H. P.M. — SAMEDI FERMÉ

AUBAINE! QUANTITE LIMITEE!
Si vous prévoyez des rénovations... Nous vous offrons un choix formidable! Vous trouverez le panneau qui conviendra à vos goûts et à votre bourse. Passez les voir aujourd'hui!

CONTRE-PLAQUE PREFINI - 4' x 8' 2.98 LA FEUILLE 4' x 8'

Armoires de cuisine préfabriquées

FAITES SUR COMMANDE POUR VOTRE CUISINE

- aspect agréable et confortable
- épargne temps et argent
- choix de couleurs et de finis
- faites l'installation vous-même

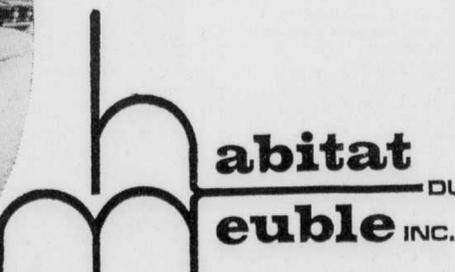
ESTIMATION GRATUITE - TEL.: 667-1724

OUVERT TOUS LES JEUDIS SOIR JUSQU'À 9 HEURES FERMÉ SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE



On déménage...

Oui, nous déménageons dans un nouveau local qui occupe un vaste rez-de-chaussée. Nous descendons d'un étage pour votre commodité.



● FACILITES DE PAIEMENT ● PLAN MISE DE COTE
1285 OUEST, BOUL. CHAREST (COIN BOUL. CHAREST ET ST-SACREMENT). TEL.: 681-3549

PLUTOT TOUT VENDRE QUE DEMENAGER LES MEUBLES!

\$150,000

DE MARCHANDISE A SACRIFIER!

Mobiliers de salon et de chambre à coucher, ensembles de cuisine et de salle à dîner parmi les styles Provincial Français • Contemporain • Moderne • Canadien • Rustique • Espagnol • Etc... A prix incroyables!

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

Agences sociales: les syndicats lancent un appel à la négociation provinciale

MONTREAL — Les exécutifs des syndicats des agences sociales, réunis hier à Montréal, ont décidé unanimement que seul l'organisme syndical de négociation provinciale, le CSNT, serait autorisé à négocier la convention collective ainsi qu'un protocole d'entente de retour au travail, si un accord intervenait entre les parties.

Cette décision fait suite à l'annonce, plus tôt hier, d'une entente entre les employés de quatre agences privées

de service social touchées par le conflit qui oppose 1-100 travailleurs syndiqués à la Fédération provinciale des services sociaux.

En effet, le président du comité patronal de négociations, M. Jean-Guy Beaulieu, a révélé hier que les travailleurs sociaux de la région de Sherbrooke et ceux du service social du diocèse de Rimouski étaient maintenant en mesure d'offrir des services normaux à la population, en même temps qu'il précisait que les

agences de Valleyfield et de Chicoutimi n'avaient pas discontinué leurs services depuis le début du conflit.

La recommandation des exécutifs des syndicats sera présentée dans les différentes assemblées générales à travers la province aux travailleurs des agences sociales.

DISCUSSIONS LOCALES

M. Beaulieu devait dire en outre, hier, que les négociations tournaient au positif et qu'il anticipait un re-

tour au travail assez rapide dans plusieurs autres agences de la province où, devait préciser M. Beaulieu, des discussions sont actuellement en cours entre certains syndicats et les administrations locales.

C'est précisément contre cette attitude que se sont élevés les exécutifs de syndicats, hier, en disant que les négociations devaient s'effectuer au niveau provincial et que les diverses agences ne devaient pas signer des ententes locales ou régionales.

MEDIATION

Entre-temps, les travailleurs syndiqués des agences pourraient bien renouveler, mais cette fois de façon plus pressante, la demande d'intervention d'un médiateur dans le conflit qui les oppose à la Fédération provinciale des services sociaux.

Les porte-parole syndicaux n'ont toujours pas reçu de réponse définitive de la part des autorités concernées, au télégramme en ce sens qu'ils avaient adressé au ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, le 25 février.

Le président de la Fédération des ingénieurs et cadres du Québec (FICQ-CSN), M. Jean-Guy Rodrigue, a indiqué, hier, que les seules réponses que la partie syndicale avait reçues depuis avaient été pour l'inviter à reprendre les négociations, en suspens depuis le 23 février.

"Nous sommes disposés à retourner à la table de négociations, a déclaré M. Rodrigue, mais la partie patronale persiste à dire que les offres du 23 février sont finales".

Le président de la FICQ a précisé qu'un nouveau télégramme avait été adressé au ministre Castonguay, au début de la semaine dernière, pour expliciter la position syndicale.

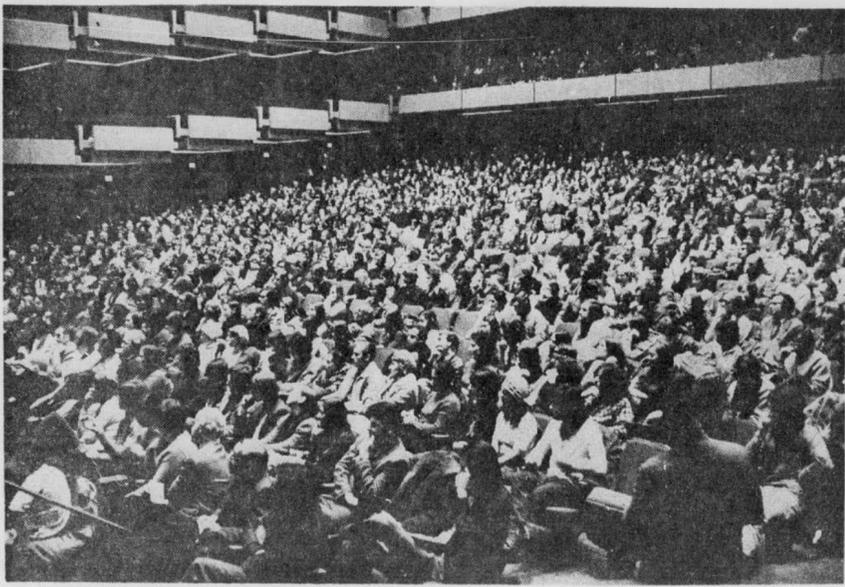
M. Rodrigue a indiqué que les représentants des divers syndicats locaux impliqués dans ce conflit avaient exprimé, hier, lors d'une réunion de tous les exécutifs locaux, à Montréal, leur inquiétude face au résultat de leur demande d'intervention d'un médiateur.

LOCK-OUT

Le président de la FICQ a également indiqué que des mesures seraient prises pour expliquer à la population que la suspension des services dans les agences privées de service social était le résultat du "lock-out patronal" et non d'une grève.

Les représentants syndicaux locaux ont par ailleurs confirmé, hier, le vote de rejet des offres patronales, le 27 février dernier, à Montréal.

Les syndicats avaient alors voté à 75 pour cent contre l'acceptation de ces offres "finales", mais le vote a par la suite été repris dans chaque syndicat local.



Plus de 1,600 personnes se sont rendues, hier, à la manifestation du Comité de la défense de la murale de Jordi Bonet au Grand Théâtre de Québec.

8,500 signatures favorables au maintien intégral de la murale de Jordi Bonet

Le Comité pour la défense de la murale du Grand Théâtre a réuni en une semaine plus de 8,500 pétitions favorables au maintien de l'oeuvre de Jordi Bonet dans son intégrité.

Ces pétitions seront remises au ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, probablement dans le courant de la journée, le Comité répétant ainsi le geste de M. Lemelin

qui, il y a deux semaines, avait déposé sur le bureau du ministre un sac postal contenant 7,000 signatures contre la murale.

Les membres du Comité ont insisté sur la qualité des pétitions qu'ils ont amassées. Elles portent non seulement le nom du signataire mais également son adresse et son numéro de téléphone ce qu'il ne serait pas le cas de plusieurs des lettres reçues par M. Lemelin à la suite

de sa campagne lancée sur les ondes de la station de télévision privée Télé-4.

La pétition comportant deux attendus que: "le respect de l'intégrité de l'oeuvre d'art est un objectif fondamental de toute société civilisée" et "l'artiste ne peut produire que dans un climat de liberté" continuera à circuler aussi longtemps qu'il se trouvera des personnes intéressées à apporter leur appui.

Le statu quo?

Par Jean GARON

M. Bernard Pinard, ministre des Travaux Publics, a déclaré hier à la suite de la rencontre qu'il a eue avec Jordi Bonet que le gouvernement n'avait pas encore pris de décision et qu'on attendait de voir la réaction populaire et la manifestation au Grand Théâtre avant de poser quelque geste que ce soit.

Il semble, aux dires de certains observateurs, que le "statu quo" sera maintenu dans cette affaire à la suite de cette manifestation mise sur pied par le Comité pour la défense de la murale du Grand Théâtre, qui réunissait hier plus de 1,600 personnes à la Salle Louis-Frédéric.

Tant les détracteurs que les partisans de cette murale avaient été invités à participer à cette soirée au cours de laquelle on a présenté des séquences d'un film tourné par Paul Vézina pour l'Office du Film du Québec sur la construction de la murale, des exposés du Dr Jacques Boulay, vice-président du Conseil international de la langue française, du sociologue Fernand Dumont et du sculpteur Armand Vaillancourt de même que de courts "spectacles" de groupes québécois tels le Théâtre EUH! et la Cellule Ose.

Le Théâtre EUH! a donné une improvisation avant même que la soirée ne soit engagée ce qui a permis de calmer l'attente des participants. Les séquences du film qui duraient vingt minutes ont été présentées dans un silence complet et attentif.

Ce fut ensuite au tour du Dr Jacques Boulay de réaffirmer que l'extrait de poème de Claude Péloquin était écrit dans un français correct. Il a d'autre part souligné que l'on devait être heureux que pour une fois une expression issue de la langue populaire, de la langue de la rue puisse avoir une résonance universelle.

L'intervention de Fernand Dumont a sans doute été la plus saluée par les applaudissements des participants. Il a traité du phénomène culturel entourant la murale en trois points: de l'acceptation qui veut qu'une fois une oeuvre publique "payée", on puisse croire naturel d'en disposer selon son goût, de la conception d'une culture faite pour rassurer ou distraire et des problèmes et des dangers de la parole.

Il n'a pas ménagé ses attaques contre toutes les attitudes sclérosées en matière de culture pour terminer en soulignant que l'on mette qui ce soit devant l'inscription, les gens pourront toujours voir au travers.

M. Dumont fut suivi d'Armand Vaillancourt qui fit une entrée triomphale sur son cheval, répétant ainsi le geste qu'il avait posé lors de la conférence de presse de vendredi dernier au Grand Théâtre mais cette fois sur la scène.

Le sculpteur fit lecture des deux textes qu'il avait donnés lors de la conférence de presse et c'est à partir de ce moment que la salle s'est animée d'abord avec l'intervention d'un autre artiste, Adrien Villandré, qui désirait l'interrompre mais fut chassé par les huées de la foule.

A la fin de l'exposé d'Armand Vaillancourt, exposé que des spectateurs auraient aimé voir abrégé, l'animateur Antoine Baby a annoncé au public que des groupes d'artistes allaient présenter de courtes improvisations. Seulement quelques-uns d'entre eux purent se manifester car plusieurs personnes venues pour discuter commencèrent à quitter les lieux à mesure que l'heure avançait.

C'est l'animateur qui expliqua que l'on devait interrompre cette partie de la manifestation pour permettre aux gens de faire valoir leurs opinions. Ce fut l'occasion pour Adrien Villandré de revenir à la charge et d'attaquer Jordi Bonet en portant un jugement de valeur sur la murale.

La majorité des interventions du parterre provenaient de personnes favorables à la murale et seulement quelques personnes ont exprimé une opinion défavorable qui d'ailleurs était rapidement relevée par d'autres participants.

On s'est porté aussi bien à la défense de la qualité de la langue que de la qualité de l'oeuvre elle-même.

La manifestation a pris un tournant orageux lors de l'intervention de Gilles de Lalonde de CFLS qui a demandé pourquoi défendait la murale si l'artiste était d'accord pour que l'on place un drapeau face à l'inscription de Bonet. Il demanda ensuite si Jordi Bonet était présent et un membre du Comité, le Dr Boulay, a signalé que l'artiste se trouvait dans la salle de régie.

Il s'ensuivit alors un échange assez inséquent entre les participants dans la salle et Jordi Bonet qui répondait aux questions de l'endroit où il se trouvait caché aux yeux de ses interlocuteurs. Le débat où l'on a demandé à Jordi Bonet de se porter à la défense de sa propre oeuvre et de ne pas accepter de compromis a été fort orageux et c'est sur cette discussion qu'est terminée, vers 23h30, la manifestation qui avait débuté quatre heures plus tôt.

Bonet défend sa murale depuis 1968

"Je me suis battu tout seul depuis 1968 pour que ma murale demeure intacte pour l'inauguration du Grand Théâtre". C'est en ces termes que le sculpteur Jordi Bonet a répondu à ceux qui l'accusaient littéralement de ne pas avoir le courage de défendre son oeuvre contre la volonté du gouvernement de placer un drapeau du Québec devant l'inscription.

En effet, à la toute fin de la manifestation d'hier, quelqu'un a demandé pourquoi on invitait les gens à se battre pour le maintien de cette murale si l'artiste avait lui-même accepté que l'on pose un tel geste.

Jordi Bonet a rappelé qu'il avait eu à protéger sa murale contre les attaques répétées de deux ministres sous le gouvernement de l'Union nationale, MM. Jean-Noël Tremblay et Armand Russell, respectivement des Affaires culturelles et des Travaux publics.

Il lui importait alors que l'intégrité totale de son oeuvre soit respectée. C'est encore ce qui le préoccupe aujourd'hui alors que l'on s'apprete, selon certains observateurs dignes de foi, à cacher l'inscription avec un drapeau du Québec.

L'artiste nous a déclaré à la suite de la soirée que son "accord" au sujet du drapeau constituait à toute fin pratique un rappel de sa propre suggestion lors de la conférence de presse de février dernier où il avait proposé que l'on place une feuille de vigne face à l'extrait du poème de Claude Péloquin. "Ce qu'il faut avant tout, c'est protéger l'intégrité de l'oeuvre: le mur. Que l'on place une feuille de vigne ou un drapeau, ce n'est pas une destruction".

Les participants ont cru, à tort selon lui, qu'il s'agissait là d'une démission de sa part. Sans doute sa position n'avait-elle pas été assez clairement établie.

D'autre part, plusieurs observateurs considèrent qu'il s'agissait là d'une manoeuvre subtile de la part du gouvernement. Comment en effet refuser le drapeau du Québec alors que Jordi Bonet se réclame du Québec et qu'on l'accuse de n'être qu'un étranger venu souiller les murs du "temple de la culture" de Québec?

Les explications qu'il a données, sur sa conduite de l'affaire n'ont pas eu l'heur de plaire à certains participants qui lui demandaient de refuser tout genre de compromis. Armand Vaillancourt, le sculpteur membre du Comité, a déclaré qu'il le renierait si Bonet acceptait de faire quelque concession que ce soit au sujet de son oeuvre.

par Damien GAGNON

"Sans être un spécialiste en la matière, je puis affirmer sans crainte d'erreur que la majorité des travailleurs de demain seront comme la majorité des députés et des ministres d'aujourd'hui: ils pourront être obligés de se trouver un emploi à tous les quatre ans".

C'est ce qu'a déclaré hier soir, le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec, M. Jean Cournoyer à l'ouverture de la semaine de l'Éducation à la commission des écoles catholiques de Québec.

Le ministre a poursuivi en disant: "On peut penser, dès lors, qu'à l'avenir, les cours de formation professionnelle, au lieu d'être terminaux et cloisonnés, comme ils le sont à l'heure actuelle dans la majorité des pays du monde, seront une porte ouverte sur un champ de spécialisation".

"Le travailleur pourra ainsi tracer son propre plan de carrière, ce dernier devant permettre aux individus de prévoir le cheminement qu'ils entendent suivre tout au long de leur vie dans l'exercice de leurs activités professionnelles".

Selon le ministre du Travail les changements qui se produiront seront moins l'effet du hasard que celui d'une vision anticipée et d'une décision réfléchie et préparée. S'il advenait la disparition ou la perte de l'emploi, le travailleur pourra, moyennant un minimum de cours d'apprentissage se préparer et s'adapter à de nouvelles fonctions.

Par ailleurs, M. Cournoyer a affirmé que le ministère de l'Éducation devra s'ajuster aux besoins de la société en évitant de déverser sur le marché du travail des personnes qui ne trou-

vent pas d'emploi à cause d'une saturation de la demande.

Il a souligné que des analyses sur le marché de travail que poursuit actuellement son ministère pourraient l'amener à demander au ministère de l'Éducation de modifier en profondeur les concepts de base de la formation professionnelle des adultes.

M. Cournoyer a toutefois précisé que le ministère qu'il dirige n'entend pas se substituer à celui de l'Éducation mais que dans l'avenir il jouera un rôle de plus en plus grand dans l'orientation et le placement de la main-d'oeuvre.

L'on réalise aujourd'hui que l'on n'a pas développé certaines techniques et que l'on doit aller chercher de la main-d'oeuvre à l'extérieur de la province alors que des gens qui seraient disponibles chôment faute de préparation adéquate.

La Chambre de commerce de la province profite de la publication de son mémoire pour réaffirmer sa position au sujet du français, langue de travail: les membres s'objectent à toute législation coercitive en ce domaine, tout en assurant son appui au gouvernement dans ses tentatives de corriger certaines injustices.

Parmi ces positions, dont plusieurs regardent le monde de travail, la chambre mentionne deux nouveaux programmes de sécurité sociale, celui de l'extension du régime d'assurance-maladie et celui du revenu annuel garanti.

Selon l'association, qui groupe plus de 2,000 membres, ces politiques entraîneraient des hausses d'impôts inacceptables actuellement.

Le mémoire demande aussi au gouvernement provincial d'insister auprès de l'administration fédérale sur la nécessité d'accorder une attention particulière à des industries, comme la chaussure et les textiles, fort développées au Québec.

La Chambre de commerce de la province profite de la publication de son mémoire pour réaffirmer sa position au sujet du français, langue de travail: les membres s'objectent à toute législation coercitive en ce domaine, tout en assurant son appui au gouvernement dans ses tentatives de corriger certaines injustices.

Parmi ces positions, dont plusieurs regardent le monde de travail, la chambre mentionne deux nouveaux programmes de sécurité sociale, celui de l'extension du régime d'assurance-maladie et celui du revenu annuel garanti.

Selon l'association, qui groupe plus de 2,000 membres, ces politiques entraîneraient des hausses d'impôts inacceptables actuellement.

Le mémoire demande aussi au gouvernement provincial d'insister auprès de l'administration fédérale sur la nécessité d'accorder une attention particulière à des industries, comme la chaussure et les textiles, fort développées au Québec.

La Chambre de commerce de la province profite de la publication de son mémoire pour réaffirmer sa position au sujet du français, langue de travail: les membres s'objectent à toute législation coercitive en ce domaine, tout en assurant son appui au gouvernement dans ses tentatives de corriger certaines injustices.

Parmi ces positions, dont plusieurs regardent le monde de travail, la chambre mentionne deux nouveaux programmes de sécurité sociale, celui de l'extension du régime d'assurance-maladie et celui du revenu annuel garanti.

Lutte au chômage

La Chambre de Commerce voudrait que le ministère de l'Industrie surveille les projets de loi

MONTREAL (PC)—En vue de stimuler les investissements et de lutter efficacement contre le chômage, le ministère de l'Industrie et du Commerce devrait être doté d'un vaste mandat de surveillance des projets de législation, arrêtés en conseil ou autres actions gouvernementales.

Telle est la suggestion qu'a faite lundi la Chambre de Commerce de la province de Québec, dans le mémoire annuel qu'elle a remis au premier ministre, M. Robert Bourassa.

Le ministère cité, qui pourrait aussi scruter les initiatives du gouvernement fédéral, regardant particulièrement le Québec, aviserait le conseil des ministres sur les conséquences des décisions en voie d'être prises sur les priorités provinciales.

Actuellement, ces priorités sont les investissements, les nouveaux emplois et la conservation des emplois déjà disponibles au Québec, rappelle la Chambre de commerce.

Miron donne \$1,000 au MDPPP

MONTREAL (d'après PC) — La poète québécois Gaston Miron, gagnant du Grand prix de littérature de la ville de Montréal, a déclaré hier qu'il utilisera les \$3,000 de son prix pour promouvoir la "défense des prisonniers politiques", la diffusion de la "démocratie véritable" et la publication "d'oeuvres de création et d'idéologie".

M. Miron, au cours d'une conférence de presse, a remis \$1,000 au Mouvement pour la défense des prisonniers politiques du Québec et \$500 au Front d'action politique (FRAP) de Montréal.

"Les \$1,500 restants seront employés à la publication de travaux littéraires québécois", a-t-il dit.

M. Miron a remporté le prix, mercredi dernier, pour son livre "L'homme rapailé".

Ce livre a également gagné, l'an dernier, le prix des Presse de l'Université de Montréal et le prix de littérature du ministère québécois des Affaires culturelles.

Les fonctionnaires pourront faire leur allégeance politique

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'obligera pas ses fonctionnaires à révéler s'ils sont séparatistes ou non.

C'est l'assurance que le secrétaire parlementaire du premier ministre Trudeau, M. Barney Danson, donne dans un document déposé hier aux Communes.

Ce document a été déposé à la demande de M. Kenneth Robinson (L-Toronto-Lakeshore).

BUREAUX A LOUER
SOCIÉTÉ DUPA LTÉE
1009, Route de l'Église, Ste-Foy, Modèles, vaste stationnement, 1,200 et 500 pi. car.
Tél.: 653-9368 - 653-9488

MARI demandé
Pour inviter sa femme à suivre des leçons de voile, tango, avec lui à l'École de Danse Valentin, 878 rue St-Jean - pour aussi pour que 3,00 le leçon - Cours complet 30,00 222-2400.

DOCTEURS REMY BEAULIEU - J.-Ls LaBARRE
OPTOMETRISTES
NOUVELLE ADRESSE:
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-2413
(En haut Régie des Alcools)

MARCHANDS DE TABAC, PHARMACIENS, GROSSISTES, EPICERIES
Notre confiserie fonctionne toujours normalement, nous attendons vos commandes de Pâques et nous nous ferons un plaisir de les exécuter avec le soin qui nous est particulier.
N'oubliez pas que la livraison est garantie et que toute marchandise non vendue après Pâques sera reprise.

Jacalin INC.
2449, BOURG-ROYAL, GIFFARD
QUEBEC 5 - TEL.: 661-9231-2

VOUS ÊTES PAS ÉGOÛRÉS DE VOUS ENGUEULER BANDE DE CAVES! C'EST ASSEZ!

Fin de la trêve au Moyen-Orient

Le refus de l'Egypte de prolonger le cessez-le-feu avec Israël replonge théoriquement le Proche-Orient en situation de guerre.

Toutefois, en annonçant son refus de proroger le cessez-le-feu, le président égyptien Sadate s'est bien gardé d'affirmer que la guerre reprendrait sur-le-champ.

Le prédécesseur de l'actuel président égyptien, Nasser, avait déjà accepté le plan Rogers par lequel l'Egypte reconnaissait, pour la première fois depuis 1948, l'existence de l'Etat d'Israël.

A son tour le président Sadate s'est engagé dans la voie tracée par Nasser sur la fin de ses jours. Le 4 février, Sadate se déclarait prêt à la réouverture du canal de Suez à condition que les Israéliens consentent pour leur part à une évacuation partielle des territoires occupés.

Pour aboutir à cette solution, Israël compte évidemment sur sa position de force; ce sont les Israéliens qui ont défait les Arabes en 1967 et c'est Israël qui occupe le territoire égyptien.

Il y a donc une nette résistance d'Israël vis-à-vis de toute solution imposée du dehors. C'est que dans le passé les Israéliens ont été échaudés par des solutions de ce genre, bien que ce soient eux qui aient défait, au cours de trois conflits, la coalition des Etats arabes.

Ainsi, un an après la guerre de 1956, les Israéliens retiraient leurs troupes de Charm-El-Cheikh où elles devaient protéger la liberté de navigation dans le golfe d'Akaba.

Même si on ne l'approuve pas entièrement lorsqu'il rejette les solutions de compromis avancées par l'ONU, on peut comprendre la méfiance d'Israël quand il rejette aujourd'hui la garantie des grandes puissances ou de l'ONU.

Dans les deux premiers cas, il n'est pas exclu qu'Israël puisse en arriver directement à une entente avec les Arabes, plus particulièrement l'Egypte.

Israël ne pourra maintenir indéfiniment ses positions actuelles en territoire égyptien. Ce serait le plus sûr moyen d'envenimer irrémédiablement les relations entre Israéliens et Arabes.

L'Egypte, avec Nasser puis Sadate, a manifesté des velléités de compromis. Israël ne devrait pas trop longtemps laisser échapper cette volonté de compromis.

Gilles BOYER



Punter LESOLEIL, 9-3-71

l'opinion du lecteur

Bravo! M. Arthur Piché

Doléances d'un étudiant

Votre article intitulé: Confession et droit divin (Soleil 27-1-71) m'a intéressé au plus haut point. Pas de faux-fuyants, pas de confusion.

En effet, pourquoi faudrait-il se montrer si réticent pour modifier une loi édictée au douzième siècle...

Sous Constantin, s'était opéré un premier virage important pour l'Eglise, mais sur plus d'un point, il s'agissait d'une sorte de retour à la Synagogue.

Personnellement, j'accueille avec joie l'aube du renouveau en profondeur de l'Eglise, y compris l'abolition éventuelle de certaines obligations sous peine de péché mortel.

Ne serait-il pas plus sage et plus raisonnable, devant le fait que l'application de la nouvelle loi risque d'entraîner des frustrations irrémédiables, de "geler" les prestations actuellement versées en attendant que l'on ait révisé les mécanismes?

On a carrément l'impression que la nouvelle "distributrice" d'allocations sociales contribuera à pénaliser beaucoup d'assistés sociaux pour les avatars parfois scandaleux de l'ancien système.

Par sa nouvelle loi d'aide sociale, l'Etat voulait certes reconnaître concrètement le gigantisme de la machine administrative et la trop grande complexité des lois qui contribuaient en somme à consacrer une inefficacité de plus en plus scabreuse.

C'est là un problème de "droit social" dont il est difficile, sinon impossible, de mesurer toutes les dimensions derrière un pupitre...

Paul LACHANCE

Enseignement dans nos écoles est-il de la qualité à laquelle le marché du travail devrait s'attendre?

L'enseignement de la chimie au niveau secondaire, par exemple, a fait un bond formidable depuis les années 60.

Mais pourquoi dans certaines écoles de la Commission scolaire de Québec est-ce que l'enseignement est BIEN DONNE?

La critique est aisée, mais l'art est difficile, a dit un jour le grand écrivain Boileau, qui désirait défendre la langue française.

Félicitations et merci, Monsieur Piché. Vous êtes un de ces valeureux défricheurs dont nous avons grandement besoin.

Rose-Marie Hamelin, 1401 Boul. Benoit XV, apt 2, Québec 3.

Enseignement dans nos écoles est-il de la qualité à laquelle le marché du travail devrait s'attendre?

L'enseignement de la chimie au niveau secondaire, par exemple, a fait un bond formidable depuis les années 60.

Mais pourquoi dans certaines écoles de la Commission scolaire de Québec est-ce que l'enseignement est BIEN DONNE?

La critique est aisée, mais l'art est difficile, a dit un jour le grand écrivain Boileau, qui désirait défendre la langue française.

Tout miner ou détruire par une critique acerbe et de mauvais goût n'a jamais élevé l'homme, bien au contraire.

Je n'ai lu également durant l'intermission du gala donné par une jeune fille à la voix d'or, au prénom chantant la Provence natale et interprète de la belle chanson "Pourquoi le monde est sans amour?"

Un artiste, qu'il soit peintre, céramiste, magicien, poète ou même écrivain, a le droit de s'exprimer librement dans le contexte de l'oeuvre qu'il crée.

J.-L. Roy, 121, 3ième Rue, Montmagny, P.Q.

Victimes de la loi 26

Depuis quelques jours, nous voyons s'accumuler les plaintes d'assistés sociaux qui auront à subir d'importantes diminutions d'allocations, à la suite de la mise en vigueur de la nouvelle loi d'aide sociale.

En soulignant cette situation, il ne s'agit pas certes de "fausser" généralement le problème en laissant insidieusement sous-entendre que l'Etat a soudain décidé de réaliser des économies en diminuant son aide aux personnes nécessiteuses.

Pendant que le ministre des Affaires sociales invoque la justice distributive et préconise la primauté des droits sociaux comme facteur d'épanouissement et de dignité humaine, on est en train de planifier la politique sociale du Québec sur le dos d'individus dont les revenus sont déjà insuffisants pour se maintenir à un niveau de vie normale.

Ainsi, que l'on veuille "réajuster" le cas d'un assisté social dont les besoins sont censés avoir diminué en vertu des nouvelles règles établies, mais dont en fait les obligations ont augmenté par rapport au coût de la vie, constitue une mesure d'épanouissement social sur laquelle on doit sérieusement réfléchir.

Il y a quelques jours, le Ralliement créditiste a fait, en Chambre, une intervention soulignant les "douloureuses coupures" que la nouvelle loi imposait à de nombreux assistés sociaux.

Cependant, s'il en est vraiment ainsi, pourquoi faut-il encore que ce soit le véritable assisté social, celui qui a réellement besoin des mesures sociales de l'Etat, qui fasse encore une fois les frais du rodage?

Il y a quelques semaines, certaines décisions du Comité provincial de classification des enseignants ont incité la Commission des Ecoles catholiques de Montréal à réclamer de plusieurs enseignants des sommes d'ar-

gent qui leur auraient été versées en trop en vertu de leur déclassification. On sait trop bien que qu'a entraîné cette décision farfelue pour ne pas l'assimiler à celle d'un assisté social à qui l'on apprend soudain que l'allocation qu'il reçoit actuellement sera diminuée, parce qu'il doit désormais entrer dans telle catégorie plutôt que dans telle autre, selon des normes qui, au départ, voulaient combler l'écart entre les besoins et les revenus.

Ne serait-il pas plus sage et plus raisonnable, devant le fait que l'application de la nouvelle loi risque d'entraîner des frustrations irrémédiables, de "geler" les prestations actuellement versées en attendant que l'on ait révisé les mécanismes?

On a carrément l'impression que la nouvelle "distributrice" d'allocations sociales contribuera à pénaliser beaucoup d'assistés sociaux pour les avatars parfois scandaleux de l'ancien système.

Par sa nouvelle loi d'aide sociale, l'Etat voulait certes reconnaître concrètement le gigantisme de la machine administrative et la trop grande complexité des lois qui contribuaient en somme à consacrer une inefficacité de plus en plus scabreuse.

C'est là un problème de "droit social" dont il est difficile, sinon impossible, de mesurer toutes les dimensions derrière un pupitre...

Paul LACHANCE

La St-Jean-Baptiste propose

Dr François Cloutier, Ministre des Affaires Culturelles, Hôtel du Gouvernement Québec

Monsieur le Ministre, La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, consciente du débat qui existe actuellement en marge de la murale du Grand Théâtre de Québec, a organisé une consultation auprès de ses membres.

A notre point de vue, il semble qu'il y a eu manque d'étude sérieuse et approfondie au sujet de cette inscription avant qu'elle soit placée à la vue des usagers du Grand Théâtre de Québec.

Le résultat de la consultation menée par notre Société, à l'initiative de ses cadres, révèle que tous sont unanimes à faire disparaître cette inscription.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, toujours à la suite de sa consultation, vous propose, non seulement de faire dis-

paraître cette inscription, mais de la remplacer par une autre qui aurait le sens de celle-ci: "Quand vous déciderez-vous enfin à vivre et à aimer?"

Si le désir de l'auteur fut vraiment de lancer un message d'amour, nous croyons qu'un message dans le sens de celui que nous vous proposons serait beaucoup mieux compris et accepté.

Nous espérons qu'à la suite du mécontentement populaire dont est la cause cette inscription, la population québécoise verra, un jour très prochain, que cette inscription a été remplacée par une autre dans le sens de celle que nous vous proposons.

Veillez accepter, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, André Roy, président général, 400 Chemin Ste-Foy, Québec.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'effacer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Finie la lune de miel!



Ottawa
DONALD DOYLE CORRESPONDANT DU SOLEIL

La lune de miel est maintenant terminée pour Pierre et Margaret Trudeau et c'est sous un froid sibérien "agrémenté" par de fortes bourrasques de vent que les époux de l'année ont gagné hier soir leur résidence officielle du 24 Sussex à Ottawa.

Aujourd'hui, c'est déjà la routine qui s'annonce, le premier ministre Trudeau retournant à son bureau du parlement canadien, son épouse prenant contact avec sa nouvelle demeure.

Et pour le "tout" Ottawa, c'est le début d'une nouvelle ère. Tout le monde parle de cette jeune femme qui a su conquérir le cœur d'un célibataire endurci — du moins jusqu'à jeudi dernier — mais bien peu peuvent finalement se vanter de la connaître. Alors, évidemment, à peu près tous rêvent de ce jour où ils auront "l'honneur d'être présentés" à la première dame du pays.

Cela vaut pour les gens qui ont de l'influence ou des "connexions", ceux qui gravitent dans les plus hautes sphères du gouvernement ou du monde diplomatique.

Pour le commun des mortels, c'est différent et cela tient plus souvent qu'autrement au hasard. Il y a également certaines opportunités qui s'offrent à eux comme par exemple hier soir quand M. et Mme Trudeau sont arrivés à l'aéroport d'Uplands en banlieue de la Capitale.

Une centaine de personnes s'étaient déplacées pour venir accueillir le premier ministre et son épouse. Théoriquement, ce n'est rien d'impressionnant, mais si l'on tient compte du temps et de l'heure c'est pas si mal.

Même qu'il y a encore des femmes qui tiennent à embrasser le premier ministre. L'une d'elles a d'ailleurs peut-être mis en pratique dès hier soir, la technique de l'avenir.

Et encore que c'est très simple. D'abord on embrasse le premier ministre, ensuite son épouse. Après on regagne les rangs en faisant entendre des hi, hi, ha ha, ho ho!

Avant de s'engager dans la salle d'attente, M. Trudeau et son épouse avaient été accueillis

officiellement par le premier ministre suppléant, M. Arthur Laing, lui-même ministre titulaire des Travaux publics et député d'une circonscription de la Colombie-Britannique.

Après avoir échangé les propos d'usage, M. Trudeau a demandé à son ministre comment se portait son gouvernement. Réponse:

"Pas si mal merci. L'Opposition est enfin d'accord avec ce que vous avez fait."

C'est justement ici que la dure réalité de tous les jours reprend ses droits. Depuis jeudi dernier, M. Trudeau a pu se libérer de ses problèmes et il bénéficiera peut-être encore de quelques jours de répit.

Mais les dossiers sont là et les problèmes sont nombreux.

Ottawa annule à la dernière minute la conférence portant sur les emplois d'été pour les étudiants

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annulé à la dernière minute la conférence portant sur les emplois d'été des étudiants qui devait se tenir du 13 au 15 mars prochain.

Cette décision a été déplorée par un grand nombre de députés de l'Opposition, auxquels M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, a expliqué que rien ne pouvait être fait avant la conclusion d'accords avec les provinces. Ces consultations ont commencé vers la mi-février.

Comme M. Robert Stanfield, leader progressiste-conservateur, demandait avec insistance quand les projets d'emplois étudiants seront connus, M. Arthur Laing, premier ministre par intérim, lui a répondu que les délibérations gouvernementales étaient terminées et une déclaration officielle sera bientôt faite à ce sujet. Comme on lui demandait d'autre part s'il y avait un ministre responsable du projet, M. Laing a répliqué que tout le Cabinet était directement intéressé. Il a ajouté, à l'intention de M. Stanfield, que les étudiants des universités ne seraient de toute façon pas libres de travailler avant le 15

En fait d'autant plus nombreux que la lune de miel entre l'Opposition et le gouvernement est terminée elle depuis quelques semaines déjà.

Et les dossiers devant être classés au cours des prochaines semaines et des prochains mois sont pour le moins complexes. On a qu'à penser par exemple à la réforme fiscale, au discours sur le budget, au projet de loi sur l'assurance-chômage lui-même, au programme d'été pour les étudiants, à la Conférence constitutionnelle de juin, au nationalisme économique, au bill qui doit remplacer la loi sur l'ordre public et cela n'est qu'une énumération bien incomplète de ce qui doit retenir l'attention du gouvernement dans l'immédiat.

Hier soir, à l'aéroport on avait guère tous ces problèmes à l'esprit. Il y avait bien assez de cette neige qui ne s'arrête jamais de tomber sur cette ville qui en a déjà quelque chose comme 14 pieds.

Certains pensaient plutôt aux sports comme cet individu qui, de toutes les questions qui viennent à l'esprit, a choisi de poser celle-ci au premier ministre: "Parlez-nous donc du ski".

mai et ceux des collègues avant le 30 juin.

Certains membres de l'opposition ont protesté, affirmant que les étudiants s'y prenaient plus tôt, et M. Laing a ajouté:

"Il est possible que nous soyons plus studieux en Colombie-Britannique, parce que ce sont les dates de cette province."

M. Pelletier a affirmé que les plans fédéraux étaient prêts, mais qu'il fallait attendre que les provinces aient été consultées. Comme M. MacDonald lui demandait si Ottawa avait fait savoir qu'il ne participerait pas à cette conférence, le secrétaire d'Etat a répondu que d'autres propositions étaient à l'étude. Il a promis à M. Nystrom, député NPD de Yorkton-Melville, que son ministère consulterait les partis et, à M. Paul Yewchuk, PC d'Athabasca, il a expliqué que les étudiants devront déposer leurs demandes d'emploi gouvernemental auprès des services officiels de la Main-d'œuvre.

Pollack CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY BAT LA MARCHÉ PRINTEMPS '71

Galaxie ou suède criblés de métal

A l'heure du printemps, une mode qui vous séduira d'emblée; ceintures et sacs identiques. Pour jouer à l'indienne, sac de suède frangé et ceinture porte-balles. Pour jouer au cow-boy, sac criblé de métal et ceinture assorti. Une multitude de modèles, un choix incroyable de couleurs.

Centre-Ville, Accessoires, rayons 310-460, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage du Mail.



4.00
4.00
5.00
6.00
12.00
10.00

Creations
EMMANUEL
Emmanuel

Canada Belt and Bag

Les problèmes du racisme

Ottawa aiderait les pays africains

ABIDJAN, Côte-d'Ivoire (d'après PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp, a affirmé hier que le Canada pourrait aider les pays africains à trouver une solution à l'amiable aux problèmes du racisme en Afrique du Sud.

M. Sharp a soulevé la question, hier, au cours de l'audience accordée par le président de la République de Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouët Boigny.

Le ministre canadien, qui est arrivé, dimanche à Abidjan, première étape d'un périple africain qui le conduira également au Nigeria, en République démocratique du Congo, en Zambie et en Tanzanie, s'est également entretenu, hier, avec les ministres ivoiriens des Affaires étrangères et de l'Economie et des Finances.

Aujourd'hui, il rencontrera le ministre de l'Education nationale et participera à la cérémonie de pose de la première pierre de la future bibliothèque nationale de Côte-d'Ivoire dont le financement sera partiellement assuré par le Canada.

Le premier ministre de la Côte-d'Ivoire est connu pour avoir une attitude plus souple au sujet des problèmes de racisme en Afrique du Sud que la majorité des dirigeants africains.

En effet, tandis que des dirigeants de la Zambie, de la Tanzanie et du Nigeria parlent d'affrontements avec les gouvernements minoritaires blancs qui

dominent en Afrique du Sud, en Rhodésie et dans les colonies portugaises, M. Houphouët Boigny, lui, est pour le dialogue. Le Ghana, Madagascar et le Malawi sont, eux aussi, de son avis.

M. Sharp rappelle que le Canada, pour sa part, ne croit pas à l'efficacité d'une politique d'affrontement en Afrique du Sud.

Les entretiens que M. Sharp a eues hier, avec le chef de l'Etat ivoirien, pourraient porter fruits si le président Houphouët Boigny pouvait faire valoir qu'une politique de bon voisinage est susceptible d'amener le gouvernement de l'Afrique du Sud à assouplir les mesures racistes qu'il applique à l'intérieur de ses frontières. Le Canada pourrait éventuellement jouer le rôle d'intermédiaire honnête dans cette affaire.

Le Canada, a dit M. Sharp, est contre la rupture des contacts avec des pays tels que l'Afrique du Sud, car alors, le dialogue deviendrait impossible.

Certains représentants de l'Afrique noire avaient d'ailleurs suggéré, à M. Sharp, à l'ONU, que le Canada serve de médiateur dans la question raciale, puisqu'il avait une ambassade en Afrique du Sud.

Au cours de ce périple africain, M. Sharp aura l'occasion de s'entretenir avec les dirigeants de trois pays partisans de la ligne dure, notamment le président Julius Nyerere, de la Tanzanie; le général Yakubu Gowon, du Nigeria et Kenneth Kaunda, de la Zambie.

Benson est prêt à écouter Bourassa

OTTAWA (D'après PC) — Le ministre canadien des Finances, M. Edgar Benson, est prêt à prendre connaissance des points de vue de tous les premiers ministres provinciaux, y compris celui du Québec, sur les effets, sur l'industrie, de la fluctuation du dollar.

Ces commentaires de M. Benson suivent de quelques heures la déclaration faite par le premier ministre du Québec, M. Bourassa, selon laquelle le Québec assumerait les financiers américains qu'il ferait tout son possible pour bloquer les réformes fiscales du fédéral pouvant nuire aux investisseurs étrangers.

M. Benson n'a cependant voulu faire aucune autre déclaration, hier, au sujet des propos tenus précédemment par M. Bourassa.

Dur d'oreille? La voici...



Monterey
de MAICO

C'est une mignonne "mini" aide auditive qui se dissimule à l'arrière de l'oreille et qui vous assure des sons clairs et purs. Il n'existe de meilleur auxiliaire auditif à aucun prix.

VOYEZ-LA! ENTENDEZ-LA!

chez
SERVICE AUDITIF

MAICO

BUREAUX de SERVICE:
815 Côte d'Abraham
Québec 4. Tél.: 529-9325

254, Rivérin
CHICOUTIMI
21, Verbois
RIVIERE-DU-LOUP
635, 12e rue
ST-GEORGES (BEAUCE)

à bon Chasseur...

Un bon gros gin, bien corsé, vigoureux.

CHASSEUR GIN GENEVA

salut!

Le gros gin Chasseur distillé et embouteillé à Valleyfield par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

Ouvert: Lundi, mardi, mercredi de 9h30 a.m. à 5h30 p.m. — Jeudi et vendredi de 9h30 a.m. à 9h p.m. et le samedi de 9h a.m. à 5h p.m.

S. Trudeau et les dépenses publicitaires du Québec

par Jean-Claude PICARD

Le directeur-général de la compagnie Dubuisson Publicité, M. Serge Trudeau, a accusé hier le gouvernement du Québec d'irresponsabilité dans le domaine de ses propres dépenses publicitaires.

Parlant devant les membres de l'American Association of Marketing, chapitre de Québec, M. Trudeau a déclaré que le gouvernement québécois, qui dépense annuellement plusieurs millions de dollars en publicité, ne se souciait pas de voir à ce que ces dépenses constituent des investissements à long terme en vue de développer des agences de publicité québécoises réellement bien implantées.

La seule chose que fait le gouvernement québécois, a-t-il dit, c'est de distribuer de façon équitable pour tout le monde des contrats de publicité aux agences québécoises.

Selon lui, le gouvernement devrait au plus tôt faire enquête auprès des agences de publicité déjà existantes et formuler avec elles une politique de développe-

ment des futurs publicitaires québécois.

C'est ainsi, selon M. Trudeau, que le gouvernement pourrait, par exemple, créer un organisme chargé de sa publicité et où les jeunes publicitaires pourraient s'initier à la pratique de ce métier.

Cette intervention sur l'activité gouvernementale en matière de publicité est survenue après que MM. Trudeau et Gerry Saint-Denis, de la firme Publitek, l'autre paneliste invité au sommet de l'American Association of Marketing, eurent convenu qu'un des plus graves problèmes des agences québécoises de publicité résidait dans le manque de compétence "pratique" des jeunes publicitaires.

Ils avaient alors tous deux convenu que les universités québécoises ne formaient pas des publicitaires compétents et que chaque agence devait aller puiser son personnel parmi celui d'agences concurrentes.

C'est ainsi que selon eux, les millions dépensés par le gouver-

nement pourraient servir à la formation pratique des jeunes diplômés.

Les panelistes ont également insisté sur le fait que les agences québécoises de publicité pourraient difficilement se développer tant et aussi longtemps que les entreprises québécoises seront possédées par des capitaux étrangers, qu'ils soient américains ou canadiens-anglais.

Il s'agit là d'une question de solidarité, a dit M. Saint-Denis, et l'on sait que les Québécois sont rarement solidaires entre eux, tandis que les anglophones, eux, le sont.

110 métallos sont en grève à Mont-Joli

Le syndicat des métallos (FTQ) est lancé dans plusieurs grèves actuellement, au Québec. Ainsi à Mont-Joli, les 110 métallos de la "Quebec Iron Foundries" sont en grève depuis minuit, alors que les 800 métallos de la "Continental Can" à Saint-Laurent et de la Salette débrayeront samedi prochain.

Le représentant du syndicat des métallos, M. Jean-Marc Landry, a déclaré que la compagnie Quebec Iron Foundries de Mont-Joli, une filiale de Noranda Mines, voulait que ses employés acceptent une convention collective sans régime de retraite, sans rétroactivité, sans régime médical et sans la formule Rand de sécurité syndicale.

Quand aux 800 employés de la Continental Can à Saint-Laurent et de la Salette, ils se joindront le 13 mars à leurs 1.800 confrères de Toronto et aux 17.000 métallos américains de cette même compagnie, qui ont débrayé il y a quelque temps.

Olson conseille aux associations agricoles d'être unanimes dans leurs demandes

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, a conseillé, hier, aux associations agricoles d'être unanimes dans leurs demandes si elles veulent influencer les politiques fédérales qui les intéressent.

Les organismes agricoles pourraient probablement augmenter considérablement leur influence sur la politique agricole du Canada, a dit le ministre, s'ils conciliaient les différents points de vue adoptés par les divers secteurs de production et les diverses régions du pays.

"Le Cabinet serait ravi de recevoir des suggestions unifiées, raisonnées et cohérentes qui auraient l'appui total de tous les producteurs. Bien plus, a déclaré le ministre, il pourrait difficilement écarter des idées présentées de telle façon".

M. Olson a servi ces conseils, alors qu'il s'adressait au congrès du Conseil canadien de l'horticulture, qui se déroule cette semaine à Ottawa.

Le ministre a admis qu'il était parfois difficile de concilier tous les points de vue, mais a-t-il soutenu, on pourrait y parvenir si l'on faisait d'abord l'unanimité dans les domaines les plus controversés. "Ce qui permettrait de construire sur une base ferme et d'acquiescer une expérience qui se traduirait par le respect mutuel, la coopération et le succès".

Comme première tentative d'unanimité, les producteurs agricoles devraient reconnaître que l'un de leurs premiers soucis est, selon

M. Olson, de servir le mieux possible les consommateurs.

"Au lieu de penser au nombre de cageots de laitue, essayons de penser en salades de laitue. Au lieu de penser en tonnes de tomates, essayons de penser en sandwichs aux tomates ou en sauces à spaghetti".

"Si nous songeons avant tout aux consommateurs, a-t-il dit, nous penserons alors à améliorer notre position concurrentielle sur les marchés".

M. Olson a souligné qu'il est maintenant évident que les problèmes agricoles futurs seront de moins en moins relatifs à la production mais de plus en plus rattachés à la commercialisation.

Aussi, est-il impératif pour les agriculteurs d'améliorer leurs systèmes de commercialisation car, a dit le ministre, si les producteurs agricoles ne le font pas, ils perdront certainement leurs marchés au bénéfice de concurrents qui,

eux, auront relevé le défi.

M. Olson a rappelé que le gouvernement fédéral a soumis récemment à l'approbation du Parlement une législation qui permettra aux agriculteurs du pays de se grouper en organismes nationaux de commercialisation.

Selon lui, les agriculteurs pourraient alors participer à la gestion de leurs offices mais pour que ces offices soient efficaces, ils doivent être prêts à supporter les principes généraux qui leur servent de fondement.

Je ne prétends pas que les offices nationaux de commercialisation seront une panacée aux nombreux défis et problèmes que rencontre actuellement l'industrie horticole du Canada, a dit le ministre, mais je crois qu'ils offrent au moins à certains groupes de producteurs un outil pour atteindre des objectifs importants. Ils permettront notamment d'ajuster la production à la demande réelle comme le font déjà, a rappelé le ministre, d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Un ancien président d'Air Canada est décédé

MONTREAL (PC) — M. Gordon McGregor, âgé de 69 ans, ancien président d'Air Canada et héros de la Bataille de Grande-Bretagne, est décédé hier dans un hôpital de Montréal à la suite d'une courte maladie.

Devenu, après la deuxième guerre mondiale, un des plus jeunes présidents de société aérienne, M. McGregor avait projeté la Trans-Canada Air Lines — par la suite Air Canada —

dans l'âge du réacteur et en avait fait un des transporteurs aériens les plus importants du monde.

M. Yves Pratte, qui lui a succédé à la présidence du conseil d'administration de la société, en mai 1968, a dit de lui:

Des funérailles privées auront lieu demain à 14 hres, HNE.

Né à Montréal, M. McGregor laisse dans le deuil son épouse, Alexandra May, née Ramsay, originaire elle-même de Montréal. Le couple, marié depuis 1928, n'avait pas d'enfants.

M. Maurice Tessier et l'emplacement de la cartonnerie

De notre bureau de Rimouski

Ce n'est pas au gouvernement à décider de l'emplacement d'une cartonnerie, que ce soit à Cabano ou à Sacré-Coeur, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse, M. Maurice Tessier, tout comme l'avait dit il y a quelques jours le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond. M. Tessier a admis toutefois que l'influence du gouvernement pouvait jouer dans les choix des futurs investisseurs.

La décision finale dépend uniquement de la Société populaire des pâtes et papier du Québec, de préciser M. Tessier. Le rôle du gouvernement, par la suite, consistera à promouvoir le développement économique de la ville qui n'aura pas été choisie.

Quant à Sacré-Coeur, le comité de promotion industrielle s'attend à ce que ce soit du Québec entier que cette ville reçoive des encouragements. A Cabano, on fait remarquer qu'on ne veut nullement faire de cette question une affaire de clocher, mais au contraire que Cabano entend respecter l'entente prise avec le ministre des Terres et Forêts et demander au SPDPD de faire connaître sa décision.

Marcel Masse

Le Québec manque de structure politique

MONTREAL — "A l'un des moments les plus difficiles et les plus décisifs de son histoire, le Québec manque de structures politiques", a affirmé hier, M. Marcel Masse, candidat à la direction du parti de l'Union nationale.

Parlant au club Renaissance de Montréal, M. Masse a explicité sa pensée en disant que, devant le peuple québécois s'ouvraient deux avenues hérissées d'embûches à cause, précisément, de l'absence actuelle d'un véritable parti populaire: l'intégration libérale ou l'aventure séparatiste "qui se teinte de plus en plus d'idéologie marxiste".

M. Masse prononçait ainsi son premier discours depuis qu'il a annoncé sa candidature à la chefferie de l'UN.

Il apparaît, aux yeux de M. Masse, que la renaissance de l'Union nationale pourrait se faire en deux étapes, soit le Congrès pour le choix d'un chef et la reconstruction des structures du parti sur des bases nouvelles pour refléter les différentes facettes de son identité.

M. Masse entend prôner la régionalisation de la représentation de base du parti. Il a d'ailleurs mis de l'avant la formule d'une série de congrès régionaux d'où ressortiraient les inspirations et les besoins des différents secteurs géographiques.

L'ancien ministre dans le cabinet Bertrand a dressé un bilan sombre des premiers mois du gouvernement libéral du premier ministre Robert Bourassa.

BEGAIEMENT Dyslexie
Centre Lucie de Vienne
1517 ouest, boul. St-Cyrille
Québec 6 - Tél.: 527-1749
Sur rendez-vous seulement

VOTRE GUIDE DE LA T1 ABRÉGÉE 1970

guide complet et systématique pour remplir la formule d'impôt... et une foule d'autres conseils pour tous, sauf les

- Beneficiaires de loyers, commissions ou honoraires
- Professionnels
- Beneficiaires de revenus de placements dépassant \$2.500.
- Beneficiaires de revenus en affaires, y compris les cotisations et gains.
- Personnes qui font des déductions pour impôts étrangers
- Personnes qui font des cotisations au capital
- Personnes qui versent des cotisations additionnelles au Régime de pensions du Canada, comme l'indique le numéro 27

— exceptions doivent utiliser la "Guide"

avec un guide

vous ne risquez pas de vous perdre...

suivez-le!

REVENU NATIONAL, IMPÔT NATIONAL REVENUE, TAXATION

De meilleures raisons d'acheter une voiture neuve, nous vous en donnons plus que quiconque.

Buick Skylark

Prix modeste ne veut pas forcément dire voiture modeste. La Skylark vous le prouve, et c'est une voiture digne de confiance. Voyez pourquoi. **Pneus équilibrés.**

Buick ne néglige aucun détail. Ainsi, le parfait équilibrage des pneus de chacune des Skylark est contrôlé minutieusement. Résultat: une douceur de marche encore meilleure. Seule Buick prend de tels soins.

Système de refroidissement semi-fermé.

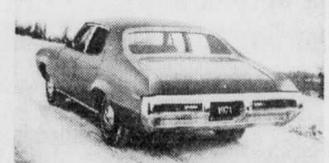
La Skylark est la seule voiture de sa catégorie dont le système de refroidissement ne devrait jamais su-chauffer.

La qualité Buick traditionnelle.

La Skylark est une Buick: elle vous apporte donc la qualité qui a fait la célébrité des Buick.

Exemples: doublures d'ailes, lavage-séchage des profilés de bas de caisse, six couches de peinture qui arrête efficacement la rouille. La Skylark est dotée aussi de l'ensemble complet de dispositifs de sécurité GM, entre autres, des membrures de renfort montées dans chacune des portes et une cloison d'acier placée devant le coffre. Si vous commandez les servo-freins avec disques à l'avant, un répartiteur automatique vous assurera un freinage puissant, progressif et sûr, sans déportement de la voiture.

D'autres qualités sautent immédiatement aux yeux. Voyez, entre autres, l'intérieur aussi élégant que fonctionnel, aussi durable que pratique. Voyez les glaces latérales pleine largeur et le vaste pare-brise qui donnent une visibilité parfaite. Remarquez aussi l'antenne radio dissimulée dans le pare-brise. Et aussi... mais demandez plutôt la la suite au concessionnaire Buick.



Ci-dessous: le sedan 4 portes Skylark. A gauche: le coupé sport Skylark Custom.

Certains des équipements représentés ou décrits ici sont fournis en option, moyennant supplément.

La Buick... une voiture digne de confiance.

Le président des élections fédérales a eu chaud: il n'était pas prêt!

Par STEWART MACLEOD
OTTAWA — Dans peu de temps, M. Jean - Marc Hamel, commencera à s'éloigner du volcan qui aurait fait éruption sous ses pieds au moment où le premier ministre Trudeau aurait décrété des élections. Dans environ un mois, il sera de retour sur un terrain plus ferme.

A titre de président des élections, M. Hamel a déclaré qu'il était "juste au sommet d'un volcan" l'an dernier, lorsqu'il s'est engagé à organiser les prochaines élections selon les règlements contenus dans le nouveau système électoral autorisé l'année dernière.

Il fut un moment où il aurait été totalement impossible de tenir des élections: alors qu'on avait abandonné l'ancien système, tandis que le nouveau n'é-

tait pas encore prêt à démarrer. Si des élections générales étaient décrétées aujourd'hui, déclare M. Hamel, il serait pratiquement impossible de tout préparer en vertu de la nouvelle Loi électorale du Canada.

Mais, il "serait absolument impensable" de retourner à l'ancien système.

"Mais donnez nous encore un mois ou deux et nous serons prêts."

PERSONNEL REDUIT
Lorsque le nouveau système fut adopté par le Parlement, le 26 juin dernier — certaines révisions doivent encore être approuvées officiellement —, M. Hamel a déclaré qu'il faudrait environ deux ans pour se préparer à une nouvelle élection générale.

Son travail a progressé beau-

coup plus rapidement que prévu. Un scrutin peut être décrété en juin et la machine électorale sera prête.

Il s'agit d'un véritable travail de géant lorsque l'on tient compte du personnel réduit dont M. Hamel dispose.

Il s'agit d'un véritable travail de géant lorsque l'on tient compte du personnel réduit dont M. Hamel dispose.

Lui et ses quatre adjoints ont préparé quelque 250 brochures différentes et formulaires, qui seront envoyés aux présidents de bureaux de vote et à toutes les personnes chargées d'organiser et de surveiller le déroulement du scrutin. Le personnel, qui ne compte de 22 membres, a manipulé environ neuf tonnes de matériaux, pour entreposer tout cela dans un vaste entrepôt,

à Ottawa. La marchandise est prête à être diffusée dans tous les coins du pays, dès que des élections seront décrétées.

Vous vous souvenez de ces petits feuillets que les agents recenseurs laissent entre vos mains. On en compte 45 millions dans l'entrepôt fédéral.

On compte aussi 275,000 brochures de renseignements destinés aux présidents des bureaux de vote.

LECTURE
Les 264 présidents d'élection, un pour chacune des circonscriptions électorales, devront s'occuper de la distribution dans leur région respective. Notamment, ils devront voir à ce que deux des crayons noirs soient déposés dans chacun de quelque 60,000 bureaux de scrutin

qui seront ouverts lors des prochaines élections.

A cause des importants changements apportés à la Loi électorale du Canada, les préposés aux prochaines élections auront beaucoup de lecture à faire.

Parmi les nombreux changements, on note: les bulletins eux-mêmes ont été modifiés et porteront dorénavant le nom du parti que le candidat représente, au lieu de son adresse et de son occupation. Le candidat officiel d'un parti devra produire un document signé par son chef, afin d'éviter que son nom soit mêlé à ceux des autres candidats du même parti.

Il pourra y avoir des votes par procuration lors des prochaines élections, notamment pour les marins, les étudiants et les prospecteurs.

BIENNALE DE TELEVISION

Comportant également les postes transmis par câble

(4) Québec CFCM-TV	(3) Burlington WCAX-TV	(10) Montréal CFTM-TV	De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (c) Emission couleur
(5) Québec CKMI-TV	(7) Sherbrooke CHLT-TV	(12) Montréal CFCF-TV	
(11) Québec CBVT	(8) Mt. Washington WMTW-TV	(13) Trois-Rivières CKTM-TV	

LE MARDI 9 MARS 1971

P. M.	9.00 (4) Noir sur blanc
6.00 (5) Dateline	(5) Men at law c
(3) World of Sports	(7) (11) (13) Moi et l'autre c
(7) Troisième édition	(10) Mannix c
(8) News	(12) The Johnny Cash show c
(10) Studio 10	9.30 (3) All in the family c
(11) Les 2 D	(7) (11) (13) Rue des pignons c
(12) Pulse	10.00 (4) (10) Cherchez le magot c
6.15 (3) Weatherwise	(3) CBS News c
(7) C'est mon opinion	(5) Tuesday night c
6.20 (7) Edition sportive	(7) (11) (13) Format 60
6.25 (3) Newstime	(8) Marcus Welby, M.D. c
6.30 (13) Le 13 vous informe	(12) The Barbara McNair show c
(11) Le 10 vous informe	(10) Le 10 vous informe c
(4) Panoramonde	(4) Enquêtes spéciales
(7) Avec André Guy c	11.00 (10) La couleur du temps c
(8) Beat the clock c	(4) Le magazine c
6.35 (5) Truth or consequences c	(7) (11) (13) Le téléjournal c
6.40 (11) 24 heures c	(8) 11 P.M. Report c
6.55 (11) Nouvelles du sport c	(3) Channel 3 night beat c
7.00 (4) Madame est servie c	(5) (12) News c
(3) News	11.05 (10) En pantoufles:
(5) The Pierre Berton show c	"L'invité de la onzième heure"
(7) Télé-Cinéma:	11.18 (12) Pulse
"Le coup de l'escalier"	11.20 (11) Nouvelles du sport c
(8) To tell the truth c	(7) Dernière Edition c
(10) Le 10 vous informe c	(13) Le 13 vous informe
(11) Format 30	11.22 (5) Viewpoint
(12) The Courtship of Eddie's Father c	11.30 (3) The Merv Griffin Show c
(13) Jeunesse	(4) Heure exquise:
7.25 (10) Les commentaires de	"Les hommes grenouilles"
Me Auguste Choquette c	(5) Late scores
7.30 (11) Cher oncle Bill	(7) (11) Ciné-Club:
(3) The Beverly Hillbillies c	"Horizon"
(5) The world tomorrow c	(8) The Dick Cavett Show c
(8) (12) The mod squad c	(13) Ciné-soir:
(10) Hawaii 5-0 c	"Derrière le miroir"
8.00 (5) The Red Skelton show c	11.33 (5) After eleven:
(3) Green acres c	"Island Affair" c
(4) Hawaii 5-0 c	11.45 (12) Tuesday movie:
(11) Department S c	"Drums across the river"
(13) Jenny	A. M.
8.30 (5) Telescope '71 c	12.35 (10) Dernière édition
(3) Hee Haw c	12.58 (5) Postlude Marc Legrand c
(8) Movie of the week	1.07 (4) Musique Marc Legrand c
Première mondiale:	1.15 (13) Nouvelles anglaises
"River of Gold" c	1.45 (12) University of the air
(10) (13) Symphonien c	2.15 (12) Montreal bulletin board
(12) Nashville North c	News Headlines

LE MERCREDI 10 MARS 1971

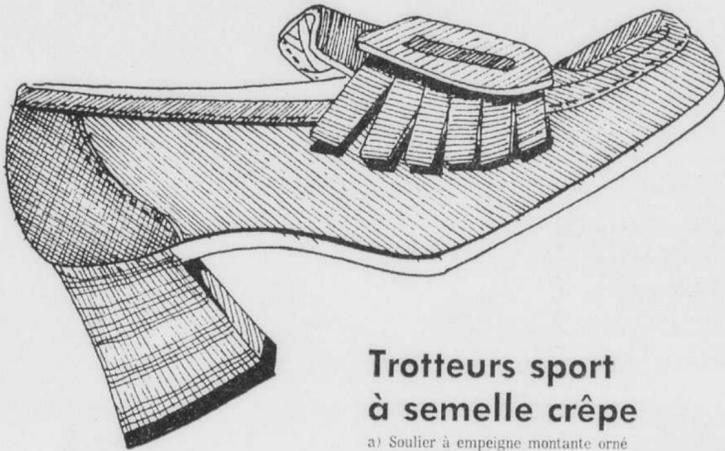
A. M.	1.30 (3) As the World Turns c
7.00 (3) News c	(5) 55 North Maple c
(12) Montreal bulletin board —	(8) Let's make a deal c
Morning news	2.00 (3) Love Is A Many
7.25 (10) Horaire-Bienvenue	Splendored Thing c
7.30 (7) Aujourd'hui	(5) Double exposure
(12) University of the air	(7) Qui paire gagne
(10) Les P'tits bonshommes	(8) The Newlywed Game c
7.35 (4) Musique Marc Legrand c	2.30 (3) The Guilding Light c
7.45 (4) Dessins animés c	(5) Peyton Place c
(8) Morning Report	(7) (13) Pour vous Mesdames
(10) Mini-annonces c	(8) The Dating Game
8.00 (3) Captain Kangaroo c	(11) Oui ou non c
(4) Les nouvelles c	(12) Famous jury trials c
(12) Miss Helen c	3.00 (3) The Secret Storm
(10) Bonjour! c	(5) Take thirty
(8) Firm report c	(7) (11) (13) Femmes d'aujourd'hui
8.10 (4) Yé, yé quelle heure? c	(8) General Hospital
8.15 (12) The sandbox c	(12) Another world c
8.30 (8) The cattanoga cats c	3.30 (3) (5) The Edge of Night c
(13) Le 13 vous informe	(8) One Life To Live c
8.45 (10) 36-24-36 c	(10) A vous de jouer
(13) Caméra 13	(12) Trouble with Tracy c
9.00 (3) The Mike Douglas Show c	3.57 (4) L'Actualité
(4) Au bout du fil	4.00 (7) (11) (13) Bobino c
(7) Ratanaplan c	(3) The David Frost Show c
(8) Crazy Kat c	(4) Le commodore Sémaphore
(10) Madame est servie c	(10) Le Cirque du capitaine c
(12) Hercules	(12) Bewitched c
9.10 (11) Aujourd'hui à CBVT	(8) Dark Shadows
9.15 (7) (11) (13)	(5) The galloping gourmet c
"Les Oraliens c	4.30 (5) Drop-In
9.30 (5) Quebec school telecasts c	(4) Chez le prof. Pierre c
(7) Les joyeux naufragés c	(7) (11) (13) Maigrichon et gras double
(8) Morning movie:	(10) Banana splits c
"Robbery under arms"	(8) The Munsters
(11) Pepinot	(12) Lassie
(12) Magic Tom c	5.00 (7) Walt Disney présente c
(13) Caméra 13:	(5) The Pink Panther Show c
Suite	(8) Gilligan's Island c
10.00 (3) The Lucy Show c	(10) Bon appétit c
(4) Doigts de fée c	(11) Walt Disney présente c
(7) (11) (13)	(12) Truth or consequences c
L'agriculture de demain	(13) Cinéma de 5 heures:
(10) Pour vous mesdames c	"Echec au hold-up"
(12) Man trap c	5.30 (3) Gomer Pyle USMC c
10.30 (3) The Beverly Hillbillies c	(4) Bon appétit c
(5) The Friendly giant c	(3) The Beverly Hillbillies
(4) Pour vous Mesdames c	(8) The 5.30 Report
(7) (13) Leçons de beauté	(12) Beat the clock c
(11) En mouvement	6.00 (5) Dateline
(12) The Pierre Berton show c	(3) World of Sports c
10.45 (7) (11) (13) Les contes du	(7) Troisième édition
mercredi c	(8) News
(5) Chez Hélène	(10) Studio 10 c
11.00 (3) Family Affair c	(11) Les hommes de l'espace
(5) Sesame street c	(12) Pulse
(7) (11) (13) La souris verte	6.15 (3) Weatherwise
(8) The movie game c	(7) C'est mon opinion
(12) John Manolesco c	6.20 (7) Edition sportive
11.15 (11) Cinéma:	6.25 (3) Newstime
"Requiem pour un caïd"	6.30 (4) Panoramonde
(7) Théâtre des petits	(7) Le Saint c
(13) Marine boy	(8) Beat the clock
11.30 (3) Love of life c	(11) Le téléjournal
(4) Palmars c	(13) Le 13 vous informe
(8) That Girl c	6.35 (5) Truth or consequences c
(7) Les Banana splits	6.40 (11) 24 heures c
(10) La flèche brisée	6.55 (11) Nouvelles du sport c
(12) McGowan and CO. c	7.00 (4) Madame est servie c
11.45 (13) Zaguilath 0013 c	(5) The Pierre Berton show c
(4) Leçons de beauté c	(3) News
P. M.	(8) To "all the truth c
12.00 (3) Where the heart is c	(10) Le 10 vous informe c
(4) L'Actualité	(11) Format 30
(7) Minirama	(12) The Pierre Berton show c
(13) Le 13 vous informe	(13) Hawaii 5-0
(10) Le 10 vous informe	7.25 (10) Les commentaires de
(8) Bewitched c	Me Alban Flamand c
(12) The flinstones c	7.30 (3) Dr. Seuss' the cat
12.10 (13) Les petites annonces	in the hat c
12.15 (10) Ciné-mercredi	(5) Don Messer's jubilee c
Programme double:	(7) Les parapluies de Sherbrooke
"Mary la rousse,	(8) The Courtship of
femme pirate" et	Eddie's Father" c
"La louvre"	(10) Les grandes productions:
(4) Dessins animés c	"Une diligence vers l'ouest" c
12.25 (3) News c	(11) Mino's Cinq c
12.30 (3) Search for Tomorrow c	(12) Sports beat '71 c
(4) De tout, de tous	8.00 (3) Robert Young and the family c
(7) Deuxième édition	(4) Les grandes productions:
(8) A world apart c	"Les Cosaques" c
(12) Matinee with Joe Van:	(5) Somerset Maugham Theatre c
"War and Peace"	(7) (11) (13) Hockey c
(lire partie)	(8) Room 222
(13) Rue principale	(12) Hockey c
12.45 (7) C'est mon opinion	8.30 (8) The Smith Family c
12.50 (7) Midi-sport	9.00 (3) Medical center c
1.00 (4) Deux dans un:	(5) Wife and man c
"Pépe"	(8) The Johnny Cash show c
(3) One O'Clock Weather c	9.30 (10) Sous mon toit
(7) Bienvenue chez nous c	10.00 (3) Hawaii five-0 c
(8) All my children c	(4) Mission Impossible c
(11) Cinéma:	(5) This land c
"La même boule de gomme"	(8) The young lawyers c
(13) Les plus beaux films:	(10) Enquêtes spéciales c
"L'araignée d'eau"	(10) Le 10 vous informe c
1.03 (3) Across the Fence	(12) Sounds: Montréal c
1.15 (3) The Lucille Rivers Show c	10.30 (7) (11) (13)
1.20 (5) Prelude Marc Legrand c	Cent mille chansons c

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!



Ouvert: Jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h. p.m.
Samedi jusqu'à 5h p.m.

SUEDE JEUNESSE



Trotteurs sport à semelle crêpe

a) Soulier à empeigne montante orné d'une boucle. Talon bloc et semelle confortable de crêpe naturel. Bleu, beige, blanc os. Grandeurs: 5 à 9.

14⁹⁸

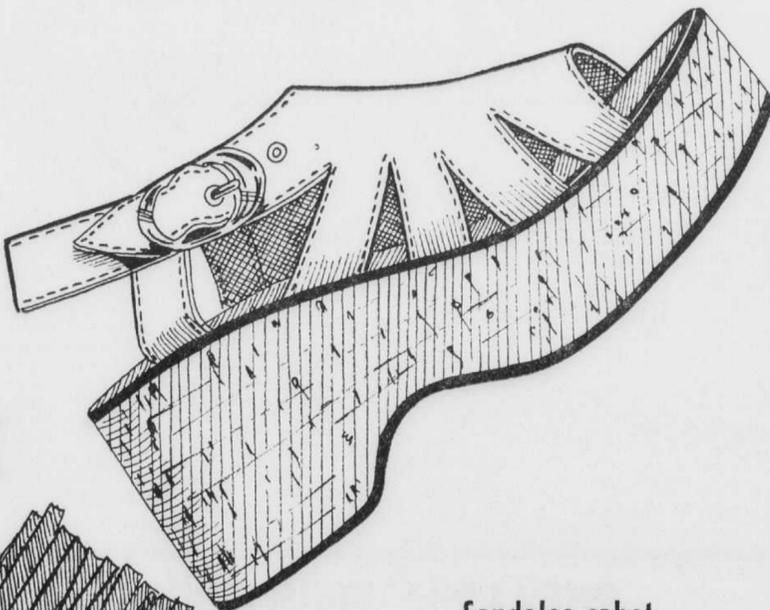
b) Soulier lacé 6 oeillets avec semelle et talon de crêpe naturel. Couleurs: tan ou beige. Pointures: 5 à 9.

14⁹⁸

Centre-Ville, Souliers jeunesse, rayon 475, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.



SUEDE JEUNESSE



Sandales sabot à semelle liège

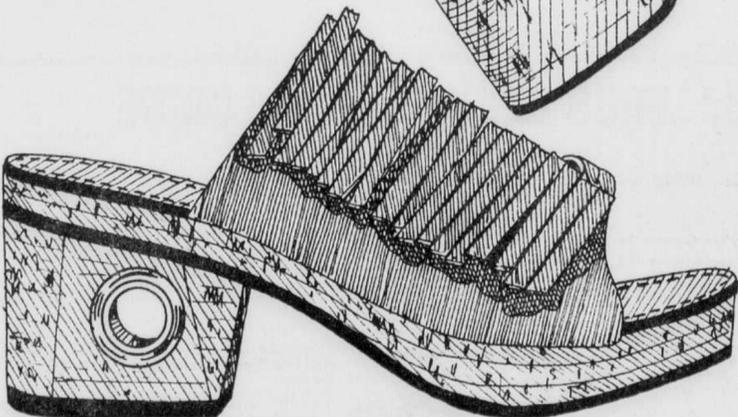
a) Sandale en "Galaxie" beige ou rouge à haute semelle de liège. Pointures: 5 à 9.

14⁹⁸

b) Sandale en suède frangé à l'indienne. Semelle de liège, talon perforé. Tons de bleu, tan ou blanc os. Pointures: 5 à 10.

12⁹⁸

Centre-Ville, Souliers jeunesse, rayon 475, rez-de-chaussée, Sainte-Foy, étage Laurier.



Frazier cloue le bec de Clay

NEW YORK (AFP-PA) — Grâce à son courage et à son extraordinaire résistance, Joe Frazier a détruit une légende et justifié son titre de champion du monde, hier soir, en battant Cassius Clay par décision unanime devant près de 20,000 spectateurs au Madison Square Garden de New York, ainsi que sous les yeux de centaines de millions de téléspectateurs.

L'arbitre Arthur Mercante a accordé huit rounds à Frazier, six à Clay et un nul; le juge Bill Recht, 11 rounds à Frazier et 4 à Clay; le juge Artie Ardale, neuf rounds à Frazier et six à Clay.

L'Agence France-Presse, dans sa description round par round, accordait néanmoins un avantage à Clay, 10 rounds contre quatre à Frazier, et un round nul.

La Presse Associée, de son côté, accordait neuf rounds à Frazier, cinq à Clay et un nul.

Le Philadelphien, de 27 ans, conserve ainsi le titre qu'il détient depuis le 4 mars 1963. Clay, détenteur du titre mondial de 1964 à 1967, fut déchu en mai 1967 lorsqu'il refusa de faire son service militaire.

SIXIEME ROUND

Clay, mieux connu depuis des années comme Mohamed Ali, avait prédit qu'il battrait Frazier au sixième round. La prédiction était renfermée dans une enveloppe scellée qui fut ouverte par Burt Lancaster, commentateur du match pour le circuit fermé de télévision quelques minutes avant le début du combat, pour lequel les deux pugilistes ont touché chacun \$2.5 millions.

De l'avis de nombreux observateurs et de par l'attitude du public à l'annonce du verdict, la première défaite de Clay est considérée comme une décision douteuse qui entache la netteté et l'acharnement avec lesquels ce "combat du siècle" fut disputé. En effet, bien qu'ayant été très éprouvé à la 11ème reprise puis envoyé au sol dans le dernier round, qu'il acheva péniblement, Cassius Clay semblait s'être bâti une avance suffisante pour mériter le verdict des juges.

Contrairement à ce qu'il avait annoncé, Clay ne "dansa" pas et ne s'évertua pas à constamment garder ses distances. Bien au contraire. Tout au long des quinze reprises, il attendit son adversaire de pied ferme et accepta le combat que s'était promis d'imposer Frazier. Les deux hommes, à mi-distance et dans les corps-à-corps, s'éprouvèrent mutuellement, et dans cette lutte de titans du ring, Clay, par sa promptitude, sa précision et ses actions plus enchaînées que celles de Frazier, secoua le plus souvent ce dernier. Frazier encaissa un nombre incalculable de directs et crochets des deux mains, de plein fouet au visage.

CLAY AU TAPIS

A l'issue des quinze rounds, ses traits étaient complètement déformés, la pommette droite notamment, enflée à un point tel qu'elle lui fermait presque l'œil. Une bosse volumineuse s'était formée dans les dernières reprises sur sa tempe gauche. Il était méconnaissable, alors que Clay garda le visage intact, jusqu'au dernier round, au moment où un terrible crochet de gauche qui l'envoya au tapis, lui fit enfler le côté droit du visage.

Hormis un léger flottement de part et d'autre à mi-combat, cette bataille tint les promesses escomptées. Malgré quelques accrochages et les rares protestations du public lorsque les boxeurs ralentissaient leur rythme, elle fut passionnante dans son déroulement et son dénouement.

Celui-ci, en raison du coup de théâtre du dernier round, qui vit Clay s'étaler lourdement sur le dos, à la suite d'un net et puissant crochet gauche à la mâchoire, influença vraisemblablement la décision des juges qui, comme beaucoup, pouvaient être incertains sur l'attribution de quelques rounds tant ceux-ci avaient été serrés.

La première partie du combat fut assurément à l'avantage de Clay qui, grâce à la précision et la répétition de ses coups avait accumulé des points, aidé il est vrai, par son adversaire dont le style convenait à sa tactique. Tout au long du combat d'ailleurs, Frazier, quoique recevant une grêle de coups, de plein fouet parfois, marchait constamment sur son rival en boxant tête basse et sans marquer de répit.

FRAZIER MIEUX PREPARE

Chacun semblait accepter les redoutables coups que son adversaire lui décochait dans une sorte d'épreuve de force à des fins de découragement. C'était Clay qui attendait Frazier dos aux cordes et faisait signe que les crochets de son rival ne l'éprouvaient pas. C'était aussi Frazier qui se permettait de s'offrir en cible, toute garde baissée, essayant les séries de Clay tout en gardant sur le visage une espèce de sourire narquois. A ce jeu dangereux, les ressources de Clay s'épuisèrent plus rapidement et, malgré son panache et sa supériorité technique indiscutables, il était condamné à subir l'extrême violence des coups de son indétructible adversaire.

Bien qu'il ne soit déclaré en magnifique condition physique, Joe Frazier était plus robuste encore et mieux préparé à une telle épreuve de force. Il ne fait aucun doute que Cassius Clay fit un brillant étalage de toute sa classe et démontra ses qualités d'encaisseur sous les coups de boutoir décochés par cette force de la nature qu'est Frazier. Le travail de sappe du champion du monde fit son ou-

vre d'autant plus qu'après la mi-combat, il devint évident que l'inactivité forcée de trois ans et demi du champion déchu, son manque de ring allaient être autant de handicaps décisifs dans les dernières reprises.

COUP DE THEATRE

La tête de Frazier, fut souvent relevée, ballottée de droite et de gauche par les fréquentes séries de Cassius Clay, mais ce furent les courts crochets des deux mains décochés le plus souvent avec aveuglement par Frazier, dans la garde de Clay, qui allaient prévaloir marchant. Toujours sur son adversaire, en laissant partir de larges crochets gauches qui manquaient souvent leur but, mais qui, lorsqu'ils atteignaient leur cible, secouaient violemment la tête de son rival, le champion du monde fit pencher la balance en sa faveur dans la deuxième partie du combat.

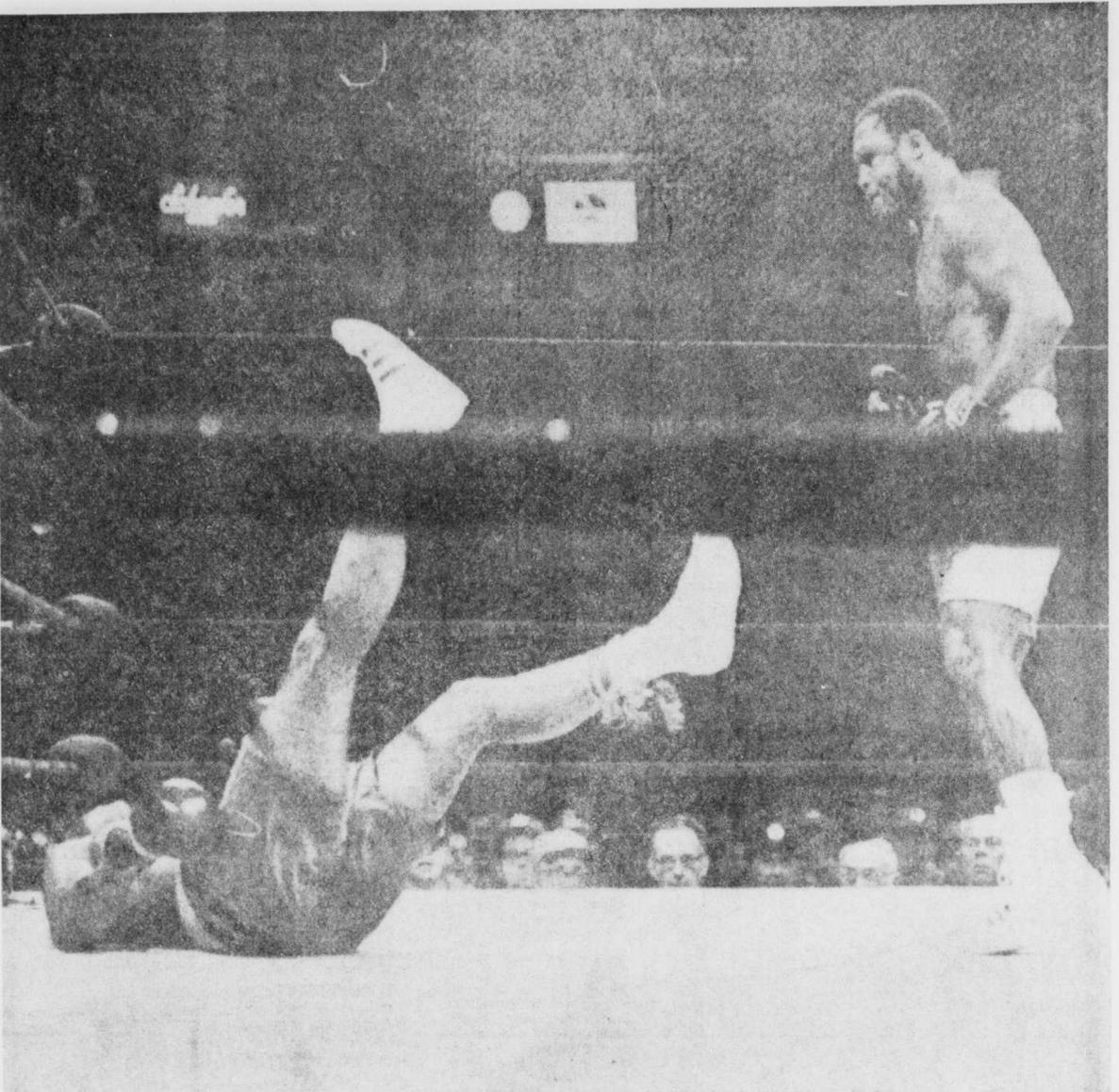
Ce fut le coup de théâtre des derniers rounds et surtout de l'ultime reprise qui restera le fait essentiel de cette rencontre d'une densité exceptionnelle. Son excès de confiance, s'ajoutant à son manque très net de résistance, empêcha Cassius Clay de réaliser l'exploit de reconquérir le titre, exploit qui semblait pourtant à sa portée s'il avait su mieux mesurer ses efforts et manoeuvrer Frazier avec plus d'habileté. Fatigue et donc plus vulnérable pour avoir voulu accepter l'épreuve de force proposée par son rival, il négligea que de fort peu au but, contrairement à ce que le pointage des juges pourrait le laisser penser. Une revanche s'impose donc désormais, car avec cette nouvelle et rude expérience, ajoutée à ses succès sur Oscar Bonavena et Jerry Quarry, Cassius Clay pourrait assurément prétendre reconquérir le titre avec plus de préparation.

\$800 POUR UN SIEGE

Les quelque 19,500 amateurs qui remplissaient à capacité l'enceinte du Madison Square Garden, ont payé une recette record de \$1,250,000 pour assister au combat. A cela s'ajouteront tous les revenus des permis de télédiffusion en circuit privé et les droits de retransmission. Certains amateurs ont pu payer au marché noir jusqu'à \$800 pour un fauteuil de ring, initialement de \$150.

A la pesée officielle, plus tôt dans la journée, Clay avait fait osciller la balance à 215 livres, comparativement à 205 1-2 pour Frazier, qui était favori à 6 contre 5 pour l'emporter.

Tout juste avant l'arrivée des boxeurs, les astronautes d'Apollo-14 ont reçu une grande ovation alors que l'annonceur les a présentés au public. Ce fut ensuite le défilé sur le ring des boxeurs passés et présents, tous anciens ou actuels champions du monde. Dick Tiger, Jack Sharkey, Archie Moore, Billy Conn, Rocky Graziano, Joe Louis.



ALI SUR LE DOS — Muhammad Ali a perdu son arrogance alors qu'il est tombé à la renverse à la suite d'une foudroyante gauche de Joe Frazier à la quinzième ronde. Frazier a conservé son titre à la suite d'une décision unanime. (Téléphoto PA)

par François ROY

Les quelques 10,000 "mordus" de boxe qui ont assisté à la victoire bien méritée de Joe Frazier, champion mondial "confirmé" des poids-lourds, hier soir au Colisée, ont surtout eu un excellent sujet de conversation à entretenir par la suite quand ils se sont tous retrouvés "prisonniers" dans leurs autos sur le parc de stationnement congestionné, presque bouché des deux bouts!

Jamais on n'avait vu pareil encombrement de "belle ferraille" aux abords du Colisée et des autres bâtisses sur l'immense terrain du parc de l'Exposition. Laissés complètement à eux-mêmes, les automobilistes ont pu finalement grâce à une bonne dose de patience, retourner à leur domicile.

Quelques minutes auparavant dans l'enceinte du Colisée, la foule de 9,326 amateurs exactement venait de "vivre" l'une des plus excitantes batailles à l'échelle mondiale des poids-lourds, grâce à l'écran géant qui a transmis en circuit fermé les images de ce match, en direct de New York. Suivant les acclamations entendues au cours des moments les plus passionnants de la bataille, nous pouvons facilement en conclure que Muhammad Ali (alias Cassius Clay) et Joe Frazier comptaient autant de supporters l'un comme l'autre!

Il semble que l'ambiance et le

départage était sensiblement les mêmes au Madison Square Garden de New York, suivant les acclamations qu'on entendait dans les haut-parleurs pour encourager ou Ali ou Frazier.

Jamais une bataille n'a peut-être soulevé autant de "poussières" que celle-ci! Déjà avant même le début du combat, on favorisait à qui mieux mieux ou Frazier à cause de son foudroyant crochet de gauche ou Ali (Clay) à cause de sa rapidité et de ses combinaisons droite-gauche pétaradant comme une mitrailleuse!

Le point tournant de ce match de championnat est survenu à notre avis, vers la fin de la 11e ronde. Au début Ali avait glissé pour tomber à genoux sur le tapis. Puis Frazier revint à la charge pour recevoir quelques solides claques de droite et gauche, mais vif comme l'éclair tout en gardant la tête baissée le champion laissa partir son crochet de gauche sèchement, avec une force inouïe. Ali dans une fraction de seconde fut brutalement touché à la mâchoire et plia sérieusement sur les genoux en laissant "tomber" sa garde!

Ali récupéra admirablement mais fut véritablement sauvé par cloche. Toutefois à partir de ce moment Muhammad cessa de faire le "drôle" et commença à prendre les choses au sérieux.

Il était bien trop tard! Fra-

zier ne voulait point le lâcher d'une semelle et alors que Ali (ou Clay) avait peut-être cru prendre la maîtrise du match dans les 3 ou 4 dernières rondes et passer le knockout à Joe, c'est le contraire qui se produisit.

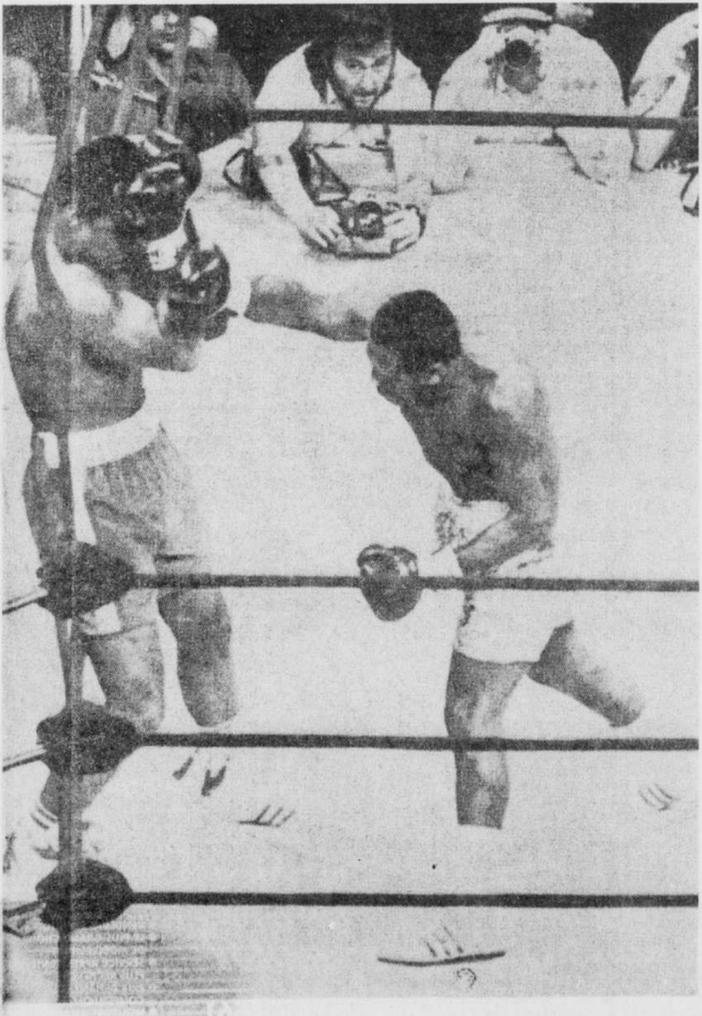
Si Muhammad Ali a prouvé à des millions d'amateurs de boxe qu'il n'avait pas le "menton de verre" qu'on lui avait prêté (!), pour sa part Frazier a également démontré qu'il était loin d'être un débutant. Avant le match, Ali qualifiait son rival "d'amateur"... après il le louangeait comme "un grand champion".

Personnellement nous avons compté le combat comme suit: 10 rounds à Frazier, 3 à Clay et 2 nuls. Il a paru évident que Ali s'est rendu compte très tôt dans le match, qu'il avait affaire à un "excellent cogneur".

Et même si Frazier a dû attendre à la 15e avant de pouvoir le culbuter, Ali a vite compris qu'il était passé à "un poil" de subir une défaite par knockout. Muhammad a plusieurs fois été déçu devant le match, se laissant acculer dans les câbles sans cesse et accrochant son rival. Frazier dut même le tirer par les bras à la 8e pour l'éloigner des cordages...

Mais avez-vous pensé au combat, revanche qu'ils vont faire ????

9,326 "mordus" de la boxe "vivent" une expérience inoubliable



DANS LES CABLES — Le champion des poids lourds Joe Frazier a acculé Cassius Clay dans les câbles au cours de la quatrième ronde de leur match de champion-

nat. Muhammad se cache le visage avec ses deux mains dans le but d'éviter les coups de Frazier.

(Téléphoto PA)

CHEZ LPS, VOUS DEVIENDREZ BILINGUE

1) SERVICES — LPS offre une gamme complète de cours en ANGLAIS, FRANCAIS, ESPAGNOL et ALLEMAND.

Horaires: matin, après-midi, soir, fin de semaine.

Enseignement: individuel, semi-individuel (équipe de 2, 3 ou 4), groupe (5 ou 6).

Cours: standard, accéléré, semi-intensif, mini-capsule, capsule. Cours d'été pour enfants (8 ans minimum), étudiant, corps enseignant.

Programmes spéciaux: au bureau, à l'usine, au chantier. Installation et mise en service d'écoles et laboratoires mobiles.

2) RESULTATS — Grâce à ses programmes, ses systèmes, la haute qualité de son personnel pédagogique, la précision de ses techniques et à son laboratoire unique en son genre, LPS s'est placé à l'avant-garde de l'enseignement des langues vivantes. Tout élève, quel que soit son niveau initial, acquiert la faculté de comprendre et s'exprimer avec aisance et assurance dans ses activités quotidiennes.

3) ECONOMIE — Les services LPS, s'adressant à chacun avec précision, permettent une économie de temps appréciable. Les tarifs sont incomparablement bas, grâce à l'efficacité et à l'ampleur de son organisation.

4) OFFICIALIZATION — a) La plupart des grandes entreprises, organisations et institutions ont adopté LPS pour l'enseignement des langues à leur personnel.

b) LPS détient le Permis No 346 délivré par le ministre de l'Éducation du Québec. Aux termes de la loi de l'enseignement privé, toute école de langues doit détenir un permis similaire.

c) Le Bureau des langues, organisme du gouvernement fédéral, reconnaît officiellement LPS comme institution accréditée selon un procès-verbal du Conseil du Trésor qui prévoit un remboursement aux employés du gouvernement fédéral pour des cours de langues suivis en dehors des heures normales de travail.

Chez LPS la première leçon est toujours gratuite et sans obligation. Prenez rendez-vous immédiatement. Venez chez LPS, documentez-vous et comparez.



De 9 heures à 21 heures

LANGUAGE POWER SYSTEMS

MONTREAL: Place Bonaventure 878-2821
QUEBEC: 500 Grande Allée 529-0331

claudio laroche



Clay a fait le clown mais il a bel et bien perdu

Les journalistes ne semblent pas du tout d'accord sur le verdict unanime rendu en faveur de Joe Frazier qui en a fait voir de toutes les couleurs à Cassius Clay, hier soir, dans un combat qui a été marqué par des bouffonneries et un manque flagrant de sérieux. Probable que les trois cents millions de spectateurs dont 8,328 qui ont envahi le Colisée de Québec, sont tout aussi étrangement divisés.

Dans sa description ronde par ronde, l'agence France-Presse a accordé 10 rondes à Clay contre 4 pour Frazier, et une ronde nulle. Contraste avec le verdict du juge Artie Ardale qui sans doute impressionné par le formidable crochet de la gauche de Frazier a donné 11 rondes à Frazier ne réservant que 4 reprises à Muhammad Ali.

Pour bien démontrer l'opposition marquée dans les opinions sur le déroulement de ce match, voici le commentaire de l'agence France-Presse:

"De l'avis de nombreux observateurs et de par l'attitude du public à l'annonce du verdict, la première défaite de Clay est considérée comme une décision douteuse qui entache la netteté et l'aigreur avec lesquels ce 'combat du siècle' fut disputé".

Le commentateur de cette agence ajoute qu'avant d'être éprouvé à la 11e ronde et de visiter le sol à la 15e, Clay semblait s'être bâti une avance suffisante pour mériter le verdict des juges.

United Press International a une vue dia-

métralement opposée: "Submergé par les coups portés contre lui, Clay a été chancelant de se rendre jusqu'au gong final. A la onzième reprise le pugiliste de 29 ans est tombé en morceaux, et dans la quinzième ronde le mythe a été éventré alors que Clay allait au tapis le visage tellement tuméfié qu'il était à peine reconnaissable à la suite du barrage de coups".

La même agence américaine rapporte que pour la première fois de sa carrière, Cassius Clay est resté bouche cousue après le combat, incapable de formuler le moindre commentaire.

Masquer son incapacité

Mon avis là-dessus est que Clay a fait le clown afin de masquer son incapacité à contenir les furieuses charges de Frazier. Ce faisant il a amené quelques observateurs à tomber dans le piège. Mais la vérité est qu'il a bel et bien perdu cette bataille.

Y allant d'un estimé avant le match d'hier soir, Joe Louis avait fait le commentateur suivant: "Clay aimerait bien retourner à sa forme d'il y a trois ans et demi, mais il en était incapable. Il lui faudrait rester à distance de Joe Frazier pour gagner ce match, mais ses jambes ne le lui permettent plus. Il y a quatre ans, il aurait pu le faire, mais aujourd'hui, il devra se soumettre à la façon de boxer de Frazier".

Et c'est précisément ce qui s'est passé, hier. Muhammad Ali a été incapable d'exécuter sa danse spectaculaire du passé déclenchant dans le même mouvement des coups sortant furieusement au rythme d'une mitrailleuse, parce que Frazier l'a bouclé avec constance, l'accablant dans les câbles pour la première fois de sa carrière.

Au cours des premières rondes, le pugiliste embrogé par les Black Muslims, s'est livré à de multiples formes de clowneries pour bien démontrer que l'impressionnante gauche de son rival le laissait complètement indifférent. Puisqu'il lui était impossible de retrouver sa vitesse et ses jambes au passé, c'est la seule parade qu'il a pu inventer.

J'ai la conviction que Ali aurait pris soin

de Frazier il y a quatre ans alors qu'il était à son apogée. Il ne lui aurait jamais permis de s'approcher de lui de cette façon et il n'aurait jamais pris de plein fouet cette terrible gauche qui l'a expédié les quatre fers en l'air.

"Combat du siècle?" Pour ma part je ne souscris pas à cette expression d'abord et avant tout parce que Clay n'était pas à son meilleur. Il est évident qu'il a été beaucoup diminué par ces années hors de l'arène. Il aurait dû à tout le moins s'accorder deux ou trois autres batailles avant de mettre les gants contre un rival aussi coriace.

Est-ce qu'Ali retrouvera dans l'avenir ses formidables moyens du passé pour rosser Frazier à son goût? Encore là les opinions sont partagées. Seul l'avenir le dira.

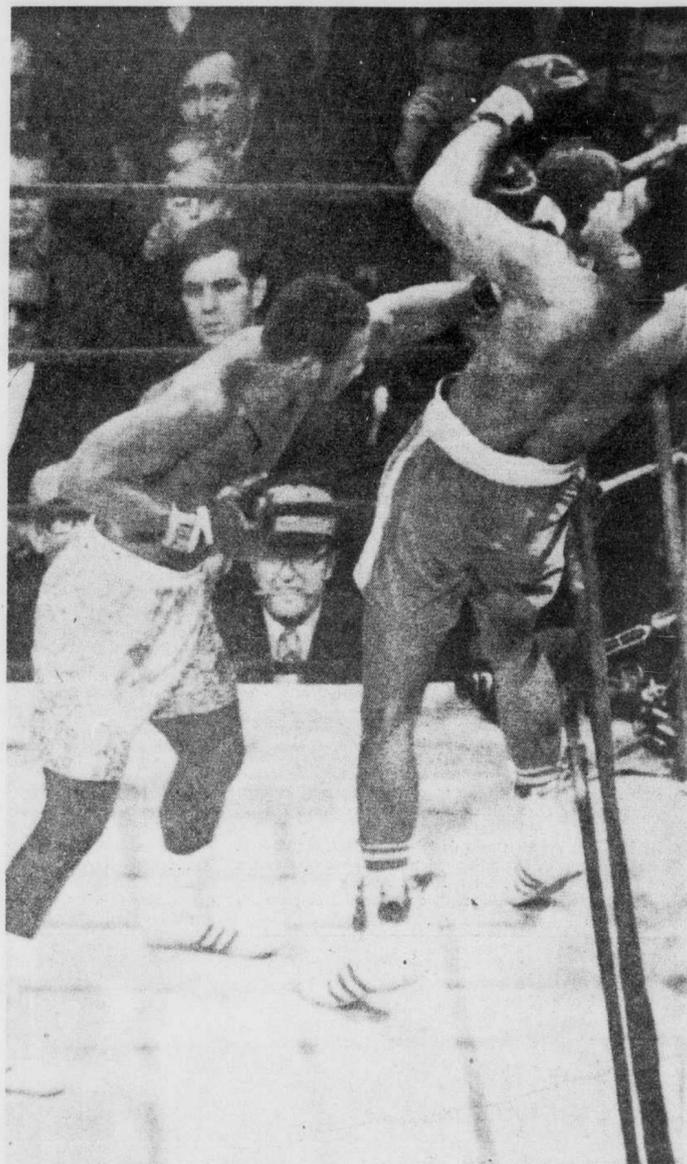
Une mâchoire mal en point

Pendant qu'une agence de presse mettait l'accent sur les marques arborées par Frazier après le combat qui a suscité de par le monde un intérêt sans précédent, une autre s'attachait sur le visage de Clay... Une chose est certaine cependant: Clay avait la mâchoire tellement mal en point qu'il a pris le chemin de l'hôpital afin de passer des rayons-X.

La foule de 8,328 spectateurs enregistrée au Colisée, hier soir, est vraiment impressionnante si l'on tient compte de l'échelle du prix des billets allant de \$20 à \$6... En me faisant part de ses projets de présenter le combat sur écran géant au Colisée, il y a plusieurs jours, le promoteur Allan Mitchell manifestait une certaine inquiétude vis-à-vis des fauteuils les plus chers... Il se sort vendus sans aucune difficulté.

L'arbitre du combat, Arthur Mercante, a déclaré qu'il avait rarement vu deux pugilistes se narguer sans cesse de cette façon... Après un coup impressionnant, l'entraîneur demandait inévitablement: "Si c'est ce que tu as de mieux, tu n'as pas grand-chose".

La ronde la plus impressionnante de Clay a été relevée à la neuvième alors qu'il a fait revivre aux amateurs les images du boxeur adroit et d'une rapidité inouïe qu'il a déjà eue... Mais ce fut de courte durée.



Joe Frazier décoche une gauche à la mâchoire de Cassius Clay durant la bataille pour le titre mondial des poids lourds au Madison Square Garden, hier soir. Frazier a remporté une décision unanime.

Cassius Clay rend un hommage tardif à son adversaire

NEW YORK (AFP) — Le champion déchu des poids-lourds, Cassius Clay, battu hier soir par décision unanime en 15 rondes, a déclaré après le combat que Frazier est un très grand champion, mais que la décision fut néanmoins sévère.

Clay s'est attardé quelques minutes dans le ring après le combat, avant d'être transporté dans un hôpital de New York pour subir des examens radiographiques en raison de l'enflure qui s'est formée sur le côté droit de son visage après un solide coup de Frazier, dans le dernier round.

Il avait l'air triste, peiné, ôcé. Il refusa tout d'abord de se prêter aux questions posées par les journalistes mais, beau joueur et sportif jusqu'au bout, il déclara à Burt Lancaster: "Joe Frazier est un grand, très grand champion. Il l'a prou-

vé ce soir. Tout autre que lui n'aurait pas résisté à l'avalanche de coups que j'ai portés tout au long du combat. Il a terminé splendidement. La décision est néanmoins bien sévère."

"La trouvez-vous équitable?", lui demanda Burt Lancaster.

"Je n'ai rien d'autre à dire pour le moment", conclut Clay.

FRAZIER

Dans le tohu bohu qui a suivi l'annonce de la victoire de Frazier, le ring du Madison Square Garden a été pratiquement envahi par une bonne quarantaine de spectateurs, policiers officiels et autres personnes. Frazier, tout essouffé, marqué très sévèrement aux pommettes et aux yeux et se plaignant en outre de sa mâchoire, a eu un mal fou à

s'extirper des bras de ses nombreux admirateurs.

Quand il réussit finalement à se dégager, grâce à l'aide du service d'ordre, il fut pratiquement "kidnapé" par ses gardes du corps spéciaux. C'est en vain que Don Duffy, l'acteur de cinéma Burt Lancaster et l'ancien champion du monde Archie Moore, les trois commentateurs de la télévision en essayèrent d'obtenir l'interview d'usage dans le ring. Peine perdue. Le champion du monde prenait le chemin des vestiaires d'où, après avoir pris un peu de repos, il s'apprêtait à se diriger vers la salle de conférence de presse où il devait être interviewé avec Cassius Clay.



Dès qu'un problème de transport se pose, appelez les Messageries CN. Vous verrez que quand c'est une seule collecte, une seule facture, une seule firme responsable et un seul appel à faire, tout se simplifie. Finis les horaires compliqués, les tarifs et les systèmes de facturation embrouillés et les choix d'itinéraires difficiles. Tout va bien mieux quand c'est nous qui nous en occupons. Appelez-nous et nous vous enverrons un de nos gros camions couleur orange.

Messageries CN

CONSEILS JID AUX SKIEURS

L'organisme ski-securus Québec, en collaboration avec la patrouille du Mont Ste-Anne, conseille pour votre sécurité et celle des autres, de faire vérifier la tension des fixations de vos skis, car les statistiques des cinq dernières années dans la région de Québec démontrent qu'une trop grande rigidité de ces attaches de sécurité les empêche de fonctionner correctement dans 46% des chutes impliquant des blessures.

LES HEURES DE SPECIAUX CHEZ JID

<p>BEL-AIR 1970 2 portes H.T. Turbo Servodirection SPECIAL \$3,095</p>	<p>CUTLASS 1971 2 portes H. Top Servodirection Radio Diaphe de roue Pneus blancs SPECIAL \$4,730.00 \$3,695</p>	<p>MALIBU 1971 2 portes H. Top Turbo automatique Radio Disque de roue Pneus blancs Klaxon double \$3,895.00 \$3,595</p>	<p>BISCAYNE 1971 4 portes sedan Turbo automatique Servodirection \$4,004.00 \$3,595</p>
<p>POUR TOUT MODELÉ 1970 Balance de 5 ANS 50,000 MILES garantie de constructeur LE PLUS GRAND CHOIX DE VEHICULES EN VILLE</p>	<p>300 DELUXE 1970 4 portes sedan Radio Moteur 155 C.V. 6 cyl. Turbo automatique Trans. \$2,795</p>	<p>IMPALA 1970 4 portes H.T. Turbo Servodirection Radio Diaphe de roue Pneus blancs Klaxon double \$4,895.00 \$3,595</p>	<p>IMPALA 1970 4 portes H.T. Turbo Servodirection Radio Diaphe de roue Pneus blancs Klaxon double \$4,895.00 \$3,595</p>
<p>MONTÉ CARLO 1970 4 portes H.T. Turbo Servodirection Radio Diaphe de roue Pneus blancs Klaxon double \$4,572.00 \$3,750</p>	<p>300 DELUXE 1970 4 portes sedan Radio Moteur 155 C.V. 6 cyl. Turbo automatique Trans. \$2,795</p>	<p>IMPALA 1970 4 portes H.T. Turbo Servodirection Radio Diaphe de roue Pneus blancs Klaxon double \$4,895.00 \$3,595</p>	<p>MONTÉ CARLO 1970 4 portes H.T. Turbo Servodirection Radio Diaphe de roue Pneus blancs Klaxon double \$4,572.00 \$3,750</p>

JID CHEVROLET OLDSMOBILE

60 SUD, DORCHESTER — TEL.: 529-4561

Terrain usagé: 565, boul. Hamel

- FINANCE G.M.A.C.
- ASSURANCE M.I.C.
- ASSURANCE MALADIE
- LOCATION A LONG TERME
- LICENCE SUR LES LIEUX

- VENDEURS COURTOIS
- LE PLUS GRAND CHOIX DE MODELES 1971
- SERVICE APRES VENTE LE PLUS RECHERCHE
- PRIX DEFANT TOUTE COMPETITION
- MEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ECHANGE

roland sabourin



Une feuille de pointage qui n'était pas officielle

C'est une très bonne chose que l'auteur de ces lignes n'ait pas été un juge officiel au Madison Square Garden de New York, hier soir. Muhammad Ali, que nous préférons appeler Cassius Clay, serait le champion mondial poids lourd à la place de Joe Frazier, l'homme qui a été le grand vainqueur.

Alors que nous suivions le combat de la table des journalistes, en pleine noirceur, nous nous contentions d'inscrire un "C", un "F" ou un "N" sur un bout de papier. Bien après la décision officielle annoncée sur l'écran, nous avons fait le relevé de notre sommaire. Il montrait un marge de 6-5-4 pour Ali.

Quand vous n'êtes pas le plus grand connaisseur du "manly art" en circulation à Québec, il y a bien des choses que vous pouvez oublier en tenant le pointage d'un combat de boxe. Notre plus grosse erreur avait été probablement de ne pas tenir compte des nombreux accrochages provoqués par Clay.

D'ailleurs, il faut dire que nous n'attachions pas trop d'importance à notre feuille de pointage, pour la bonne raison que nous avions la conviction que nous n'en aurions pas besoin. D'un moment à l'autre, nous nous attendions à voir un des deux combattants faire un voyage au pays des rêves.

Ce dénouement n'est jamais venu. La décision est allée à Frazier, et nous nous en réjouissons. Seuls les fanatiques aveugles pourraient mettre en doute le verdict donné par les trois représentants de la Commission athlétique de l'Etat de New York.

Plaisir en attendant la revanche

Nous ne vous cachons pas que nous nous sommes couché, hier soir, avec la promesse que nous aurions beaucoup de plaisir, ce matin. Après tout, il est tout naturel de chercher une certaine "revanche" après s'être fait ridiculiser durant des semaines et des semaines.

Il est de nature chez nous de "tirer la pipe" aux amis et d'entraîner certaines discussions qui n'ont pas toujours un ton amical quand elles prennent fin. Tout ce que nous pouvons affirmer est que la scène s'est répétée maintes fois au cours des derniers jours.

Comme réponse, nous avons su que nous ne connaissons rien dans la boxe. Et nous nous sommes fait dire assez souvent que Frazier n'était pas de la même classe que Clay et nous commentions à le croire. Malgré tout, notre coeur demeurait avec le boxeur de Philadelphie, que nous avions eu le plaisir de rencontrer personnellement dans nos voyages pour assister à des joutes des Flyers.

Clay est un boxeur splendide, et tout ce que nous lui reprochons est de s'être servi de son rôle dans le sport pour faire de la politique. Probablement qu'il n'était pas convaincu lui-même de ce qu'il prêchait, mais il n'en demeure pas moins qu'il était soumis à un groupe qui ne représentait rien de bien dans notre idéologie.

Il y a lieu de croire que les deux hommes remonteront dans une même arène avant la fin de la présente année. Aujourd'hui, Frazier est le grand vainqueur, et nous nous en réjouissons. Le prochain combat sera probablement différent, car il n'y a aucun doute que Cassius a appris une leçon, hier soir. Reste à savoir, maintenant, s'il saura la mettre à profit lors du prochain match.

Dans le carnet de notes du mardi...

L'assistance au Colisée était la plus impressionnante jamais vue pour un événement du genre dans notre ville... Il est certain que la recette brute a été la plus grosse jamais enregistrée pour un événement d'un seul soir au palais sportif du Parc de l'Exposition... Nous nous en réjouissons pour l'ami Allen Mitchell, qui n'a pas toujours eu la vie rose dans les attractions de boxe et de lutte qu'il a présentées depuis une dizaine d'années...

Même si les paris n'étaient pas très nombreux, nous savons que des sommes rondettes ont changé de main à la fin de la soirée... Comme la plupart des paris sur Clay avaient été faits avec le choix d'une ronde pour la mise hors de combat, il y a plusieurs partisans de Frazier qui étaient certains de collecter après la dixième reprise... La victoire par décision a été un simple bond pour ceux qui avaient fait confiance à Joe...

Afin de permettre à ses joueurs d'assister au combat, l'entraîneur des As, Eddie Bush, a retardé de quelques heures le départ vers Hershey, où Québec sera le visiteur, demain soir... Le projet initial était de démarrer immédiatement après le combat et de coucher à Montréal... L'autobus s'est mis en branle, ce matin, et le coucher se fera dans la région de New York...

Les Canadiens n'ont surpris personne en rappelant le gardien de but Ken Dryden, des Voyageurs de Montréal... Même s'il est certain que le club ne finira pas mieux que troisième, Sammy Pollock a raison d'avoir de gros projets pour les séries Stanley... Déjà, il y a bien des gens qui voient une élimination rapide des Habitants contre les Bruins, mais nous tenons à dire dès maintenant que nous ne sommes pas de ceux-là, et un pari personnel avec Eddie Bush est là pour le confirmer...

20e tour du chapeau

Lafleur franchit le cap des 200 points

but des Remparts qui ont explosé avec trois buts en ligne

Richard blessé à l'oeil

Après avoir déjà été éprouvé par une intervention chirurgicale à un genou peu avant la fin de la première moitié de la saison, Jacques Richard risque maintenant de manquer la première joute de séries éliminatoires, à cause d'une blessure à un oeil.

L'ailier gauche des Remparts avait été blessé lors du match de samedi contre Shawinigan lorsqu'un joueur des Bruins l'atteignit accidentellement à l'oeil avec son bâton, après que Richard eut trébuché. A prime abord, la blessure de Richard ne semblait pas sérieuse mais un examen a prouvé le contraire hier.

Ainsi, selon le médecin des Remparts, le docteur Clément Massicotte, Richard a subi une légère contusion qui a provoqué une hémorragie à l'oeil droit. Cette blessure lui a fait perdre 90% de sa vue et il sera confiné à un repos d'une à trois semaines.

A venir jusque-là, Jacques Richard avait amassé 111 points en 53 joutes dont 52 buts.

pour reprendre les devants pour de bon dans le dernier vingt. Les Alouettes avaient réussi à niveler le pointage 4-4 vers la fin de la seconde reprise et n'ont pu récolter mieux qu'une couple de buts à la dernière période dans une vaine tentative de revenir de l'arrière.

Claude Rocheleau et Gilles Bouchard ont compté chacun deux buts pour les Alouettes et les autres sont allés à Rory McKay et Maurice Desfossés.

Québec 8, Saint-Jérôme 6
Première période
1-Saint-Jérôme: Rocheleau (Bouchard), Guinot 2:42
2-Québec: Brière (Lafleur) 19:28
Punitions: Lucas 6:27, Labelle 7:52, Lejeune 9:29, Guinot 10:28, Labelle 12:28, Grenier 14:30.

Deuxième période
3-Saint-Jérôme: Bouchard (McKay), Rocheleau 3:31
4-Québec: Lambert (Truguay, Grenier) 3:42
5-Québec: Brière (Savard, Lafleur) 7:46
6-Québec: Lafleur (Savard, Landers) 8:39
7-Saint-Jérôme: Bouchard (Desjardins, Archaibault) 11:14
8-Saint-Jérôme: McKay (Richard) 19:37
Punitions: Lambert, Lavelle, Landers 19:16.

Troisième période
9-Québec: Brière (Savard, Dion) 7:31
10-Québec: Lafleur (Savard) 8:17
11-Québec: Lacroix (Lamarre, Dion) 10:39
12-Saint-Jérôme: Rocheleau (McKay, Royal) 13:28
13-Saint-Jérôme: Desfossés (Robit) 17:20
14-Québec: Lafleur (Brière) 18:06
Punitions: Aucep, Lacroix par Québec 10 14 19-42
Saint-Jérôme 14 11 8-23
Assistance: 2,227.

EXPORT "A"
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

Paiement est toujours prêt en cas de besoin

TORONTO (PC) — A la suite de récentes poussées offensives, Rosaire Paiement a pris la vedette dans les pages sportives, mais ceux qui ont vu évoluer l'ailier droit des Canucks de Vancouver savent très bien qu'il possède d'autres qualités, en plus d'être un bon compte.

Le jeune homme de 25 ans, originaire d'Earlton, pèse 175 livres et mesure 5'11", mais il sait se servir de son poids.

Précisant qu'il ne recherche jamais la bagarre, Paiement a ajouté qu'il est toujours prêt en cas de besoin.

Il a évité tout assaut lors de son dernier match contre Toronto, mais il a rappelé d'autres batailles avec Garry Monahan et Brian Spencer. Selon Paiement, Spencer aurait été transporté sur une civière si le policier des Leafs, Jim Harrison, n'était pas intervenu lors d'un match à Vancouver, "car j'ai eu l'occasion de lui porter quelques coups solides".

Paiement est aussi fier de l'oeil au beurre noir et des sept points de suture qu'il a servis à Bobby Orr lors d'un match précédent à Boston. D'ailleurs, Orr en portait encore les marques lors de sa visite suivante à Toronto.

PREFERENCE

Il n'en reste pas moins que Paiement préfère des buts aux bagarres.

"Lorsque vous signez votre contrat, on ne vous paie pas pour les batailles que vous gagnez. On regarde les fiches et on vous dit combien de buts vous avez compté et combien votre rival en a réussi. Vous devez présenter une bonne marge avant de songer à une augmentation de salaire et je désirerais une forte augmentation l'an prochain".

En dépit d'un revers de 3-1 aux mains des Leafs, Paiement avait donné un avantage de 1-0 aux Canucks dans la première période.

Après ce match, Paiement présentait une fiche de 23 buts et 21 aides, plus 144 minutes au banc de punitions.

Une saison de 20 buts est un exploit pour un joueur qui n'avait récolté que quatre filets en trois saisons à Philadelphie. Toutefois, les Flyers ne l'avaient utilisé que dans 43 matches au cours de ces trois saisons où il a disputé la majorité de ses parties avec les As de Québec de la LAH.

Au nombre de ses 23 buts, Paiement compte trois points victorieux, y compris un contre Boston alors qu'il a réussi le truc du chapeau et un autre contre Buffalo alors qu'il a marqué quatre filets.

Corolla — une ptite pas possible!



Corolla, c'est la gamine de la famille Toyota. Elle est pas possible. Pleine de pep avec 73 chevaux à soupapes en tête. Exubérante avec une boîte à quatre rapports synchronisés ou une transmission automatique (en option). Et puis, elle n'est pas exigeante. Elle se débrouille pour \$1990.00*, un peu d'essence de temps en temps et le minimum de soins. Elle fait sa petite affaire.

Et par-dessus le marché, la petite bonjour se mêle de s'offrir (sans supplément) ces petits luxes qui font les grandes voitures: dégivreur de glace arrière, sièges-baquets inclinables, colonne de direction amortissante, chaufferette deux régimes, allumé-cigarette, phare de recul, etc... Elle ne demande pas grand-chose, la Corolla, mais elle est drôlement débrouillarde, exubérante, généreuse. Quand on vous dit qu'elle est pas possible...

TOYOTA



*Prix de détail suggéré f.a.b. à Montréal; transport, immatriculation, taxes provinciale et locale en sus. Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

QUEBEC CAPITALE TOYOTA QUEBEC ENR.

346 boul. Hamel, Ville Vanier — Tél.: 681-7786

DORCHESTER

Garage Gérard Lagrange
Ville Lac-Etchemin, Tél.: 625-3651

MONTMAGNY

Langlois & Frère Enr.
143 ouest, rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 248-3276

MONT-JOLI

Garage Desrosiers & Frères
Route Nationale, Ste-Flavie, Québec. Tél.: 775-4255

ST-RAYMOND

Futuroto Inc.
279, rue St-Jacques. Tél.: 337-2201

QUEBEC CHARLESBOURG AUTO Liée

7925 boul. Henri-Bourassa — Tél.: 623-9843

JONQUIERE

Rocato Ltée
591 boul. Centenaire. Tél.: 547-2601

ST-FELICEN

St-Félicien Truck Service Inc.
291 boul. Lévesque. Tél.: 679-1984

ST-PASCAL, CTE KAMOURASKA

Robert Auto Enr.
538 boul. Herbert. Tél.: 492-2149

CAPLAN

Jacques St-Onge Inc.
Cité Bonaventure. Tél.: 388-9911

LEVIS METIVIER AUTO ENR.

162, route Président-Kennedy. Tél.: 837-4701

THETFORD MINES

Thefford Toyota
947 rue Notre-Dame Nord. Tél.: 335-5425

SEPT-ILES

Centre de l'Auto du Sept-Iles Inc.
225 avenue Laure. Tél.: 962-4579 962-5531

Hurlburt ne sera pas de la partie contre les Bears

par Léonce JACQUES

Les As de Québec seront de retour demain soir dans la ville où ils ont obtenu le plus de succès cette saison alors qu'ils rendront visite aux Bears de Hershey. Il s'agira de la dernière visite de la saison régulière à Hershey pour les représentants de la Vieille Capitale et on sait que les As n'ont pas encaissé une seule défaite en quatre rencontres cette saison dans la ville du chocolat.

On sait que les As ont glissé au deuxième rang de la division Est de la Ligue américaine dimanche à la suite du match nul de 3-3 qu'ils ont disputé contre les Kings de Springfield tandis que les Voyageurs de Montréal l'emportaient aux dépens des Reds dans un match joué à Halifax.

Les As sont à un seul point des Voyageurs et ces derniers affronteront de nouveau les Reds ce soir à Halifax. Advenant une victoire des Reds, les As pourraient regimber seuls au premier rang en l'emportant demain à Hershey.

A l'heure actuelle, il y a un seul blessé chez les As et il s'agit de Bob Hurlburt qui s'est blessé à un talon dimanche soir. On lui a conseillé de marcher avec des béquilles durant un couple de jours mais on a laissé entendre qu'il pourrait être en mesure de jouer jeudi soir au Colisée alors que les Reds seront les visiteurs à Québec.

Contrairement à ce que l'on avait d'abord annoncé, les As n'ont pas quitté Québec hier soir mais seulement ce matin pour ce voyage à Hershey. Après le match de demain soir, le club reviendra immédiatement à Québec en avion.

Le match de jeudi sera le premier d'une série "home-and-home" entre les As et les Reds puisque l'équipe québécoise jouera à Providence vendredi soir. Et les As iront jouer à Cleveland dimanche avant de revenir à Québec en vue de la visite des Americans de Rochester mercredi de la semaine prochaine.

En dépit de sa blessure à un talon, Hurlburt fera le voyage à Hershey.

POUSSIÈRE DE GLACE: André Gaudette est toujours en tête des compteurs chez les As avec 18 buts et 29 assistances pour un total de 47 points... René "Chico" Drolet est deuxième avec 45 points et on voit ensuite Bill Clement avec 44 points... Ray Comeau des Voyageurs de Montréal est le seul joueur de la Ligue américaine qui peut se vanter d'avoir marqué au moins un but contre tous les clubs du circuit "Butterfield"... Comeau compte contre les Voyageurs quand il s'aligne pour les Barons de Cleveland et il a aussi réussi un but contre les Barons depuis qu'il porte les couleurs des Voyageurs... John B. Sollenberger, fondateur des Bears de Hershey, sera honoré à titre posthume ce soir à l'occasion du banquet annuel "Lester Patrick" à New York... Sollenberger est décédé le 29 août 1967... Sollenberger est un ancien président de la Ligue américaine... Dave Woodley est toujours en quête d'un premier but depuis qu'il s'est joint à l'équipe des As...

françois roy
LE SPORT AMATEUR



Savoie étonne pour un gars trop vieux...

Pour un skieur qui était considéré comme trop vieux et pas assez bon pour faire l'équipe nationale en alpin, le Québécois Pierre Savoie est en train de faire "rentrer dans la gorge" de ses détracteurs les paroles malheureuses prononcées l'an dernier par quelques grands manitous du ski au Canada!

Savoie, c'est un drôle de bonhomme dans la vingtaine, aux cheveux frisés et à la mine "poil de carotte"! Chez nous, il a toujours été considéré comme un très bon skieur, mais avec un caractère peut-être un peu trop indépendant. Ça ne l'empêche pas d'être un gars bien sympathique, mais il faut bien le connaître pour être en mesure de mieux juger de ses réactions.

La preuve, c'est que lors de la dernière saison de ski, c'est-à-dire pendant l'hiver 1969-1970, certains personnages "haut placés" de l'Association canadienne de ski avaient clairement laissé entendre à Savoie que jamais il ne pourrait faire le saut! La raison était d'abord son âge (24 ans) et son manque d'expérience à l'échelle nationale.

On aurait dit que ces commentaires, venant de "dessous les couvertures", l'ont piqué au vif! Pierre n'avait pourtant déclaré (et j'en ai bonne souvenance) que la compétition, à ce haut niveau, était définitivement une chose réglée pour lui: jamais il ne pourrait figurer sur notre équipe nationale!!!

Mais le fait d'entendre des propos comme ceux que j'ai mentionnés semble avoir fait "exploser" en lui ce désir de tout gagner, de démontrer à ces "supposés" experts qu'ils étaient tous dans l'erreur. Savoie a donc commencé la présente campagne avec une sourde détermination de s'imposer coûte que coûte sur la scène canadienne du ski alpin.

D'une Coupe à l'autre...

Il a d'abord marqué des victoires au niveau régional, c'est-à-dire en compétition pour la Coupe de la Zone de la Vallée du Saint-Laurent. Puis, il s'est "attelé" à la Coupe du Québec, parvenant à décrocher une brillante victoire dès la première course à Stoneham, aux dépens de Neil Baker en géant. Encouragé par ses triomphes et surtout bien décidé à prouver à tout le monde qu'il était "de taille" à monter encore plus haut, Savoie s'est lancé dans les courses de la Coupe Pontiac au niveau national, avant-dernier échelon avant la formation d'élite du Canada.

Actuellement, il est tout en haut du classement de la Coupe Pontiac avec un total de 95 points et je précise qu'il domine tous les skieurs de l'Est autant que les "puissants" de l'Ouest! Et ce

n'est pas peu dire, car chacun sait que dans l'ouest du Canada, surtout en Colombie-Britannique, on croit qu'il n'y a que cette province traversée par les Rocheuses capable de "pondre" des champions et peut-être même des champions de ski alpin au niveau international...

Savoie est actuellement occupé à leur prouver le contraire... et avec quelle effronterie!

Mais ce n'est pas tout. Pierre, qui a mérité une 2e et une 7e place samedi et dimanche dans les épreuves à Mont Sainte-Marie, en fin de semaine dernière, est à faire ses valises maintenant pour aller concourir à Lac Louise, en Alberta. Pour ceux qui l'ignorent, précisons que c'est là que sera chaudement disputée la grande finale de la Coupe Pontiac, samedi et dimanche prochains. S'il faut que Savoie décroche des positions de premier plan, je connais une couple d'officiels de la ACS qui vont vouloir "rentrer à six pieds sous terre".

Pierre me signalait hier qu'après cette finale, il poursuivrait son voyage jusqu'en Colombie-Britannique où il compétitionnera durant les deux autres fins de semaine. Il prendra part, les 20 et 21 mars, au géant et au spécial de la fameuse Série Can-Am, à Rossland, et la semaine ensuite, soit les 27 et 28 mars, il sera en lice dans la grande finale de cette même Série, à Whistler Mountain, où Américains et Canadiens se feront la lutte. Et inutile de dire que toutes ces courses de fin de saison lui offrent l'occasion d'accumuler pas mal de points FIS.

Alors je pense que vous en convenez avec moi pour "un p'tit gars" de Québec, c'est plus que pas mal, n'est-ce pas???

Et soit dit en passant... Le Soleil s'est fait un point d'honneur d'offrir un montant d'argent assez élevé à Pierre afin de lui permettre de terminer sa présente tournée au pays. Maintenant, il ne nous reste plus qu'à souhaiter que ce jeune skieur québécois soit encore plus impressionnant au camp d'entraînement de notre équipe masculine nationale un peu plus tard cette année!!!

Dans l'orbite du sportif...

Dérégant quelque peu à la politique de cette chronique qui est consacrée au sport amateur habituellement, je ne veux que glisser quelques commentaires sur "Le Combat" du siècle vu hier soir sur écran géant au Colisée.

DEMAIN
MERCREDI SOIR à 8h.30
LUTTE
A LA TOUR - TEL.: 529-0524

PROFITEZ DE L'INSPECTION GRATUITE AUJOURD'HUI

et vous pouvez remporter une Lotus Europa offerte par les amortisseurs Monroe

Le tirage aura lieu le 30 juin 1971.

Les inscriptions devront être envoyées avant le 25 juin 1971, à minuit, pour être admissibles.

RESSORTS POUR AUTOS ET CAMIONS ALIGNEMENT

edgar blondeau inc.

PARC COLBERT, BOUL. CHAREST 7 TRANS-CANADA, ROND-POINT LEVIS 837-8849

STE-FOY 651-6880

sport local



CLUB PEaux-ROUGES INC.

Le slalom "Père et Fils", de la journée familiale du club Redskins et tenu sous les auspices de la maison "Guy Massicotte Sports" samedi dernier, a été remporté par l'équipe Jacques et Yves Trahan du club Lac Beauport avec un temps de 58.7. En seconde position, on voit l'équipe Ferland, Pierre et Jean-Paul, du club Redskins avec un temps de 58.5 et en 3e place, Francine et Roméo Mailloux ont combiné un temps de 60.1.

NATATION

L'Association de natation de la région de Québec annonce la tenue du Championnat Provincial de Natation pour les 13 et 14 mars prochains à la piscine du Pavillon de l'Éducation physique et des Sports de l'Université Laval. Le directeur du match et délégué de l'ANRQ, René Couture, a fait savoir que des invitations ont été lancées à plus de 45 clubs de natation du Québec et que ceux-ci ont jusqu'au 5 mars pour inscrire leurs nageurs de classe "A", c'est-à-dire les meilleurs athlètes du Québec dans la compétition "amateur". Le Championnat Provincial est sanctionné par l'Association Canadienne de Natation Amateur.

VOLLEYBALL

La ville de Québec et l'Université Laval seront les hôtes des championnats nationaux seniors de volleyball, les 2 et 3 avril. Le tournoi de l'an dernier tenu à Winnipeg a donné une autre dimension au volleyball en l'équipe extraordinaire des Marcs de Vancouver, qui a un style éblouissant au jeu. Les Marcs ont perdu contre les Seniors de l'Université d'Ottawa dans une demi-finale serrée. Vancouver, Toronto et Ottawa espèrent, cette année, déjouer l'équipe du YMCA de Hamilton qui a, depuis la dernière décennie, dominé le jeu dans la catégorie messieurs seniors. Les Calons de Vancouver, deux fois vainqueurs au championnat seniors (dames), livreront une dure bataille à toutes menaces de l'Est.

HOCKEY-GIFFARD

La saison du hockey mineur de Giffard organisée par le Service des loisirs a terminé ses finales le 20 février dernier, à l'aréna de Pont-Rouge. A cette occasion, les deux parties de la finale des catégories atome, mosquito, pee-wee, bantam et midjet ont été disputées. La cité de Giffard avait dans ses ligues 30 équipes qui ont joué 225 parties durant la saison. Des ligues inter-paroissiales avaient été organisées entre Saint-Ignace, Notre-Dame-de-l'Espérance et le Mont-d'Youville.

SKI DE FOND

Pour se retremper dans l'ambiance du ski nordique et vivre la plus belle aventure de

l'hiver, l'Organisation Castor 71 offre à ces fanatiques des espaces blancs une première québécoise en présentant 3 films de circonstance sur ce sport magnifique, demain soir, au Centre Audio-Visuel de la rue Bourlamaque.

La soirée débutera à 20.30 h par une information générale sur le ski de fond suivie d'un film de documentation suédois sur les régions nordiques qui traitera des disciplines alpine et fond ainsi que des sports de montages.

CLUB DE TIR

Le Club de Tir de Sainte-Foy présentera samedi et dimanche son concours annuel de tir à la carabine sportive au local du club de la rue Lavergne. Les épreuves de samedi seront disputées de 10 heures à 17 heures tandis que celles de dimanche auront lieu de 9 heures à 16 heures. On peut s'inscrire en communiquant avec Pierre Fournier, 27 rue Saint-Louis, à Loretteville.

HOCKEY INTERMÉDIAIRE

C'est ce soir à 8.15 p.m. à l'aréna régionale de Lauzon que sera présentée la quatrième partie de la série semi-finale A de la ligue intermédiaire de l'Est entre le St-Georges de Beauce et Les Feuilles d'Érable Lévis-Lauzon. Les Feuilles d'Érable mène 2-1 dans cette série ayant perdu la première partie 7-5 et remportant les deux autres par des comptes identiques de 6-3. Le trio de Withe, Lepage et Hamelin sera à surveiller puisqu'il a réussi à marquer 12 des 17 buts du Lévis-Lauzon dans cette série. La mise en échec sera de plus en plus rude si on se fie au match de mardi dernier. La prochaine partie sera présentée vendredi soir à St-Georges de Beauce.

JUNIOR "B"

Martial Audet, du Plaza de St-Romuald, vient d'être choisi le joueur le plus utile à son club dans la Ligue de hockey junior "B" de l'Est. Cet honneur ne sera pas le seul à lui être octroyé car il se dirige d'un pas ferme vers le championnat des meilleurs compteurs du circuit.

Le prolifique compteur du Plaza a amassé 12 points au cours des trois dernières joutes de son équipe pour porter son total à 84 points, lequel est composé de 45 buts et 39 assistances. Un nouveau compteur prend place en deuxième position et il s'agit de Marcel Drouin qui, avec un total de 65 points, a réussi à devancer son coéquipier Michel Gilbert qui a totalisé 62 points à date.

Trois porte-couleurs du Plaza de St-Romuald occupent les positions suivantes, Clément Valières, Réjean Gagnon et Louis Bergeron avec 53, 50 et 43 points respectivement. Un porte-couleur du Quincailerie Roy Lévis-Lauzon, Denis Carrier complète le palmarès avec 40 points.

Plus de milles/magasin

Firestone

Installation gratuite

RÉVISION DES FREINS \$36⁸⁸

Comprend: Remplacement des garnitures de freins des 4 roues
• Cintrage des garnitures: contact total avec les tambours
• Vérification des 4 cylindres de roues • Rectification des tambours • Inspection du maître-cylindre • Regarnissage des roulements extérieurs des roues avant • Inspection des segments et canalisations de freins • Vérification des ressorts de rappel des segments • Remise de liquide hydraulique pour service ultra-dur • Essai sur route.

LIQUIDATION GÉNÉRALE

RECHAPÉS Firestone garantis

Safety Champion pour **\$11⁰⁰**
FALCON
VALIANT, CHEVY II

6.50 x 13 FLANCS NOIRS. Avec pneu rechargeable repris.

SuperSport 100 pour **\$18⁰⁰**
PONTIAC, OLDS.
DODGE, MERCURY

8.25 x 14/15. Peuvent remplacer les G78-14/15, FLANCS NOIRS. Avec pneu rechargeable repris.

DLC-100 pour **\$13⁰⁰**
FORD, CHEV.
PLYMOUTH

7.75 x 14/15, 8.25 x 14/15. Peuvent remplacer les F78-14/15, G78-14/15 FLANCS NOIRS. Avec pneu rechargeable repris.

RÉVEIL \$299
ÉLECTRIQUE
Ingraham

ANTIGEL 69¢
pour lave-glace
1 gallon

HEURES D'OUVERTURE
Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9h. p.m.

MAGASIN Firestone
TEL.: 529-4111

PLACE FLEUR DE LYS
(VOISIN DE STEINBERG)

Ouvrez un compte crédit Firestone ou achetez avec votre carte **CHARGE X**

Dernier sursaut du ski alpin en fin de semaine

par François ROY
Deux importantes compétitions de ski alpin seront disputées en fin de semaine. Le slalom géant du printemps de la compagnie Paquet se déroulera samedi à la station de ski de Stoneham tandis que dimanche il s'agira du slalom géant du "Ciment du St-Laurent", dans la piste no 3 de la station Le Relais.

Ces deux dernières épreuves. Chez les filles, Evelyn Pouliot du club Jean-Talon est au premier rang avec un total de 111 points et a ainsi une possibilité de terminer avec 161.

Précisons que samedi le géant du printemps de Paquet, organisé pour la septième année d'affilée par le club de Stoneham, sera couru dans la piste no 4 à partir de 11 heures de l'avant-midi et n'aura qu'une seule manche. Les dossards seront distribués samedi à partir de 9 heures a.m. au chalet de la station. Cette course est ouverte aux compétiteurs de l'ACS. Cette épreuve sous la direction de Walter Moisan, aura Jocelyn

Dufresne comme chef de piste. Le trophée et les plaques seront décernés aux vainqueurs à 3:30 p.m. au chalet. L'an dernier ce slalom avait été mérité par Karen Cloutier de la Zone Laurentienne et Bobby David de la même zone. Le nombre des concurrents est limité à 85 et le tirage se fera jeudi soir.

Quant à la course de dimanche au Relais, elle sera de deux manches la première à 10:30 a.m. et l'autre à 13 heures, et sera organisée par le Club Redskins. Ce sera la 14e année consécutive que le trophée Ciment du St-Laurent sera à l'enjeu.

La grande innovation est que cette année, cette classique se déroulera dans la pente no 3, c'est-à-dire que les organisateurs ont obtenu la permission de faire fermer la "Laurentide" pour ce concours. C'est une pente qui présente beaucoup d'obstacles naturels et une dénivellation plus prononcée. Il est même question d'y présenter une course de la Coupe du Québec l'an prochain. L'an passé Andy Culver et Martine Lantôt tous deux de la Zone Laurentienne, ont mérité les honneurs de cette compétition.

La remise des dossards se fera à 9 heures a.m. dimanche au bas de la pente no 1 à la cabane du Redskins.

Boston accumule les records Bobby Orr réduit la marge qui le sépare d'Esposito

MONTREAL (PC) — Tandis que Boston continue d'accumuler les records dans la LNH, Bobby Orr réduit la marge qui le sépare de son coéquipier Phil Esposito, toujours installé en tête des compteurs.

Orr a récolté 13 points en quatre matches la semaine dernière et a réduit de 13 à huit points l'avance d'Esposito avec un total de 116 points, en comparaison de 124 par le meneur.

Le défenseur Keith Magnuson, du Chicago, n'est plus qu'à quatre minutes du record de pénalités de tous les temps, soit 273, établi par Howie Young, du Detroit, en 1962-63.

Enfin, le duo Ed Giacomin-Gilles Villemure, du New York, continue de dominer chez les gardiens de but avec une moyenne de 2.22 tandis que Giacomin domine aussi avec six blanchissages.

Hall, St-L.	1,481 60 1 2.43
Wakely, St-L.	2,359 107 3 2.72
St-Louis	3,840 168 5 2.62
Vachon, Mtl	2,343 100 2 2.56
Myre, Mtl	1,497 72 1 2.88
Montréal	3,840 174 3 2.71
Plante, Tor.	2,109 68 4 1.93
Parent, Tor.	540 22 0 2.44
Gamble, Tor.	1,285 83 2 3.87
McLachlan, Tor.	25 4 0 9.60
Toronto	3,960 181 7 2.74

Vancouver	3,840 245 0 3.82
DeJordy, LA	3,026 192 0 3.80
Norris, LA	814 56 0 4.12
Los Angeles	3,840 252 2 3.93

LES MENEURS

	B	A	Pts
Esposito, Bos.	57	67	124
Orr, Bos.	32	84	116
Bucyk, Bos.	44	50	94
Hodge, Bos.	40	53	93
B. Hull, Chi.	40	44	84
Ullman, Tor.	29	47	76
Cashman, Bos.	20	50	70
Keon, Tor.	34	35	69
Béliveau, Mtl	21	44	65
Stanfield, Bos.	20	42	62
Tkaczuk, N.Y.	20	42	62
Perreault, Buff.	34	27	61
Ratelle, Buff.	25	36	61
McKenzie, Bos.	23	38	61
Mikita, Chi.	18	43	61

GARDIENS DE BUTS

	MJ	BC	Bl.	Moy.
Giacomin, N.Y.	2,221	79	6	2.13
Villemure, N.Y.	1,739	64	4	2.20
New York	3,960	147	10	2.22
Esposito, Chi.	2,756	108	5	2.32
Desjardins, Chi.	1,114	44	0	2.36
Chicago	3,900	154	5	2.36
Johnston, Bos.	1,920	73	4	2.28
Cheevers, Bos.	1,980	92	3	2.78
Boston	3,900	165	7	2.55
Dryden, Buff.	140	8	0	3.42
Crozier, Buff.	2,195	134	1	3.66
Daley, Buff.	1,883	104	1	3.70
Buffalo	4,020	249	2	3.71
G. Smith, Calif.	3,387	204	2	3.61
Worthy, Calif.	408	27	0	3.97
Snedden, Calif.	225	21	0	5.60
Californie	4,020	265	2	3.82
Hodge, Van.	1,707	94	0	3.30
Gardner, Van.	662	44	0	3.98
Wilson, Van.	1,471	105	0	4.28

Québec met sur pied un comité pour seconder le "Fonds Jean Béliveau"

Un groupe d'une trentaine de sportifs de Québec a décidé de mettre sur pied un comité pour seconder le "Fonds Jean Béliveau" dans la ville et la région métropolitaine de Québec. Ce Fonds, destiné aux enfants désertés, enregistré à Ottawa, sera lancé officiellement au niveau national lors de la soirée du 24 mars en l'honneur du capitaine des Canadiens de Montréal.

"Pour mener à bonne fin une tâche aussi énorme, pour que Jean Béliveau n'ait pas à rougir de l'amitié que nous nourrissons tous à son endroit, j'ai fait appel à une équipe de collaborateurs, d'hommes d'affaires et de sportifs qui ont tous accepté sans hésitation", a déclaré Jac-

ques Côté, de la Laiterie Laval, en annonçant hier midi la formation du comité québécois du "Fonds Jean Béliveau".

Ce fonds à caractère national est ni plus ni moins l'initiative de Jean Béliveau lui-même puisqu'il avait émis le vœu qu'une telle oeuvre soit mise sur pied une fois qu'il eut été informé qu'une soirée était préparée en son honneur au Forum de Montréal. "J'ai toujours été bien rémunéré pour mes services. En retour mon état physique le permettant, j'ai toujours donné le meilleur de moi-même. Je calcule donc que la population sportive du Québec et du pays ne me doit rien personnellement mais devant ce souhait

de manifester d'une façon aussi tangible un sentiment d'appréciation, je voudrais que tout ce qui sera fait à cause de moi, revienne aux plus déshérités", a demandé le capitaine des Canadiens.

C'est ainsi que fut créé le "Fonds Jean Béliveau" dont le président provincial est M. Zolique Lepage. Jean Béliveau avait accepté la fête en son honneur à la condition toutefois que tout ce qui sera souscrit pour sa fête, à l'exception de

quelques présents sélectifs, soit versé dans un tel fonds.

Ce fonds, qui sera alimenté sous la forme d'une souscription populaire, sera permanent et des reçus pour fin d'impôt seront émis pour toute souscription d'au moins \$2.00. Pour la région métropolitaine de Québec et les comtés environnants dont ceux de Beauce, Bellechasse, Dorchester, Charlevoix et Portneuf, les souscriptions sont acceptées à l'adresse suivante: Fonds Jean Béliveau, case postale 500, Québec 3.

hockey

HER

T. Rivière	56	33	22	1 220	315	67
Verdun	56	29	28	2 231	270	64
Sherbrooke	56	29	29	1 202	264	53
Sorel	57	24	32	1 169	231	49
St-Jérôme	53	23	31	1 223	226	47
Drummondville	55	22	30	1 241	269	47
Rosemont	56	18	37	1 254	318	37
Cornwall	54	15	39	0 214	304	39

ALJOURD'HUI

Ligue nationale
Detroit & Vancouver
Los Angeles & St-Louis

Ligue américaine
Providence vs Montréal (Halifax)

Ligue junior majeure du Québec
St-Jérôme & Trois-Rivières
Sorel & Verdun

DEMAIN

Ligue nationale
Montréal & Toronto
New York & Chicago
Boston & California
Philadelphie & Pittsburgh
St-Louis & Minnesota

Ligue américaine
Baltimore & Cleveland

Ligue junior majeure du Québec
Aucune joue

JEUDI

Ligue nationale
Boston & Los Angeles

Ligue américaine
Providence & Québec

Ligue junior majeure du Québec
St-Jérôme & Cornwall
Shawinigan & Sherbrooke
Trois-Rivières & Drummondville
Rosemont & Sorel

VENREDI

Ligue nationale
Philadelphie & New York

Ligue américaine
Québec & Montréal
Rochester & Providence
Hershey & Springfield
Cleveland & Baltimore

Ligue junior majeure du Québec
Sherbrooke & Québec
Drummondville & Shawinigan
St-Jérôme & Rosemont
Cornwall & Verdun

SAMEDI

Ligue nationale
Chicago & Montréal
Philadelphie & Toronto
Boston & Vancouver
Detroit & Los Angeles
Buffalo & St-Louis
Minnesota & Pittsburgh

Ligue américaine
Rochester & Cleveland
Baltimore & Hershey
Montréal & Springfield

Ligue junior majeure du Québec
Aucune joue

DIMANCHE

Ligue nationale
Montréal & Pittsburgh
Toronto & New York
Detroit & Los Angeles
Buffalo & Minnesota
St-Louis & Chicago

Ligue américaine
Québec & Cleveland
Baltimore & Providence
Springfield & Rochester

Ligue junior majeure du Québec
Trois-Rivières & Québec
Cornwall & Sorel
St-Jérôme & Verdun
Rosemont & Drummondville
Sherbrooke & Shawinigan

LIGUE NATIONALE

Division Est

G	P	N	Pp	Pc	Pts
Boston	48	10	7	325	196 103
New York	41	14	11	216	147 63
Montréal	34	18	12	236	174 80
Toronto	33	27	6	251	181 75
Buffalo	18	36	15	177	249 45
Detroit	19	35	10	175	226 48
Vancouver	18	40	6	171	245 42

Division Ouest

G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	42	15	8	237	154 92
St-Louis	26	21	16	174	168 70
Minnesota	24	29	14	163	167 62
Philadelphie	24	29	12	178	190 69
Pittsburgh	20	30	16	188	195 56
Los Angeles	18	34	12	189	232 48
California	17	45	5	161	256 39

MINNEAPOLIS (PA) — Les North Stars du Minnesota ont fait l'acquisition du défenseur Wayne Muloïn des Golden Seals de la Californie dimanche soir afin de compléter un échange antérieur impliquant Tommy Williams.

En retour de Muloïn, les Stars ont cédé Dick Redmond, de leur filiale de Cleveland dans la LAH. Les Stars veulent compléter leur échange impliquant Williams seulement à la fin de la saison, mais le directeur-gérant Wren Blair désire renforcer sa défensive immédiatement à la

suite de la perte de Fred Barrett, victime d'une fracture à une jambe.

Muloïn possède une expérience de deux saisons dans la LNH tandis que Redmond avait été le premier choix des Stars au repêchage en 1969.

Les Stars ont conclu un autre échange avec les Kings de Los Angeles impliquant cinq joueurs de la LAH. Les Stars ont cédé les ailiers Wayne Schultz, Bill Orban et Steve Sutherland, du Cleveland, en retour de l'ailier Terry Holbrook et du défenseur Roger Côté, du Springfield.

Un bonspiel de curling en plein été

ROBERVAL — Un bonspiel de curling en plein été! Et une compétition nationale en plus!

La Traversée internationale du lac Saint-Jean Inc. est maintenant certaine de présenter une telle manifestation, dès cet été, plus précisément du 31 juillet au 6 août.

Hier soir, de source certaine, nous avons appris que la réputée manifestation sportive

qu'est la traversée de la "petite mer" sera enrichie de ce bonspiel de curling d'été, à Roberval, événement qui amènera la participation de 64 équipes formées de 256 joueurs de toutes les parties du Canada.

Le Club de curling de Roberval abritera cette compétition. Il va sans dire que de nombreux contacts ont été établis pour que le tout soit un succès au plan technique. Les dirigeants ont reçu les informations et les confirmations voulues et c'est dans la poche.



On veut par ce créer un réel festival d'été autour de la traversée et favoriser une participation plus massive de toutes les couches de la population.

La Huitaine de gaietés et la traversée proprement dite étant amalgamées, on aura donc en main une série de manifestations importantes.

Les invitations aux curlers du Canada seront envoyées dans quelques jours. Notre source d'information mentionna, hier soir, que la Traversée du lac Saint-Jean serait, cet été, une réelle escalade d'activités pour nous; culture, sport et aspect social se marieront alors.

Le remède reconfortant contre les mauvais rhumes.

CENTRES GO GOOD YEAR

Freins \$24.88

(un peu plus pour freins à disques) CETTE SEMAINE SEULEMENT

Voici ce que nous faisons:

- Garnitures de freins remplacées par des garnitures liées
- Vérification des cylindres de freins
- Inspection des tambours
- Vérification du maître cylindre, des canalisations, des roulements à billes et des bagues d'étanchéité
- Graissage des roulements

Service parfait ou tout est refait!
Notre politique d'entretien des voitures vous assure entière satisfaction.

Ne déboursez pas d'argent—dites simplement "Portez ça à mon compte"

CENTRES GO GOOD YEAR

UNE DIVISION DE THE GOODYEAR TIRE & RUBBER COMPANY OF CANADA, LIMITED

1220 ouest, boul. Charest
Tél.: 681-4646

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 8.00 A.M. A 5.30 P.M. JEUDI ET VENDREDI: 8.00 A.M. A 9.00 P.M. SAMEDI JUSQU'A MIDI.

POUR UN MEILLEUR PRIX... UNE MEILLEURE VALEUR! C'EST L'AFFAIRE ROGER BARRE.

Si vous allez ailleurs, vous aurez quelque chose en moins!

OK

LICENCES ET FINANCE (GMAC) SUR PLACE

LOCATION À LONG TERME

- Garantie à vie sur le groupe moto-propulsé (Conforme aux conditions Quaker State Oil).
- Service personnel par une équipe de techniciens formés à l'usine GM.

MEILLEUR CHOIX DE VOITURES
MEILLEURS PRIX
MEILLEURES VALEURS.

ROGER BARRE AUTOS

VOTRE CENTRE CHEVROLET OLDSMOBILE

1095, De la Canadière, Tél: 529-3331.

Ils veulent quitter la cave

Les Expos ont un long chemin à faire pour aspirer au championnat

WEST PALM BEACH, Floride (UPI) — On peut difficilement imaginer comment les sympathiques amateurs de baseball de Montréal pourraient être aussi bien servis qu'ils l'ont été en 1970 mais ils le seront peut-être si les plans du gérant Gene Mauch se réalisent avec les Expos.

"Nous avions envisagé un objectif de 70 victoires pour la dernière saison et c'est ce qui avait soulevé une sorte de ralliement au Canada, 70 en 70" a expliqué Mauch au camp d'entraînement des Expos ici. Nous avions réussi mieux puisque nous avions gagné 73 joutes en 1970.

"Nous croyons que nous pouvons gagner 81 joutes en 1971".

On peut dire que la réaction des amateurs de Montréal. L'an dernier, 1,424,683 amateurs avaient occupé le petit parc Jarry pour voir une équipe qui avait fini dans la cave de la division est de la Ligue nationale et c'est une manifestation d'enthousiasme qui fut par elle-même une des meilleures choses qui pouvaient arriver aux Expos la saison dernière.

Combien de temps les partisans des Expos devront-ils patienter pour applaudir un aspirant au championnat? Mauch ne répond pas directement à cette question, préférant plutôt se prononcer avec de modestes commentaires.

"Vous pouvez améliorer une équipe avec des échanges, mais vous ne pouvez pas seulement vous en tenir à des échanges pour bâtir un club aspirant. Vous devez le développer et c'est ce que nous tentons de faire".

Les Expos ont conclu un marché durant l'hiver alors qu'ils ont obtenu les services du deuxième but Ron Hunt, âgé de 30 ans, des Giants de San Francisco en retour du joueur d'intérieur David McDonald. Hunt, un joueur agressif, apporte plus d'assurance au bâton pour les Expos, il avait frappé pour 281

l'an dernier. Mauch est satisfait de pouvoir compter sur Hunt mais il a précisé que Hunt n'était pas automatiquement assuré de figurer au deuxième but.

"Actuellement, je pense que Gary Sutherland est plus familier au jeu que je veux tirer de cette équipe de dire Mauch.

Maintenant, sur quels effectifs Mauch compte-t-il miser pour mener les Expos à 81 victoires, ce qui se traduirait par une moyenne de .500 pour la saison?

En premier lieu, il compte sur

Se d'une série de 24 articles

deux solides lanceurs, Carl Morton, la recrue de l'année dans la Ligue nationale qui a gagné 18 joutes et perdu 11, et Steve Renko, un artilleur de six pieds et cinq pouces qui avait conservé une fiche de 13-11.

Mauch possède trois bons frappeurs, le droitier Rusty Staub, dont la moyenne au bâton a baissé à .274 la saison passée mais qui avait néanmoins cogné 30 circuits; le voltigeur et joueur d'intérieur Bob Bailey, avec une moyenne de .287 et 28 circuits; et le premier but Ron Fairly, avec une moyenne de .288 et 15 circuits.

Si Mack Jones peut retrouver sa forme d'il y a trois ans (moyenne de .270 et 22 circuits) après avoir conservé une moyenne de .240 et frappé 14 circuits en 1970, les Expos pourront ainsi compter sur quatre solides coups de bâton. En ajoutant Hunt et le voltigeur Clyde Mashore, qui a frappé pour .308 et obtenu 27 circuits avec Syracuse dans la Ligue internationale avant de passer aux Expos en septembre dernier, les Expos ne finiront probablement pas derniers dans la ligue.

Le champ intérieur des Ex-

pos, réunira Fairly au premier, but, Sutherland ou Hunt au deuxième, Bobby Wine (moyenne de .232) à l'arrêt-court, et les droitiers Bailey ou Coco Laboy (moyenne de .199) ou le frappeur gaucher Marv Staehle (moyenne de .218) au troisième but.

A l'exception de Staub au champ droit, il y aura probablement de remue-ménage dans le champ extérieur avec les droitiers Bailey, Adolfo Phillips, Mashore et peut-être Don Hahn, et les gauchers Jim Fairry, Boots Day, Jim Gosger et Jones.

John Bateman (moyenne de .237) est le premier candidat derrière le marbre, secondé par John Boccabella et Ron Brand.

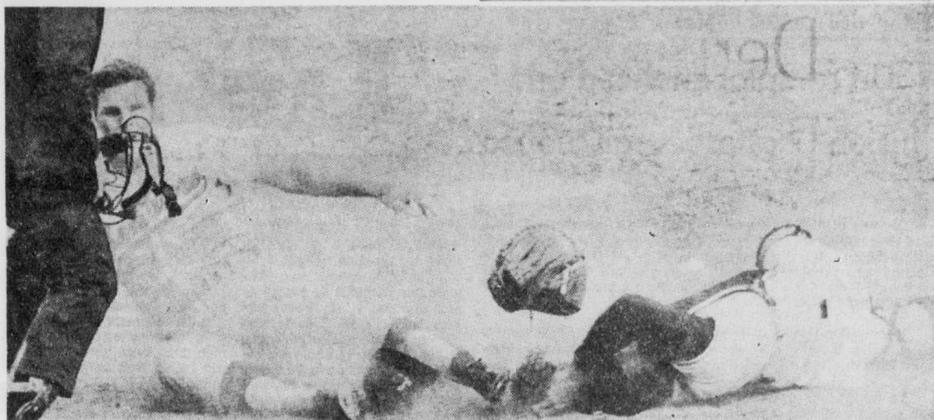
Quels sont les lanceurs derrière Morton et Renko?

"Nous avons quelques candidats bataillant pour les postes de lanceurs débutants et ils promettent tous dit Mauch. "Il y a Bill Stoneman, Dan McGinn, Jim Britton, John Strohmayer, et Mike Wegener".

Mauch croit que Stoneman pourrait être prêt à répondre à l'appel en tout temps. Le lanceur droitier qui a réussi une joute sans coup sûr en 1969, obtint le plus de retraits au bâton chez les Expos en 1970 mais avait fini la saison avec une fiche de 7-15 et une moyenne de 4.59 points mérités. Britton se rétablit d'une intervention chirurgicale à un genou, blessure qui l'avait tenu au rancart l'an dernier.

L'enclos de pratique des Expos est en meilleure posture que plusieurs autres. Les principaux piliers sont Howie Reed, qui avait conservé une fiche de 6-5, et Claude Raymond, le seul lanceur canadien-français des Expos, qui avait eu une fiche de 6-7.

Les Expos ont un long chemin à faire pour aspirer au championnat. Ils ont terminé à seize joutes du Pittsburgh l'an der-



UN ATOUT INDISPENSABLE — Si les Expos veulent remporter 81 victoires, ils devront compter sur le receveur John Bateman. Ce dernier a été le général de l'équipe la saison dernière mais il semble vouloir ralentir cette saison si on se fie aux nouvelles du camp d'entraînement où il

s'est rapporté avec un peu d'embonpoint. Cette photo nous le montre alors qu'il échappe balle et gant sur une glissade au marbre de Larry Bittner des Sénateurs de Washington.

(Téléphoto PA)

le marché à gogo

210, AV. ST-SACREMENT, QUE.

À LA CAISSE ou À L'UNITÉ
c'est le prix de gros!

LONGE DE PORC RÔTI 55 LB
BOUT DU FILET
Rôti de Porc SECTION BOUT DES CÔTES .44 LB
Cuisses de Poulet CANADA CAT'A' 10LB ^{BTE} \$3.60 CH
Gambon dans l'épaule GENRE PICNIC 4.26 LB .44 LB
Saucisson "Lafleur" EN MORCEAUX .33 LB

PAIN MAXI FRAIS, FAMILLE TRANCHÉ 32oz .22
SOUPE LONEY'S POULET & NOUILLES ENV. 2 1/4oz .08
FROMAGE TRANCHÉ BLACK DIAMOND 8oz .30
JUS ORANGE CONGELÉ YORK 6oz .18
THÉ EN SACHETS "RÉGAL" 90\$.49
PÂTE À DENTS "STRIPE" 2 TUBES GÉANTS .59
SAVON À VAISSELLE "JET ROSE" 24oz .29

FORMATS ÉCONOMIQUES

POIS VERTS "IDÉAL" CHOIX NO.4 GALLON 100oz .96
BEURRE D'ARACHIDES "YORK" 36oz .98
MARINADES GAUVIN SUCRÉES GALLON 128oz 2.18

BANANES PETITES ET JAUNES .09 LB
Céleri "Pascal" TRÈS GROS DE FLORIDE GR.24\$.24 pd.
Oranges Floride SUCRÉES JUTEUSES GR.125\$ 30 PR \$1.00
Champignons FRAIS & BLANCS DE WATERLOO BTE 1/2 LB .46

OUVERT: JEUDI SOIR ET VENDREDI SOIR - SAMEDI JUSQU'À 5.H
QUANTITÉS LIMITÉES POUR UNE FAMILLE DIVISION DE JATO

Les Expos oublient de cogner et perdent encore

WEST PALM BEACH, Floride (UPI) — Un circuit de John Mayberry en commençant la septième manche a conduit les Astros de Houston à une victoire de 2-1 sur les Expos de Mont-

réal hier dans une joute hors-concours.

Le circuit de Mayberry a été frappé contre Ernie McAnally, le troisième des quatre lanceurs utilisés par les Expos et c'était le premier coup de quatre buts cogné contre les Expos.

Le lanceur débutant Ken Forsch a mérité la victoire des Astros tandis que John O'Donoghue. Les Astros ont fait.

Après que Tommie Sisk eut lancé les trois premières manches, faisant face au minimum de neuf frappeurs, les Astros ont enregistré leur premier point dans la quatrième contre O'Donoghue. Les Astros ont rempli les sentiers lorsqu'un frappeur fut atteint par un lancer, Denis Menke suivit

avec un simple et un but sur balles fut accordé. Il n'y avait aucun homme retiré et un point fut marqué sur un coup au sol de Bob Watson qui a frappé dans un double-jeu.

Les Expos ont ensuite compté dans la neuvième manche à la suite de trois buts sur balles consécutifs qui ont rempli les buts et Bob Bailey a croisé le marbre sur un roulant de Marv Staehle au deuxième but alors qu'il n'y avait aucun homme retiré.

C'était la troisième défaite des Expos en quatre joutes hors-concours. Les Expos n'ont marqué que cinq points dans leurs trois échecs. Houston a maintenant une fiche de deux victoires et deux défaites en quatre joutes.

Résultats à Blue Bonnets

TROT — \$1,300
1—Frodo Ellier, Bouvette 12.30, \$18, 2.50; 1—Sergeant Rom, Bourgeois, \$3.50, 2.20; 8—Green River Ref, Gama-che, \$4.00.
Temps: 2:13 4-5
Ont aussi couru: Cot Mir, Burgundy, Bony Spirit, Dilers Duke, Troy Rose, Sun Duet.

AMBLE — \$1,100
2—Mr. Joe Castle, M. Turcotte, \$3.20, 2.10, 2.50; 6—Ad. Da Cara, Bombardier, \$4.10, 2.50; 4—Diller Sport, Laroux, \$4.80.
Temps: 2:14 1-5
Ont aussi couru: Del Cash, Page Mar Mic, The Mighty Count, Chief Pilot, R.J. Adios, The Bootlegger.

TROT — \$1,300
4—Eastern Boy, Boucher, \$3.60, 2.10, 2.50; 1—Meadow Hank, J. McFregor, \$7.10, 2.50; 8—Mr. Moot, Aubin, \$8.00.
Temps: 2:14 1-5
Ont aussi couru: Corker Dean, Sherman Alex, Wood Pat, Trooper Mike, Tickish Affair, Dean's Pride ont été retirés.
Quinella: \$21.50

AMBLE — \$1,200
8—Master Brown, Bedard, \$12.60, 4.90, 3.00; 2—Zeno, M. Turcotte, \$3.40, 2.50; 3—Fronty Ed, Laroux, \$4.30.
Temps: 2:11 4-5
Ont aussi couru: Admirable Pick, Cardinal Tracy, Cardinal Rainbow, Worthy Lucia, Celestial Air.

AMBLE — \$3,000
3—Brad Pezor, G. Filion, \$9.30, 4.30, 3.00; 7—Rummoli Dale, B. Ouel, \$3.20, 2.50; 6—Total Yankee, Aubin, \$2.10.
Temps: 2:14
Ont aussi couru: Notre Dame, Whats Time, Invader Lobell, Mighty Leo a été retirés.

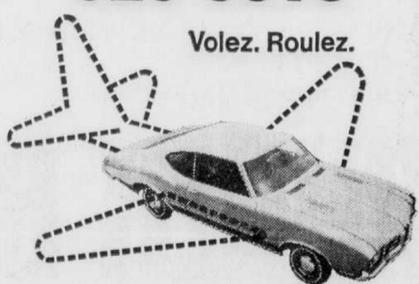
TROT — \$2,000
1—Gina Romy, Boucher, \$17.20, 4.80, 2.80; 7—Mr. Steps, Normandin, \$2.50, 2.30; 8—Wyncrest Tom, Gendron, \$4.20.
Temps: 2:11
Ont aussi couru: Scotch Admiral, Dottie's Boy, Prince Randolph, Rodette's Boy, Une Fleur.
Quinella: \$20.10

AMBLE — \$1,100
4—Duffy's Bet, G. Filion, \$5.50, 3.50, 2.90; 2—Petra Lobell, Gendron, \$5.20, 3.30; 2—Comesse Rene, Boucher, \$2.50.
Temps: 2:11 1-5
Ont aussi couru: Armbr Impaint, Mr Merry, Armbr Import, Rev. Gallon, Knight Surprise.

AMBLE — \$3,200
2—Cottage, R. White, \$7.10, 3.60, 2.80; 3—John Craig, B. Ouel, \$2.80, 2.10; 4—Miss Lady Bird, M. Lachance, \$2.50.
Temps: 2:08 3-5
Ont aussi couru: Ray Parader, Black Bire, Mountain Scout.

AMBLE — \$1,300
1—Hay Man, Bedard, \$9.70, 5.20, 4.10; 4—Prima Pick, Brayer, \$2.10, 2.40; 3—Beautiful Katy, Deglise, \$2.50.
Temps: 2:12 4-5
Ont aussi couru: Stirling Mir, Caney Hanover, Sir Chief, Shadydale Ginger, Extra ont été retirés.
Exacta: \$41.10

Réservez. Appelez Tilden à 529-9978



Volez. Roulez.

Vous pouvez obtenir une Oldsmobile Cutlass ou une autre excellente voiture flambant neuve à un bureau Tilden dans la plupart des aéroports et villes du Canada (même aux États-Unis et outre-mer, grâce à nos amis de la National Car Rental).

Auto-Location **TILDEN**

Siège social: 1465, rue Stanley, Montréal.

Selon des contribuables

Un complot en vue d'une fusion Charlesbourg-Québec

par Pierre BOULET

Coup de théâtre au conseil municipal de Charlesbourg, hier... Une quarantaine de contribuables et des conseillers municipaux affirmant que les dirigeants de la ville de Québec et de la Communauté urbaine fomentent ce qui pourrait être un complot en vue de forcer les édiles de Charlesbourg à réclamer une étude de fusion avec la Capitale.

Il s'en est suivi une déclaration unanime des autorités municipales, selon laquelle elles s'opposent à une telle étude, concentrant leurs efforts sur la création d'un "Grand Charlesbourg".

Le complot en question consisterait à exercer des pressions sur certains citoyens afin de les amener à se présenter à une assemblée du conseil municipal pour exiger une étude de fusion avec Québec.

Deux contribuables de Charlesbourg, MM. Adrien Drolet et Joachim Desbiens, ont affirmé, hier, qu'une rumeur se faisait plus en plus persistante à cet effet... Au cours d'un entretien, M. Desbiens a même affirmé que certains de ses voisins avaient été pressentis par le Progrès civique pour formuler cette demande aux édiles de Charlesbourg.

Certains conseillers, plus particulièrement M. Jean-Claude Thibault, ont affirmé qu'ils avaient appris, eux aussi, qu'un groupe de contribuables devait venir à une réunion du conseil pour réclamer l'étude de fusion avec la Capitale.

M. Adrien Drolet, ancien président de la Ligue des propriétaires de Charlesbourg et porte-parole des 40 contribuables, a lancé, hier, ce qu'il a qualifié lui-même d'un "cri d'alarme". "Seuls les membres du conseil actuel se battent pour nous défendre, a-t-il déclaré. Je lance un appel aux contribuables; il ne faut pas attendre que le mal soit fait pour nous réveiller!"

Se prononçant contre une étude avec la Capitale, M. Drolet a ajouté: "On a choisi librement de venir vivre en dehors de Québec, dans notre petit Westmount... Est-ce qu'on se réveillera seulement lorsqu'on sera fusionné à Québec?"

Soutenu par les applaudissements de ses concitoyens, M. Drolet a de plus réclamé un "appui massif de la part des contribuables". "Il faudrait que l'on monte des mouvements pour appuyer le conseil municipal... Le regroupement naturel, c'est le Grand Charlesbourg", a-t-il dit. S'adressant aux membres du conseil, le porte-parole des citoyens a conclu: "Continuez la bataille... et si vous avez besoin de nous, nous répondrons: PRESENTS!"

Quelques minutes plus tôt, M. Joachim Desbiens se disait d'avoir le devoir moral du conseil municipal était de compléter les études entreprises avec les villes frontalières avant d'amorcer une étude avec la Capitale. M. Desbiens a ajouté que le conseil devrait renseigner le public sur ses vues, ce à quoi le maire Casault s'est engagé.

REACTIONS

La dénonciation du "complot" par les contribuables de Charlesbourg a suscité des réactions pour le moins radicales de la part des membres du conseil.

Tous ont manifesté leur volonté de refuser une éventuelle étude de fusion avec la ville de Québec. Seul le conseiller Maurice Cloutier s'est montré plus nuancé. "Pour le moment, la solution idéale serait la réalisation d'une ville de 100,000 à 150,000 habitants... Actuellement, je ne favorise pas une étude avec Québec... Peut-être que dans 4 ou 5 ans les circonstances auront changé", a-t-il déclaré.

Le maire Casault, de son côté, n'a pas caché sa détermination en affirmant qu'il veut encore batailler pour le regroupement du Grand Charlesbourg.

Enfin, c'est le conseiller Maurice Dorion qui a mis les points sur les "i" et les noms sur les conspirateurs, citant la ville de Québec, la Communauté urbaine et le parti du Progrès civique de Québec.

Il n'est pas question de "projet" de regroupement du transport en commun

par Nicole CAMPEAU

Contrairement à ce qu'affirmait la semaine dernière un communiqué envoyé aux journaux par l'attaché de presse de Saint-Romuald, il n'est pas question de "projet" de regroupement et de municipalisation du transport en commun envisagé par dix villes de la Rive-Sud, et il semble bien que ce "projet" n'ait pris forme que dans l'esprit du maire de Saint-Romuald, M. Marc Brisson. D'ailleurs, aucune des municipalités impliquées n'a été avisée du contenu et de l'envoi du communiqué.

C'est ce qui ressort d'une conversation téléphonique que nous avons eue avec cinq des six maires qui participent le 19 janvier dernier à une réunion convoquée par le maire Bisson et traitant du transport en commun. Seul le maire de la municipalité de Saint-Rédempteur n'a pu être rejoint, hier.

Par ailleurs, les maires de Charny, Saint-David, Saint-Nicolas, Bernières et Breakeyville ont été unanimes: si M. Bisson a soumis, ce soir-là, l'idée d'un regroupement du transport en commun et l'achat des compagnies impliquées, les maires présents ont rejeté cette suggestion. La seule décision qui fut prise, à l'issue de cette assemblée, fut de faire appel aux conseils d'un expert du transport en commun, dans le but d'améliorer éventuellement les réseaux déjà existants. Rien de plus.

De plus, les cinq maires rejoins ont été les plus surpris de l'envoi à la presse du communiqué qui se voulait une synthèse des "conclusions" d'une réunion qui s'était déroulée six semaines auparavant!

Le texte parlait en outre d'un projet envisagé par dix villes

(qu'il nommait) alors que sept maires seulement avaient assisté à cette rencontre.

Aucun des maires rejoins par Le Soleil n'ayant été informé par Saint-Romuald de la rédaction du document et de sa diffusion, leur surprise s'est exprimée dans cette phrase commune: "Mais d'où venait donc ce communiqué?"

On se souviendra que ce dernier était émis la semaine dernière par Saint-Romuald et faisait état des "conclusions" auxquelles on était venu dix municipalités de la Rive-Sud au sujet du transport en commun: projet de regroupement et d'achat possible des compagnies d'autobus. D'autres projets sont également à l'étude, soulignait le communiqué, et un expert aura la tâche de décider des meilleures techniques à employer.

A la suite d'un article paru dans Le Soleil à ce sujet le maire de Charny, M. Herman Couture, a démenti ce que tendait à laisser croire le communiqué, soit l'émergence d'un projet articulé de regroupement et par voie de conséquence, de municipalisation du transport en commun. Cette solution serait la dernière d'entre toutes que nous envisagerions, précisait-il, et les municipalités concernées entendent plutôt faire des pressions auprès des compagnies pour l'amélioration du service.

Le maire Couture ajoutait d'ailleurs que par suite d'une action en ce sens dans la ville de Charny, la qualité du service s'était améliorée de façon marquée.

Pour le maire de Bernières, M. Roger Landry, l'émission de ce communiqué n'est que la démonstration d'une tactique résultant du "concours de popula-

Sur la Rive-Sud

rité" que se livrent le maire de Saint-Romuald et le maire de Lévis. M. Vincent Chagnon, lequel n'était pas invité par M. Bisson, à la réunion du 19 janvier, précise-t-il, sous prétexte qu'il "n'était jamais d'accord".

M. Landry a également accusé le maire de Saint-Romuald de vouloir "embarquer" les villes avoisinantes dans un regroupement du transport en commun dans le seul but d'obtenir un meilleur service dans sa propre ville et d'alléger la "note" en la partageant avec les autres.

M. Landry a dit ne pas croire, en outre, à la viabilité d'un circuit commun municipalisé, à cause du caractère rural de la majorité des municipalités impliquées: grands territoires et faible densité de population. D'ailleurs, a-t-il ajouté, un tel projet nécessiterait la participation de Lévis et de Lauzon.

Le maire de Saint-David, M. Albert Demers a également parlé de non-rentabilité en faisant remarquer qu'il connaissait bien le domaine, ayant été chauffeur d'autobus pendant sept ans.

Le maire Jean-Paul Côté, de Saint-Nicolas, a commenté la teneur du communiqué - surprise, en soulignant que son homo-

logue de Saint-Romuald caressait ce projet de regroupement depuis un bon moment et qu'il s'était probablement "laissé emporter par l'enthousiasme..."

Et il a précisé que la population de Saint-Nicolas, (flottante, atteignant en été 3,000 personnes à peine sur un territoire de 12 milles de long) n'avait pas besoin d'un tel regroupement.

Le maire de Breakeyville, enfin, M. Bertrand Bussièrès, a dit n'avoir pas pris connaissance de l'article résumant le communiqué, mais a confirmé que les maires ne s'étaient pas montrés favorables à l'idée d'un regroupement du transport en commun, lors de la réunion du 19 janvier dernier.

Mentionnons, enfin que nous n'avons pas pu rejoindre le maire Bisson, hier soir, afin d'obtenir ses commentaires à ce sujet.

Vol de \$6,000 chez Livernois : deux arrestations

Un vol de \$6,000 en appareils photographiques a été perpétré, vers 4h, ce matin, dans la pharmacie J.-E. Livernois, à l'angle des rues de la Fabrique et Couillard. Deux jeunes hommes de Rivière - au - Renard sont soupçonnés de ce vol. L'un a été pincé sur les lieux tandis que l'autre a été rejoint dans sa chambre, dans le quartier latin, où toute la marchandise a été retrouvée.

La brigade criminelle de la police municipale rapporte aussi des vols dans des bureaux de firmes de la 1ère Avenue, du boulevard Hamel et de la côte d'Abraham. Deux logis ont aussi été visités, l'un de la 7e Rue et l'autre de l'avenue Renaud.

Vous pourrez sûrement parler anglais, dès mai.

Grâce à notre méthode. Dès le 15 mars, au début des cours semi-privés, vous direz des mots usuels. Dès la deuxième leçon, vous direz facilement des phrases complètes. Et, en mai, vous saurez assez d'anglais pour le parler sûrement. Alors si vous voulez parler anglais, ou toute autre langue d'ici le mois de mai en suivant des cours semi-privés (pour élèves débutants, intermédiaires ou avancés), prenez rendez-vous tout de suite avec Berlitz pour une leçon gratuite et sans aucune obligation de votre part. Inscrivez-vous "right now". Vous verrez comme nous disons vrai.

Berlitz®
Cours de langues vivantes

Québec, 500, Grande Allée, Tél. 529-6161
Chicoutimi, 152, est, rue Racine, Tél. 549-7474
Delbeau, Tél. 276-1301 - 274-2889

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 21h.

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE
de brûleurs à l'huile. Fourniture genre pot. Ajustement de carburateur. Huile à poêle.
SERVICE 24 HRES POUR HUILE A FOURNAISE
EUG. DESROCHES FILS LTEE
569 ouest, St-Vallier
525-4946 - 525-4919

Les dentiers n'ont jamais été si faciles à porter!

Une nouvelle crème plastique révolutionnaire pour ceux qui portent des dentiers.

Maintenant, c'est presque comme si vous aviez vos vraies dents, avec cette crème plastique récemment découverte qui aide à tenir en place les dentiers - adaptés à la gencive supérieure ou inférieure - mieux que jamais! Elle forme une membrane élastique qui aide à tenir les dentiers en place plus fermement pendant des heures!
C'est la crème adhésive pour dentiers FIXODENT™ à employer tous les jours. La crème FIXODENT non seulement fait tenir les dentiers plus fermement - mais elle vous assure aussi un plus grand confort. Elle est si souple que vous pouvez mordre avec plus de force et vous sentir plus à l'aise. Procurez-vous FIXODENT dès aujourd'hui - une innovation révolutionnaire!

Groupe printemps '71

A Pour fillettes. Bottes en cobrette. Couleurs : rouge, bleu, ainsi que dans le noir et le blanc. Pts : 11 à 4. **\$10.00**

B Pour dames. Bottes en fripé. Dans le noir et le bleu. Pointures : 5 à 9. **\$15.00**

A Pour dames. Bottes en cobrette. Couleurs : rouge, ainsi que dans le noir et le blanc. Pointures : 5 à 9. **\$12.00**

C Pour dames. Bottes en fripé. Dans le noir et couleur bone. Pointures : 5 à 9. **\$18.00**

CHAUSSURES Agnon & Frère Inc.
Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

Carte **CHARGEX** acceptée

COMMANDES POSTALES remplies avec soin. Ajoutez .50 pour frais, plus 8% pour taxes. (Pour dames)

* 260 est, St-Joseph * 896 est, St-Joseph * 180 ouest, St-Vallier * 568, 3e Ave
Au 260 est St-Joseph, département spécial pour enfants.

VENTE SURPRISE APRES INVENTAIRE
MAINTENANT EN COURS A LA MAISON

DOMINO

823 - 825 EST, RUE ST-JOSEPH - 224 NORD, STE-MARIE BEAUCE
TOUT DOIT ETRE LIQUIDE A DES PRIX JAMAIS VUS A QUEBEC!

DAMES		HOMMES	
BLOUSES Val. allant à 12.95	\$1.00	VESTONS ET PANTALONS SPORT Val. allant à 45.00	\$5.00 et \$10.00
ROBES Val. allant à 39.95	\$2.00 et \$5.00	HABITS ET PALETOTS HIVER - PRINTEMPS Val. allant à 89.50	\$15.00 et \$25.00
MANTEAUX D'HIVER ET DE PRINTEMPS Gamis de fourrure Val. allant à 69.95	\$15.00	CAGOULES ET PANTALONS DE SKI Val. allant à 34.95	\$10.00
MANTEAUX SPORT ET FOURRURE Val. allant à 69.95	\$10.00	IMPERMEABLES DE PRINTEMPS Doublure détachable Val. allant à 39.95	\$12.00
IMPERMEABLES DE PRINTEMPS ET CAGOULES DE SKI Val. allant à 39.95	\$10.00	PALETOTS SIMILI-CUIR Val. allant à 69.95	\$18.00
COSTUMES PANTALONS 3 mex Val. allant à 89.95	\$20.00	CHANDAILS ET SOULIERS Val. allant à 29.95	\$9.00
CHANDAILS ET PANTALONS DE SKI Val. allant à 29.95	\$5.00	HABITS ET PALETOTS Cuir et Suède Val. allant à 125.00	\$49.00

PREMIERS ARRIVES... PREMIERS SERVIS!
STATIONNEMENT GRATUIT
TOUTE VENTE FINALE

A LA MAISON

DOMINO

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
CHARGEX

823 - 825 est, rue St-Joseph, Québec - 224 nord, rue Notre-Dame, Ste-Marie, Beauce

Une année exceptionnelle en 1970

Les ventes au détail ont fracassé la moyenne nationale dans les Maritimes

par James NELSON

ST-JEAN, N.-B. (PC) — Les ventes au détail ont dépassé de beaucoup la moyenne nationale, dans les provinces de l'Atlantique, au cours de l'année dernière, en dépit de l'impression générale qui veut que les affaires ne marchent pas très bien dans cette région.

Tous les centres de quelque importance ont adopté la vogue que connaissent actuellement les mails et les galeries intérieures de boutiques. Là, on peut trouver, à côté de la viande et des pommes de terre, des objets attrayants et même luxueux.

Et la population des provinces de l'Atlantique achète beaucoup. A l'exception de la vente d'automobiles, les ventes au détail, pendant les neuf premiers mois de 1970, ont atteint un chiffre plus élevé que l'année précédente. Même au moment où dans tout le Canada on signalait une baisse de 10 pour cent dans la vente des automobiles neuves, le déclin dans les quatre provinces atlantiques n'était que de cinq pour cent.

Le commerce de détail, dans cette région, a atteint un chiffre global de \$1,620 millions en neuf mois en 1969, soit quatre pour cent de plus que l'année précédente. Pour le pays dans son

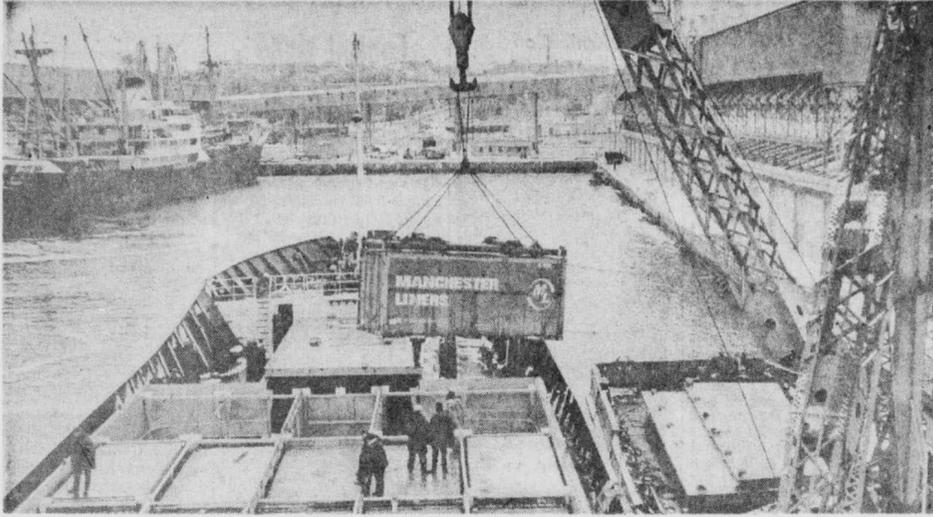
ensemble, le chiffre des ventes au détail a atteint \$19,791 millions, soit seulement deux pour cent de plus que l'année précédente.

TROP DE MAGASINS ?

Ici, les marchands se plaignent du fait que la capitale de Terre-Neuve possède trop de magasins. Trois nouveaux magasins à rayons ont ouvert leurs portes avant Noël. M. John Murphy, président de Arcade Stores, à Saint-Jean, déclare qu'il craint les répercussions possibles que cette nouvelle concurrence pourrait avoir sur les commerces plus petits et plus anciens. Des interviews avec des hommes d'affaires de

Halifax, Moncton, et même de Charlottetown ont rendu le même son de cloche.

Un commerçant du centre-ville de Saint-Jean, N.-B., a déclaré que la prolifération des centres commerciaux de banlieues n'a eu en réalité qu'un effet temporaire sur son commerce. L'ouverture de places commerciales, un peu partout à occasion, pour les magasins à rayons du centre-ville, une baisse considérable des ventes, au début. Mais en moins de deux ans, a-t-il ajouté, les ventes ont remonté de cinq pour cent, et les clients sont revenus à leurs anciennes habitudes.



A ST-JEAN, BEAU PORT DE MER — Avec l'avènement du transport maritime par container, le port de St-Jean, au Nouveau-Brunswick, bourdonnera d'activités à l'année longue.

Nouveau-Brunswick : grand exportateur de fruits

par James NELSON

SAINT-JEAN, N.-B. (PC) — Le Nouveau-Brunswick, de façon assez inattendue, est devenu un exportateur important d'oranges, de citrons et de pamplemousses vers les marchés européens.

Il a fallu à peine plus de trois ans pour que ce commerce devienne une source de revenus assez importante pour que les vieux ports de Halifax et de Saint-Jean puissent considérer d'un oeil moins craintif la croissance du port de Montréal et de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les fruits arrivent par train de la Californie. L'un des facteurs qui sont à l'avantage de ce port, c'est que la température y est plus basse en été qu'elle l'est dans le sud, et que les fruits se conservent mieux si on doit les entreposer pendant quelque temps avant de les charger.

Un autre facteur, plus important, est la situation syndicale favorable qui prévaut actuellement. Les syndicats de Saint-Jean et de Halifax sont en effet moins militants et moins exigeants que ne le sont ceux des grands ports des Etats-Unis, ce qui permet aux bateaux d'être chargés plus rapidement. Il reste encore deux ans avant l'expiration des contrats conclus par les syndicats.

UN CHANGEMENT

Saint-Jean était autrefois considéré uniquement comme un port d'hiver important de l'est du Canada, lorsque Montréal et les autres ports du Saint-Laurent étaient confinés par les glaces. Cette situation a changé. L'été dernier, Saint-Jean, a accueilli plus de 50 pour cent du volume de trafic qui était habituellement le sien pendant la saison d'hiver.

La prospérité des deux ports apparaît clairement dans la planification et dans les développements qui se font actuellement. A Halifax, on construit de plus en plus des édifices élevés, destinés soit à des bureaux, soit à des appartements. La construction d'un complexe de \$50 millions, comprenant des bureaux, un hôtel, des appartements et un centre commercial, a été accélérée en vue d'une occupation plus immédiate. Les magasins de la ville connaissent également une période de prospérité inattendue.

LE TRANSPORT

Depuis plus de 100 ans, les moyens de transport ont été le sujet principal de débats sur l'économie, dans les vieilles provinces maritimes. Ce n'est qu'avec la construction de l'ancien chemin de fer Intercolonial que les provinces de Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick sont entrées dans la Confédération en 1867.

Par la suite, alors que le centre du Canada acquérait une plus grande vigueur économique, les régions Atlantique ont commencé de se plaindre du fait que les tarifs élevés entre le Canada et les Etats-Unis, et les taux élevés de fret entre les Maritimes et le centre du Canada entravaient l'industrie de ces régions.

L'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent, vers la fin des années 1950, est apparue aux gens des Maritimes comme le coup fatal. Ils crurent alors que les bateaux venant d'Europe passeraient à côté des Maritimes sans s'arrêter, pour atteindre les marchés du centre du Canada.

Près de dix ans de récrimination passèrent avant que les gens des Maritimes se décident à étudier sans passion les solutions qui s'offraient à eux.

ADAPTATION

Halifax fut le premier port à s'adapter, du moins temporairement, à la manutention de ces containers. Puis ce fut Saint-Jean. Maintenant, Halifax est parfaitement équipé pour ce genre de chargements, et Saint-Jean le suit de près.

Ceux qui se préoccupent du développement économique de la région Atlantique sont convaincus que c'est là le secret longtemps cherché pour y arriver.

Avec son tout nouveau système 'AccuColor' RCA vous révèle 'la vérité en couleurs'

Voilà une vérité qui saute aux yeux.

Que vous apporte notre nouveau système AccuColor? Quelque chose qui nous paraît essentiel: une image-couleur criante de vérité.

Pourquoi? Parce que notre système AccuColor comprend, entre autres, une syntonisation à réglage automatique et une correction automatique des nuances. Le tout forme un véritable cerveau électronique qui se charge, à votre place et avec une extrême précision, de la plupart des réglages et ajustements de l'image.

Qui plus est, cette merveilleuse image vous est retransmise

sur une nouvelle lampe-écran à masque noir. Elle donne des couleurs toujours fraîches, naturelles, lumineuses; comme dans la réalité.

Que vous promettent nos télécouleurs "AccuColor"?

De ne vous montrer que la vérité.

Rien que la vérité. Toute la vérité. C'est juré.

RCA La vérité en couleurs.

Voyez le dépositaire RCA votre homme de confiance.

DEPOSITAIRES DE QUEBEC

C. ROBAILLE
200 est, St-Joseph, Qué.
Tél.: 529-2141

QUEBEC ELECTRONIQUE LTEE
621 St-Jean
Tél.: 529-9261

J.-O. FISET INC.
55 sud, Dorchester, Qué.
Tél.: 525-7191

HAMELIN & FRERE (MEUBLES) LTEE
1061 route de l'Eglise, Ste-Foy.
Tél.: 653-9064

CENTRE D'ECONOMIES
CROTEAU LTEE
175 est, St-Joseph, Qué.
Tél.: 523-8155

TREMBLAY & BERGERON
(RADIODISC)
301 de la Canardière, Qué.
Tél.: 523-7760
245, 71e Rue, Charlesbourg.
Tél.: 626-1102

FOYER DU MEUBLE
144 ouest, St-Vallier, Qué.
Tél.: 529-9648

DESAULNIERS RADIO T.V.
1239 Rousseau, Sillery
Tél.: 681-3359

GASTON DUSSAULT MEUBLES
INC.
9 Courcellette, Québec
Tél.: 683-2327

BOITEAU INC.
1295 ouest, boul. Charest, Qué.
Tél.: 683-2271

VANDRY INC.
470 boul. Des Capucins, Qué.
Tél.: 522-5655

BANIEUE
PARADIS DU BIJOU ENR.
53 av. Plante, Ville Vanier
Tél.: 527-8317
DESCHAMPS RADIO T.V.
683 av. Royale, Beauport.
Tél.: 663-7818
CLAUDE SIOUJI MEUBLES
Village Huron, Loretteville
Tél.: 842-1994
NOREAU LTEE
44 St-Louis, Lévis
Tél.: 837-9321

LEOPOLD TREMBLAY INC.
1123 Commerciale.
St-Romuald - 839-9441

PRINCE & FILS
St-Rédempteur 832-4070
St-Agapit

NAP. BOILY
4094 boul. Ste-Anne,
Montmorency - 663-7851

EN PROVINCE

PARADIS T.V.
St-Pascal, Cte Kamouraska
Tél.: 492-2017

SALON DU MEUBLE
St-Georges, Cte Beauce
Tél.: 228-5577

JOBIN RADIO TELEVISION ENR.
Ste-Marie, Cte Beauce
Tél.: 387-2877

REGION SAGUENAY &
LAC ST-JEAN
DUCHESNE & TREMBLAY
19 est, Racine, Chicoutimi
Tél.: 543-1435

COMPTOIR DU MEUBLE
231 Cellard, Alma
Tél.: 662-7719

RAYMOND LACOMBE MEUBLES
& T.V.
1013 boul. St-Joseph, Roberval

GAGNON & FRERES (MEUBLES)
400 Racine, Chicoutimi
430 boul. Mellon, Arvida
329 St-Dominique, Jonquière
531 de la Gde-Baie, P.-Alfred
577 Walberg, Dolbeau
83 Ste-Famille, Kenogami

A. DUBUC & FILS
1769 St-Casimir, Plessisville

J. FRANK RICE CO. LTD.
54 Route Canada, Edm. N.-B.

économie et finance

La Bourse de New York a fermé en dessous du palier de 900 à l'indice DJ

NEW YORK (AFP) — La tendance a été très modérément soutenue à Wall Street hier, mais l'indice des industriels n'a que très légèrement progressé et est resté en dessous du palier de 900. Le mouvement de hausse de la fin de la semaine dernière s'est poursuivi à une allure très ralentie. Il a été freiné par des prises de bénéfices qui ont pesé particulièrement sur les "Blue Chips", ce qui explique la faible progression de l'indice bien que les hausses l'aient largement emporté sur les baisses. Les affaires ont été actives.

En clôture, l'indice des industrielles de Dow Jones s'inscrivait à 898,62 en hausse de 0,62 points; celui des transports à 202,86 en baisse de 0,37; celui des services publics à 122,67 en hausse de 0,55. Un total de 19,340,000 actions ont changé de main dont 2,000,000 au cours de la dernière demi-heure. Vendredi dernier, le mouvement avait été de 22,430,000 actions.

Indices officiels de la Bourse de New York. Indice général 54,72 en hausse de 0,25. Indice des industrielles 58,24 en hausse de 0,28. Indice de la finance 69,91 en hausse de 0,25. Indice des transports 41,95 en hausse de 0,07. Indice des services publics 41,51 en hausse de 0,18.

MONTREAL (PC) — Les prix ont monté faiblement hier au cours d'une séance terne à la Bourse de Montréal.

L'indice composé a atteint un nouveau sommet cette année, les banques ont gagné un point, les services et les valeurs industrielles ont réalisé des gains fractionnaires et les papiers ont un peu fléchi.

Les gains ont dépassé les pertes par 111,96 et 77 valeurs n'ont pas varié.

Noranda a gagné 1-4 à \$32-1/2. La compagnie a annoncé un bénéfice net de \$58,2 millions ou \$2,41 l'action au cours de 1970, par rapport à \$54,2 millions et \$2,24 l'action, l'année précédente.

A l'indice, les industrielles ont monté de .49 à 180,40, les services de .07 à 145,01, les banques de 1,47 à 191,13, l'indice composé de .50 à 177,03 alors que les papiers ont décliné de .30 à 88,63.

Un total de \$23,700 actions ont changé de main à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne, en comparaison de 679,200, vendredi.

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a réalisé des gains fractionnaires hier au cours d'une séance peu active atteignant son plus haut niveau depuis près d'un an.

A l'indice, les industrielles ont monté de .11 à 179,23, les métaux usuels de .20 à 91,24, les pétroles de l'ouest de 1,00 à 208,52. Les valeurs-or ont perdu .50 à 181,80.

Le volume des transactions a été de 2,330,000 actions, par rapport à 2,270,000 vendredi.

MONTREAL (PC) — Les prix ont monté faiblement hier au cours d'une séance terne à la Bourse de Montréal.

L'indice composé a atteint un nouveau sommet cette année,

NOMINATION



M. MARCEL GREGOIRE
Iroquois-Chemicals Limited est heureux d'annoncer la nomination de M. Marcel Gregoire au poste de directeur des ventes pour Québec. Iroquois-Chemicals est une compagnie entièrement canadienne offrant un service spécialisé à l'industrie manufacturière d'ameublement.

M. Gregoire sera à la tête d'une équipe de cinq experts en finition d'ameublement ayant une expérience combinée de 95 ans dans les domaines de la conception d'ameublement, de la production, la finition et la mise en marché.

Londres veut négocier avec la firme Lockheed

LONDRES (UPI) — Le gouvernement britannique a déclaré hier que son offre de \$144 millions à la société "Lockheed Aircraft Corporation" pour sauver le projet de construction du moteur RB-21 de Rolls-Royce est sujette à négociation. Cette nouvelle a fait suite à un rapport voulant que Lockheed ait l'intention de construire son aérobus Tristar avec un moteur américain au lieu du RB-21 de Rolls-Royce.

"Nos propositions sont sujettes à négociation et à une contre-offre" a déclaré à la Chambre des communes le ministre des fournitures aériennes, M. Frederick Corfield. Il a ajouté que le contre-offre n'est pas nécessairement reliée à l'offre faite au gouvernement à M. Daniel Haughton, le président du conseil d'administration de la société Lockheed, au cours des pourparlers qui ont eu lieu ici la semaine dernière.

La déclaration de M. Corfield a été publiée peu après que M. Malcolm Muir, gérant des ventes de la division de l'aéronautique de Rolls-Royce aux Etats-Unis, eut déclaré aux journalistes à l'aéroport de Heathrow que "le moteur développé par Rolls-Royce pour Lockheed serait peut-être mis au rancard d'ici quelques heures".

M. Corfield a indiqué hier que M. Daniel Haughton, le président du conseil de Lockheed, avait estimé au cours de ses conversations, la semaine dernière, avec le gouvernement britannique, que cette somme de \$144 millions serait suffisante pour le développement du moteur si elle venait s'ajouter aux sommes déjà dépensées pour le RB-21. Tout coût additionnel serait, aux termes de la proposition britannique, supporté par Lockheed le cas échéant. M. Corfield a ajouté que le prix moyen du moteur ne serait augmenté que d'environ 150,000 livres (environ \$364,500 si la proposition britannique était acceptée.

Nomination à la Banque du Canada



G. Post
Le Gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, annonce que M. George Post a été nommé Chef du nouveau Département des Etudes Bancaires et Financières.

M. Post a fait ses études à l'Université Queen's et à l'Université St. Andrews, en Ecosse; il a obtenu le titre de Ph.D. à l'Université Northwestern de Chicago. Il est entré au Département des Recherches de la Banque en 1962 et en était devenu le Chef en 1969.

Contrat signé par Bombardier

NEW YORK (PC) — Bombardier Ltée, de Valcourt, Québec, a signé lundi un contrat lui assurant la fabrication et la distribution des motoneiges Moto-Ski, au prix de \$6.1 millions et autres considérations.

M. L.D. Brinkman, président de Giffen Industries Inc., a annoncé hier que Bombardier a fait l'acquisition de trois filiales de cette compagnie: Les Industries Bouchard Inc., de La Pocatière, Québec, M.S. Distribution Ltd. et St-Hyacinthe Sport Ltd., pour \$6,135,000 et une option sur 300,000 actions de Bombardier non encore souscrites.

Les options de Bombardier peuvent être réalisées à \$20 l'action d'ici le 31 janvier 1974 et à \$25 l'action ensuite jusqu'au 31 janvier 1976.

M. Brinkman a déclaré que cette transaction ne venait pas en conflit avec d'autres filiales de Giffen, comme Boa-Ski et Sno-Prince, embarcations de fibre de verre Princecraft, Peterboro et Northcraft.

Le changement prendra effet le 31 mars.

BLEAU, DUPERREY, GIGUÈRE + ASSOCIÉS INC.



GÉRARD BOCHUD
La direction de Bleau, Duperré, Giguère + Associés Inc., agence de publicité, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gérard Bochud au poste de graphiste concepteur. M. Bochud, bien connu dans les milieux de la publicité à Québec, est diplômé en arts graphiques de l'École professionnelle de Lauzanne. Il était de retour récemment d'un voyage de perfectionnement aux Etats-Unis, après avoir collaboré de façon continue avec Bleau, Duperré, Giguère + Associés Inc.

Réouverture prochaine de la mine de Molybdénite Corp.

par Jean-Paul GAGNE
Les 220 mineurs de la Molybdénite Corporation de La Corne en Abitibi pourraient reprendre le travail dans un avenir rapproché; la poursuite des opérations d'extraction minière serait possible grâce à l'intervention du gouvernement québécois ou de sa filiale la SOQUEM.

Selon des sources généralement bien informées, la SOQUEM étudie présentement certaines formules d'aide à court terme qui permettraient à la Molybdénite de se renflouer financièrement. On sait que c'est un manque de liquidité qui est à l'origine de la fermeture de la mine et de l'usine de la Molybdénite, le 28 février dernier.

A la SOQUEM, on confirme qu'il se fait présentement des études en vue de trouver une solution au problème qui frappe les 220 ouvriers de la Molybdénite, mais on ne veut pas préciser davantage.

La forme d'aide qui pourrait proposer la SOQUEM consisterait dans l'acquisition de droits miniers sur la propriété actuellement détenue par la Molybdénite, propriété qui a fait l'objet de très peu d'exploration jusqu'à maintenant, la compagnie se contentant d'exploiter le gisement au début des années 1950.

La SOQUEM doit d'ailleurs bénéficier d'une augmentation de \$1,250,000 de la subvention annuelle de \$1,500,000 qu'elle reçoit annuellement du gouvernement; un projet de loi en ce sens a été déposé à l'Assemblée nationale dès l'ouverture de la session. Cette nouvelle entrée de fonds permettrait à la SOQUEM d'acquiescer ces droits miniers tout en renflouant le fonds de roulement de la Molybdénite.

A plus long terme, si l'exploration devait donner des résultats positifs, alors il serait possible d'envisager une augmentation de la capacité de l'usine qui traite actuellement 900 tonnes de minerai par jour.

Pour assurer la rentabilité de l'exploitation, il suffirait de porter la capacité de l'atelier de traitement à 1,200 tonnes par jour; c'est lorsque seront connues les réserves de minerai de la propriété que l'on pourra étudier la possibilité de renflouer à long terme la compagnie.

Malgré une baisse des prix du molybdène et du bismuth à travers le monde et la rupture du contrat de vente des métaux avec la Continental Ore de New York, il semble qu'il y ait toujours un intérêt à produire répondant aux normes de qualité. On se souviendra que la Continental Ore avait décidé de refuser le molybdène de la compagnie minière par suite d'une détérioration de la qualité.

D'autre part, on n'écarte pas la possibilité que l'aide prenne la forme d'un prêt ou encore d'une acquisition d'actions. Trop de variables sont, semble-t-il, encore inconnues pour prendre une décision immédiate à ce sujet. Toutefois, il y a de bonnes indications de croire que la fermeture de la mine de la Molybdénite est temporaire, comme l'a déjà affirmé son président, M. Jean Noël.

Importante découverte de gaz naturel

Le président de la société pétrolière Panartic, M. Charles R. Hetherington, a confirmé que les puits de la compagnie sur l'île du roi Christian, dans l'Arctique, représente une importante découverte de gaz naturel.

Les analyses de la formation de sable effectuées par un tubage de production ont produit de forts volumes de gaz naturel doux.

On analyse maintenant la capacité de production du puits afin d'en découvrir son rendement absolu dans la pratique.

Dans ses commentaires sur ces expériences, M. Hetherington n'a pas voulu dévoiler le pauteur de la couche de gaz exploitable dans les puits, mais il a affirmé qu'elle est substantielle, ce qui fait de la découverte sur l'île du roi Christian une réserve importante de gaz naturel dont Panartic est très heureuse.

GRENIER RUEL & CIE INC.
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTREAL
QUEBEC/MONTREAL

obligations canadiennes

TORONTO (PC) — On trouvera plus bas une liste de titres à revenus fixes selon le rapport de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières. Les cours ci-dessous sont ceux de lundi, le 8 mars 1971.

Titres	Off.	Dem.
FONDS D'ÉTAT CANADIENS ET OBLIGATIONS GARANTIES PAR LE FÉDÉRAL		
1er avril 1971	100.00	100.15
1er mai 1971	100.00	100.15
1er juin 1971	100.00	100.15
1er juillet 1971	100.00	100.15
1er août 1971	100.00	100.15
1er septembre 1971	100.00	100.15
1er octobre 1971	100.00	100.15
1er novembre 1971	100.00	100.15
1er décembre 1971	100.00	100.15
1er janvier 1972	100.00	100.15
1er février 1972	100.00	100.15
1er mars 1972	100.00	100.15
1er avril 1972	100.00	100.15
1er mai 1972	100.00	100.15
1er juin 1972	100.00	100.15
1er juillet 1972	100.00	100.15
1er août 1972	100.00	100.15
1er septembre 1972	100.00	100.15
1er octobre 1972	100.00	100.15
1er novembre 1972	100.00	100.15
1er décembre 1972	100.00	100.15
1er janvier 1973	100.00	100.15
1er février 1973	100.00	100.15
1er mars 1973	100.00	100.15
1er avril 1973	100.00	100.15
1er mai 1973	100.00	100.15
1er juin 1973	100.00	100.15
1er juillet 1973	100.00	100.15
1er août 1973	100.00	100.15
1er septembre 1973	100.00	100.15
1er octobre 1973	100.00	100.15
1er novembre 1973	100.00	100.15
1er décembre 1973	100.00	100.15
1er janvier 1974	100.00	100.15
1er février 1974	100.00	100.15
1er mars 1974	100.00	100.15
1er avril 1974	100.00	100.15
1er mai 1974	100.00	100.15
1er juin 1974	100.00	100.15
1er juillet 1974	100.00	100.15
1er août 1974	100.00	100.15
1er septembre 1974	100.00	100.15
1er octobre 1974	100.00	100.15
1er novembre 1974	100.00	100.15
1er décembre 1974	100.00	100.15
1er janvier 1975	100.00	100.15
1er février 1975	100.00	100.15
1er mars 1975	100.00	100.15
1er avril 1975	100.00	100.15
1er mai 1975	100.00	100.15
1er juin 1975	100.00	100.15
1er juillet 1975	100.00	100.15
1er août 1975	100.00	100.15
1er septembre 1975	100.00	100.15
1er octobre 1975	100.00	100.15
1er novembre 1975	100.00	100.15
1er décembre 1975	100.00	100.15
1er janvier 1976	100.00	100.15
1er février 1976	100.00	100.15
1er mars 1976	100.00	100.15
1er avril 1976	100.00	100.15
1er mai 1976	100.00	100.15
1er juin 1976	100.00	100.15
1er juillet 1976	100.00	100.15
1er août 1976	100.00	100.15
1er septembre 1976	100.00	100.15
1er octobre 1976	100.00	100.15
1er novembre 1976	100.00	100.15
1er décembre 1976	100.00	100.15
1er janvier 1977	100.00	100.15
1er février 1977	100.00	100.15
1er mars 1977	100.00	100.15
1er avril 1977	100.00	100.15
1er mai 1977	100.00	100.15
1er juin 1977	100.00	100.15
1er juillet 1977	100.00	100.15
1er août 1977	100.00	100.15
1er septembre 1977	100.00	100.15
1er octobre 1977	100.00	100.15
1er novembre 1977	100.00	100.15
1er décembre 1977	100.00	100.15
1er janvier 1978	100.00	100.15
1er février 1978	100.00	100.15
1er mars 1978	100.00	100.15
1er avril 1978	100.00	100.15
1er mai 1978	100.00	100.15
1er juin 1978	100.00	100.15
1er juillet 1978	100.00	100.15
1er août 1978	100.00	100.15
1er septembre 1978	100.00	100.15
1er octobre 1978	100.00	100.15
1er novembre 1978	100.00	100.15
1er décembre 1978	100.00	100.15
1er janvier 1979	100.00	100.15
1er février 1979	100.00	100.15
1er mars 1979	100.00	100.15
1er avril 1979	100.00	100.15
1er mai 1979	100.00	100.15
1er juin 1979	100.00	100.15
1er juillet 1979	100.00	100.15
1er août 1979	100.00	100.15
1er septembre 1979	100.00	100.15
1er octobre 1979	100.00	100.15
1er novembre 1979	100.00	100.15
1er décembre 1979	100.00	100.15
1er janvier 1980	100.00	100.15
1er février 1980	100.00	100.15
1er mars 1980	100.00	100.15
1er avril 1980	100.00	100.15
1er mai 1980	100.00	100.15
1er juin 1980	100.00	100.15
1er juillet 1980	100.00	100.15
1er août 1980	100.00	100.15
1er septembre 1980	100.00	100.15
1er octobre 1980	100.00	100.15
1er novembre 1980	100.00	100.15
1er décembre 1980	100.00	100.15
1er janvier 1981	100.00	100.15
1er février 1981	100.00	100.15
1er mars 1981	100.00	100.15
1er avril 1981	100.00	100.15
1er mai 1981	100.00	100.15
1er juin 1981	100.00	100.15
1er juillet 1981	100.00	100.15
1er août 1981	100.00	100.15
1er septembre 1981	100.00	100.15
1er octobre 1981	100.00	100.15
1er novembre 1981	100.00	100.15
1er décembre 1981	100.00	100.15
1er janvier 1982	100.00	100.15
1er février 1982	100.00	100.15
1er mars 1982	100.00	100.15
1er avril 1982	100.00	100.15
1er mai 1982	100.00	100.15
1er juin 1982	100.00	100.15
1er juillet 1982	100.00	100.15
1er août 1982	100.00	100.15
1er septembre 1982	100.00	100.15
1er octobre 1982	100.00	100.15
1er novembre 1982	100.00	100.15
1er décembre 1982	100.00	100.15
1er janvier 1983	100.00	100.15
1er février 1983	100.00	100.15
1er mars 1983	100.00	100.15
1er avril 1983	100.00	100.15
1er mai 1983	100.00	100.15
1er juin 1983	100.00	100.15
1er juillet 1983	100.00	100.15
1er août 1983	100.00	100.15
1er septembre 1983	100.00	100.15
1er octobre 1983	100.00	100.15
1er novembre 1983	100.00	100.15
1er décembre 1983	100.00	100.15
1er janvier 1984	100.00	100.15
1er février 1984	100.00	100.15
1er mars 1984	100.00	100.15
1er avril 1984	100.00	100.15
1er mai 1984	100.00	100.15
1er juin 1984	100.00	100.15
1er juillet 1984	100.00	100.15
1er août 1984	100.00	100.15
1er septembre 1984	100.00	100.15
1er octobre 1984	100.00	100.15
1er novembre 1984	100.00	100.15
1er décembre 1984	100.00	100.15
1er janvier 1985	100.00	100.15
1er février 1985	100.00	100.15
1er mars 1985	100.00	100.15
1er avril 1985	100.00	100.15
1er mai 1985	100.00	100.15
1er juin 1985	100.00	100.15
1er juillet 1985	100.00	100.15
1er août 1985	100.00	100.15
1er septembre 1985	100.00	100.15
1er octobre 1985	100.00	100.15
1er novembre 1985	100.00	100.15
1er décembre 1985	100.00	100.15
1er janvier 1986	100.00	100.15
1er février 1986	100.00	100.15
1er mars 1986	100.00	100.15
1er avril 1986	100.00	100.15

Hausse de plus de 9% des bénéfices de Noranda Mines Limited en 1970

par Claude TESSIER

Au seuil du 50e anniversaire de son incorporation pour la mise en exploitation d'un gisement de cuivre et d'or dans le Nord-Ouest québécois, en 1922, Noranda Mines Limited annonce, en mars, 1971:

— des bénéfices qui ont atteint l'an dernier un niveau record de \$59,500,000, soit une hausse de plus de 9 p.c. sur 1969;

— des investissements au Québec de \$123,000,000; il s'agit des immobilisations les plus considérables faites par cette entreprise multinationale depuis sa fondation.

D'abord le rapport annuel! Les revenus par action en 1970 s'élevaient à \$2.46 en comparaison de \$2.24 pour l'année précédente. Les revenus globaux sont passés de \$454,331,000 en 1969 à \$489,852,000 en 1970. Les revenus nets ont grimpé de \$54,189,000 à \$58,222,000.

La fermeté des prix des métaux et la mise en production, en juin 1970, de Brenda Mines à Vancouver et de Central Canada Potash en Saskatchewan, ont rendu possible ce succès. Les exploitations de fabrication en général ont doublé leur participation aux revenus tandis que celles de l'usine de Northwood Pulp and Paper en Colombie-Britannique ont été "satisfaisantes".

Les exploitations minières et métallurgiques ont contribué aux revenus de Noranda pour 1970 dans une mesure de 87 p.c. et la participation des produits forestiers et de fabrication a été de 3 p.c. et de 10 p.c. respectivement.

M. Alfred Powis

Mais le président du conseil d'administration de Noranda Mines, M. Alfred Powis, dans son message aux actionnaires, ne semble pas satisfait. Il a fait remarquer que les revenus étaient décevants en comparaison de ce qu'ils auraient pu être.

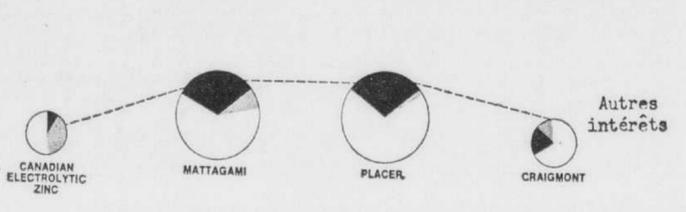
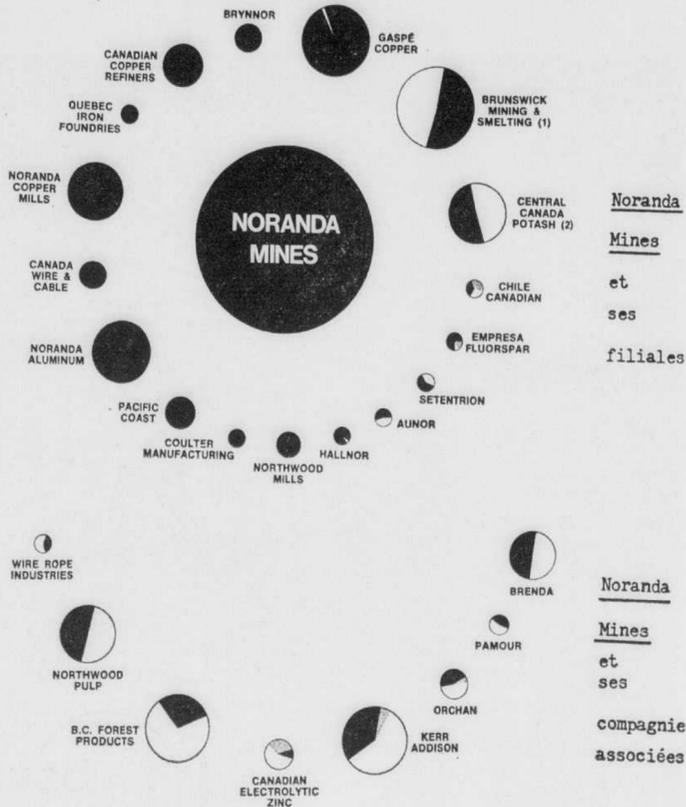
"Les grèves qui ont eu lieu à la British Columbia Forest Products et à Geco Mines ont eu un effet défavorable sur leurs résultats. La décision arbitraire du gouvernement fédéral qui a obligé les producteurs à maintenir un prix artificiellement bas dans le cas du cuivre au Canada au cours des huit premiers mois de l'année a été très coûteuse", M. Powis évalue à \$14,400,000 la conséquence de ces facteurs sur les revenus disponibles de Noranda.

Néanmoins, des dividendes de 27.5 cents par action ont été versés pour chacun des trois premiers trimestres et dans le cas du quatrième le montant a été de 30 cents. L'actif de Noranda Mines est passé de \$824,520,000 en 1969 à \$871,319,000 en 1970.

Fortes dépenses en immobilisations

Noranda Mines a dépensé en immobilisations et en placements importants l'an dernier \$112,000,000. La plus grande partie de ces dépenses ont été affectées à l'usine de réduction d'aluminium de New Madrid, au Missouri; \$104,500,000 ont été investis dans une aluminerie qui commencera à produire ce mois-ci.

Noranda Mines a annoncé vendredi des investissements de



Actif : \$871,319,000 - Revenus bruts : \$ 489,852,000
Bénéfices nets : \$59,519,000 Par action : \$2.46

\$123,000,000 à Murdochville, Noranda et Montréal, pour augmenter sa production de cuivre au Québec. Ils s'ajoutent à d'autres comme la mise en valeur de la mine Bell Copper Division, dans le centre de la Colombie-Britannique; la mine sera en production vers le milieu de 1972 au rythme de 10,000 tonnes de cuivre par jour; on évalue les immobilisations à \$40,500,000. Noranda participe aussi à la mise en valeur d'un gisement de cuivre - nickel près de Timmins dont le rendement de 700 tonnes par jour doit commencer en 1972. Il faut mentionner aussi la construction de deux nouvelles scieries par Northwood Mills en Colombie-Britannique au coût de \$11,000,000 et d'une scierie de \$7,000,000 par Northwood Pulp, près de Prince George.

L'exploitation du gisement de minerai de Mattabi Mines, dans le Nord-Ouest ontarien (Mattagami Lake Mines est propriétaire à 60 p.c.) se poursuit. En Colombie-Britannique, Placer Development extraira 30,000 tonnes de minerai par jour du gisement de Gibraltar Mines en 1972.

Ainsi, depuis six ans, Noranda Mines a immobilisé \$400,000,000;

quelque 32,000 Canadiens détiennent 90 p.c. des actions de cette société. La réalisation de certains projets n'est pas terminée; d'autres projets commencent seulement à produire; quelques-uns sont engagés dans des marchés qui sont temporairement en dépression. Le président Powis estime que si les conséquences de ces placements sur les revenus sont petites, ces placements sont tenus pour solides; ils contribueront d'une manière significative aux revenus de Noranda au cours des années à venir.

Prospection dans douze pays

Au cours de l'année en cours, Noranda Mines compte faire de la prospection et de la recherche dans 12 pays. L'an dernier, on y a consacré \$8,700,000 dont 54 p.c. ont été dépensés au Canada, le reste l'était en Australie

ou des dépôts d'uranium s'avèrent prometteurs, aux États-Unis, en Amérique centrale et en Amérique du Sud et en Europe.

Au Canada, Noranda Mines cherchera toujours dans le bouclier canadien et en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et dans l'Arctique par sa participation à Panarctic Oils Ltd.

Au sujet de l'avenir, les investissements de \$123,000,000 au Québec indiquent l'importance du commerce du cuivre durant les prochaines années. Si les perspectives pour 1971 restent encore obscures aux yeux du président Powis, l'amélioration de la situation économique à la fin de l'année ne pourra que profiter à Noranda Mines. Depuis le milieu de 1970, la demande mondiale des métaux a diminué en Amérique du Nord puis en Europe.

Investissements dans deux manufactures

Deux entreprises du Québec effectueront des investissements de \$780,000 dans le domaine de la fabrication. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard D. Lévesque, qui a précisé que Dominion Comb and Novelty Inc., de Warwick, a reçu un premier

chèque de \$33,553 sur une prime de \$147,500 pour des investissements de \$590,000. Cette firme spécialisée dans la fabrication d'articles en matière plastique utilisera cette somme à la construction de bâtisses et à l'achat d'équipement.

La Corporation Baronet, de

Sainte-Marie-de-Beauce, a également reçu un chèque de \$25,259 comme premier versement d'une prime de \$47,500 pour des investissements de \$190,000 consacrés à l'agrandissement de bâtisses et à l'achat de machines pour la fabrication de meubles de maison.

La cote de l'or

LONDRES (Reuter) — L'once d'or fin cotait \$38.75 en monnaie américaine, hier, sur le marché européen de l'or, au regard de \$38.76 vendredi dernier.

PARIS (Reuter) — Le napoléon cotait 59.00 francs hier sur le marché libre de l'or français, comparativement à 58.80 francs vendredi. L'aigle américain est demeuré inchangé à 175.40 francs comparativement à vendredi.

CARRIERES et PROFESSIONS

REPRESENTANT DEMANDE

Compagnie manufacturière de matériaux spécialisés pour bâtiments et routes désire retenir les services d'un représentant pour son territoire de Québec et de l'est de la province. Le travail est dirigé de notre bureau de Québec et comprend d'abord la vente directe aux marchands et contracteurs et de plus la représentation architecturale. Prière de communiquer par écrit en indiquant l'emploi actuel, l'âge, le salaire le numéro de téléphone au DEPT. 3751, Le Soleil. Toutes les réponses seront gardées confidentielles et des entrevues seront accordées aux candidats sérieux les 18 et 19 mars.

PROFESSEURS DEMANDES

1 professeur bibliothécaire bilingue
1 professeur de musique de langue anglaise
1 professeur de musique de langue française
(ces deux derniers devaient préférablement être bilingues).

J. P. DUROCHER
Administrateur des Ecoles de la Base,
Base Valcartier, Québec

Vendeurs d'expérience demandés

POUR SECTIONS: — Meubles
— Accessoires électriques
— Tapis
— Articles de sport

Salaire selon compétence - Bénéfices marginaux

S'adresser au Directeur du Personnel
Paquet Inc. Place Laurier

Le CEGEP de la Pocatière

recherche les services de professeurs dans les matières suivantes pour l'année académique 1971-72

- TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Qualifications: licence ou Baccalauréat en sciences de l'administration (option comptabilité ou finance).
- TECHNIQUES INFIRMIÈRES
Qualifications: Spécialisation en pédiatrie et obstétrique.
- TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
Qualifications: Baccalauréat en sciences de l'éducation (option orthopédagogie).
- PSYCHOLOGIE
Qualifications: Baccalauréat en psychologie (maîtrise souhaitable).

Expérience: Un an dans l'enseignement ou 2 ans dans l'industrie ou le commerce.

Expérience: Deux ans en milieu clinique.

Expérience: Deux ans en milieu de rééducation ou équivalent.

Expérience: Un an dans l'enseignement.

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature le plus tôt possible à:
PIERRE BILODEAU, d.s.p.
CEGEP de la Pocatière
La Pocatière, Qué.

JOURNALISTES DEMANDES

Le Soleil Ltee, de Québec, recherche des journalistes d'expérience (minimum cinq ans) désireux de travailler dans son service de rédaction.

Il recherche aussi, en particulier, un journaliste-maquetiste pour sa section économie-finances et un journaliste-documentaliste apte à diriger son Centre de documentation.

Bien vouloir adresser toute candidature au:
Secrétaire administratif de la Rédaction,
LE SOLEIL LTEE,
390 est, St-Vallier, Québec 2e.

LE SOLEIL

SECRETARE LEGALE

requis
avec expérience.
Ecrire en incluant curriculum vitae au:
Dept 3749, Le Soleil

MECANICIEN

demandé

Mécanicien "Classe A", avec expérience et carte de compétence en mécanique diesel et gasoline, demandé par une compagnie de Québec pour travail dans la région.

Ecrire en incluant curriculum vitae au:
Dept 3750, Le Soleil.

REVENU — POSSIBILITE DE \$ 6,000 \$ 8,000 \$12,000 et plus, 1re année

dépendant du poste où vous vous qualifiez

Entraînement donné par la compagnie à chacun des postes.

Ouverts dans la région de Québec province de Québec aussi, ailleurs au Canada

Temps partiel — dans région de Québec, pour ceux qui possèdent déjà un emploi, afin de prendre expérience et connaissances.

Age minimum: 21 ans.

Pour entrevue: tél.: 1-418 — 659-1307 de 9h a.m. à 5h p.m., du lundi au vendredi.

Pour les gens de l'extérieur, ECRIRE incluant curriculum vitae, à:
DEPT 3753, LE SOLEIL

Réduction des prix des grains

WINNIPEG (PC) — Les transactions étaient restreintes hier au marché des céréales et les prix étaient à des niveaux plus bas, à la fermeture.			
WINNIPEG (PC) — Voici les prix des onces sur le marché à terme aux Grands Lacs.			
LIN	Haut	Bas	Ferm. Vend.
Mat	23 1/4	23 1/4	23 1/4
Juil	23 1/4	23 1/4	23 1/4
Oct	23 1/4	23 1/4	23 1/4
Nov	23 1/4	23 1/4	23 1/4
COLZA A VANCOUVER			
Mars	21 1/4	21 1/4	21 1/4
Mai	21 1/4	21 1/4	21 1/4
Juil	21 1/4	21 1/4	21 1/4
Sept	21 1/4	21 1/4	21 1/4
COLZA A THUNDER BAY			
Avril	28 1/4	28 1/4	28 1/4
Juin	28 1/4	28 1/4	28 1/4
Oct	28 1/4	28 1/4	28 1/4
Dec	28 1/4	28 1/4	28 1/4
AVOINE			
Mai	85 1/4	85 1/4	85 1/4
Juil	85 1/4	85 1/4	85 1/4
Oct	85 1/4	85 1/4	85 1/4
Dec	85 1/4	85 1/4	85 1/4
ORGE			
Mai	130 1/4	130 1/4	130 1/4
Juil	130 1/4	130 1/4	130 1/4
Oct	130 1/4	130 1/4	130 1/4
Dec	130 1/4	130 1/4	130 1/4
SEIGLE			
Mai	113 1/4	113 1/4	113 1/4
Juil	107 1/4	107 1/4	107 1/4
Oct	108 1/4	107 1/4	108 1/4
Dec	112 1/4	112 1/4	112 1/4

Notre spécialité est la gestion professionnelle de portefeuilles

BOLTON, TREMBLAY & COMPAGNIE
Portefeuilles personnels et institutionnels

FONDS BOLTON, TREMBLAY LTÉE
(Aucun frais de souscription)

Pour plus de renseignements:
P. A. Bienvenu, Nigel Stephens,
suite 1225, suite 1771,
1245 ouest, rue Sherbrooke, 2200, rue Yonge,
Montréal 109, Qué. Toronto 299, Ont.
Tél.: 849-4591 Tél.: 845-0341

Prêts aux entreprises

n'importe où au Canada

Presque tous les genres d'entreprises peuvent bénéficier des services de la BEI: fabrication... commerce de gros et de détail... tourisme et divertissement... construction... agriculture... transport et entreposage.

Si vous avez besoin de financement pour établir, développer ou moderniser votre entreprise n'importe où au Canada, communiquez avec nous.

BEI BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCIER A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

QUÉBEC, P.Q.: 925, chemin St-Louis—Téléphone: 681-6341
RIMOUSKI, P.Q.: 320 est, rue St-Germain—Téléphone: 724-4461
CHICOUTIMI, P.Q.: 152 est, rue Racine—Téléphone: 543-0261

Un comité pour lutter contre la pollution minéralogique est créé

TORONTO (PC)—La création d'un comité consultatif national chargé de trouver des moyens économiques de combattre la pollution dans l'industrie minéralogique vient d'être mis sur pied, a annoncé lundi M. J.J. Greene, ministre fédéral des Richesses naturelles, dans un discours prononcé à une réunion commune des Prospectors and Developers Association et du Canadian Club de Toronto.

La lutte contre la pollution dans l'industrie minière et métallurgique, a été jusque-là l'oeuvre de sociétés privées travaillant chacune de son côté, a dit le ministre. Mais, il devient évident qu'on a maintenant besoin d'entreprendre des travaux de recherche à l'échelle nationale dans le cadre d'une coopération entre le gouvernement et l'entreprise privée afin de mettre au point des méthodes plus efficaces et plus économiques de combattre la pollution.

En conjuguant tous les efforts, chaque entreprise pourra résoudre plus rapidement et plus efficacement le problème de l'environnement local.

Puis, la somme totale des solutions locales contribuera à trouver des solutions nationales permettant une pureté égale de l'environnement à travers tout le pays.

Selon M. Greene, les sociétés minières et métallurgiques prévoient un budget global de \$500 millions, entre 1971 et 1975, pour combattre la pollution.

Un comité de recherche avait déjà été chargé par le gouvernement d'établir un rapport sur le degré de pollution et les problèmes technique et économiques qu'il pose.

Le ministre a conclu en faisant remarquer qu'une meilleure coopération permettra de trouver des solutions meilleures aux problèmes de tout le pays.

Le Canada ne peut rien sans les Etats-Unis en matière de pollution

TORONTO (PC)—Il existe un conflit entre la rhétorique et les résultats de la politique des Etats-Unis sur le contrôle de la pollution, a déclaré M. J.J. Greene, ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources naturelles.

Parlant dans une assemblée groupant la Prospectors and Developers Association et le Canadian Club de Toronto, M. Greene a abandonné son texte pour déclarer que toutes les tentatives canadiennes visant à contrôler la pollution demeurent sans effets tant que les Etats-Unis ne feront rien de semblable.

"Je me demande même s'il n'existe pas un conflit entre les paroles et les actes chez nos voisins, a-t-il ajouté, en précisant que, par le passé, les dirigeants américains ont maintes fois manifesté leur intention de combattre la pollution. M. William Rogers, le secrétaire d'État, a récemment dit que les nations voisines devraient être consultées au préalable quand l'installation d'une industrie est susceptible d'affecter l'environnement de ces pays.

Or, a poursuivi M. Greene, 50 pour cent de la pollution des Grands Lacs proviennent des Etats-Unis et les Américains ne font un effort proportionnel pour la contrôler. Autre exemple cité par M. Greene, le manque d'empressement de Detroit à coopérer avec Windsor, en Ontario, pour instituer un contrôle de la pollution de l'air.

Des garanties pour la femme seraient inscrites dans les standards du travail

OTTAWA (PC)—On s'attend à ce que de nouvelles garanties soient insérées dans les standards du travail pour protéger les droits de la femme, selon le bill qui sera parrainé cette semaine par le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

Selon des porte-paroles du ministère, ce projet de loi incorporera les principales recommandations du rapport de la commission royale sur le statut de la femme, rapport publié le 7 décembre.

Au cours d'une entrevue, le ministre a parlé de la présomption évidente que la nouvelle législation cherchera à mieux protéger les femmes qui bénéficient de congés de maternité.

D'autres changements concerneront la clause des heures de travail qui, dans le présent code, ne sont pas réalistes.

Les dames qui obtiendront ainsi un congé de maternité, auront le droit de reprendre leur même emploi, aux mêmes conditions.



NOUS VOUS OFFRONS la possibilité de vous voir attribuer l'une des deux automobiles sport FIAT 850 SPIDER vendues par Sovea Autos Ltée.

Déposez vos factures dans les boîtes spéciales à nos trois magasins.



A Pour hommes et jeunes gens, manteaux en véritables peaux de mouton.

Spécial-anniversaire

68⁰⁰

Confection soignée dans les peaux de mouton dont l'extérieur est en cuir suédé et l'intérieur en mouton rasé. Grandeurs et couleurs désassorties.



B Pour l'avant-gardiste, l'ensemble 'Norfolk'

Valeur de 59.95

Spécial anniversaire.....

34⁸⁸

Confection dans un tweed de fantaisie dans les tons de beige, brun, gris, vert. Veston à col tailleur et pantalon de nouvelle allure avec taille basse et jambes évasées. Grs: 36 à 42.

SPORT, CENTRE-VILLE 2e, PLACE LAURIER et PLACE FLEUR DE LYS, TEL: 524-8411.

C'est comme si vous la glissiez dans votre poche.

Il faut voir les choses en face. Votre secrétaire ne peut pas vous accompagner partout. Mais, à défaut de pouvoir amener votre secrétaire, nous avons une suggestion presque aussi bonne. Le Pocket Memo Philips de 12 oz. Lui peut vous accompagner partout.

Et c'est vraiment un appareil format de poche. (Nous pouvons vous l'assurer!) Chaque cartouche Mini-Cassette permet 30 minutes d'enregistrement (soit environ 18 pages dactylographiées). Et la reproduction est excellente, de sorte que toutes les idées enregistrées sont reproduites avec fidélité.

Par conséquent, la prochaine fois que vous partirez en voyage, vous n'aurez plus à vous inquiéter parce que vous risquez d'oublier les idées de génie que vous avez eues au cours du voyage. Elles seront enregistrées sur bande magnétique. Et la bande magnétique n'oublie pas.

Donc, pourquoi ne pas demander des renseignements à votre concessionnaire Philips dès que vous en aurez l'occasion? Pour ne pas oublier de lui téléphoner, prenez-en note dès maintenant—ce sera peut-être la dernière note que vous prendrez par écrit.

*Mini-Cassette est une marque déposée de Philips Electronics Industries Ltd.

PHILIPS
Gerard Poulin

770 COTE D'ABRAHAM
TEL: 522-6876

Téléphonez-nous pour demander un essai gratuit de cinq jours



Des offres-anniversaires sur nos superbes manteaux de fourrure

- ★ Manteaux en vison couleur pastel ou perle, Peaux horizontales. Tailles: 8 à 18..... **468⁰⁰**
- ★ Manteaux en rat musqué naturel avec garniture de chat lynx ou renard norvégien sur le col ou le col et les poignets. Tailles: 8 à 16..... **388⁰⁰**
- ★ Manteaux en chat sauvage naturel ou argenté, pleines peaux. Tailles: 8 à 20..... **268⁰⁰**
- ★ Manteaux en rat musqué naturel, pleines peaux. Modèle droit avec col tailleur. Tailles: 6 à 16..... **248⁰⁰**

Entreposage gratuit pour la première année. Garantie sur toutes nos fourrures. Facilités de paiement. Plan mise de côté.

SALON DE FOURRURE, CENTRE-VILLE 3e, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE S.V.P.

LE SOLEIL Service des annonces classées

Votre annonce remise avant 8:30 p.m. ce soir sera publiée demain

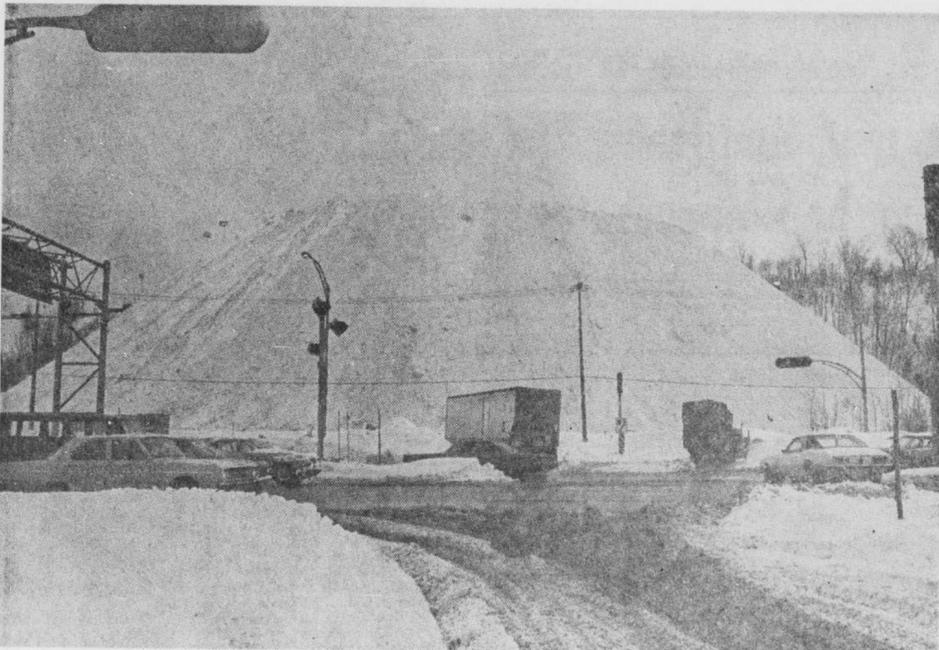
TELEPHONEZ MAINTENANT A:
529-9231

CENTRE-VILLE:

9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. et samedi jusqu'à 5h. du soir.

PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS:

9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. et samedi jusqu'à 5h.



VOLCAN EN ERUPTION — Il y a de quoi à s'y méprendre avec les nuages qui flottent au-dessus de cet amoncellement de neige que les usagers du boulevard Charest (Ouest) ne sont pas sans remarquer, en face du boulevard

Jean-Talon, aux limites de Québec et de Sainte-Foy. Cette montagne de neige atteint plus de 40 pieds de hauteur et elle aura grandi encore de quelques pieds d'ici la fin de l'hiver. Parions qu'il en restera encore en juillet.

Une autre tempête pourrait atteindre la région, au cours de la journée de samedi

par Lucien LATULIPPE
Des chutes légères de neige sont prévues pour aujourd'hui dans la région de Québec. Il y a possibilité d'une précipitation de deux à trois pouces pour demain soir. Une dépression en formation va probablement se traduire par une tempête, samedi prochain, mais les prévisions concernant cette tempête étaient encore imprécises, hier soir.

L'hiver en cours était de 151 pouces, hier, pour la région de Québec, ce qui est encore loin du record de 180 pouces remontant à l'hiver 1962-1963. Les tempêtes de jeudi dernier et dimanche se sont soldées par une couche de neige de 30 pouces à laquelle sont venus s'ajouter quelques pouces, hier. Montréal a dépassé par quatre pouces le record de 142 pouces qui remonte à de nombreuses années.

La couche de neige au sol est de 52 pouces dans la région, ce qui est le double de la normale à pareille date. Cet épais duvet blanc peut causer de nombreux autres désagréments au printemps. S'il fallait que la neige fonde rapidement, des inondations seraient à craindre.

Le déblaiement s'est poursuivi avec acharnement, hier. Les entrepreneurs et les employés de la voirie des villes comme ceux du provincial font diligence dans un effort pour prendre le dessus. Nombre de rues étaient encore encombrées, hier soir, mais on espère en venir à bout au cours de la journée de demain. A Charlesbourg, les autorités ont décidé de ramasser la neige en camions dans les rues où il n'y a plus de place pour la souffler.

La majorité des routes provinciales étaient ouvertes, hier soir, mais elles étaient encore enneigées et étroites à bien des endroits. Au cours de la journée, la poudrière a fait des siennes. C'est ainsi que la route 2 a fermé de nouveau dans l'après-midi entre Saint-Denis et Kamouraska, ainsi qu'à Rivière-Ouelle. Dans cette région, les véhicules pouvaient circuler facilement par la 2A.

Dans le comté de Lévis, la route 1 était encore fermée, hier soir. Le contracteur ne fournit pas à la tâche.

Le Bas du fleuve et la Côte-Nord ont essuyé une précipitation de 15 à 20 pouces au cours des deux tempêtes. Il a cessé de neiger, hier soir, et l'on nous rapportait, hier soir, que les routes étaient ouvertes.

La Sûreté du Québec ne rapportait aucune nouvelle tragédie, hier soir, à la suite de ces deux tempêtes. Le dernier accident mortel s'est produit, vers 4h hier matin, à Sainte-Catherine de Portneuf. Jean-Guy Laplante, 30 ans, de Québec, a heurté une charrette à neige avec sa motoneige et il est mort à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

La FTQ obtient la rétroactivité pour les ouvriers du chantier de la Golden Eagle

Les quelque 2.000 travailleurs de la construction à la raffinerie Golden Eagle, de Saint-Romuald, auraient reçu des avantages monétaires d'environ \$2.000.000, la semaine dernière, affirme la Fédération des travailleurs du Québec.

La construction de la raffinerie, en cours depuis 12 mois, devrait être complétée d'ici octobre 1971. La somme de \$2.000.000 comprend les augmentations consenties par Procon et les sous-contractants, d'ici la fin des travaux.

La construction de la raffinerie, en cours depuis 12 mois, devrait être complétée d'ici octobre 1971. La somme de \$2.000.000 comprend les augmentations consenties par Procon et les sous-contractants, d'ici la fin des travaux.

La construction de la raffinerie, en cours depuis 12 mois, devrait être complétée d'ici octobre 1971. La somme de \$2.000.000 comprend les augmentations consenties par Procon et les sous-contractants, d'ici la fin des travaux.

Une mise en demeure à la compagnie

Considérant la déficience du service comme préjudiciable à la régionale et aux élèves, M. Louis-Philippe Arcand, le président de la régionale, recommande à l'administrateur de prendre les moyens nécessaires pour faire parvenir une lettre d'avocat au président de la compagnie, M. Paul Farrar, lui intimant l'ordre de respecter son contrat.

Appuyant cette motion, les commissaires invitèrent aussi M. Arcand à faire des représentations personnelles, au nom de la régionale, auprès du président d'un poste radiophonique local qui avait annoncé, le matin, que toutes les écoles de la régionale de Tilly étaient fermées, alors qu'en fait, il ne s'agissait que de celles du secteur de Saint-Agapit.

Mille élèves ont eu congé, hier, parce que le service d'autobus était désorganisé...

(Par N.F.) — Plus d'un millier d'élèves de la régionale de Tilly étaient en congé forcé, hier, et la cause a été attribuée, non pas aux effets de la tempête de neige de dimanche, mais plutôt à un service désorganisé de la compagnie de Transport scolaire Chauveau Ltée.

Donnant cette explication, dans la soirée, au cours de la réunion des commissaires, M. Jérôme Sauvageau, administrateur de la régionale, a précisé que le quart environ des autobus de la compagnie avaient permis que des élèves arrivent aux écoles pour l'ouverture des classes.

EFFICACITÉ en ASSURANCE-PROFITS POUR COMMERCES ET INDUSTRIES

P.A. BOUTIN INC.
ASSUREURS — UNDERWRITERS
692-0660

Relier Loretteville à Québec par un service autobus-express

(Par A-A-B.) — Les membres du conseil municipal de Loretteville voudraient que leur territoire soit desservi par un service d'autobus - express, via le boulevard Laurentien.

IMMEUBLE COLLECTIF

1- Possédez-vous \$25.000.00 et plus de capital à investir?
2. Hésitez-vous à investir seul en immeuble?
3. Joignez-vous à notre Club de Placements qui offre:
a) Immeuble prestigieux de plus de 100 logis, offrant vue panoramique unique.
b) Service de gérant, concierges, femmes de ménage.
c) Garage intérieur ou stationnement extérieur.
d) Salon de coiffure et épicerie.
e) Piscine extérieure chauffée.
f) Barboteuse pour enfants et service de garderie.
g) Vous encaissez les profits et nous nous occupons des problèmes.

POUR INFORMATION:
J.-André Emond, Directeur,
MONTREAL TRUST - 529-0981

Montreal Trust
Courtier — 529-0981

Le conseiller Durand venait de souligner que la Compagnie d'autobus de Charlesbourg aurait peut-être le temps, au rythme où semblent aller actuellement les négociations avec la CTCUQ, de réclamer à la Régie des transports l'autorisation d'établir elle-même un tel service d'autobus (pour relier Québec et le territoire de Loretteville).

Un nouveau règlement pour le ramassage des ordures, à Loretteville
(Par A-A-B.) — Deux conseillers municipaux de Loretteville, MM. Raymond Renaud et Charles-E. Boutet, se sont vivement opposés à ce que leurs collègues réduisent l'écart, au lieu de l'augmenter, entre ce que payent annuellement les résidents et certaines catégories de commerçants pour l'enlèvement des ordures.

Le budget pour le déneigement risque fort d'être insuffisant

Chaque pouce de neige qui s'abat sur la Capitale coûte environ \$16.000 aux contribuables pour le déneigement. A ce rythme, et aussi à celui des précipitations pour cet hiver, le budget de \$2.600.000 risque fort d'être insuffisant pour l'année fiscale 1970-1971.

Actuellement, la ville de Québec a dépensé approximativement \$935.000 pour libérer la Capitale des 151 pouces de neige qui s'y sont déposés depuis le début de l'hiver. Cette somme ne concerne que le coût du salaire des employés de la ville et du transport de la neige. Il faut donc y ajouter un peu plus de \$600.000 que se partagent les 14 entrepreneurs qui ont obtenu un contrat de déneigement.

Jusqu'à maintenant, malgré tout, la situation n'a pas été pire que par les années passées. Elle risque seulement de le devenir si les tempêtes continuent de "pleuvoir". Et c'est justement ce qui est prévu.

En comparant la situation de cette année, à part le coût des contrats pour les entrepreneurs, on se rend compte qu'à la date du 10 mars, l'an dernier, on avait dépensé \$421.000 pour 101 pouces de neige. L'année précédente, des précipitations de 139 pouces avaient nécessité des déboursés de l'ordre de \$596.000.

Selon l'ingénieur Raymond Pelletier, chef de la division des voies publiques de Québec, l'augmentation de cette année, au niveau du coût, s'explique facilement: la précipitation, l'augmentation des salaires et le coût du temps supplémentaire.

En effet, les tempêtes ne rattrapent jamais leur coup pour "profiter", elles aussi, des fins de semaine. Il faut donc alors payer du temps supplémentaire car on ne peut attendre au lundi pour déblayer les rues. Notons qu'il est même arrivé que des employés ont dû demeurer en service pendant 33 heures avant de bénéficier d'un repos bien mérité.

Si l'on veut savoir ce que signifie en termes d'argent une tempête comme celle de jeudi dernier, qu'il suffise de mentionner qu'elle a coûté environ \$250.000 aux contribuables québécois. Il est tombé 19 pouces de neige en 24 heures. Pour la Haute-Ville seulement, les camions ont dû effectuer 5.300 voyages pour transporter toute la neige aux dépotoirs. Lors de la tempête du Carnaval de Québec, ils en avaient fait pas moins de 5.200.

On connaît cependant d'autres problèmes: dans certains quartiers de la ville, où l'on ne ramasse pas la neige, il n'y a plus de place pour la souffler en bordure des rues. Samedi, on a dû se servir d'un bélier mécanique pour déblayer les rues entre la Canardière et le boulevard Montmorency, de la rue d'Estimauville à la rue Industrielle. Les camions et les tracteurs ordinaires ne pouvaient y arriver.

Malgré tout cela, selon l'ingénieur Pelletier, les prévisions budgétaires ne sont pas encore dépassées. Mais, au rythme actuel, il ne peut garantir qu'elles ne le seront pas bientôt. D'autant plus que selon les prévisions, Dame Nature nous aspergera encore jeudi.

Cette question du budget pour le déneigement a toujours causé des problèmes aux administrateurs. Il est difficile de prévoir, d'une année à l'autre, ce que pourra coûter le déneigement. Aussi, lors de la présentation du dernier budget de la ville de Québec, le maire Gilles Lamontagne a-t-il fait savoir que l'on créera dorénavant un fonds spécial pour ce service. Ainsi on espère, que, dans quelques années, on pourra avoir un taux stable pour la taxe de déneigement.

Un Québecois, M. Roger Jobin, directeur général adjoint de la Sûreté du Québec, est le seul homme du service qui ait le crédit d'avoir gravi tous les échelons pour accéder finalement à son haut poste. Ce fut mis en lumière, en fin de semaine, à l'occasion d'un hommage d'appréciation à ce valeureux serviteur de l'ordre, qui prend sa retraite après trente-cinq années de loyaux et efficaces services. Ce témoignage fut offert au directeur général adjoint Jobin en présence de plusieurs officiers supérieurs de la Sûreté, groupés au Montmartre canadien. D'autres, qui avaient été empêchés par la tempête de s'y rendre, formulèrent leurs éloges dans des messages. M. Jobin adhéra à la Sûreté du Québec, en 1936, pour d'abord servir dans les rangs. Successivement caporal, sergent, lieutenant et inspecteur, M. Jobin quitta Québec pour Montréal, il y a deux ans, à la demande du directeur Maurice Saint-Pierre, pour partager l'administration du service dans la province. Le commandant Lucien Descent, alors commandant de la division de Québec, avait été appelé à la même fonction. M. Jobin s'illustra dans l'éclaircissement de plusieurs affaires ténébreuses, à travers la province. Il partagea la responsabilité d'importantes enquêtes avec l'inspecteur J.-Alphonse Matte, aujourd'hui directeur de la Sûreté municipale de Québec. L'inspecteur divisionnaire Jean-Charles Vanhoutte a présidé la réunion, de fin de semaine, à laquelle participaient quelque trois cents personnes.

Un corps de cadets pour Charlesbourg
La collaboration financière des Lions, de Charlesbourg, a permis à la section de Québec de la Ligue navale du Canada de créer un corps de cadets pour cette ville. Comme tout ce qu'entreprennent les Lions, le nouveau corps de cadets voit le jour sous les plus beaux auspices avec 65 membres. Cinq officiers de marine assument la responsabilité de la nouvelle unité. Le corps de cadets veut être avant tout une œuvre de jeunesse. Il n'a évidemment rien de commun avec une école de métiers, quoiqu'il offre aux jeunes certaines connaissances élémentaires. Le mouvement permet surtout une initiation à la discipline, sans rigueur excessive, toutefois, pour les jeunes. Les exercices ont lieu le vendredi soir de chaque semaine. Un camp d'été de six semaines groupe les cadets qui sont logés, nourris, habillés et transportés. Ces jeunes goûtent de la sorte un séjour heureux et profitable dans un coin de nature où ils trouvent à profusion soleil et bon air. Au terme du camp, les cadets qui se qualifient aux examens, reçoivent même un cadeau de cent dollars. On remarquait à la cérémonie qui a marqué la naissance du nouveau corps de cadets de la marine, M. Eddy Cadorette, président du club Lions de Charlesbourg, M. Jean-Pierre Simard, président de la Ligue navale, et le capitaine René Bois qui assume le commandement de la nouvelle unité.

ENTREPOT A LOUER

4.000 pi. car., à l'épreuve du feu, chauffé, éclairé, entrée indépendante. Porte pour camions. Libre le 1er février. Situé avenue St-Sacrement. S'adresser à:

Mlle BERNIER
Tél.: 683-1523 - Entre 9h. a.m. et 4h. p.m.

CULTURE HUMAINE, C'EST QUOI!

Vous le saurez en appelant
529-0395 - 524-1976
ou en vous rendant à
L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ (QUEBEC) INC.
Palais Montcalm, suite 36, Québec 4.

A ORSAINVILLE 100 MAISONS FONT BOULE DE NEIGE

COMPTANT
à partir de
\$200

MENSUALITES
à partir de
\$110

800 MAISONS D'ICI LA FIN D'ANNEE 1971

livraison à partir du 15 août 1971
Visitez le projet:
"A CHAQUE FAMILLE QUEBECOISE SA MAISON"

maison modèle et bureau:
6252, rue des Orchidées
(posez le marché Joto sur le
boulevard du Jardin)

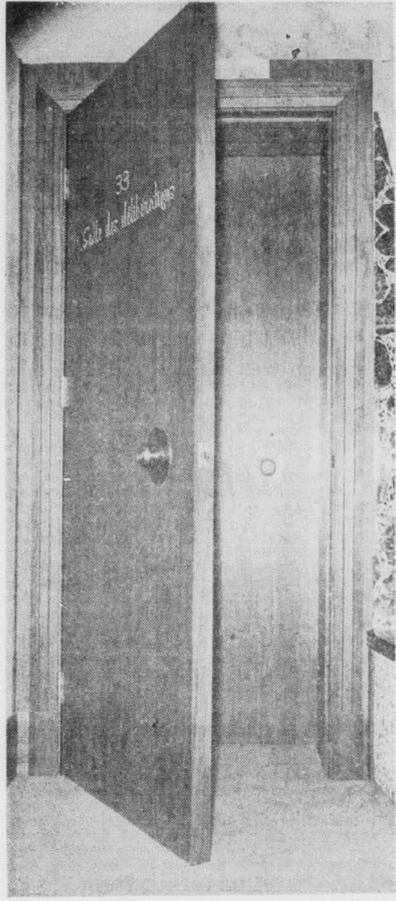
ROGER PILON INC.

6068, BOUL. DU JARDIN
ORSAINVILLE - TEL.: 626-0540
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE
de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.

au delà de l'événement

La Commission des écoles catholiques de Québec

Une charte plus que centenaire qui aurait besoin d'un bon époussetage



Avec ces deux portes, la salle des délibérations de la CECQ ressemble davantage à une voûte.

NDLR: — La Commission des écoles catholiques de Québec n'est pas un conseil scolaire comme les autres. Depuis un an, ses administrateurs ont été l'objet de certaines critiques. On voudrait, dans certains milieux, que les commissaires et le président de la CECQ s'en tiennent à la lettre des lois scolaires alors que ces derniers préfèrent adopter une ligne de conduite visant surtout à l'efficacité. Dans la première partie d'un dossier en deux tranches sur la question, un de nos chroniqueurs du secteur de l'Éducation brosse un tableau de la situation et rapporte les points de vue du sous-ministre adjoint de l'Éducation, Mlle Thérèse Baron et d'un des principaux contestataires M. Jean-Paul Houde.

par Damien GAGNON



La Commission des écoles catholiques de Québec n'est pas un conseil scolaire comme les autres. Avec Montréal, elle est la seule commission à posséder une charte spéciale qui date d'avant la Confédération.

En effet, la CECQ a été constituée en corporation en 1848 par la loi Victoria, chapitre 27, article 42 du gouvernement d'Union.

Depuis quelques années, l'on parle d'une nouvelle constitution canadienne. Il ne fait donc aucun doute que la CECQ, quoique sa charte ait été amendée à quelques reprises, a besoin d'être sérieusement époussetée. L'on peut même se demander comment il se fait qu'en 1871 une telle charte existe encore.

La CECQ a toute une tradition bien établie et c'est sans doute pour cette raison que les commissaires administrent ce corps public d'une façon bien particulière.

Le président M. Wilbrod Bhérier se considère comme le chef de l'entreprise, le père de cette grande famille qui compte 35,000 étudiants et dont le budget annuel est de \$30 millions.

La famille a vécu heureuse pendant de nombreuses années, mais voilà que depuis un an, l'un de ses pères (le commissaire Jean-Paul Houde) conteste les faits et gestes de ses collègues.

La quiétude des commissaires a donc fait place graduellement à de nombreux problèmes et à une tension visiblement sentie.

S'il est vrai qu'il y a bien des façons d'interpréter la loi et

qu'il n'est pas facile de dire ce qui est légal et ce qui ne l'est pas, il ne fait toutefois aucun doute que les agissements de la CECQ sont pour le moins irréguliers.

Depuis de nombreuses années, avant même que M. Bhérier soit nommé président en 1959, la CECQ a toujours tenu des assemblées spéciales. L'article 193 du code scolaire dit bien que les commissaires doivent fixer par résolution l'heure et la date de leurs réunions régulières.

Pour le président et les commissaires, à l'exception de M. Houde, ce qui importe à la CECQ c'est qu'elle soit bien administrée, que ses réunions soient publiques comme le veut la loi et que les parents, les instituteurs et la presse puissent y participer et c'est ce qui se fait. Les réunions sont annoncées à l'avance et les responsables y sont présents et tous ont le droit de parole.

Cette déclaration de principe n'a pas toujours été respectée. Soulignons que la CECQ a décidé à sa réunion du 16 février, de tenir une première assemblée régulière, le 25 mars à 3 h 30 de l'après-midi.

Le 11 juin 1970, la commission scolaire tenait une assemblée spéciale au Cercle universitaire de Québec. Seuls les commissaires et le personnel de cadre étaient présents.

L'on a pris soin cependant de ne pas rédiger de procès-verbal de cette assemblée et de reporter à l'assemblée du mois d'août la ratification des décisions prises.

Toutefois, entre le 11 juin et la réunion du mois d'août, la CECQ a avisé les personnes impliquées par cette assemblée, des décisions prises à leur sujet.

De plus, l'article 198 du code dit: "Les commissaires d'écoles doivent par résolution fixer le lieu de leurs réunions dans leur municipalité scolaire ou dans une cité, une ville ou un village adjacents à cette municipalité; mais dans aucun cas ces réunions ne sont tenues dans un hôtel ou autres lieux où l'on débite des boissons alcooliques".

Une autre réunion aurait été tenue à la résidence de M. Wilbrod Bhérier. Cette réunion ne pouvait être publique.

Le 28 janvier dernier, la CECQ tenait une assemblée spéciale et encore une fois personne n'avait été convoqué, à part les commissaires.

Le président et les commissaires en avaient décidé ainsi parce qu'il s'agissait d'un cas litigieux et que les autres sujets à l'ordre du jour ne pouvaient, dit-on, intéresser les parents et les journalistes.

UNE ENTREPRISE PRIVÉE

La Commission des écoles catholiques de Québec est administrée comme une entreprise privée. Le président Bhérier est d'accord sur ce point. On reproche d'autre part au président Bhérier et au personnel de cadre leur paternalisme et leur propension au dirigisme.

Les parents ne semblent pas s'en plaindre, puisque le président de la Fédération des comités de parents, M. Rodrigue Garon, est d'avis qu'il en faut, du dirigisme, même de nos jours, et il ne se scandalise aucunement des réunions que la CECQ a pu tenir sans qu'il ait été invité.

Les commissaires refusent de tenir les réunions le soir sous prétexte qu'ils sont payés pour administrer le jour et que c'est durant cette période de la journée que les documents peuvent être disponibles, les employés étant alors au travail sur place.

Mais l'on semble oublier trop facilement qu'une commission scolaire est un corps public et que les contribuables ont non seulement le privilège mais le droit d'assister aux réunions. Ce droit leur est enlevé, les réunions se tenant à une heure qui ne leur convient pas.

Il est vrai que les commissaires de la CECQ sont nommés par le gouvernement et l'archevêque. De ce fait, ils sont peut-être plus soucieux de ménager l'Etat qu'ils ne le seraient autrement.

Les commissaires ont également un atout en leur faveur, puisque les contribuables ne se plaignent pas, du moins ouvertement, de cette façon de procéder. Le président Bhérier souligne avec raison que les parents n'ont pas demandé la tenue de réunions le soir.

D'ailleurs, encore une fois, la Fédération des parents est d'accord avec la position de la CECQ.

Tout en affirmant que tout le monde a le droit de parole à la CECQ, M. Bhérier prend bien soin de dire que le rôle des parents est dans l'école et non aux réunions de la commission ou il n'est question que d'administration.

CONSULTATION ET PARTICIPATION

La CECQ possède un mode bien particulier de consultation et de participation.



Chaque école a son comité de parents et c'est là, déclare M. Bhérier, que ceux-ci ont un rôle à jouer. Selon lui, les problèmes doivent être discutés à ce niveau et le comité se délègue un représentant à la réunion de la CECQ s'il n'a pas été possible de trouver une solution sur place. Il est bon de noter que tous les comités de parents ne sont pas invités aux réunions, mais seulement ceux que certains sujets intéressent.

Ce mode de consultation donnerait de meilleurs résultats si son action n'était dirigée par "en haut".

Considérant l'importance de la CECQ, cette formule présente des avantages en soi, mais elle ne devrait pas enlever le droit aux contribuables qui le désirent d'assister aux assemblées de la commission, même si ce n'est que dans un seul but d'information.

L'administration préoccupe tellement les commissaires qu'ils ne s'intéressent pas à la question pédagogique et s'en remettent au personnel de cadre.

Les dirigeants de la CECQ affirment avoir et faire pleine confiance aux fonctionnaires qui ont été engagés pour s'occuper aussi bien de l'administration que des questions pédagogiques.

Le rôle du commissaire est limité à celui de surveillant et la direction de la commission est confiée au président, M. Bhérier, au secrétaire général, M. Jules Frémont, au directeur des services administratifs, M. Cyrille Legaré, et au directeur des services pédagogiques, M. Marcel Désilets.

Il est évident que dans une commission scolaire de l'importance de la CECQ, une délégation de pouvoirs est nécessaire et le personnel de cadre doit être en mesure de poser des gestes en dehors des réunions de la CECQ.

Mais il est également important que les commissaires participent à l'élaboration des programmes, puisque l'on admet qu'ils sont les représentants des parents. Sinon, comment justifier leur présence?

La méthode employée pour l'administration mérite d'être soulignée. Chaque école constitue en quelque sorte une petite commission scolaire ayant son propre budget. Ce budget est préparé par le conseil de l'école.

Cette façon de procéder évite bien des tracasseries alors que l'on n'a pas à revenir au cours de l'année pour l'achat d'équipement et pour le fonctionnement de l'école, le tout ayant été discuté au début de l'année.

La façon particulière de procéder de la CECQ ne met nullement en cause son administration alors que le ministère de l'Éducation reconnaît son efficacité en ce domaine.

DES SOUPÇONS

Toutefois, il est étonnant de constater que les dirigeants de la CECQ, par leur façon d'agir, laissent planer des soupçons sur leur administration.

Alors que le service des parents au ministère de l'Éducation et la Fédération des commissions scolaires demandent aux parents de s'intéresser à l'éducation et de participer aux assemblées des commissaires, la CECQ semble vouloir limiter ce rôle à quelques personnes.

Dans bien des écoles, les parents sont très peu actifs. Leur rôle se limite au niveau du patelin. On les éloigne ainsi des politiques générales de l'éducation.

Le conseil de la Fédération des parents a, semble-t-il, décidé d'être toujours du côté de la commission. Le président, M. Rodrigue Garon, affirme d'ailleurs qu'un certain dirigisme est nécessaire.

Le 15 février, les membres du conseil de la Fédération, par un vote, se sont dits défavorables à la tenue d'assemblées régulières le soir. On sait que tous les dirigeants de la CECQ sauf un, s'étaient toujours opposés à de telles séances.

Mais voilà que le lendemain, le 16 février, la CECQ tient une assemblée spéciale et décide à la surprise de tous, de tenir maintenant des assemblées régulières.

Au sortir de l'assemblée, nous demandons à M. Garon ses commentaires, il nous répond: La Fédération ne s'oppose pas à cette décision".

"Illégalité technique", mais la meilleure administration scolaire de la province

Selon Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, il ne fait aucun doute pour personne que le code scolaire vieux d'un siècle, a besoin d'être remanié.

Elle souligne que la loi sur le regroupement scolaire que le ministre de l'Éducation déposera à l'assemblée nationale dans quelques jours facilitera la tâche aux conseils scolaires en leur donnant plus de pouvoirs.

Dans un second temps il est sans doute dans les intentions du ministère de moderniser le code scolaire afin de l'adapter aux besoins de l'enseignement d'aujourd'hui et de faciliter l'administration des commissions scolaires.

Mlle Baron, à qui ont demandé son opinion sur le comportement de la Commission des écoles catholiques de Québec, a affirmé que si les faits rapportés sont justes, il est évident que techniquement, les dirigeants de la CECQ ne se conforment pas au recueil des lois de l'éducation.

Mlle Baron fait toutefois remarquer que la CECQ est une Commission scolaire plus que centenaire qui possède une charte spéciale. Elle a donc toute une tradition, ce qui peut expliquer

son soutien qu'une certaine stabilité est nécessaire pour assurer la qualité de l'enseignement. Il faut donc avoir des raisons sérieuses pour déplacer un principal ou un professeur.

"L'on devrait user d'une grande vigilance lorsqu'il s'agit d'incompétence pédagogique."

En plus d'un saine administration, Mlle Baron a fait remarquer que la CECQ possède également un mode de consultation et de participation unique qui semble donner de bons résultats: Les comités de parents au niveau de chaque école.



"...Une des commissions scolaires les mieux administrées de la province..." prétend le sous-ministre adjoint à l'Éducation, Mlle Thérèse Baron.

son comportement particulier.

"Ce comportement particulier ne met pas en doute l'administration de la CECQ alors qu'elle est l'une des Commissions scolaires la mieux administrées de la province".

Mlle Baron souligne qu'une commission scolaire n'est pas obligée de passer par des demandes de soumissions publiques pour l'achat d'équipement ou de matériel.

Pour les mutations au niveau du personnel, Mlle Ba-

rou, prennent les décisions. Le personnel de cadre est là pour les exécuter".

M. Houde accuse donc les dirigeants de la CECQ de ne tenir que des assemblées spéciales régulières. De plus, il soutient que ces réunions devraient être tenues le soir afin qu'un plus grand nombre de contribuables puissent y assister.

Lors de son assemblée du 16 février, la CECQ a décidé de tenir des réunions régulières mais le commissaire Houde en conteste la légalité. La CECQ tenait une assemblée spéciale et selon le code scolaire, seuls les sujets et les affaires mentionnées dans l'avis de convocation peuvent être traités, à moins que tous les membres ne soient présents et ne consentent à des changements.

A cette séance, le président M. Wilbrod Bhérier était absent ainsi que le commissaire Paul-Henri Coriveau.

M. Houde reproche aux dirigeants de la CECQ d'avoir tenu une réunion illégale le 11 juin 1970, réunion qui s'est tenue au Cercle universitaire. Il accuse également le président Bhérier de prendre des décisions sans consultation avec les commissaires.

Les commissaires: des figurants selon le commissaire J.-P. Houde

"A la Commission des écoles catholiques de Québec, les commissaires n'ont qu'un rôle de figurants. Ils sont là pour entériner les décisions prises par le président et le personnel de cadre".

C'est l'opinion du commissaire Jean-Paul Houde qui fait depuis quelques mois une lutte acharnée pour amener la commission scolaire (ses collègues) à se conformer au recueil des lois de l'éducation.

"Lorsque j'ai été nommé commissaire en juillet 1968 j'étais bien intentionné et je me suis vite rendu compte qu'à la CECQ l'on opérait dans l'illégalité et que le rôle du commissaire était relégué à l'arrière-plan".

Normalement, dans une commission scolaire, ce sont les commissaires qui détiennent l'autorité administrative, ce qui n'est pas le cas à la CECQ alors que les responsables tant de la pédagogie que des finances sont le président et le personnel de cadre.

"S'il est vrai, de dire M. Houde, que nous avons des fonctionnaires en place, il n'en demeure pas moins que la préparation des programmes et des projets doit se faire en collaboration avec les commissaires qui

Le grand gin.

Il chatouille mais ne gratte pas.

B O L S

Fait de purs grains, distillé quatre fois et mûri dans des fûts de chêne, le grand gin BOLS chatouille le palais, mais ne gratte pas la gorge.

BOLS
l'incontestable

40 on.	\$8.30
25 on.	\$5.45
10 on.	\$2.35

Distillé au Canada pour la distillerie Erven Lucas Bols, Amsterdam, Hollande.



REDACTEUR EN CHEF — Peter C. Newman, âgé de 41 ans, rédacteur en chef à la revue Maclean's depuis le 1er février, a accepté ses nouvelles fonctions avec l'idée bien déterminée de raffermir le prestige des publications Maclean's Hunter Ltd. Il entend, en outre, faire échec à la concurrence américaine dans ce domaine.

(Téléphoto PC)

Newman entend raffermir le prestige de Maclean's

Par DENNIS BELL
TORONTO (PC) — S'il est nécessaire, pour faire revivre Maclean's, le magazine national du Canada, d'employer une formule magique, le nouveau rédacteur-en-chef de la revue, Peter C. Newman, a tout ce qu'il faut pour cela, puisqu'il fut autrefois un magicien.

M. Newman, âgé de 41 ans, a accepté le poste le 1er février dernier avec l'idée de raffermir le prestige de Maclean's, sérieusement compromis par les pressions de plus en plus grandes de la concurrence américaine. Depuis les deux dernières années, la revue a changé trois fois de rédacteur-en-chef.

M. Newman, qui a mis le feu aux poudres dans les milieux politiques canadiens en publiant deux livres à succès au cours des années 1960, a quitté le poste de rédacteur-en-chef du Toronto Star, le journal le plus important au Canada, dont le tirage est de 400.000 par jour, pour diriger les destinées de Maclean's.

L'auteur de "Renegade in Power" et de "Distemper of Our Times" se souvient du temps très lointain où il avait été engagé comme magicien, dans un magasin à rayons de Toronto, au temps de Noël.

M. Newman est rempli d'idées nouvelles et convaincu qu'il pourra mettre sur pied une revue véritablement nationale en importance et en caractère, qui sera en même temps susceptible de plaire au public canadien et de faire vendre de la publicité.

Le nouveau directeur de Maclean's a pris possession de son bureau un lundi matin, après avoir surveillé la dernière édition du Star le vendredi soir précédent. C'était un retour, puisqu'il avait quitté Maclean's en 1964 pour entrer au Star.

Au cours d'une interview dans son bureau du Star, quelques jours avant son départ, M. Newman a parlé de la situation dans laquelle se trouve Maclean's et de ses possibilités d'avenir.

"Je souhaite vivement que Maclean's sorte du cercle familial de la mafia littéraire de Toronto", a-t-il déclaré. Je veux avoir la participation des meilleurs écrivains de toutes les parties du pays. Je veux que les pages de la revue soient ouvertes également au public canadien. Je vais essayer de créer une revue très contemporaine, qui trouvera un écho dans un pays qui s'éveille soudain à ses propres possibilités."

De l'avis de M. Newman, Maclean's, au cours des dernières années, a abandonné son rôle comme l'une des principales forces d'unité du pays. La revue a cédé à la tendance de considérer le reste du pays à partir des perspectives de Toronto, à travers les yeux des Torontois.

Les archives publiques du Canada ne seront plus un lieu où s'accumulent de vétustes souvenirs

par Kathy Denman

OTTAWA (PC) — Le nouvel archiviste du Dominion, M. Wilfred Smith, a la ferme intention de détruire l'idée que l'on se fait en général des archives comme étant une série de tablettes où s'empilent des documents et des livres vétustes. Les archives publiques du Canada, par le passé, ont été une sorte de dépôt sans vie où l'on entassait les documents officiels. Mais M. Smith, qui vient d'être confirmé comme le successeur de M. W. K. Lamb comme cinquième archiviste du Dominion, veut changer tout cela.

"J'exige que nos employés nient de l'initiative et qu'ils aillent chercher de la documentation", a-t-il déclaré au cours d'une interview.

M. Smith est originaire de Port la Tour, en Nouvelle-Ecosse. Selon lui, les papiers personnels, les lettres et les journaux intimes des Canadiens ayant occupé des postes éminents ont énormément de valeur à cause "des impressions et des indices qu'ils peuvent fournir sur notre époque".

Le nouveau Maclean's sera "une revue nationaliste dans un sens hautement créatif, non pas en étant anti-américain mais en faisant des déclarations solides sur le Canada". Le premier numéro de Maclean's tel que pensé par Peter Newman sera dans les kiosques au mois de mai.

La revue possède actuellement un tirage confortable de 926.000. Cependant, les revenus apportés par les annonces publicitaires, à la fois à Maclean's et à sa contre-partie française, le Magazine Maclean, ont baissé de 16 pour cent au cours de 1970.

Né à Vienne, M. Newman a vécu pendant toute son enfance en Tchécoslovaquie, où son père était président d'une raffinerie de sucre de betterave. La famille a émigré au Canada en 1940. Diplômé en lettres de l'Université de Toronto, il a également une maîtrise en commerce. Il a commencé sa carrière journalistique en 1951, avec l'hebdomadaire Financial Post.

Il est entré à Maclean's en 1956 comme directeur adjoint et est devenu rédacteur-en-chef des affaires nationales en 1963. La même année, il publiait "Renegade in Power", un récit du règne de Diefenbaker.

Nommé rédacteur pour la région d'Ottawa, au Toronto Star, en 1964, il devint le titulaire d'une rubrique publiée dans 29 journaux canadiens. Il continuera d'ailleurs à écrire cette chronique, ainsi que des articles de journaux à l'occasion.

Nommé rédacteur-en-chef du Toronto Star il y a deux ans, M. Newman y a apporté de nombreuses innovations qui ont influencé le journalisme canadien en général.

Malgré son succès dans le domaine des journaux, M. Newman affirme qu'il est, au fond, un écrivain de revue. "Il n'est pas possible d'avoir un journal national, dans ce pays, parce que le Canada est trop étendu. Les journaux semblent perdre de leur crédibilité lorsqu'ils quittent leur lieu de publication."

Il déclare qu'il est heureux de retourner au journalisme de revue, parce que "les journaux ont rarement le temps ou l'espace nécessaires pour étudier les questions nationales en profondeur et faire une juste évaluation des causes et des effets".

M. Newman déclare également qu'il considère la télévision comme étant la plus forte concurrente de l'industrie du magazine. "Mais la télévision est un médium neutre, ajoute-t-il. Elle n'indique pas la marche à suivre. Les magazines peuvent et doivent le faire. Les revues peuvent interpréter la véritable signification des événements, beaucoup plus efficacement que la télévision."

l'intention de créer des archives concernant les relations ouvrières, les groupes ethniques et les films.

En priorité à son agenda se trouvent les fêtes pour célébrer le centenaire des archives.

M. Smith fait remarquer qu'il était totalement impossible, autrefois, d'approcher les gens pour leur demander des documents privés. "Mais je me suis aperçu que les gens, loin d'être insultés, en sont plutôt flattés." La création d'archives architecturales, en décembre dernier, avec le concours de l'Institut royal d'agriculture du Canada, a été une étape importante dans ses projets. Ces archives contiendront des plans, des photos et des croquis des merveilles architecturales contemporaines, comme par exemple les constructions d'Expo 67.

Des archives sur le monde ouvrier sont actuellement en préparation, grâce à la collaboration de spécialistes en ce domaine. Des archives sur les divers groupes ethniques, documentées sur les coutumes et les langues de tous les groupes ethniques du Canada, sont encore à l'état de projet.

M. Smith a obtenu une maîtrise en histoire à l'Université Acadia, ainsi qu'un diplôme de l'Université du Minnesota, avant d'entrer aux archives nationales en 1950.

Red Carpet

la semelle au  contour moulé

SOULIER DOUBLE FAIT EN CORFAM

4 JOURS SEULEMENT

LES 10 - 11 - 12 et 13 MARS

CHEZ

LE Syndicat
DE QUÉBEC

CENTRE-VILLE - PLACE LAURIER - PLACE FLEUR DE LYS

CHARGEX

Simard & Voyer

PLACE D'YOUVILLE - PLACE STE-FOY - PLACE FLEUR DE LYS

CHARGEX

SIMPSONS-SEARS

PLACE FLEUR DE LYS

CHARGEX

CHAUSSURES **Marie-France**

PLACE LAURIER

CHARGEX

CHAUSSURES **Christian**

PLACE LAURIER

CHARGEX

Pollack

CENTRE-VILLE — SAINTE-FOY

CHARGEX

Daquet

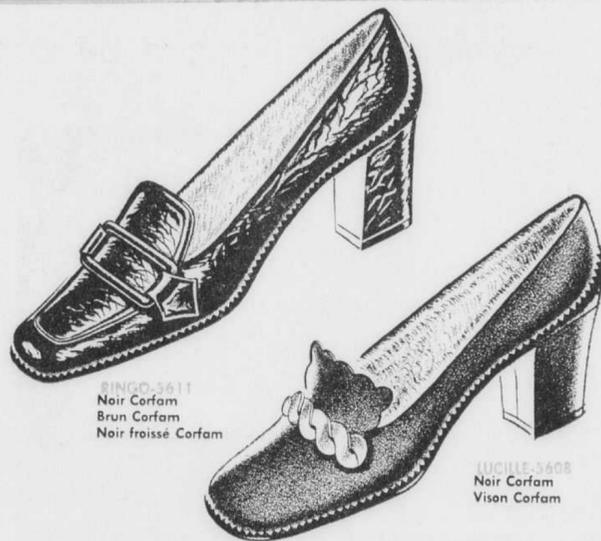
CENTRE-VILLE - PLACE LAURIER

CHARGEX

ACHAT SPECIAL

**TOUTES COULEURS - TOUTES POINTURES
DANS LE GROUPE ET A CHAQUE MAGASIN**
(QUALITE REGULIERE)

~~25⁰⁰~~ **REDUITS A** **14⁹⁹**



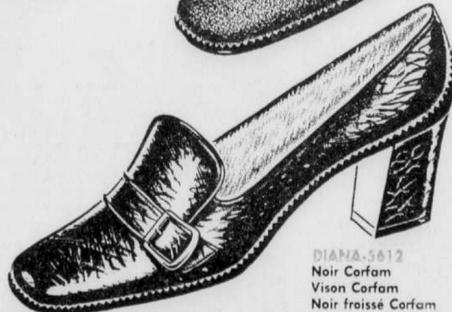
SPRINGO-5611
Noir Corfam
Brun Corfam
Noir froissé Corfam

LUCILLE-5608
Noir Corfam
Vison Corfam



MARIE-5660
Beige Corfam
Noir Corfam
Vison Corfam

SPRINGO-5682
Gris Corfam
Noir Corfam
Brun Corfam
Vison Corfam
Noir froissé Corfam



DIANA-5612
Noir Corfam
Vison Corfam
Noir froissé Corfam

COMMANDES AU COMPTOIR SEULEMENT

au palais de justice

André n'a que 18 ans mais il glisse sur une très mauvaise pente. Cet adolescent de Lévis devait faire face, hier, à quatre chefs d'accusation devant le juge Yvon Sirois, de la Cour des sessions de la paix. Dans la nuit de vendredi, il se serait introduit par effraction dans un garage du Rond-Point de Lévis et y aurait volé une voiture. Il est accusé, en plus, du recel de cette voiture. Puis il se serait rendu à l'École d'éducation technique de la régionale Louis-Frêchette, sur la route 20, et y aurait volé plus de 20 coffres d'outils. Il est aussi accusé du recel de ces coffres qui valent plus de \$2,000. D'autres plaintes doivent être portées contre lui en rapport avec ces vols et d'autres encore. Me Narcisse Proulx a demandé une enquête préliminaire qui a été reportée au 15 mars pour la forme. Il était accompagné d'une personne qui voulait cautionner pour l'accusé, mais le juge Sirois a exigé que la caution soit faite par le père de l'accusé. Le cautionnement sera de \$2,000 par personne solvable.

VERITABLE TIGRESSE

Adeline est une véritable tigresse. Elle l'a prouvé, le 2 février, à Valcartier, lorsqu'elle s'est jetée sur sa soeur cadette et l'a rossée. Mère de quatre enfants et enceinte de quatre mois, cette femme toute menue et très jolie a des yeux tellement perçants qu'elle pouvait presque hypnotiser les gens dans la Cour. Me Marcel Turgeon a expliqué que la soeur cadette de l'accusée s'est précipitée sur sa soeur et lui a administré une râclée. La soeur cadette a été placée dans un autre foyer pour éviter tout malheur. L'époux de l'accusée était à l'extérieur de la ville lors de l'incident. Un cautionnement personnel de \$500 a été exigé pour sa libération provisoire en attendant l'enquête préliminaire le 7 avril.

LOURDE AMENDE

Le juge Sirois ne s'est pas montré tendre envers un employé d'une station-service, qui a été appréhendé, à Charlesbourg-Ouest, le 12 décembre, alors qu'il était au volant de sa voiture et que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il a été trouvé "endormi" au volant du véhicule à la suite d'un accident qui a été la cause de blessures à quatre personnes et des dommages de \$4,000 environ. Notre homme a dit qu'il s'était endormi au volant après avoir travaillé toute la nuit. Mais les policiers ont déclaré qu'il avait été blessé lors de la collision. En 1968, il avait admis sa culpabilité à une accusation de délit de fuite. Le juge lui a imposé une amende de \$200 et lui a interdit de conduire partout au Canada pendant une période de six mois.

SURSIS DE SENTENCE

Le juge Sirois a accordé un sursis de sentence de six mois à un jeune homme qui avait volé une voiture, à Québec, et qui s'était rendu jusqu'à Sillery avant de foncer dans un banc de neige.

Il a remis à lundi le prononcé de la sentence dans le cas d'un chômeur, dans la cinquantaine, qui avait fraudé une autre personne de la somme de \$300. L'homme qui souffre de haute pression artérielle, a dit au juge Sirois qu'il avait fait un emprunt mais qu'il n'avait pas commis de fraude. D'ailleurs, il a commenté, hier, à rembourser les \$300.

Six mois additionnels à deux évadés de la "passoire"

Deux évadés de la "passoire" d'Orsainville ont été forcés d'accompagner trois criminels endurcis pour deux raisons: Norbert Gagné, étant québécois, devait servir à établir des contacts avec la pègre afin de venir en aide au trio; et Michel Tremblay, 19 ans, devait servir d'appât aux policiers et aux gardiens en passant devant leurs locaux au moment de l'évasion.

C'est ce qu'a soutenu, hier, devant le juge en chef Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix, Me André Car-

tier, du service d'assistance judiciaire, qui défendait les deux hommes.

On sait que les trois autres évadés ont écopé de 18 mois supplémentaires de prison. Hier, Norbert Gagné, 28 ans, a écopé de trois ans et demi de prison, mais certaines sentences devant être purgées concurremment avec une sentence de pénitencier pour diverses fraudes. En fait, il devra demeurer en prison six mois de plus. Il purge déjà une peine de trois ans.

Tremblay a écopé de deux

ans et demi, mais, comme Gagné, il n'aura qu'à séjourner six mois supplémentaires derrière les barreaux.

Gagné était accusé de deux évasions, alors que Tremblay était accusé d'évasion, de méfaits (un soir de novembre quelques prisonniers avaient tout brisé dans leur cellule, causant des dommages de \$580 environ chacun) et de tentative d'évasion. Ce dernier chef n'a pas été retenu par le juge après que Me Cartier eut expliqué que l'accusé avait cherché refuge dans les locaux d'un gardien de la prison parce que la vitre de sa cellule avait été brisée et qu'il ne voulait pas s'enfuir avec d'autres prisonniers.

Me Cartier a insisté sur le fait que les prisonniers étaient solidaires et que les deux accusés ne pouvaient risquer de refuser de les suivre. On se souvient que, lors de sa première évasion, Tremblay était parti seul et avait été le premier à être repris tandis qu'une jeune femme offrait asile aux quatre autres en plus de leur fournir des vêtements.

L'avocat du service d'assistance judiciaire a mentionné que les deux accusés ont demandé à plusieurs reprises à changer d'aile de détention afin de ne pas subir l'influence des "professionnels" du crime.

Les deux accusés avaient des dossiers assez chargés.

Québécois soupçonné de nombreux délits

Un Québécois de 26 ans est détenu par la police de Sainte-Foy. Il est soupçonné de nombreux délits.

Selon l'enquête menée par le détective Cloutier, le suspect aurait obtenu frauduleusement le gîte dans cinq motels de Sainte-Foy. Il est soupçonné d'avoir fait de même dans d'autres motels de la région et d'ailleurs.

L'individu a été arrêté au motel Neptune, au moment où il tentait de filer à l'anglaise.

après y être demeuré pendant un certain nombre de jours. Dans son auto, les policiers ont trouvé une cagoule et une arme à feu au canon tronçonné.

L'enquête a révélé que le suspect doit subir son enquête préliminaire, à Rivière-du-Loup, prochainement, pour deux vols à main armée et deux tentatives de vol.

Le détenu doit être traduit en Cour des sessions de la paix, cet après-midi.

Verdict de mort violente accidentelle

Un verdict de mort violente accidentelle a été rendu par Me J.-Armand Drouin en rapport avec la tragédie de la circulation qui a coûté la vie à Mlle Lyse Simard, 27 ans, du 578 rue des Lilas (Est), Québec. Une dizaine de témoins ont été entendus à la morgue provinciale.

L'accident s'est déroulé, le 21 janvier, vers 17 h 15, sur le boulevard Saint-Cyrille, près de l'avenue Belvédère, à Québec. Mlle Simard venait de sortir de la pharmacie qui se trouve tout près de là et elle a voulu monter à bord d'un véhicule de la compagnie Québec Autobus.

Il y a un arrêt d'autobus à l'endroit où l'accident a eu lieu. Des témoins ont déclaré que l'autobus venait de démarrer et que le chauffeur avait laissé monter un passager. Mlle Simard aurait voulu faire de même, mais le chauffeur a refermé la porte, la personne qui venait de monter l'empêchant de voir si quelqu'un d'autre voulait en faire autant.

Le sac à main de Mlle Simard est resté coincé dans la porte. D'autres témoins ont déclaré que Mlle Simard avait cogné à plusieurs reprises sur l'autobus, mais le chauffeur a dit qu'il n'avait rien entendu de tel.

Un incendie endommage une épicerie

L'épicerie de M. Paul Deshaies, située au 700 rue O'Connell, à Québec, a été endommagée par le feu, hier soir. Quelques sapeurs ont subi des blessures mineures en combattant le brasier.

L'incendie a éclaté dans un entrepôt adjacent à l'épicerie. Les flammes sortaient par deux fenêtres lorsque les premiers pompiers sont arrivés.

L'alerte a été lancée à 20 h 22. Deux lances ont été utilisées. Le retour des pompiers à leur caserne a eu lieu vers 22 h 30.

Le commerce de M. Deshaies était fermé. Des dégâts y ont été causés par l'eau et la fumée.

Le logement, au-dessus de l'épicerie, est occupé par M.-E. Pflourde. L'eau et la fumée y

ont fait des dommages. Des brèches ont dû être pratiquées dans le plancher de la cuisine.

La cause de l'incendie était inconnue, hier soir. Le Commissariat des incendies doit enquêter, aujourd'hui.

Pour réservations de Québec à tout hôtel ou motel Sheraton au monde... demandez à la téléphoniste ce numéro local ZENITH

1-1035

Hôtels et Motels Sheraton



UN SERVICE MONDIAL D'ITT

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la

croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des causes connues d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Préparation H

faire sa déclaration d'impôt

un jeu d'adulte



suivons le guide

Après tout, la formule d'impôt provincial "TP1 abrégé 1970" ne compte que deux pages et le guide est à votre portée pour éviter les erreurs.

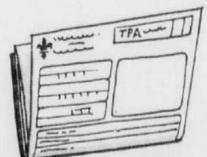
- 1** Identifions-nous correctement. La formule reçue par la poste portait nos nom, adresse et numéro d'assurance-sociale. Il faut retourner cette formule au Ministère du Revenu. L'autre, celle du dessous, c'est notre copie. Par contre, si notre nom ou autres précisions telles que numéro d'assurance-sociale ou adresse sont inexacts, il est important de RECTIFIER dans l'espace prévu sur la formule.
- 2** Notre numéro d'assurance-sociale. Nous avons possiblement deux (2) cartes: 1) Notre carte d'assurance-sociale. 2) Notre carte émise par le régime d'assurance-maladie du Québec. Il ne faut pas confondre: nous devons utiliser le numéro de notre carte dite d'assurance-sociale.
- 3** Suivons le guide. Commençons par le commencement et remplissons d'abord la section "exemptions personnelles" (Voir guide-15). Cependant notons bien, la deuxième partie du titre est très importante. C'est encore le guide qui constitue la clé de la formule d'impôt.

- 4** Au verso maintenant! Suivons le guide. Il connaît le chemin pour nous conduire au premier titre du haut de la page: "RAMQ" — ou régime d'assurance-maladie du Québec. Cependant, avant d'attaquer ce calcul, il faut compléter la section "Revenu", tout au bas de la page. Commençons donc par le bas. VIVE LE GUIDE
- 5** Calcul de l'impôt. C'est encore le guide, au numéro 18, qui illustrera la façon de calculer le montant de notre impôt à payer — ou probablement le remboursement réclamé. Suivre le guide et retourner la bonne formule, c'est-à-dire celle où les nom, adresse et numéro d'assurance-sociale étaient déjà imprimés, voilà un jeu d'adulte.

Dans le doute, ne nous abstenons pas, consultons les conseillers du ministère.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU



DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

Club des fiancés

J.B. LIBERTÉ
LIMITÉE

CADEAU SURPRISE
à chacune des fiancées participantes

Hâtez-vous de vous inscrire à notre Salon de la Mariée, au 2e étage. Il y a un joli cadeau-surprise pour vous!

GAGNEZ UNE MERVEILLEUSE LUNE DE MIEL EN CALIFORNIE

VOYAGE ALLER ET RETOUR QUÉBEC-LOS ANGELES - VIA

AIR CANADA
ACCOMMODATIONS D'HOTEL PAR

VOYAGES *Laurier*

AUTOMOBILE A VOTRE DISPOSITION PAR

Budget Rent a Car
CONCESSIONNAIRE DENIS PEPIN AUTOS LTÉE STE-FOY

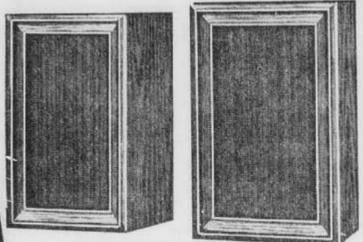
Longues et somptueuses, nos robes de mariée sont plus séduisantes que jamais... Venez les voir et les essayer à votre Salon de la Mariée, 2e étage. Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets, à partir de \$110.

SEUL **aguire** PEUT FAIRE CA

TRAIT des RUBRIQUES

aguire
Magnavox

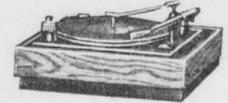
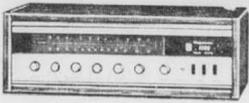
Magnavox



SYSTEME DE PHONOGRAPHE-RADIO AM/FM STEREO
modèle 9295

Puissance musicale de 100 watts, épurateur de signaux en modulation de fréquence, sélecteurs de haut-parleurs à 2 positions et prises pour haut-parleurs auxiliaires additionnels, antenne dipôle plié, 2 haut-parleurs de 10" à grande élasticité acoustique et 2 pavillons exponentiels de 1.000 cycles dans des systèmes à coussins d'air.

PRIX **aguire**

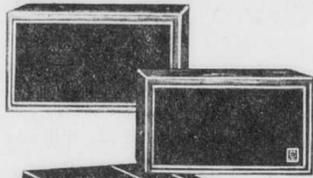


Magnavox

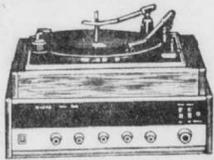
SYSTEME DE PHONOGRAPHE-RADIO
AM/FM STEREO
modèle compact 9292

Puissance musicale de 30 watts, réglage de basses et d'aigus à variation continue, prise CA pour accessoires, 2 haut-parleurs de 6" et deux haut-parleurs de 3". Réglage d'équilibre stéréo et d'intensité sonore compensée. Arrêt automatique du phonographe.

PRIX **aguire**



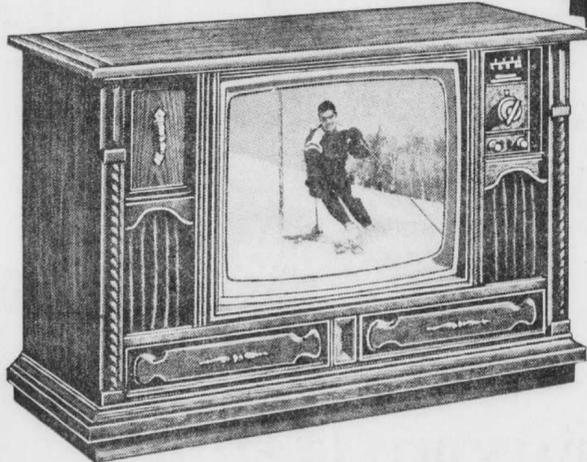
Magnavox



RABAIS REELS
DURANT L'UNIQUE VENTE

TRAIT des RUBRIQUES

Magnavox



TELECOULEUR TOTALEMENT AUTOMATIQUE
modèle 7146

Ecran géant de 26" en diagonale: le plus grand disponible aujourd'hui dans un meuble romantique de style espagnol. Sur roulettes pivotantes dissimulées et 2 haut-parleurs haute fidélité pour réalisme extraordinaire. Egalement en danois moderne et colonial.

PRIX **aguire**



Magnavox

TELECOULEUR A ECRAN GEANT
modèle 7100

Ecran ultra-clair de 25" en diagonale, Chromatone pour une plus grande profondeur de l'image et des couleurs plus riches, image instantanée de 295 po. car., châssis de circuit assemblé, 3 étages MF et CAG pour une réception supérieure et une plus longue durée.

PRIX **aguire**

GARANTIE de 5 ANS

de la lampe-écran en couleur Magnavox
● 2 ANS de pleine garantie ● 3 ANS de garantie décroissante

TELECOULEUR A ECRAN GEANT
modèle 7104

Nouvelle lampe-écran couleur ultra-claire, réglage automatique, image précise et toujours parfaitement réglée. Image et son instantanés, profondeur d'image Chromatone, châssis de circuit assemblé Magnavox.

PRIX **aguire**

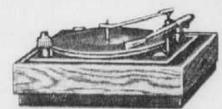
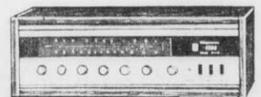
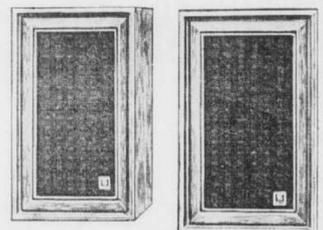


Magnavox

SYSTEME DE PHONOGRAPHE-RADIO
AM/FM STEREO DELUXE
modèle 9296

Puissance musicale de 150 watts, épurateur de signaux en modulation de fréquence, prise CA à l'arrière du récepteur pour les composants accessoires ou une lampe, 2 haut-parleurs de 12" à grande élasticité acoustique et 2 pavillons exponentiels de 1.000 cycles pour les aigus dans des systèmes à coussins d'air.

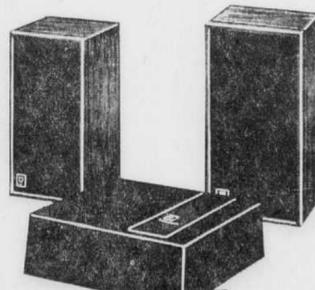
PRIX **aguire**



SYSTEME DE PHONOGRAPHE STEREO
modèle 9282

Réglage individuel des basses et des aigus à variation continue, équilibre stéréo et intensité sonore compensée, interrupteur et prise pour écouteurs stéréo, puissance musicale de 20 watts, phonographe avec contrôle de repérage et ajustement de pression du style, 2 systèmes de haut-parleurs à coussins d'air.

PRIX **aguire**



Magnavox

REMBOURSONS LE DOUBLE
DE LA DIFFERENCE... SI MEILLEURS PRIX AILLEURS.



aguire

PLACE FLEUR DE LYS
529-4915

Sillery
681-4124

PLACE LAURIER
653-4038

Facilités de paiement
HAMCO

100,000 cas de maladies vénériennes traités au Québec en 1970

par Lise LACHANCE
de notre bureau de Montréal

Les maladies vénériennes sont toujours à la hausse. Au Québec, quelque 100,000 cas de syphilis et de blennorragie (gonococcie ou gonorrhée) ont été traités en 1970. Et ce chiffre ne représente pourtant qu'une portion des cas réels.

C'est surtout chez les jeunes de 16 à 20 ans que ces infections prennent de l'ampleur. A tel point que l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) parle de "déroute mondiale".

RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT

Le docteur Zoltan Gallai, vénérologue à l'hôpital Notre-Dame de Montréal et ancien directeur du service des maladies vénériennes de Hongrie impute une bonne partie de cette augmentation au gouvernement... et aux médecins.

Le gouvernement, nous a-t-il dit au cours d'une entrevue, ne livre pas une lutte sérieuse contre les maladies vénériennes. Il devrait, à son avis:

Premièrement, éduquer le public — surtout les jeunes — au moyen de conférences, de films, de brochures;

Deuxièmement, donner des cours sur ces maladies dans les écoles, à partir de 14 ans;

Troisièmement, augmenter le nombre des dispensaires vénériens;

Quatrièmement, accélérer le processus des analyses au laboratoire du ministère de la Santé du Québec (le diagnostic met 15 jours à parvenir au médecin dans les cas de blennorragie et de 10 à 15 jours pour les syphilis). Un tel retard allonge le traitement. Il faudrait raccourcir cette période des trois quarts et si le résultat de l'analyse est positif, l'annoncer par téléphone au lieu de l'envoyer par courrier;

Cinquièmement, faire pression auprès des facultés de médecine pour qu'un enseignement plus adéquat soit donné aux futurs médecins;

Sixièmement, exercer la même action auprès du Collège des médecins afin qu'il instaure des cours postgradués à l'intention des praticiens.

LES UNIVERSITES

"L'Université de Montréal n'offre que quelques heures de cours sur la syphilis. Et, depuis 4 ou 5 ans, elle a annulé le peu

qui était consacré à la blennorragie. Quand les nouveaux médecins sortent de l'université, ils n'ont jamais vu un cas de blennorragie. Pourtant, cette maladie est en expansion alors que la syphilis régresse".

"Pas surprenant", de poursuivre le vénérologue, "que les médecins ne peuvent diagnostiquer la gonorrhée et s'imaginent avoir affaire à des réactions allergiques, à des éruptions cutanées dues à une intoxication alimentaire ou à une intolérance médicamenteuse".

Soulignons que la situation est nettement meilleure à l'université Laval. Le doyen de la faculté de médecine de cette institution, le Dr Jean Beaudoin, a déclaré au Soleil que les carabins reçoivent 5 heures de cours théoriques sur les maladies vénériennes dans leur ensemble; participent, en milieu hospitalier, à 10 heures de colloques sur ce sujet et à 15 heures de pratique.

EN CABINET PRIVE

Par ailleurs, le Dr Gallai blâme les médecins de ne pas rapporter les cas de maladies vénériennes qu'ils traitent en cabinet privé. La loi l'exige mais, selon lui, 99% de ses collègues ne l'observent pas.

"Ce n'est pas tout de traiter l'infection. Encore faut-il s'occuper de l'épidémiologie. Les médecins doivent être assez honnêtes pour aller plus loin que la piqûre de pénicilline. S'ils ne demandent pas au patient avec combien de femmes (et leurs noms) il a eu des relations ces derniers temps, la maladie continue de se multiplier", souligne le réfugié hongrois. Un homme sur dix communique l'identité de sa partenaire. Ce qui veut dire que, pendant que dix hommes sont traités, une femme seulement bénéficie de soins.

La révélation des noms s'impose d'autant plus que, chez la femme, la blennorragie est "muette" dans la majorité des cas. A tel point que, d'après le spécialiste français Durel, "le meilleur signe de la gonococcie chez la femme, c'est l'urétrite (l'inflammation de l'urètre) du partenaire".

EVOLUTION DE LA SYPHILIS

La syphilis se manifeste de 15 à 21 jours après le contact sexuel par l'apparition d'une plaie. Ce chancre dure de plusieurs jours à quelques semaines et finit par disparaître, même si la personne n'est pas soi-

gnée. Cela ne l'empêche pas d'être toujours malade.

Quand on laisse la syphilis suivre son cours durant des années, sans aucun traitement ou avec un traitement trop court, elle franchit les périodes primaire, secondaire, cachée, et atteint finalement la période tertiaire ou dernière. Cette syphilis tardive peut affecter le cerveau, causer des troubles mentaux et la paralysie. Si le nerf optique est attaqué, la cécité ne tarde pas.

Il existe également une syphilis tardive qui s'attaque aux vaisseaux sanguins. Le malade se trouve alors menacé d'une rupture de l'aorte (poche qui se forme dans la paroi artérielle), avec mort subite.

La syphilis, comme la blennorragie ou gonorrhée, se transmet presque exclusivement par le contact intime des surfaces muqueuses au cours de relations sexuelles.

TRAITEMENT MIRACLE

Le blennorragie se décèle chez l'homme par l'écoulement de pus jaunâtre et une sensation de brûlure au moment d'uriner; 3 ou 4 jours après les rapports sexuels.

Le Dr Gallai a mis au point à l'hôpital Notre-Dame, en collaboration avec les docteurs Lucien Sylvestre et Jean-Paul Braul, un antibiotique buccal (doxycycline) qui guérit la gonorrhée en moins de 24 heures. Le traitement traditionnel demandait 4 ou 5 piqûres de pénicilline.

Pour sa part, la syphilis prise au début nécessite une thérapie d'une dizaine de jours.

STATISTIQUES

Au Québec, l'an dernier, il y a eu 4,569 cas déclarés de gonorrhée (dont 299 dans la ville même de Québec et la banlieue) et 390 cas déclarés de syphilis (dont 11 dans la Capitale).

Pour avoir une idée des cas traités réellement, il faut multiplier le premier nombre par 20 et le second par 2, étant donné que les médecins en cabinet privé ne rapportent pas la très grande majorité de leurs patients. Ces chiffres obtenus, soit près de 100,000 (6,000 à Québec), ne représentent que les cas traités, c'est-à-dire une portion des véritables malades.

Au cours des 5 dernières années, les cas de gonorrhée ont doublé dans la province. En 1965, on en a rapporté seulement 2,096 contre 4,569 en 1970. Heureusement, la syphilis ré-

gresse: 579 cas ont été déclarés officiellement en 1965 comparativement à 390 l'an dernier.

Si l'augmentation est de loin la plus forte chez les jeunes de 16 à 20 ans, c'est chez les 21-25 que les maladies vénériennes font le plus de ravages.

LES CAUSES

Le facteur numéro un de la

recrudescence des maladies longtemps appelées "honteuses" repose sur la généralisation de la promiscuité sexuelle. Dans ce sens, on peut dire que "la pilule" — par la liberté qu'elle permet — contribue à cette expansion.

Selon le Dr Gallai, une part importante de la responsabilité

de la dissémination revient à l'homosexualité tant masculine que féminine.

La précocité de la vie sexuelle, la facilité d'un déplacement d'un pays à l'autre, les conditions de la prostitution clandestine, la confiance exagérée du public dans l'efficacité des médicaments, la diminution des efforts d'éducation sanitaire, l'in-

suffisance de connaissance vénérologique de la part des médecins: voilà, soutient le spécialiste-montréalais, autant de facteurs de propagation des maladies vénériennes.

Le Dr Gallai est pessimiste. "On s'en va, affirme-t-il, vers une situation chaotique". Il faudrait, à son avis, qu'une organisation vénérienne adéquate,

comprenant un service de formation, des laboratoires et la distribution gratuite des médicaments, soit mise sur pied au pays. Mais, ajoute-t-il, la lutte doit se livrer aussi à l'échelle internationale puisque, pour le monde entier, les maladies vénériennes constituent un des problèmes sanitaires les plus urgents.



La Sportabout vous en donne beaucoup.

Il y a beaucoup de station-wagons sur la route de nos jours. Mais il n'y a qu'une seule Sportabout.

Le style de la Sportabout s'apparente à celui d'une voiture sport. Tout comme sa tenue de route et ses performances.

La Sportabout possède en plus le plus petit diamètre de braquage de toutes les station-wagons nord-améri-

caines. C'est un vrai plaisir de conduire et stationner cette voiture.

Pourtant, la Sportabout a toutes les qualités d'une vraie station-wagon. Par exemple, un espace de rangement de 60,8 pieds

cubes largement suffisant pour ce que la plupart des gens transportent normalement.

Ce que vous ignorez peut-être cependant, c'est qu'American Motors vous offre présentement une excellente affaire à l'achat d'une Sportabout. Pour en savoir plus long, rendez visite à votre concessionnaire du voisinage dès aujourd'hui.

En plus...

American Motors vous offre un téléviseur RCA gratuit si vous achetez et prenez livraison d'une automobile neuve entre le 1^{er} et le 31 mars 1971. Vous n'aurez à payer que \$5 pour la livraison.



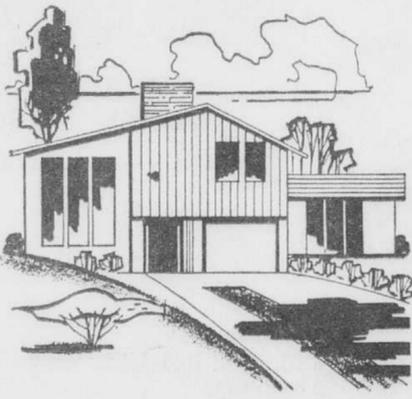
American Motors

PAVILLON RAMBLER INC.

2025 OUEST, BOUL. CHAREST

681-4631

**POUR L'ACHAT
D'UNE MAISON....**

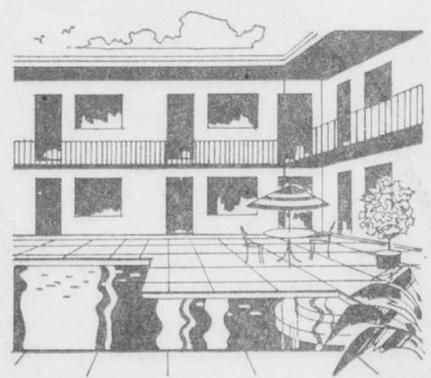


**PAS UNE
FORMULE MIRACLE...
MAIS LE
"VRAI BON" MOYEN**

LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

**POUR LA LOCATION
D'UN APPARTEMENT...**



consultez nos

ANNONCES CLASSÉES

rubriques #460 à 483 incl.

consultez nos

ANNONCES CLASSÉES

rubriques #410 à 422 incl.

L'école est un milieu générateur d'échecs pour l'enfant des zones grises

par Roger BELLEFEUILLE

Une explication de l'échec des diverses mesures d'assistance sociale ou de sécurité sociale comme mécanismes de lutte à la pauvreté doit être cherchée, pour une bonne part, dans une ignorance de réalités d'ordre socio-culturelles particulières aux populations visées.

Le seul fait d'accorder une aide financière qui assure à peine la satisfaction des besoins les plus essentiels de nourriture, de logement et de vêtements ne rend pas nécessairement l'assisté social plus sensible à des valeurs ou à des croyances — que ce soit en matière de travail, d'épargne, d'éducation, de loisirs, de vie familiale — parce qu'il appartient à un monde où ces étiquettes ont pour lui une autre signification.

C'est en quelque sorte cette situation que vit l'enfant de milieux défavorisés dans son expérience scolaire. Ne pouvant saisir le message du maître ou de l'enseignant qui lui est proposé, l'école lui demande un effort qui ne résulte même pas en un succès. Avec tout ce que cette situation comporte d'humiliation et de frustration dans un système basé fortement sur le sens de la compétition.

Il deviendra alors un "cas" avec diverses étiquettes — paresse, manque d'intérêt, de collaboration, d'indifférence, "défauts" qui sont autant de réactions de défense, mais ici encore, les symptômes valent la vedette aux causes profondes.

Un paradoxe

D'ailleurs, l'enfant de milieux défavorisés est en lui-même un paradoxe, en ce sens qu'il est à la fois trop stimulé et pas assez stimulé.

Le "titi" des rues de Paris ou le gavroche des rues de Montréal, turbulent et frondeur, courageux et moqueur, débrouillard et généreux est de cette génération d'enfants mal stimulés.

Les stimulations qui atteignent l'enfant défavorisé sont non structurées, non organisées. L'enfant apprend à se protéger contre elles en adoptant des comportements qui en font un enfant différent des autres.

A vivre, souvent, dans des maisons surpeuplées et dans des quartiers populeux; tenu éveillé tard par les bruits de la rue, les voix humaines et électriques de la maison, l'enfant défavorisé est plus assailli que d'autres par une variété de stimulations contre lesquelles il apprend instinctivement à se protéger. Il apprend à vivre d'une façon défensive.

En même temps, il est sous-stimulé, parce qu'il ne reçoit pas la qualité et la dose de stimulations sensorielles (auditives et visuelles) nécessaires à l'établissement et au maintien des structures nerveuses requises pour l'apprentissage. Avec la conséquence, qu'à son arrivée à l'école, son développement mental est moteur accusé un retard.

Un acteur important de limitations

Tel que signalé plus haut, c'est sur le plan de la linguistique que l'enfant de mi-

lieux défavorisés serait le plus gravement handicapé dans son expérience scolaire.

Le professeur Caouette explique à ce propos que c'est entre 18 mois et 2 ans qu'apparaît chez l'enfant la fonction symbolique, c'est-à-dire la capacité d'évoquer et de se représenter des objets ou des événements sans l'aide de signes ou de symboles.

Cette fonction se manifeste notamment sous la forme d'images mentales, de jeux symboliques et de l'expression verbale.

Selon les recherches effectuées à date, la capacité d'évocation et de représentations mentales de l'enfant de milieux défavorisés serait plus faible que celle de l'enfant de classes intermédiaires de milieux moyens.

Le contenu de son imagerie mentale serait particulièrement limité, rigide et stéréotypé.

Une fonction différente

Comme tout autre enfant, celui qui vit en milieux défavorisés développe ses fonctions linguistiques dans le cadre de ses relations avec l'adulte.

Or, le langage de l'adulte défavorisé est lui-même pauvre et de ce fait n'a pas la même portée et valeur en tant que facteur essentiel du développement mental de l'enfant.

Ce dernier apprend donc surtout par imitation.

Et le langage de l'adulte serait d'abord fonctionnel, "instrumental". Il est un instrument pour transmettre des ordres, exercer un contrôle, imposer des sanctions.

Il ne favorise guère le dialogue. Il est avant tout pratique. Il est plutôt axé sur l'action que sur la réflexion.

Le langage, dans ce milieu, ne favorise donc guère l'éclosion d'une pensée discursive, déductive, abstraite, conceptuelle.

Une barrière

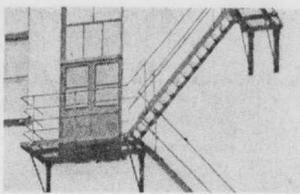
Dans les circonstances, nul ne doit s'étonner que des échecs attendent l'enfant défavorisé dès la première année d'école.

Il est alors plongé dans une situation d'apprentissage qui s'appuie essentiellement sur des tâches "verbales" et de nature symbolique: lecture, écriture, manipulation de signes mathématiques.

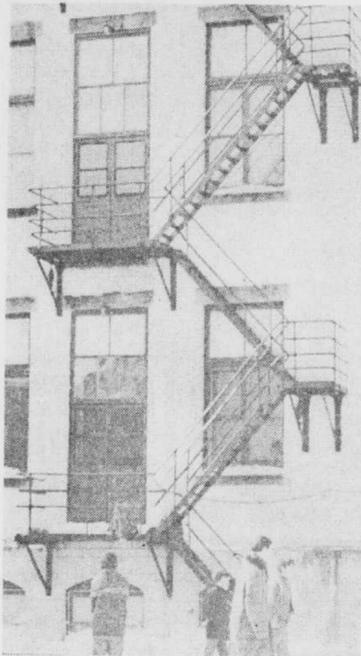
L'école traditionnelle est donc pour lui un monde qui lui est étranger à bien des égards.

L'école est pour lui, ce qui est encore plus grave, un milieu générateur d'échecs, sur le plan personnel d'abord, et sur le plan social. Elle apparaît comme une préfiguration de ce que seront ses expériences de vie future... qui seront sensiblement les mêmes que vivent, aujourd'hui, ses parents.

Le psychologue Charles Caouette rappelle, d'une façon bien à propos, que tout enfant a un besoin naturel d'apprendre, de connaître, de découvrir. Cependant, cette motivation ou ce besoin d'apprendre doit être stimulé et entretenu par des expériences fructueuses.



"Le comportement aberrant en classe, largement répandu dans les quartiers pauvres, est essentiellement une question de programmes scolaires inappropriés. Les méthodes et exigences scolaires habituelles sont imposées à une population scolaire qui diffère beaucoup de tout autre population inappropriée. Les méthodes et exigences scolaires et une aliénation accrue pour des milliers d'enfants". (E.T. Linton, dans Hygiène mentale au Canada, avril 1966)



Une approche éducative et des exigences scolaires qui ne permettent pas à l'enfant défavorisé de "vivre" des succès dès le début, amènent rapidement un effritement de l'intérêt, l'apprentissage est alors compromis.

Ces expériences négatives ont pour conséquence aussi de faire naître des sentiments de frustration et d'humiliation, ce qui entraîne des problèmes de discipline et de comportement.

Un relevé indique à cet effet que 78,9% des élèves de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui ont comparu devant la Cour du bien-être social au cours de l'année 1965-1966 accusaient un retard scolaire, et ce retard était de deux années ou plus chez plus de 45 pour cent des sujets.

Toute initiative pédagogique en vue de mieux rejoindre l'enfant défavorisé, devenir, à toutes fins utiles, et pour avoir une certaine valeur de continuité, passer en même temps par la famille de l'enfant.

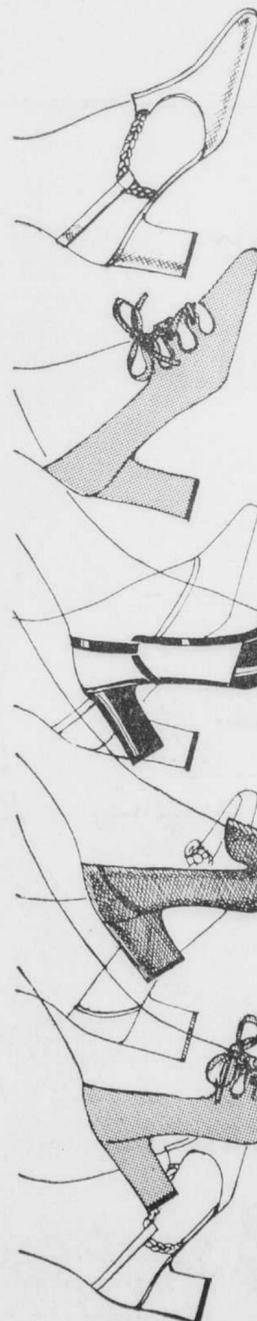
jeunesse

Prix pour prix, votre meilleur achat est l'émail le plus résistant, l'émail mat CILTONE de CL.



Peintures

Ouvert vendredi jusqu'à 9h. p.m.



HOLT RENFREW

gagne par plus de quatre longueurs la course de la mode. Avec ces souliers, vous irez d'un pas léger vers la conquête de l'élégance! Nous vous présentons quatre modèles de notre collection italienne exclusive, en suède et en cuir. \$25. la paire.

Le salon de la chaussure. Au rez-de-chaussée.

Marchander un diamant?

Oui, mais soyez sûr d'en avoir pour votre argent.

A moins d'être spécialiste, il est difficile de distinguer entre un bon achat de diamant et un mauvais. Vous ne pouvez savoir si le diamant que vous achetez correspond au prix que vous payez. En effet, le degré de perfection dans la couleur, la taille et la pureté d'un diamant doivent être déterminés par un expert qui en fixe le prix.

Pourquoi ne pas faire confiance à Birks... où vous pouvez choisir parmi toute une variété de qualités de diamants et de montures... où le prix de la pierre que vous choisissez est fixé judicieusement... où vous obtenez un diamant dont la valeur correspond au prix que vous payez?

Facilités de paiement, sur demande.

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour.

BIRKS

Joilliers

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE — TEL.: 522-3822

L'ACE STE-FOY — TEL.: 653-4035

Simplifiez votre magasinage au moyen d'une carte de crédit BIRKS

HOLT RENFREW • Place de l'Hôtel de ville 2h. station. gratuit • Parc-autos Chauveau

Il faut vulgariser davantage guides et formules d'impôt

par Monique PAYEUR

Remplir votre déclaration annuelle d'impôt sur le revenu est peut-être pour vous difficile et fastidieux, mais il est encore plus compliqué semble-t-il, pour le gouvernement de préparer des formules et des guides d'impôt faciles à comprendre.

Tant au fédéral qu'au provincial, des équipes ont été constituées, afin de chercher des moyens de vulgariser la formule et le guide d'impôt de manière à les rendre accessibles à tous les travailleurs salariés.

Mais, même si la loi de l'impôt est l'une des plus complexes qui soient, serait-il possible de rendre les formules T1 et TPI abrégées simples à comprendre?

Selon le secrétaire du ministère du Revenu du Québec, M. Pierre-Paul Blais, il est possible de vulgariser davantage.

"Des études se font depuis quelques années et continueront de se faire, afin d'améliorer la formule et le guide d'impôt du Québec".

Actuellement, une équipe s'occupe de préparer la formule et le guide pour l'an prochain et de les modifier de manière à les clarifier davantage.

Le revenu fédéral

De son côté, le ministère fédéral du Revenu est, dans l'ensemble, satisfait de son guide, selon les informations que nous avons pu obtenir du bureau local de l'impôt fédéral.

Selon l'officier de relations publiques du ministère, M. Roland Mercier, le guide actuel de l'impôt produit par le gouvernement fédéral, serait suffisamment clair pour répondre aux besoins des consommateurs.

"Cependant, dit M. Mercier, nous sommes ouverts à toutes suggestions constructives qui nous permettraient d'améliorer encore plus formule et guide".

Par ailleurs, le gouvernement fédéral n'a pas installé cette année de kiosques d'information au bénéfice des contribuables qui veulent obtenir des éclaircissements sur leur déclaration d'impôt.

On se souvient que de tels kiosques existaient dans différents endroits publics de Québec et de la région. M. Mercier explique qu'un nombre trop restreint de consommateurs ont utilisé ce service pour justifier les dépenses encourues par le gouvernement.

À Québec cependant, les contribuables peuvent se rendre aux bureaux de l'impôt fédéral où ils pourront obtenir les informations désirées.

L'édifice de l'impôt fédéral du Revenu est situé à 165 rue Dorchester sud, face au Marché St-Roch, à l'angle des rues de la

Couronne, Gignac et Dorchester. L'entrée se trouve rue Dorchester.

Au Québec, une formule plus compliquée

La formule d'impôt du revenu québécois se complique davantage cette année, puisqu'elle vient s'y ajouter une section uniquement destinée au régime d'assurance-maladie, entrée en vigueur à la fin de l'année dernière.

Le directeur du service d'information du ministère du Revenu provincial, M. Paul Plouffe, admet bien volontiers que la formule d'impôt et le guide sont de lecture plutôt aride et que beaucoup de consommateurs sont peu familiers avec le langage fiscal.

"Nous songeons présentement, en collaboration avec l'Office d'Information et de Publicité, à une formule simplifiée. Le ministère est conscient du problème de compréhension des termes d'impôt et travaille à le régler, tout en satisfaisant aux exigences de l'informatique".

M. Plouffe croit que, d'ici deux ou trois ans, on pourra présenter aux contribuables des formules TPI abrégées plus claires et des guides plus précis.

Les suggestions sont bienvenues

Nos interlocuteurs, tant au ministère du Revenu fédéral que provincial, sont, disent-ils, prêts à recevoir toute suggestion susceptible d'améliorer guide et formule.

M. André Laurin, de la Confédération des Syndicats nationaux, croit que présenter la déclaration d'impôt sous forme de questionnaire faciliterait la tâche au consommateur.

D'autre part, des contribuables souhaiteraient que le guide annexé à la formule comporte avant tout, des définitions des mots essentiels à la compréhension de la déclaration, ce qui en plus familiariserait le consommateur avec un langage spécialisé mais essentiel.

On suggère aussi de présenter avec la formule vierge remise au contribuable, un modèle fictif de déclaration-type que le consommateur pourrait examiner et copier, en apposant ses chiffres sur sa déclaration personnelle.

Dans ces deux cas, un prérequis s'impose cependant: c'est que le travailleur prenne le temps de lire attentivement les explications, avant de faire son rapport. Et, comme disent nos informateurs des ministères concernés, les gens "ne se donnent pas souvent la peine de lire les instructions".

consommation



Les ministères du Revenu du Canada et du Québec ont conçu des guides d'impôt, afin d'aider les contribuables à remplir leur déclaration personnelle. Selon l'avis de plusieurs, il y aurait lieu de vulgariser davantage guides et formules, afin d'en faciliter la compréhension par tous les travailleurs.

BOUTONS
Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, démangeaisons, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiséptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

Si vous n'y comprenez absolument rien...

À Québec et dans les régions desservies par Le Soleil, il existe des services d'informations destinés à aider des contribuables à remplir rapidement et correctement leurs formules d'impôt.

Dès lundi prochain, à l'édifice de la CSN, 155, boul. Charest est, un économiste et un comptable expliqueront comment remplir les formules d'impôt, grâce à un montage visuel d'une déclaration d'impôt projeté en gros plan.

Tous les travailleurs peuvent se prévaloir gratuitement des explications des spécialistes qui les aideront à préparer leur déclaration personnelle, cela tous les soirs de la semaine ouvrable, jusqu'à la fin d'avril. Dans l'aire no 10, le comité des citoyens offre d'aider

les salariés de ce secteur à remplir leur formule.

Le gouvernement provincial a mis sur pied des centres de renseignements pour cette semaine SEULEMENT dans les villes suivantes:

Chicoutimi: Régie des Rentes, 267 est, rue Racine; Jonquière: Centre de Main - d'oeuvre du Québec, 583, rue St-Dominique; Rimouski: Régie des Rentes, 50 est, rue de l'Évêché; R'

vière-du-Loup: Centre de Main d'oeuvre du Québec,

437, rue Lafontaine, Baie-Comeau; Palais de Justice; St-Georges de Beauce: Centre de Main-d'Ouvre; 155, 35e Rue; Thetford Mines: Edifice municipal, 160 sud, rue Caouette.

À Québec, le service de renseignements est ouvert en permanence au Ministère du Revenu du Québec, 200 Dorchester sud.

SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

Le tout se fera sous forme de rencontres et discussions, avec animateurs, conférenciers, montages audiovisuels, etc.
L'inscription se fera jeudi le 11 mars, à 8 heures p.m., au: 175 avenue Grande Allée (l'entrée se situe entre l'église et le presbytère St-Dominique).
TEL: 522-3963

NATATION POUR BEBE

(1/2 à 5 ans)

Ces cours AQUABEBE

sont sous la direction de Danielle Tessier-Robillard, auteur de "Maman me montre à nager".

Dès la mi-mars:
Ste-Foy - Mardi A.M., P.M.
Beauport - Lundi A.M., P.M.
Charlesbourg - Mercredi P.M.

Inscriptions: 681-4307
681-8403

travail à l'aiguille

MANTEAU INSTANTANE — Vous avez besoin d'un nouveau manteau? Tricotez-le! TRICOT INSTANTENE! D'une seule traite à partir du cou. Utilisez du mohair ou une laine moelleuse de teinte blanche ou pastel. Patron 824: tailles 32-38 incl.

824



Laura Wheeler

Charme et raffinement d'un souple tricot signé AVRON

Une création de choix dans un tissu double tricot Tricel lavable à la machine aux motifs amusants et symétriques. Moka ou marine. Tailles: 14 1/2 à 24 1/2.

\$33

ROBES POUR DAMES, CENTRE-VILLE 3e, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS.

LE **Syndicat** DE QUÉBEC



Écrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées. Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 50¢

(AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.



Composez votre silhouette printanière avec

KAY SILVER

Tunique en souple soie au toucher satiné dans les imprimés très sobres de marine/bland/or.

Boutonnage sur patte et col à pointes longues. Ceinture amovible. Tailles: 12 à 18. \$22

Pantalons droit en fibre Fortrel. Élastique à la taille. Marine, blanc, noir, rouge, brun. Tailles: 10 à 20. \$11 à \$18

SPORT POUR DAMES, CENTRE-VILLE 3e, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS.

LE **Syndicat** DE QUÉBEC



haute couture

Collection d'idées nouvelles et de secrets de couture par le couturier Dale Cavanagh

Aujourd'hui : la courtepoin

La bonne vieille courtepoin! Aussi connue que la traditionnelle tarte aux pommes. On reconnaît d'ailleurs difficilement la courtepoin d'origine dans ces créations de grand chic qu'on fabrique aujourd'hui.

La courtepoin n'est plus une façon d'utiliser de vieux vêtements mais une forme nouvelle d'art. Il s'agit de joindre des retailles de tissus de couleurs et textures inusitées pour voir se constituer un nouveau tissu qui semble formé tout d'un morceau.

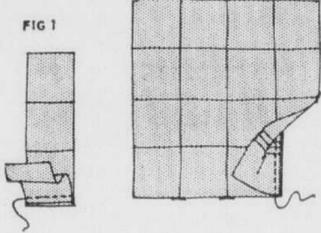
La meilleure façon de procéder est de commencer avec une pièce de vêtement du genre que vous voulez créer en courtepoin et de tailler celle-ci d'après les dimensions de ce vêtement. Si vous désirez faire un gilet de dessous (communément appelé "veste" chez nous), vous pouvez vous servir du modèle de la veste comme guide de forme et, en même temps, de montage des pièces de la courtepoin, de manière à ce que celle-ci s'harmonisent avec la forme du vêtement.

De quelque façon que vous procédez pour monter la courtepoin, toutes les retailles utilisées doivent être de la même pesanture ou adaptées de manière à l'être. Par exemple, si une pièce de jersey de soie ajoute la bonne petite note de couleur à un agencement de brocart et de velours, il faudrait renforcer ce jersey avec une doublure ou, au besoin, une entredoublure en lainage, de manière à ce que l'épaisseur soit la même que celle des autres pièces. La courtepoin pourrait déchirer si elle est trop faible.

La courtepoin peut être faite d'un rassemblement de carreaux égaux ou aussi compliquée qu'un casse-tête. Naturellement, plus elle est compliquée, plus elle demande de travail.

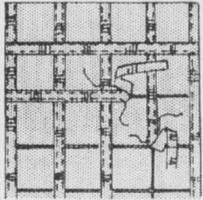
La manière la plus simple de procéder est de couper des carrés de tissus divers, tous de la même grandeur, de les coudre ensemble en longues bandes et de joindre ensuite ces bandes, jusqu'à ce que vous ayez la grandeur désirée. (fig. 1)

FIG 1



Une autre façon de procéder serait de couper des retailles de la même grandeur, de les poser à l'endroit côté à côté sur un coton ou une doublure. On les joindra ensuite avec des bandes de ruban croisées par dessus. (fig. 2)

FIG 2



Cependant, il est encore plus compliqué de couper des formes variées, tels des rectangles, des pointes, des carrés et de les réunir avec des coutures faites à la main. Ce travail pourra vous tenir occupée pendant les longues soirées d'hiver!

Une autre façon de travailler la courtepoin est de dessiner un modèle sur un autre tissu, de couper ensuite les courtepoin de façon à correspondre au dessin, en les faisant plus larges d'un quart de pouce, pour pouvoir les coudre ensemble. Après avoir joint ces pièces, appliquez-les sur le tissu dessiné, en retournant les bords. Vous pouvez aussi poser les pièces, une à la fois.

Une courtepoin de coton et de jersey léger peut servir à fabriquer une robe de style gitane, avec ruchés et bouffants.

Cependant, les courtepoin de brocart et velours s'emploient mieux pour des parties de vêtements (celles qui comportent peu de détails - couture) combinées à un tissu uni.

Les courtepoin de suède peuvent être en forme de carrés, de pointes de diamant, de triangles, posés les uns près des autres et tressés avec des lanières de suède, de la laine ou du ruban de soie. Elles peuvent aussi être collées sur une doublure et recouvertes aux coutures de peau de serpent, de la manière illustrée sur le croquis ci-dessus (fig. 2). Le cuir peut aussi être cousu comme illustré sur le premier croquis (fig. 1).

De quelle grandeur doivent être les retailles? De celle qui vous plaira: quatre pouces, deux pouces, etc. Rappelez-vous cependant que les petites pointes demandent plus de travail. Faites-en une petite section et calculez le temps employé. Si votre courtepoin à petites pointes vous paraît trop longue à faire, vous pourrez toujours vous servir de l'échantillon pour recouvrir un coussin.

Il est possible de prévoir tôt les anomalies congénitales

MONTREAL (PC) — Deux chercheurs de Boston ont suggéré dimanche que l'on donne aux futures mères des vaccins à effets prolongés qui renforcerait l'immunisation du fœtus contre plusieurs maladies infectieuses et donnerait plus de résistance au nouveau-né immédiatement après sa naissance.

À la suite d'expériences sur les rats, les Drs Thomas J. Gill et Heinz W. Kunz, de l'École de médecine de Harvard, ont établi qu'il était possible de multiplier la quantité d'anticorps, alors que l'enfant est encore dans le sein de la mère. Les anticorps sont des substances produites par l'organisme humain lorsque ce dernier est attaqué par des infections.

Ces deux chercheurs ont soumis leur thèse, à Montréal, à l'occasion du congrès annuel de l'Association américaine des pathologistes et des bactériologistes.

Cette mesure préventive réduirait considérablement les cas de bébés naissant avec des détectuosités.

LES PROPORTIONS

Plus tôt, les Drs Sheng S. Yank et Jay Bernstein, de l'hôpital William Beaumont, de Royal Oak, Michigan, ont laissé entendre qu'il était possible de prévoir tôt les anomalies congénitales ou autres détectuosités possibles chez un nouveau-né, en mesurant la circonférence de la tête du fœtus et en comparant cette circonférence avec la longueur du corps.

Selon eux, la proportion entre la circonférence de la tête et la longueur du corps, depuis la tête jusqu'au bas du corps, doit être égale chez tous les nouveaux-nés. Un écart indique un cas d'hydrocéphalie ou de développement insuffisant du cerveau.

Leurs observations sur quelque 300 fœtus et nouveaux-nés leur ont permis également d'établir les moyens de détecter plusieurs autres maladies affligeant l'enfant à la naissance, en particulier la mauvaise formation du squelette.

Deux méthodes mises au point déterminant le sexe du fœtus



LONDRES (AFP) — Deux équipes de savants américains ont mis au point deux méthodes très semblables permettant de déterminer le sexe d'un fœtus, révèle le magazine Nature.

Ces deux méthodes sont fondées sur la détection par un test de fluorescence de la présence du chromosome mâle Y dans les cellules du fœtus. Elles ne diffèrent que par le prélèvement de ces cellules. Les chercheurs de l'École de médecine du Mont Sinai ont poursuivi leurs expériences en prélevant les cellules dans le liquide foetal. Le second équipe de l'hôpital presbytérien de New York a procédé en faisant un prélèvement de cellules cervicales.

Selon Nature, ces méthodes ont donné des résultats satisfaisants.

à notre SALON de la CORSETERIE

promotion

Gay Paree par Lady Suzanne



SOUTIEN-GORGE "demi-buste" #630

Confectionné en Lycra - Couleurs: Marine, Blanc, Gris, Rose, Blanc. Toutes grandeurs disponibles.

9900

LA PHARMACIE

brunet

Willie Brunet, M.D. - Henri Brunet, L.Ph., 605 EST, ST-JOSEPH, QUEBEC / 529-5741



Demi-perruque Valentino

Réalisée en véritables cheveux humains, demi-perruque avec bandeau en velours, détachable et pourvue d'un dôme. Finition à la main. Cheveux de 18 pouces de longueur. Idéale pour une soirée-surprise.

18⁸⁸

CENTRE-VILLE rez-de-chaussée, PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS. AUCUNE COMMANDE POSTALE ET TELEPHONIQUE S.V.P.

LE Syndicat DE QUÉBEC

Pour conter fleurettes...

les Tournesols

A L'allure mocassin tout confort! Fini verni genre cobra disponible en plusieurs coloris. \$24.00

B La chaussure de marche fera les grandes heures de ce printemps. Aérée, confortable, tout terrain! \$18.00

CHAUSSURES Christian PLACE LAURIER



MARINI par CREATIVE

3,000 féministes londonniennes réclament l'égalité des sexes

LONDRES (AFP) — Londres n'avait pas vu cela depuis les suffragettes. Avec six mois de retard sur leurs soeurs américaines près de trois mille militantes anglaises du Mouvement pour la Libération de la femme, le "Women's Lib", ont défilé samedi après-midi dans le centre de la capitale britannique afin de réclamer l'égalité avec le sexe fort.

roulée dans la bonne humeur et en musique sous l'oeil bienveillant de femmes-policiers, avait reçu l'appui du "Gay Liberation Front", la dynamique organisation des homosexuels. Cet appui n'était pas aussi parfaitement désintéressé que l'on pourrait le croire, car les homosexuels estiment qu'eux aussi constituent une "minorité opprimée".

La manifestation, qui s'est déroulée dans la bonne humeur et en musique sous l'oeil bienveillant de femmes-policiers, avait reçu l'appui du "Gay Liberation Front", la dynamique organisation des homosexuels. Cet appui n'était pas aussi parfaitement désintéressé que l'on pourrait le croire, car les homosexuels estiment qu'eux aussi constituent une "minorité opprimée".

M. MERINEAU

Technicien expert de la Cie Clairol, sera à notre Institut mercredi le 10 mars prochain de 14 hres à 20 hres pour une démonstration des nouvelles perruques



"SALON COLLECTION" de Clairol

Venez admirer les nouvelles lignes et teintes qui seront à la mode cet été, sans obligation de votre part, avec ou sans rendez-vous.

"la beauté sur prescription"

L'Institut de Beauté François de Courval

135 ouest, Grande-Allée

522-5278

522-5279

Du lait, c'est vachement bon!



Laval

à québec aujourd'hui

la radio-télévision

Les Arts Variétés

Art traditionnel du Québec: Peintures, sculptures, mobilier, orfèvrerie et arts décoratifs au Musée du Québec. Art contemporain du Québec: Peintures, sculptures, gravures et tapisseries au Musée du Québec. Galerie d'Art V: Exposition permanente de peintures canadiennes, 2750 Chemin Ste-Foy. Galerie d'Art "Le Chevalier...": 340 Chemin des Quatre-Boulogies (Centre d'Achats Navies). Exposition permanente de Claude Picher, A.R.C.A., Georges St-Pierre, Albert Rousseau, M. Frenette et plusieurs peintres "statistes" par Michèle de St-Antoine. Galerie Zanettin: Exposition permanente avec les artistes de la Galerie, 28 Côte de la Montagne. Artiste canadien: Exposition permanente à la Galerie d'Art Orléans, 16 rue des Neiges, Villeneuve. Arts canadiens, contemporains: Exposition permanente à la Galerie Joliet, Place Royale. Selon des Artistes Français: Exposition de tableaux d'artistes contemporains figuratifs, Place Laurier, Ste-Foy. Peintres traditionnels de la Galerie: A la Galerie d'Art St-Jean, 1093 rue St-Jean. Rachel Brochu: Peintures à l'huile à la Galerie d'Europe, 27 Ste-Angèle. Artisanat sous le Fort: Lithographies originales de collection, 55 Sous le Fort. Andrée Gosselin, peintre, et Aline Martineau, graveur: A la bibliothèque municipale de Ste-Foy (coin Rte de l'Église et de Lavergne). Les nouveaux réalistes: Au musée du Québec. S. Allard: Lithographies à la Galerie Zanettin, 28 Côte de la Montagne. Gertrude Néron: Exposition de peintures et dessins au Foyer du Palais Montcalm. Ouvert tous les jours de 14h. à 18 h. et de 19h. à 22h.

Convocations

Club Rotary de Québec: Déjeuner-causette, à 12h30 au Château Frontenac. Conférencier: M. Lambert Mayer directeur des relations publiques Air France. Conseil du Travail: Assemblée à 20h00 à l'Édifice des Travaillieurs, 405 rue Bayard. Diners Laurentien: Dîner-causette à 18h00 au restaurant La Fayette, Boul. Charest, sous la présidence de M. le curé Pierre Gravel de Boischatel. "Lecture de poèmes" par Michèle de St-Antoine. Club Lions Beauport: Défilé de mode de printemps-été en collaboration avec la Maison Véga, Haute-couture à 20h00 à La Bastogne, Boul. Ste-Anne, présenté par le Comité Féminin du Club.

Cabarets

Auberge des Gouverneurs - Ce soir à partir de 10h. Pierre Roche, au piano-bar. Auberge de la Colline - Danse en première, piano de 7h. p.m. à 2h. a.m. Auberge Normande - Danse au Salon-Bar "Le Fanal" avec Richard McClish - mardi au dimanche inclus. Au complexe de la Porte St-Jean - Le Temple discothèque psychédélique - La Mousse Spatèque sons et lumières - La Licorne; Bar Disco-Club. Bal Tabarin - L'après-midi: Danseuses à gogo. Ce soir à 10h30 et 12h30. Ray Denis & Moe-B. Yvy Lee, David Kent. Danse entre les contacts avec Albert Poullot. Cabaret Victoria - Ce soir, danse avec Georges Turgeon et son ensemble. Cercle Électrique - Ce soir: Danses rythmiques (5) Georges Olivier et le Naturel Gas en spectacle, 3 représentations. Château Frontenac - Ce soir, à 17h. au piano-bar; Jacques Antonin et Carlos Lujan. A la discothèque Club Terrasse du jeudi au dimanche inclus à partir de 21 h 30 "Bachelors". Château Lau-Beauport - Tous les soirs (sauf le lundi), de 8h30 à la discothèque. Club Le Vieux Beauport - Ce soir: Johnny Farago et Patrick Zabé. Danse, orchestre: lundi, mardi, mercredi. Les Daniers, jeudi, vendredi, samedi, dimanche. Les Don Juans. Club Casino - Danse tous les soirs, spectacles du mardi au dimanche. Hôtel Motel Pont Frontenac du mardi au dimanche. Richard Cazes et ses musiciens. La Brasserie Jean-Talon - Orchestre havanais. La Chasse-Galerie - Danse avec Disco-Club. La Diligence - Un nouveau salon-bar "Western", lundi à samedi, danse, Nicole.

Cinéma

Ciné-Campus: "Le Credo de la violence" de T.C. Frank au Théâtre de la Cité universitaire à 13h., 16 h., 19h. et 21h30. "Charles mort ou vif" de Alain Tanner: "Auditorium du CEGEP de Limoilou, à 20h. Concert Concert pédagogique: Au Conservatoire de Musique de Québec, salle du Conservatoire, 30 avenue Saint-Denis à 20h30. Théâtre "Molière Pop": ("La jalouse de Barbouille" et "Le médecin volant") de Jean-Marie Lémieux au Grand Théâtre de Québec, salle Octave Crémazie à 20h30.

le cinéma A QUEBEC

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud. - Quand il y a lieu de convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents. - Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. - Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: "Elle ne bois pas, elle ne fume pas, elle ne drague pas, mais elle cause" (5) 7h30 et 9h20. CANARDIERE: "Adolphe" (4) à 1h00; 4h15; 7h40. "Par exemple: "Adultère" (5) à 2h45; 6h00; 9h20. FIN: 11h00. CAPITOL: "Baby Love" (5) Couleur à 7h10. "Orgassimo" (-) Couleur à 9h05. CARTIER: Les deux spectacles complets à compter de 7h00. "Orgassimo" (-) Couleur à 7h15 et "Baby Love" (5) Couleur à 9h10. FIN: 10h55. CINE-CLUB INTERNATIONAL au cinéma Bijou: "Le scandale" (4) Couleur à 6h10; 9h45. "L'homme perdu" (-) Couleur à 8h00. LIDO: "Delphine" (5) 7h30. "L'amour humain" (5) 9h10. CINÉMA DE PARIS: "Mourir d'aimer" (4) Couleur à 12h10; 2h30; 4h40; 7h; 9h30. EMPIRE: "La fiancée du pirate" (4) Couleur à 1h; 3h; 5h; 7h; 9h. LAIRET: Les deux spectacles complets à compter de 7h00. "Orgassimo" (-) Couleur à 7h15. "Baby Love" (5) Couleur à 9h10. FIN: 10h55. ODEON - SALLE FRONTENAC: "Les derniers aventuriers" (-) Couleur à 1h25; 5h; 8h15. ODEON - SALLE LE DAUPHIN: "L'assaut des jeunes loups" (-) Couleur à 3h20; 7h35; "Love" (-) Couleur à 1h05; 5h20; 9h40. FIN: 11h45. PIGALLE: Cartoon 1h10, 6h25. "Les détraqués" (-) Couleur (91 min.) 1h45; 7h. "Matt Helm, agent très spécial" (4) Couleur (104 min.) 3h20; 8h35. "La jungle sensuelle" (6) 10h15. FIN: 11h40. STE-FOY - SALLE ALOUETTE: Samedi, dimanche et mercredi: "Song of Norway" (4) Couleur à 2h15; 5h15; Lundi, mardi, jeudi et vendredi, en soirée seulement: "Song of Norway" (4) Couleur à 8h15. FIN: 11h. STE-FOY - SALLE CHAMPLAIN: Samedi, dimanche

"Hommage à Fernandel". Ainsi devait-il en être d'une émission inscrite à la sauvegarde à l'horaire de la télévision de Radio-Canada en ce jeudi devenu célèbre par une tempête de neige sans pareille qui empêcha la tenue, et par conséquent la télédiffusion, d'une joute de hockey de la Ligue nationale.

Les sportifs en avaient fait leur deuil. Peut-être espéraient-ils, en retour, revivre des souvenirs d'un grand artiste décédé quelques jours plus tôt. C'est ainsi que dans "Manon, des Sources", ils tentèrent en vain de le reconnaître, travesti, chez l'un ou l'autre des différents membres de la distribution; c'est ainsi que le film suivant, "Le Curé de Cucugnan", ne nous introduisit pas le grand Fernandel.

Les deux longs métrages ayant été diffusés, une speakerie de Radio-Canada excusa la Société de cette méprise qui en frustra plus d'un, même si le cinéma de Marcel Pagnol n'est pas dépourvu d'intérêt. On eût dû titrer alors: "Hommage à Marcel Pagnol". Mais, malheureusement pour Radio-Canada, le metteur en scène est encore de ce monde...

En fin de semaine, je n'ai entendu que des propos acrimonieux au sujet de cette négligence du petit écran d'Etat. D'autant plus que pour garder jusqu'à la fin un auditoire habituellement à l'écoute, on ne l'avisa de la méprise qu'une fois consommée. Le téléspectateur le plus naïf a sans aucun doute compris un stratagème très subtil mais très déloyalement malhonnête qui permet la présentation d'une matière télévisuelle sous de fausses représentations.

Et quand Radio-Canada ne s'excuse pas de ses bourdes, elle demeure bêtement silencieuse. Que penser, par exemple, de ce "Zoom" un peu spécial filmé il y a deux ans dans les Antilles diffusé peu après, et présenté en reprise dimanche

Hommage à Fernandel, sans Fernandel

soir dernier? On devait plutôt diffuser un "one man show" avec le populaire Claude François, mais des "circonstances incontrôlables" — on ne contrôle jamais les circonstances à Radio-Canada — ont empêché la télédiffusion de ce spectacle.

Certes l'erreur de jeudi touchant Fernandel est-elle plus répréhensible. Car non seulement on a délibérément roulé le téléspectateur, mais on n'a rien fait qui vaille pour souligner la disparition de cette personnalité. Il eût été de mise qu'une émission spéciale vint compléter la dépêche qui annonçait son décès.

La radio de Radio-Canada, un peu plus à la fine pointe de l'actualité, exploita, pour l'une, cette dépêche par un "Hommage à Fernandel" entièrement conçu dans ses studios. Une rétrospective de la vie et de la carrière de l'acteur précéda des interviews avec Roland Bédard, le "Fernandel canadien", Clairette, qui l'a bien connu et qui a joué avec lui dans certains films, et un illustre inconnu québécois qui avait établi, il y a quelques années, une volumineuse correspondance avec le disparu.

Cette émission se déroula mercredi matin et elle fut suivie, deux jours plus tard, d'un entrefilet dans le cadre de "Studio 11" après que l'animatrice Lise Payette eût signalé avec circonspection, mais dans un langage non équivoque, que la télé d'Etat avait joliment manqué le bateau avec Fernandel.

Elle avait raison. Mais ce n'est ni la première ni la dernière fois que cette télévision fait naufrage. Il faut bien comprendre que la télévision de Radio-Canada souffre un peu plus chaque jour d'anémie... et qu'elle n'est pas "écœurée de mourir". Ça promet!

Jacques DUMAIS



La neige a retardé la première visite de Whittaker à Québec

Le mauvais temps qui a sévi depuis une semaine a modifié les projets de beaucoup de gens. Les artistes qui parcourent actuellement la province ne sont pas les derniers à avoir été touchés. Après Frida Boccara qui a dû annuler certains des récitals qu'elle devait donner la semaine dernière parce qu'elle ne pouvait se rendre là où on l'attendait, c'était le tour de Roger Whittaker, hier soir, de se décommander.

L'annulation du spectacle de lundi soir avait été faite dimanche, alors que la température était des plus incertaines. Ce pendant, ce soir, l'artiste sera à Québec pour présenter son tour de chant comme prévu au Palais Montcalm.

Ce sont les militaires de l'armée du Kenya qui, les premiers, ont constitué l'auditoire de l'auteur - compositeur - interprète Roger Whittaker. Très jeune, il avait appris à jouer de la guitare et les vieilles ballades du Sud de l'Afrique faisaient partie de son premier répertoire. (Whittaker est né à Nairobi, au Kenya).

Son service militaire terminé, le jeune homme s'inscrit à l'université tout en continuant de chanter. Il compose ses propres chansons entre un devoir en zoologie et un cours de biochimie. Malgré les problèmes que pose le fait qu'il tienne à ne pas quitter la musique tout en poursuivant ses cours à l'université, il finit par décrocher ses diplômes en zoologie et en biochimie.

Ce n'est cependant qu'en 1962 qu'il opéra définitivement pour la chanson et s'y donna d'une manière professionnelle. Ses débuts sont assez difficiles mais un premier disque qui retient l'attention du public, "Steel Man" à la fin de 1963, l'aide à prendre un départ international.

Ce n'est pourtant qu'en 1969 que le succès lui sourira enfin. Il chante à l'Olympia en décembre et le mois suivant, c'est le Savoy qui le reçoit. C'est l'époque de "Durham Town" qui devient en français "Mon pays bleu".

Cette chanson fait son tour du monde et conduit son auteur et interprète sur tous les continents de l'auteur. Il arrive d'Australie et effectue présentement sa première visite au Québec. En 1967, il avait remporté les honneurs du Festival de Knokke, en Belgique et l'année suivante, s'était rendu du Sénégal à la Scandinavie, faisant un crochet en Amérique du Sud et en Australie.

Au Brésil, en 1968, sa chanson "Un monde est né" décroche trois médailles au festival de Rio. Cette chanson d'abord connue dans sa version française, a été un succès en Angleterre sous son titre original: "New World in the Morning".

sur les ondes

Cinéma

A 23h.30, à la télévision de Radio-Canada, Ciné-Club présente: "Horizon" (Français 1967), un drame psychologique de J. Rouffo avec Jacques Perrin et Macha Méril. Une fois guéri, un blessé de guerre hésite à retourner au combat.

Demain à 11h.15 a.m., à la même antenne, Cinéma présente: "Requiem pour un caïd" (Français 1964), un drame policier de M. Cloche, avec Pierre Mondy, Jean-Pierre Bernard, Magali Noël et Janine Vila. La police judiciaire cherche des preuves pour inculper un hors-la-loi.

Information

Ce soir à 19h.30, à Télé-5, The World tomorrow. To kill a people. Comment les Américains sont à se détruire eux-mêmes depuis la guerre de Corée. Première d'une série de deux émissions.

A 20h.30, à la même antenne, Telescope '71. Aperçu de Gloria Steihm, journaliste américaine, dans son appartement de New York, en compagnie de quelques amis dont Ethel Kennedy, Henry Kissinger et Mike Nichols.

A 21h., à Télé-4, Noir sur Blanc, France Fortin s'entretient avec MM. Marcel Laliberté, ingénieur en circulation, Robert Wagner, inspecteur en circulation, et Alphonse Matte, directeur de la police de Québec. Sujets: la circulation à Québec, le problème des contraventions et le travail des policiers.

A 22h., à la télévision de Radio-Canada, Format 60. 1) Un document sur le Cambodge face à la guerre; 2) Interview avec André Dorion, président de la Commission d'études sur l'intégration du territoire qui recommande l'abolition des réserves indiennes.

A la même heure à Télé-5, The Wire world. Une émission spéciale touchant le développement de la technologie des communications et de ses effets sur les affaires, le commerce, l'éducation et d'autres disciplines. Invités: Robert Schriener, président de Bell Canada; Georges Davidson, président de Radio-Canada; Robert Short, président de l'Association canadienne de télévision par câble, et d'autres.

Demain à 15h., à la télévision de Radio-Canada, Femme d'aujourd'hui présente un reportage sur la participation des femmes à la vie culturelle du Nouveau-Brunswick.

A la même heure à Télé-5, Take Thirty présente un aperçu des souffrances endurées par certains jeunes Canadiens pendant la Deuxième guerre mondiale.

Musique

Ce soir à 20h.33, à la radio de Radio-Canada, Orchestre symphonique de Montréal. Chef d'orchestre: Rafael Frühbeck de Burgos. Symphonie no 6 en si mineur dite "Pathétique", opus 74, de Tchaïkovsky; "Evocation-Corpus" et "Christi-Triana", d'Albeniz-Arbois; et "Bolero" de Ravel.

CINÉMA DE PARIS

"une histoire d'amour qui va bouleverser le Québec" 14 ANS. A L'AFFICHE CETTE SEMAINE (18 ans) EMMANUELLE ET SES SOEURS en couleurs 2e film LES VIERGES FOLICHONNES en couleurs

CINÉMA ST-ROMUALD 37, rue de l'Église, St-Romuald 859 6553 A L'AFFICHE CETTE SEMAINE (18 ans) EMMANUELLE ET SES SOEURS en couleurs 2e film LES VIERGES FOLICHONNES en couleurs

CINÉMA DE PARIS "une histoire d'amour qui va bouleverser le Québec" 14 ANS. A L'AFFICHE CETTE SEMAINE (18 ans) EMMANUELLE ET SES SOEURS en couleurs 2e film LES VIERGES FOLICHONNES en couleurs

Les prix littéraires du Gouverneur général

OTTAWA — Le Conseil des Arts du Canada a fait connaître la liste des oeuvres qui vaudront à six écrivains canadiens un Prix littéraire du Gouverneur général pour l'année 1970.

Ces oeuvres sont: "La femme de Loth" (Éditions HMH), roman de Monique Bosco; "Quand nous serons heureux" (Écrits de Canada Français), pièce de théâtre de Jacques Brault; "Les actes retrouvés" (Éditions HMH), essais de Fernand Ouellette; "The New Ancestors" (New Press), roman de Dave Godfrey; quatre livres de poèmes par B.P. Nichol et "The Collected Works of Billy the Kid" (Anansi), ouvrage de prose et de poésie de Michael Ondaatje.

Le prix attribué à M. Nichol est accordé pour les oeuvres suivantes: "Beach Head" (Runcible Spoon Press), "Still Water" (Talonbooks), "The True Eventual Story of Billy the Kid" (Weed-Flower Press) et une anthologie intitulée "The cosmic chef: an evening of concrete" (Oberon).

C'est le Gouverneur M. Roland Michener, qui remettra les prix aux titulaires le 18 mai prochain. Chacun d'eux recevra à cette occasion une somme de 2,500 offerte par le Conseil des Arts.

CINEMA LIDO Centre d'Achats Rond-Point, Lévis Tel.: 837-2272 - (18 ANS) 2e et dernière semaine L'AMOUR HUMAIN avec Louise Marleau - Jacques Riberolles 2e film "DELPHINE" avec Dany Carrel et Robert Hussein

LE PIGALLE NOTRE POLITIQUE 14 ANS A PRIX POPULAIRE REPRESENTATION CONTINUELLE A COMPTER DE 1H. P.M.

UN SUSPENSE SIGNÉ CLAUDE CHABROL Scandale

14 ANS L'HOMME PERDU Stationnement à côté du cinéma, 4 hrs pour 25

CINÉMA LE BIJOU 15, Chemin Ste-Foy, 522-7936

Auberge Normande "LE FANAL" - LAC BEAUPORT DANSE Au Salon-Bar "Le Fanal" avec RICHARD McCLISH 18 ANS ★ sa guitare et ses chansons DU MARDI AU DIMANCHE inclusivement Pour réservations: 849-4486

APRÈS MIRACLE DE L'AMOUR 1er et 2e VOIX 18 ANS Adultes 2e SEMAINE! par exemple: Adultère COMPLÈMENT DE PROGRAMME EN COULEURS ADOLPHE (en couleurs) une éducation amoureuse LES GALERIES CANARDIERE - 461-8575 STATIONNEMENT GRATUIT

LES CINEMAS GDEON 4 DERNIERS JOURS! 18 ANS LOVE? VERSION FRANÇAISE D'APRÈS LE ROMAN CONTROVERSÉ DE D.H. LAWRENCE — 2 FILMS EN COULEURS — ROCK 'N' HUDSON "L'ASSAUT DES JEUNES LOUPS" LE DAUPHIN DU PONT & BOUL. CHAREST • INF.: 529-9745 • PARC-AUTO INTERIEUR UN FILM COLOSSAL! SUPER-SPECTACLE DE 3h. LES DERNIERS AVENTURIERS HORAIRE: 1:35 - 5:00 - 8:15 FRONTENAC

A la Brasserie Jean Talon La où l'on rit, l'on danse, l'on s'amuse ferme La plus grande attraction en ville 40, ST-NICOLAS Stationnement facile AUJOURD'HUI ET TOUS LES JOURS (Sauf le lundi) Cuisine gastronomique seuls les ordres du chef FRITZ MOELLER Orchestre: direction Onil Leblanc

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE BUX CINÉMAS UNIS Louise MARLEAU Jacques RIBEROLLES Comment vivrait-il... 18 ANS Adultes "L'ÉTALON" en couleurs avec BOURVIL 8e SEM. HORAIRE Des 8h.10, Dernière fois: Cinéma à 7h.45 p.m.

A voir pour fremir, pour rire et pour le plaisir 18 ANS LA FIANCÉE DU PIRATE BERNARDETTE LAFONT Couleur GEORGES GERET - HENRY CZARNIAK Musical "Mac, le roi balafre" Georges MOUSTAKI interprètes par BARBARA EMPIRE 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880 HORAIRE 1h.30-5h.30-9h.30 p.m.

"Ce film commence où finissait "SOUND OF MUSIC!" POUR TOUS SONG OF NORWAY EN COULEURS Age d'Or, Enfants et Enfants: \$1.00 en tout temps. P.S. "Enfants doivent être accompagnés" Laissez passer nos valises. HORAIRE Le soir seulement à 8h.15 ALQUETTE 656-0592

Cette fois-ci... ils sont vraiment allés plus loin. 18 ANS ORGISSIMO Version française Je suis faite pour ça Baby Love en couleurs CAPITOL CARTIER LAIRET 972, ST-JEAN 522-9300 522-9300 522-5054 4e SEM.

Annie GIRARDOT Mireille DARC Bernard BLIER POUR TOUS "Des gags irrésistibles" - LE PARISIEN LIBRE ELLE BOIT PAS MAIS... ELLE CAUSE ELLE FUME PAS ELLE DRAGUE PAS 2e Semaine! HORAIRE: 7h.20 et 9h.20 p.m. les soirs de 14 ans 75¢ CANADIEN 2700, BOUL. LAURIER, 656-9922

palais montcalm présente ce soir à 8h.30 Roger Whittaker Billets en vente au guichet de 10h. a.m. à 6h. p.m. \$2.50 à \$5.00

nouvelles internationales

Après la doctrine Nixon, la "dissuasion réaliste"

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la Défense, Melvin Laird, a annoncé hier, l'élaboration d'une nouvelle stratégie américaine dite de "dissuasion réaliste". C'est, a-t-il dit, "une voie prudente, un intermédiaire entre deux extrêmes: le rôle de gendarme du monde et le néo-isolationnisme".

Dans un long message à la Commission des forces armées de la Chambre, le chef du Pentagone précise que cette stratégie vise à "établir une structure viable de paix fondée sur une force adéquate, sur une véritable association (avec les alliés des Etats-Unis) et sur des négociations significatives". Elle s'applique, précise-t-il, à "augmenter les chances de paix en empêchant un conflit armé d'éclater à tous les niveaux possibles".

Il ne faut pas, souligne le ministre, "exagérer ou sous-estimer" les menaces de guerre, ni "croire que les intérêts de la paix sont bien servis, si notre puissance militaire est affaiblie unilatéralement". Mais la nouvelle doctrine "tient compte des réalités stratégiques, fiscales, politiques et du potentiel humain".

La "dissuasion réaliste" reprend le principe de la "destruction assurée" de l'auteur d'une agression massive, sur lequel reposait la stratégie des administrations Kennedy-Johnson. Elle en ajoute deux autres:

- 1) "Ne fournir aucune raison à l'URSS de frapper d'abord les Etats-Unis en période de crise";
- 2) "Se préserver des dégâts que causeraient de petites attaques ou des lançements accidentels de missiles".

Soviets se préparent à déployer de nouveaux systèmes d'ICBM". Les milieux officiels du Pentagone précisent à ce sujet que la nouvelle fusée balistique soviétique en instance de fabrication est une fusée lourde, comparable, sous le rapport de la puissance, aux "S. S.-9". Incidemment, ces dernières armes ont elles-mêmes servi à de nombreux essais de missiles à ogives multiples depuis août 1968, souligne le rapport ministériel sur la défense.

A la fin de l'an dernier, Moscou disposait, déclare encore M. Laird, de 1,440 lanceurs opérationnels de missiles. A cette époque, les Etats-Unis n'en avaient que 1,054. Pour les fusées largables de sous-marins du type "Polaris", la proportion, à la même époque, était de 350 en URSS contre 656 aux Etats-Unis.

de fardeau de la défense atlantique" entre les alliés européens de façon à alléger la part des Etats-Unis. Il met également l'accent sur la coopération en matière de recherches. "Nous projetons, dit-il, d'essayer et d'évaluer des armes étrangères en vue de leur adoption possible en cette année fiscale. Nous projetons de faire plus encore dans ce domaine lors de l'année fiscale 1971-1972".

1) ANTIMISSILES : "L'évolution de la menace nous incite à continuer d'aller de l'avant en direction du déploiement de tout le réseau 'Sauvegarde'. Mais nous ne pouvons pas prédire le résultat des négociations 'SALT'. Le cas échéant, on pense dans les milieux officiels de la défense, que selon l'évolution de la situation politico-militaire, Américains et Soviétiques pourraient un jour envisager la mise sur pied d'un antimissile destiné à faire face à la menace chinoise".

3) OTAN: Laird se prononce en faveur d'une "plus équitable répartition



Melvin LAIRD

VIETNAM

Le message sur la Défense ne consacre au Vietnam qu'une dizaine de ses 152 pages. Il met l'accent sur la vietnamisation du conflit grâce à laquelle "en mai prochain, les effectifs américains au Sud-Vietnam ne correspondront qu'à la moitié environ du plafond de 519,500 hommes" fixé par l'ex-président Lyndon Johnson pour le début de 1969, la période de l'avènement au pouvoir de son successeur.

La négociation à Paris constitue "la façon dont nous préférons mettre fin à la guerre, car c'est celle qui nous permettrait de la terminer immédiatement". Malgré l'impasse actuelle, les Etats-Unis, ajoute M. Laird, "continueront de rechercher un règlement diplomatique du conflit".

Dans ce message annuel sur la posture défensive des Etats-Unis, le secrétaire à la Défense évoque également les points suivants:

1) LA MENACE CHINOISE:

"Les progrès de Pékin sur la voie de l'ICBM continuent. On ne confirme pas le début des essais de cette arme. Mais il est possible que les Chinois aient expérimenté vers la fin de 1970 une fusée balistique intercontinentale à rayon d'action réduit".

"Au plus tôt, le déploiement de cette arme pourrait avoir lieu en 1973. Mais ils ne pourraient probablement pas posséder un nombre significatif d'ICBM qui soient mises en place avant la fin de cette décennie".

On s'attend, prévoit aussi le secrétaire à la Défense, que les Chinois disposent vers le milieu de 1971 d'un petit nombre de fusées balistiques à moyen rayon d'action".

2) FUSEES STRATEGIQUES SOVIETIQUES:

M. Laird, dont le message a été imprimé avant que le sénateur Henry Jackson révèle dimanche dernier que Moscou met au point un nouvel ICBM, évoque la possibilité que "les

Une seule représentation
LES COSAQUES DU DON

Le mardi 23 mars à 20h.00.
billets de \$1.50 - 2.00 - 2.50 - 3.50 - 4.00

Grand Théâtre de Québec
1100, Claire-Fontaine, Québec - tél. 643-8131

CE SOIR ET DEMAIN A 20h.30
le théâtre du trident

PRESENTE
"MOLIERE POP"

● mise en scène: Jean-Marie Lemieux
● décor: Bernard Duchesne ● costumes: Paul Bussières

Un spectacle très "swing" de composition principalement de deux courtes farces de Molière: "LA JALOUSIE DU BARBOUILLE" et "LE MEDECIN VOLANT"

Les comédies les plus courtes, les plus ébauchées et les plus drôles. Malware vous donne rendez-vous...
Prix très populaires: \$2.00, \$1.50 pour les étudiants, sur présentation de leur carte. RESERVATIONS: 643-8131. Pour vous éviter une déception, veillez à demander présente, nous vous conseillons d'acheter vos billets à l'avance.

Grand Théâtre de Québec
Salle Octave-Crémasie, tél. 643-8131

EF 1240 - spectacle présente
Jacques Michel

UNE SEULE REPRESENTATION
LE SAMEDI 3 AVRIL

Billets de \$2 - \$3 - \$4 - \$5 - \$6
EN VENTE au guichet du Grand Théâtre.

Grand Théâtre de Québec
1100, Claire-Fontaine, Québec - tél. 643-8131

EF 1240 - spectacle présente
Gordon Lightfoot

Vedette du Folk-Rock
les jeudis et vendredis
1er et 2 avril

Billets de \$3 - \$4 - \$5 - \$6.
en vente au guichet du Grand Théâtre

Grand Théâtre de Québec
1100, Claire-Fontaine, Québec - tél. 643-8131

La situation reste explosive au M.-O.

(d'après l'AFP, UPI et AP) — Même si la paix continuait de régner hier sur les fronts du Moyen-Orient, il n'en restait pas moins que la peur d'un accident prévalait en Egypte et en Israël où on ne cherche pas spécialement la reprise des hostilités. Le cessez-le-feu n'a pas été reconduit dimanche, mais pour le moment, Le Caire et Jérusalem préparent des campagnes diplomatiques car c'est sur ce terrain qu'ils espèrent l'un et l'autre forcer la main à l'adversaire dans le but de conclure un règlement final, et non sur le champ de bataille.

et en Jordanie. La peur d'une étincelle aux conséquences catastrophiques nous d'autant plus les estomacs que les leaders palestiniens jubilaient à l'annonce de la décision du président Sadat. Les forces de la guérilla palestinienne sont prêtes à reprendre le combat le long des frontières syrienne, jordanienne et libanaise.

cupés et en fonction aussi de ce que le président Sadat a pu apprendre au cours de son récent séjour secret à Moscou sur l'ampleur mais aussi les limites de l'appui militaire, politique et diplomatique que la RAU peut attendre de l'URSS. Israël établit ses objectifs en fonction de sa spéculation sur le maintien de facto du cessez-le-feu dans le secteur de Suez mais, pense-t-on à l'ONU, a maintenant des raisons de se demander si l'appui politique et diplomatique de Washington ne s'est pas sérieusement détérioré étant entendu que l'appui matériel et militaire américain subsiste et subsistera.

personne à l'ONU ne conteste — de la note du 8 février de M. Gunnar Jarring à Israël n'a pu se faire sans le consentement de personnalités dirigeantes de la politique étrangère américaine et, rien qu'en elle-même, cette publication est un blâme de la stérilité et de l'obstination de la position israélienne.

ajouture pratiquement gratuite et en tout cas inutile. Cela étant, on pense que rien n'est encore perdu puisque les objectifs à long terme de l'Egypte ne semblent comporter la préparation, avec le concours de l'URSS, d'une guérre enfin victorieuse contre Israël. Il reste que si, dans un délai raisonnable, Israël n'apportait pas une réponse positive à l'appel du secrétaire général U Thant et ne faisait pas sortir de son ambiguïté sa position sur la question cruciale de l'évacuation des territoires occupés, le Conseil de sécurité pourrait être convoqué et adresser à Israël une semonce dont la diplomatie américaine ne sera sans doute pas disposée à faire nuancer la sévérité.

Les troupes égyptiennes et israéliennes sont cependant sur le sentier de la guerre et l'état d'alerte fut proclamé en Syrie

OBJECTIFS POLITIQUES

Au stade actuel, on estime à l'ONU que l'évolution de la situation au Moyen-Orient dépend des objectifs politiques à long terme de l'Egypte et d'Israël; l'Egypte façonne ses objectifs en fonction de la situation créée par le refus d'Israël d'accepter le principe d'une évacuation totale des territoires égyptiens oc-

Sur ce point les spécialistes de l'ONU font valoir que la publication, dimanche, par le "New York Times" du texte — que

C'EST NOTRE 15e

CYCLONE G.L.

...des bas prix ON FETE CA... ON N'A PAS TOUS LES JOURS... 15 ANS

chez GASTON **Levesque INC.**

un gros lot, des voyages, des surprises...

ENSEMBLE CONTINENTAL "AZUR"
39" et 36" - Une très belle valeur - Tête comprise - Construction solide, 504 ressorts.
Prix suggéré \$89.95

\$59⁹⁵

PRIX CYCLONE G.L.

Aussi, autres modèles 36" et 39"
Avec pattes, sans tête.

\$39⁹⁵

PRIX CYCLONE G.L.

ENSEMBLE SOMMIER-CAISSE
et MATELAS "SUPREME" à 504 ressorts, 54".

\$69⁹⁵

PRIX CYCLONE G.L.

AUSSI ESCOMPTE ALLANT JUSQU'A 50% SUR LA BIJOUTERIE et le département DES CADEAUX

PARTICIPEZ DES MAINTENANT AU GRAND CONCOURS DU PRINTEMPS CHEZ GASTON LEVESQUE

1er PRIX:
VOYAGE A PARIS POUR 2 PERSONNES ALLER-RETOUR par **AIR CANADA**

ET TOUR DE FRANCE DE 15 JOURS
Comprenant un circuit en autocar ainsi que le logement et les repas par l'AGENCE DE VOYAGES DU CLUB AUTOMOBILE QUEBEC

871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUEBEC 6, - TEL.: 681-6121

IL EST FACILE D'ACHETER A TERME

chez GASTON **Levesque INC.**

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

A LA **PLAZA GASTON**

Levesque

Le plus grand choix de meubles au Québec

100, rue Chabot - Ville Vanier TEL.: 683-3471

2e PRIX:
GROS LOT DE \$3,500.00 réparti entre plusieurs gagnants. EN PLUS, 3 PETITS APPARELS MENAGERS SONT ATTRIBUES TOUS LES JOURS DURANT NOTRE CYCLONE.

1 COUPON POUR CHAQUE ACHAT OU 1 COUPON POUR CHAQUE \$100 D'ACHAT

MISE DE COTE GRATUITE

619 AUTOS A VENDRE

SPECIALS PONTIAC 68 Parisienne V-8, hard-top, 4 portes, toit vinyle, tout équipée. \$1975 OLDSMOBILE 68 98, 4 portes, hard-top, équipée au complet. \$2775 Premier paiement 15 avril '71 Léger comptant Garantie OK, GW

ROGER BARRE AUTO. 1095 de la Canadière Tel.: 529-3331

1967 COUGAR XR-7, hard-top, équipement complet, 626-631. 1967 CAMARO RS, hard-top, 8 autom., radio, 626-631. TOYOTA Corona, Mark II, 1970, automatique, équipée, cause auto fournie, 622-880. RENALTE 16 1967 27.000 milles, tachymètre, Pirelli, parfaite condition, 626-631. COUGAR XR-7, 1967, toute équipée, 350 ps, ex. 50.000 milles, 626-631. 1968 BUICK Skylark, hard-top, 68-400 condition, 626-631. METEOR 1964, hard-top, 2 portes, très propre, 640-626-827. 1969 CHEVROLET Trimain, super-équipement, complet, garantie, 626-631. 1969 CHEVELLE, hard-top, 8 autom., radio, climatiseur, 626-631. 1970 CALAXIE, 500, hard-top, équipement complet, condition, 626-631. METEOR Chevrolet, 6 cyl., 1968, 2 portes, parfaite condition, 626-631. RAMBLER 1968, 6 cyl., automatique, garantie transférable du propriétaire, 626-631. FORD 1968, parfait état, 626-631. OLDSMOBILE 88, 1966, très propre, 81.000 milles, 626-631. FERRISSE de France, Firebird 1969, 300, hard-top, équipé, bon état, possibilité de financement, 529-6181, local 2-27. FLYMOUTH GTX, 1968, en très bonne condition, balance, finance \$1.700. 2 portes, 7 heures, 626-631. CABILLAU, 1964, excessivement propre, pneus neufs, garantie, 523-4420, 523-6050. VOLKSWAGEN 1969, 11.000 milles, seule garantie, 31.500 pour 8123, 628-0261. SPECIAL Volkswagen 1970, démonstrateur, bas milage, balance de garantie, 829-5189. 1969 PONTIAC Laurentien sedan automatique, très propre, condition, 823-2132. METEOR 1967, V-8, automatique, 50.000 milles, 626-631. PARTICULIER, vend Chrysler, sedan, 1965, parfait état, tel. 524-8377. 1967 ALSTIN 18.000, propre, considérable écartance même valeur, 686-5407. VOLKSWAGEN 1969, 4 pneus, batterie neuve, 8123, 628-0261. FERRISSE, 201, coupé sport, 11.000 milles, forme impeccable, 626-631, 626-631. FORD Mustang, 1967, en bon état, équipé, 745, 626-631. VALIANT 1964, 890, 761, 627-0668. 1969 PLYMOUTH Fury 3, sedan 8, automatique, patricien, 8150, 626-631. VOLKSWAGEN, station 1966, 830, 761, 681-2224. CHEVROLET Windsor, 1966, automatique, hard-top, 823, 601 1ère Rue, 626-631. RENALTE 16, 1967, manne, radio, en bon état, 590, 626-631. SUNBEAM Alpine, 1967, 50.000 milles, garantie 50.000 milles, 522-2936. CHEVY II 1967, 2 portes, manne, 8300, 50.000 milles, 626-631. TOYOTA Crown, 1970, équipement complet, 11.800 milles, offre raisonnable, 527-187. FERRISSE 1967, 2 portes, bas milage, 4 vit., prix raisonnable, 626-7344. AUBAINE, Austin 1100, 1963, transmission déficiente, pneus 8100, 626-631. METEOR Volkswagen Coccinelle, 49 forces, complètement neuve, 87-700, 626-631. DAIKAI, 1962, peinture neuve V8, moteur à gazolier, bas milage, 8100, 626-631, 626-631. PONTIAC 1968, 6 cyl., automatique, 5700, 745, 626-631. Demandes Michel. CORONA 1970, particulier, Avant 7 heures, en bon état, 522-3169. VOLKSWAGEN 1969, 1966, à vendre, 626-631. FERRISSE 1967, 50.000 milles, 522-2936. DAIKAI, 1962, 6 cyl., automatique, 5700, 745, 626-631. DAIKAI, 1962, 6 cyl., automatique, 5700, 745, 626-631. MUSTANG 1967, 6 cyl., automatique, 5700, 745, 626-631. CHEVROLET 1969 Impala custom, hard-top, conditions échange acceptée, 626-631. FIAT 850 1969, Sport desportable, 20.000 milles, 626-2422, 626-631. DAIKAI, 1962, 6 cyl., automatique, 5700, 745, 626-631. MUSTANG 1967, 6 cyl., automatique, 5700, 745, 626-631. RENALTE 16-18, 1966, 25.000 milles, bonne mécanique, 523-6671, 4 heures à 6 heures. RENALTE 16-18, très propre, transmission manuelle, 8700, 761, 626-631. LINCOLN Continental, 1964, Marmon, 8350, 761, 527-8087. PARTICULIER désire vendre Ford 1965 et Dodge 1962, très bon prix, 628-2875. FORD XL 1969, 300, 2 portes, hard-top, servofrein, servo-direction, 21.000 milles, 82-000, 622-7051. FORD Galaxie 1968, Fastback, volant bascule, freins disques, radio, intérieur luxe, diviseurs arrières, 31.400, 622-0427. FORD Mustang, 1966, 289, 3800, 667-9222. VOLKSWAGEN 1969, Fastback, 1969, bonne condition, 829, 667-9740, 622-9912. 875, FORD 1962, XL, sièges banquettes, transmission plancher, 761, 626-631. VOLKSWAGEN 1968, 1969, Fastback, très bonne condition, 681-5113, 626-631.

630 CAMIONS A VENDRE

MERCURY Econoline, 1963, accidenté, 5125, 761, 650-1861. JEFFERSON 1968, Commando, 27.000 milles, 82-200, impeccable, bon état, 626-631. O.M.C. 1962, livraison de lait, une tonne, bon état, 812-8108. PANTEL GMC 1969, 3-4 tonne, état neuf, moteur 292 pouces cubes, 28.000 milles, valeur \$1.500, neuf, pour \$1.900, 823-0882. CHEVROLET 1967, roues doubles, 1 tonne, 4 portes, 6 heures, 523-1257. TICKETEX 1969, 12 tonne, excellent condition, 681-8022.

644 SERVICE AUTOMOBILE

VOLKSWAGEN VENTE réparation service nuit 308 La Motte Automobils 34 Dorchester, 629-9631. MAITRIE Pontiac, pièces neuves, usagées, 388, 1ère Avenue, 529-9661, 626-631.

663 MACHINERIE A VENDRE

SOUFFLEUR Oliver, 1900, avec chute Loader, Ford Major, Jeep 1963, avec chute et roue, 1700, 51 rue Potier Loretteville, 842-7738, 626-631.

684 MOTOS-NEIGE

PRESTO SPORTS INC. MOTONIGES Bombardier, neuves, usagées, vente, échange, réparation, pièces neuves, atelier réparation, ouvert le soir, 4522 Boul. Henri-Bourassa, 963-8038. AUTO-NEIGE A LOUER 1971 \$100 DE L'HEURE A LA VALAVAL MARQUE SOMERIT TEL. 825-2733

685 VEHICULES TOUT TERRAINS

685 VEHICULES TOUT TERRAINS Passe-partout sur chenille CONSTRUCTION VEHICULES VEHICULES LEE, distributeur Perron Exploit Ltee, Québec, 663-6654, Perron Exploit Ltee, Haute-Rive, 589-0299. VENTE INVENTAIRE NEUFS ET USA GEAR, 8018-68027. 688 ROULOTTES MAISONN MOBILES GLENDALE LAURENTIN MOBILE 1971, industrie de voyage, Glendale, Glendale 1971, arrivée à Lévis Caravan Registrars, 817-8164 et 837-4446, 500 Trans-Canada, 81-0400. LES ROULOTTES CHAMPION LEE DISTRIBUTEUR exclusif des fameuses roulettes Champion aussi machines motrices, toutes granitiers, prix réduits, 872-9396, 872-9396, 872-9396. ARMAND REMILLARD L'EE DEPOSITAIRE EXCLUSIF DE LA MAISON ROULANTE CHAMPION 2290 BOULEVARD HAMILTON, route 2, Dubreger, 527-9878, vaste choix de maisons roulantes, chauffées, pour votre confort, en exclusivité maisons roulantes Grand Prix, 67 x 14, fabriquées au Québec, ouvert tous les soirs de 6 heures à 10 heures, 626-631. FERRISSE-REMORQUES, fabrication québécoise, modèle 1970, à prix spécial, 626-631, en démonstration aux Châlires Charlesbourg, 626-8612, 529-8407, M. FERRISSE. ROULOTTES neuves à vendre, 17, 18, 21, 26 et 32 pieds, Tel. 872-3555 ou 823-2017. ROULOTTE (Château), 21 pieds de luxe, salle bain complète, état neuf, tel. 872-7685. VIKER Vanier Sport, les remorqueurs, 600 Caspary, 929 Boulevard Hamel, Tel. 527-7744, un marche-à-pied atténué avec facilité de manœuvre, 626-631. GARAGE André Beaune, 3307 Boul. Hamel, Les Saules, 527-6749, dépositaire des maisons mobiles, Commodore, roulettes Road et Holiday, vente, échange, service et installations d'articles divers. ROULOTTE, 15 pieds, équipée, sans toilette, sacrifier, directement propriétaire, 626-631. SERVICETES des tentes-roulottes, Atchafé, Mead, 1968, complètement équipée, inclinaison, 81500, 844-2188, 626-631. ROULOTTE usagée à vendre, 30 x 16, très propre, mobile, Tel. 849-2985, 626-631.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

621 AUTOS DEMANDEES

ACHETONS autos, argent comptant, Beaulieu Auto, 1050, Boul. Capucins, 529-1971. ACHETONS autos, argent comptant, Turris Automobile, 1385, Dorchester, Tel. 522-7760. ACHETONS autos usagées, 1er avril, Auto Ent, 2450, 1ère Avenue, 529-4564, 626-631. BÉDARD et Tremblay, offre mobilier, 626-631. 621 AUTOS DEMANDEES 2 BOITES de camions pour 10 roues avec toit, 823-8365, 626-631. CAMION citerne, capacité 1900 gallons, à vendre, abasine, 527-2411, 1750 avenue Boul. Hamel, 626-631. CAMIONNETTE Panel, GMC 1964, bonne condition, jour: 663-3514, soir: 626-8261.

La situation du français dans le monde

PARIS (AFP) — L'influence réelle de la langue française dans le monde n'a cessé de décliner, depuis un demi-siècle, a déclaré M. Pierre Laurent, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques au Quai d'Orsay dans une communication sur "La langue française dans le monde", faite hier devant l'Académie des sciences morales et politiques.

Analysant quels pourraient être les axes principaux d'une politique active de diffusion du français, M. Laurent a déclaré: "Notre objectif prioritaire doit être de réussir dans les vingt années qui viendront l'opération d'extension de la Francophonie qui est actuellement engagée". Dans les pays africains et malgaches d'expression française, le passage progressif de la masse de la population à la langue française paraît probable. Dans ceux d'Afrique du Nord, où le fait linguistique national est une réalité, le français pourrait devenir l'instrument de communication avec le monde extérieur.

Dans les régions du monde qui ne sont pas francophones, la concurrence avec l'anglais et, pour certaines zones bien délimitées, avec le russe, joue un rôle déterminant. En ce qui concerne les pays où l'anglais constitue une langue de communication (Moyen-Orient, Afrique anglophone, Asie du Sud-Est), la langue française se mesure dans une situation précaire. Le français largement répandu en URSS jusqu'à 1917 et en Europe centrale et orientale jusqu'à la guerre de 1939, a connu un brusque effondrement après la Révolution d'Octobre et lorsque le russe fut introduit comme langue obligatoire, après la dernière guerre, dans les démocraties populaires.

REDRESSEMENT

Toutefois un redressement de cette situation se manifeste. C'est ainsi qu'en URSS, 25 pour cent des élèves de l'enseignement supérieur apprennent le français, et qu'une tendance favorable se dessine en Roumanie, en Pologne et en Tchécoslovaquie.

Parlant de l'éventuel élargissement du Marché commun, M. Laurent a déclaré: "Nous considérons qu'introduire un système bilingue franco-anglais en Europe, ce serait, à brève échéance, réduire notre langue à la situation de langue régionale". Il faut, a-t-il ajouté, maintenir le pluralisme linguistique en Europe qui est indispensable pour la préservation des modes de pensée, des cultures et des caractères propres de chacune des nations d'Europe, il faut également reconnaître la solidarité de fait qui existe entre les langues latines. En dépit du dynamisme de la langue anglaise, il devrait être possible, en faisant jouer cette solidarité, de susciter dans les pays d'Amérique latine, un intérêt renouvelé pour le français.

Pour maintenir et développer les positions de la langue française dans le monde, nous disposons actuellement d'un réseau dont probablement aucun autre pays ne détient l'équivalent: plus de 100 lycées, 226 instituts et centres culturels, 1.200 centres d'alliance française qui accueillent près de 500.000 élèves. M. Laurent a recommandé d'adopter une politique plus active de diffusion du livre, du film et des émissions radio-télévisées. Le livre et les revues ne sont assimilables à aucun autre produit d'exportation, il est dès lors normal, a-t-il souligné, que leur diffusion soit encouragée et soutenue par des procédures d'exception. En conclusion, M. Laurent a préconisé la création d'alliance de survie culturelle, en Europe d'abord dans le cadre du Marché commun et en Amérique latine où l'enseignement du français végète et déperit.

Remue-ménage chinois en Suisse

Tout le monde cherchait un diplomate formosan déjà en route pour Pékin!

BERNE (D'après l'AFP) — gré la Chine populaire, M. Sun Chi Chou a quitté en hâte le territoire suisse pour gagner Pékin via Budapest, par l'aviation chinoise (Formose), M. Sun Chi Chou, avait été enlevé par des agents communistes chinois.

La police genevoise, après avoir donné le signalement du diplomate aux postes frontières et aux aéroports, a démenti catégoriquement la version de l'enlèvement, pour faire savoir qu'en réalité le diplomate a choisi de gagner de son plein gré la Chine populaire.

Exécutions en série au sein de l'IRA?

BELFAST (D'après l'AFP) — La police irlandaise recherche les auteurs du règlement de compte entre deux factions d'extrême républicains, qui a fait un mort et trois blessés dont un gravement atteint, la nuit dernière à Belfast, dans le quartier catholique de Falls Road.

Selon le "Daily Mirror" cet incident est loin d'être isolé. Vingt neuf personnes auraient été exécutées sur les ordres de l'IRA, depuis quelque temps, mais les victimes auraient été des indicateurs. Dans le cas de la nuit dernière, il semble qu'il s'agisse d'un règlement de compte entre les "réguliers" de l'IRA, et les "trous", la faction séparatiste venue pour responsable des récents troubles, déclare le journal.

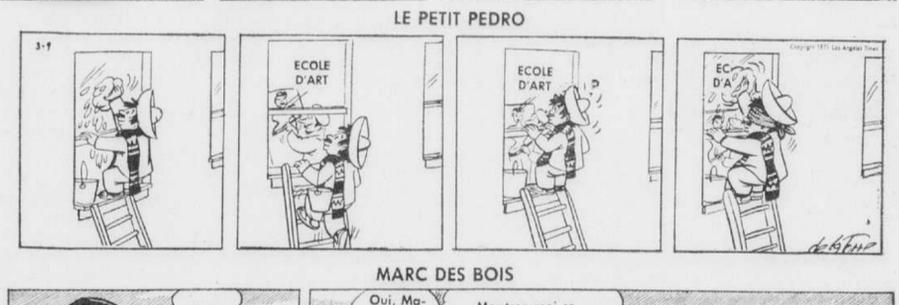
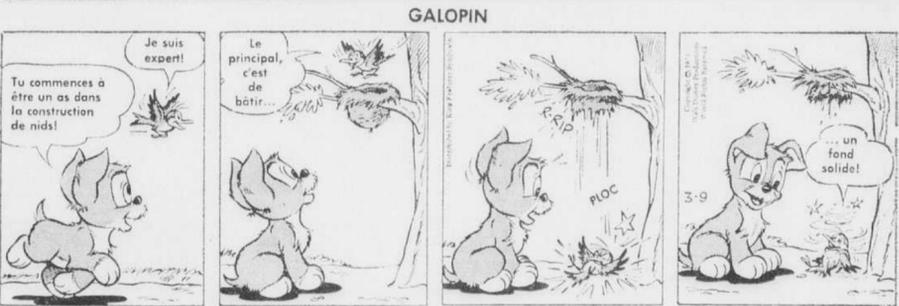
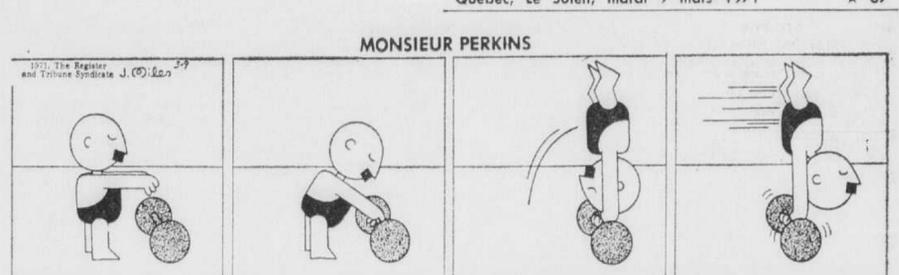
D'autre part, quatre cent cinquante soldats britanniques sont attendus aujourd'hui en Irlande du Nord où ils viendront renforcer les quelque sept mille militaires chargés de maintenir l'ordre en Ulster.

L'envoi de ces renforts a été annoncé dans un message que M. Reginald Maudling, ministre britannique de l'Intérieur, a fait parvenir hier au major James Chichester-Clark, premier ministre d'Irlande du Nord. Cette décision fait immédiatement suite à la visite de trois jours que M. Maudling a faite à la fin de la semaine dernière dans la province.

Thant opposé à un plébiscite en Namibie

LA HAYE (AFP) — Le secrétaire général des Nations-unies, U Thant, a rejeté la proposition sud-africaine d'un plébiscite en Namibie organisé sous l'égide de la Cour internationale de justice de La Haye en vue de permettre aux habitants de ce territoire de décider de leur sort, a déclaré hier M. D. Vickers, conseiller juridique de l'ONU, devant la Cour internationale.

M. Vickers a précisé que M. Thant estimait qu'un tel plébiscite n'était pas "susceptible de déterminer les désirs véritables des habitants de Namibie tant que l'Afrique du Sud demeure présente dans ce territoire".



Le capitaine Medina sera traduit devant une Cour martiale



Le capitaine Ernest Medina

WASHINGTON (AFP) — Le capitaine Ernest Medina, supérieur immédiat du lieutenant Calley, sera traduit devant une Cour martiale. L'armée de terre l'accuse du meurtre prémédité d'au moins 101 civils sud-vietnamiens sans défense, dans le hameau de My Lai.

En plus d'être tenu responsable de la mort de ces 101 Sud-Vietnamiens, le capitaine Medina est également accusé d'avoir fait feu sur un homme et une femme, à My Lai, et sur d'autres Vietnamiens non identifiés, à My Khe, le lendemain du massacre de My Lai.

Le lieutenant Calley, qui était sous ses ordres, subit actuellement son procès, devant une Cour martiale, et il a constamment reporté la responsabilité du massacre sur le capitaine Medina, qui aurait insisté sur la nécessité de ne rien laisser de vivant, dans le hameau.

La date du procès n'a pas encore été fixée. C'est le lieutenant général Albert O'Connor, commandant de la Troisième armée à Fort McPherson, en Géorgie, qui a ordonné sa tenue.

Le capitaine Medina n'a pas eu le droit de témoigner au procès de Calley et a demandé à la Cour d'appel militaire le renversement de cette décision. La Cour d'appel n'a pas encore statué sur cette pétition au moment où Medina apprit qu'il serait traduit devant une Cour martiale.

Ce dernier estime qu'il ne peut bénéficier d'un procès impartial, si on ne lui permet pas auparavant de témoigner au procès de Calley.

Mis au courant de son inculpation, il a déclaré hier qu'il était innocent des accusations portées contre lui.

"L'armée elle-même a de bonnes raisons pour savoir que je dis la vérité", a-t-il dit.

L'adolescent qui a détourné un avion sur Miami fuyait des problèmes de famille

MIAMI, Floride (UPI et AFP et AP) — L'adolescent qui a détourné un appareil de la National Airlines sur Miami, après avoir abandonné son projet de détournement sur Montréal, a été arrêté hier à l'atterrissage de l'avion à Miami, et identifié comme étant Thomas Martson, 16 ans.

Il a été inculpé de piraterie aérienne et écorché. Le FBI a démenté les rapports selon lesquels le jeune homme aurait été fortement influencé par une amie. Des té-

moins à l'aéroport de Mobile, en Alabama, avaient déclaré avoir vu le jeune homme se quereller avec une jolie fille, quelques instants avant de monter à bord de l'appareil. Selon le FBI, il s'agirait d'un autre couple. Thomas Martson a d'ailleurs avoué au pilote, tout en le menaçant de son revolver, qu'il avait des problèmes de famille. Il n'obtenait pas les résultats voulus, à l'école secondaire, et ses parents lui en voulaient, dit-il.

Le père de l'adolescent, Melville H. Martson, un agent d'assurance, a dit que son fils était un étudiant "dans la moyenne" et qu'il ne pouvait vraiment pas deviner les motifs qui ont poussé son fils à détourner un avion.

Pas d'exception pour les objecteurs de conscience

WASHINGTON (AFP) — La Cour suprême des Etats-Unis, par huit voix contre une, a décidé hier que le refus de servir dans les forces armées dans la seule guerre d'Indochine n'entraîne pas dans le cadre de la législation sur l'objection de conscience, même si les arguments de l'intéressé étaient fondés sur des motifs religieux.

La Cour suprême avait à statuer sur le cas de deux hommes, Guy Gillette, 26 ans, condamné à deux années de prison pour avoir refusé de se laisser incorporer dans l'armée, et Louis Negre, 23 ans, un engagé volontaire dont l'armée avait refusé la démission.

"Nous estimons que le Congrès visait le cas de personnes opposées à la participation à toute guerre quelle qu'elle soit... et que les personnes refusant seulement de participer à une guerre particulière n'entrent pas dans le cadre du paragraphe de la loi prévoyant la dispense du service militaire," a déclaré, au nom de la Cour suprême, le juge Thurgood Marshall.

Le juge William Douglas, bien connu par ses opinions libérales est le seul des neuf juges à s'être opposé à cette interprétation restrictive de la loi sur l'objection de conscience.

18 personnes sont blessées dans une collision au Michigan

ST. IGNACE, Mich. (PA) — Dix-huit personnes, dont 17 de l'Ontario, ont été blessées dimanche soir quand un autobus noyé a accroché une charrette avançant lentement sur la route, un peu au nord de St. Ignace. Des bourrasques soulevaient la neige, réduisant considérablement la visibilité et le mercure était près de zéro.

Cinq ambulances ont réussi à se rendre sur les lieux de l'accident et ont transporté huit des blessés à l'hôpital de Sault Ste. Marie, dans le Michigan.

Un seul blessé se trouvait dans un état critique.

Les seize passagers de l'autobus ont subi des blessures plus ou moins graves, ainsi que le chauffeur de l'autobus, M. John Milles, de Blind River, Ont., et le conducteur de la charrette.

Selon la police, les voyageurs venaient pour la plupart de la région de Sudbury. Ils appartenaient à l'association des Moose, qui tenait un congrès au Michigan.

On offre une prime de \$100,000

WASHINGTON (UPI et AFP) — Une prime de \$100,000 a été offerte par un groupe de donateurs privés, hier, pour toute information menant à l'arrestation et la condamnation de l'un des auteurs de l'attentat à la bombe commis le premier mars, contre le Capitole.

Ce sont les leaders du Sénat et de la Chambre des représentants qui ont annoncé la récompense, hier, tout en précisant que l'enquête n'avait donné aucun résultat jusqu'à maintenant.

Les sénateurs Hugh Scott et Mike Mansfield ont indiqué que les donateurs désiraient conserver l'anonymat.

L'attentat avait provoqué des dégâts de \$300,000 dans l'aile réservée au Sénat.

Le pilote du Boeing 727, âgé de 38 ans, a dit que l'étudiant semblait très nerveux, mais qu'il s'était conduit "comme un jeune homme bien élevé", du début à la fin.

Il s'en tenait une longue conversation au cours de laquelle le pilote Carter a tenté de mettre l'étudiant en confiance. "Nous sommes tous des pères de famille, lui a-t-il dit. C'est ton avion et nous le mènerons exactement où tu veux que l'on te dépose".

Carter lui conseilla de choisir plutôt une ville des Etats-Unis, tout en lui demandant de l'avertir s'il désirait un changement de direction.

"Trente secondes après, dit le pilote, je me retournai, et le jeune homme me tendit son arme". Cette tentative de détournement sur Montréal est la seconde en moins de deux semaines à faire du Canada un pays refuge.

La date du procès n'a pas encore été fixée. C'est le lieutenant général Albert O'Connor, commandant de la Troisième armée à Fort McPherson, en Géorgie, qui a ordonné sa tenue.

Le juge William Douglas, bien connu par ses opinions libérales est le seul des neuf juges à s'être opposé à cette interprétation restrictive de la loi sur l'objection de conscience.

Les seize passagers de l'autobus ont subi des blessures plus ou moins graves, ainsi que le chauffeur de l'autobus, M. John Milles, de Blind River, Ont., et le conducteur de la charrette.

Selon la police, les voyageurs venaient pour la plupart de la région de Sudbury. Ils appartenaient à l'association des Moose, qui tenait un congrès au Michigan.

Un seul blessé se trouvait dans un état critique.

Les seize passagers de l'autobus ont subi des blessures plus ou moins graves, ainsi que le chauffeur de l'autobus, M. John Milles, de Blind River, Ont., et le conducteur de la charrette.

Selon la police, les voyageurs venaient pour la plupart de la région de Sudbury. Ils appartenaient à l'association des Moose, qui tenait un congrès au Michigan.

Un seul blessé se trouvait dans un état critique.

Les seize passagers de l'autobus ont subi des blessures plus ou moins graves, ainsi que le chauffeur de l'autobus, M. John Milles, de Blind River, Ont., et le conducteur de la charrette.

états-unis

Un nombre grandissant de pays expriment leur scepticisme face aux pourparlers SALT

WASHINGTON (UPI et AFP) — Le président Nixon a réuni hier, pendant une heure et demie, son Conseil national de sécurité, afin d'arrêter la position américaine à une semaine de la reprise à Vienne de la négociation "Salt".

thiopie ont déjà pris les Américains et les Soviétiques à partie, parce qu'ils continuent de renforcer leur arsenal nucléaire, en dépit du fait qu'ils s'étaient engagés, par des traités internationaux, à mettre fin à cette course à l'armement.

Officieusement, plusieurs négociateurs ont exprimé la crainte que certains pays, qui ne fabriquent pas actuellement d'armes nucléaires, soient amenés à réviser cette politique, aussi tôt que l'an prochain.

Les pourparlers américains - soviétiques en vue d'une limitation des armements stratégiques doivent reprendre le 15 mars. Le porte-parole de la Maison Blanche a précisé que la réunion du Conseil national de sécurité a été consacrée exclusivement à cette question. A Helsinki, on s'en souvient, les Soviétiques avaient proposé un accord partiel intéressant seulement les métaux défensifs: "Sauvegarde" (américain) et "Galosh" (soviétique). La Maison Blanche n'a donné cependant aucune indication sur la nouvelle position américaine.

Mme Alva Myrdal, négociateur suisse et épouse du sociologue Gunnar Myrdal, a même affirmé que les négociations SALT, dans leur forme actuelle, étaient absolument dépourvues de sens. Mme Myrdal et le négociateur japonais, Hiroto Takama ont dit qu'une simple limitation numérique des missiles nucléaires n'aurait aucun effet tant et aussi longtemps que les deux puissances demeureraient libres d'améliorer la qualité de leurs armes nucléaires.

La critique à Genève porte surtout sur l'apparente décision de Washington et de Moscou de ne s'aborder sérieusement la question de l'interdiction des essais nucléaires souterrains avant que les pourparlers SALT n'aient abouti.

Washington et Moscou ont été l'objet de critiques acerbes, et plusieurs pays ont fait part de leur mécontentement, face à l'incapacité des deux puissances d'accomplir quelques progrès vers la limitation des armements stratégiques.

A Genève, les neutres estiment d'autre part, qu'un accord dans le cadre des négociations Salt n'aurait aucun effet, à moins qu'elle ne soit précédée d'une inter-

dition de tout essai nucléaire. Tant que les essais nucléaires se poursuivront, disent-ils, les principales puissances continueront à améliorer la qualité de leurs ogives nucléaires.

la ville de québec

SERVICE DE SANTE NEUFCHATEL

Pour le bénéfice des résidents de Neufchâtel, le Service de Santé de la Ville de Québec tiendra des séances de vaccinations et d'immunisations aux endroits suivants:

St-André-Apôtre: Ecole Mgr-Dumas, rue Lacroix, 1er jeudi de chaque mois, 14.00 heures à 16.00 hres.

Secteur Nord: Local de l'O.T.J., rue Christian, 2e mercredi de chaque mois, 14.00 hres à 15.00 hres.

Secteur Ouest: Ecole N.-D. des Neiges, 25, boul. Castonguay, 2e mercredi de chaque mois, 15.00 hres à 16.00 hres.

Appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:

Gouvernement du Québec, Ministère Industrie & Commerce, Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Québec, Tél.: 643-5438

CLOTURE DES SOUMISSIONS:

Des soumissions séparées adressées au Ministère des Travaux Publics seront reçues aux Bureaux des Soumissions Déposées, 4970 Place de la Savanne, Montréal ou 675 Marguerite-Bourgeoys, Québec, pas plus tard que:

MARDI LE 23 MARS 1971, A 15:00 HEURES, pour les spécialités suivantes: Soumission # 33 : Portes spéciales (révisé) Soumission # 44 : Mobilier fixe pour bibliothèque Soumission # 46 : Métaux ouvrés, lot 5 Soumission # 47 : Dômes acryliques pour éclairage Soumission # 48 : Planchers surélevés pour ordinateurs. Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, Ing.

MINISTRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la Chasse et de la Pêche pour:

La construction de réseaux d'aqueduc et d'égoût sanitaire et pluvial pour desservir le secteur ouest du Jardin Zoologique de Québec dans la municipalité d'Orsainville. Ces travaux seront exécutés à l'intérieur des limites du Jardin Zoologique.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux les individus, les firmes, les compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la région du Québec-Métropolitain comprenant les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoulin, Louis-Hébert, Saint-Sauveur.

Un versement de \$50.00 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission à: Carrier et Trottier, Ingénieurs conseils, 990, avenue Holland, Québec 6, Qué.

Ce montant de \$50.00 sera remboursé aux soumissionnaires sur remise dans un bon état de tous les documents, dans un délai de quinze (15) jours après la date d'ouverture des soumissions.

GARANTIE Un cautionnement de soumission ou un chèque visé au montant de 10% de la valeur de la soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. A la signature du contrat, des cautionnements de 50% de la valeur du contrat garantissant l'exécution du contrat et le paiement des gages, matériaux et services fait à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

CLOTURE DES SOUMISSIONS La clôture des soumissions se fera à 15h00 le 25 mars 1971 au bureau: Directeur du Jardin Zoologique 8191, avenue du Zoo Orsainville, Qué.

Pour être considérées, les soumissions devront être préparées sur les formules d'appel d'offres du projet 23-69 et rencontrer toutes les exigences demandées. LE MINISTRE NE S'ENGAGE PAS A ACCEPTER LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS RECUES. LE SOUS-MINISTRE P.-A. BROWN Sous-ministre adjoint

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCH-71-10094 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal mardi le 23 mars 1971 Manicouagan 3 FOURNITURE DE MATERIEL POUR FORAGE DANS LE ROC

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué. CANADA

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 23 février 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES CCH-71-10099 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal mardi le 23 mars 1971 Manicouagan 3 FOURNITURE DE MATERIEL DE SAPIN DE COLOMBIE BRUT

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué. CANADA

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 23 février 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES AAC-71-10096 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal mardi le 23 mars 1971 Divers endroits de la Province de Québec FOURNITURE DE LUMINAIRES AU MERCURE POUR ECLAIRAGE DE RUE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 23 février 1971.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES DMY-71-10042 pour 10h.30 a.m. heure de Montréal le mardi 30 mars 1971 Région Montmorency INSTALLATION DE POTEAUX ET DE LAMPADAIRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.30 p.m. à l'endroit suivant: Direction des Contrats Bureau No 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, Boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosecrétaires, B. LACASSE - W. E. JOHNSON Montréal, le 1er mars 1971.

Appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:

Gouvernement du Québec, Ministère Industrie & Commerce, Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Québec, Tél.: 643-5438

CLOTURE DES SOUMISSIONS:

Des soumissions séparées adressées au Ministère des Travaux Publics seront reçues aux Bureaux des Soumissions Déposées, 4970 Place de la Savanne, Montréal ou 675 Marguerite-Bourgeoys, Québec, pas plus tard que:

MARDI LE 23 MARS 1971, A 15:00 HEURES, pour les spécialités suivantes: Soumission # 33 : Portes spéciales (révisé) Soumission # 44 : Mobilier fixe pour bibliothèque Soumission # 46 : Métaux ouvrés, lot 5 Soumission # 47 : Dômes acryliques pour éclairage Soumission # 48 : Planchers surélevés pour ordinateurs. Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions même la plus basse.

Le sous-ministre, Claude Rouleau, Ing.

MINISTRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction générale de la Chasse et de la Pêche pour:

La construction de réseaux d'aqueduc et d'égoût sanitaire et pluvial pour desservir le secteur ouest du Jardin Zoologique de Québec dans la municipalité d'Orsainville. Ces travaux seront exécutés à l'intérieur des limites du Jardin Zoologique.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux les individus, les firmes, les compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la région du Québec-Métropolitain comprenant les comtés de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoulin, Louis-Hébert, Saint-Sauveur.

Un versement de \$50.00 (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission à: Carrier et Trottier, Ingénieurs conseils, 990, avenue Holland, Québec 6, Qué.

Ce montant de \$50.00 sera remboursé aux soumissionnaires sur remise dans un bon état de tous les documents, dans un délai de quinze (15) jours après la date d'ouverture des soumissions.

GARANTIE Un cautionnement de soumission ou un chèque visé au montant de 10% de la valeur de la soumission à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. A la signature du contrat, des cautionnements de 50% de la valeur du contrat garantissant l'exécution du contrat et le paiement des gages, matériaux et services fait à l'ordre du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

CLOTURE DES SOUMISSIONS La clôture des soumissions se fera à 15h00 le 25 mars 1971 au bureau: Directeur du Jardin Zoologique 8191, avenue du Zoo Orsainville, Qué.

Pour être considérées, les soumissions devront être préparées sur les formules d'appel d'offres du projet 23-69 et rencontrer toutes les exigences demandées. LE MINISTRE NE S'ENGAGE PAS A ACCEPTER LA PLUS BASSE NI AUCUNE DES SOUMISSIONS RECUES. LE SOUS-MINISTRE P.-A. BROWN Sous-ministre adjoint

L'absentéisme et la violence rendent les élections difficiles en Inde

LA NOUVELLE DELHI — La peur engendrée par les violences qui ont marqué les sept premiers jours de vote en Inde a tenu une forte proportion d'électeurs à l'écart des urnes. Il semble, d'après les premières constatations, que dans les 16 États qui ont déjà voté pour le renouvellement du Parlement, le chiffre des votants ne dépasserait pas 40 POUPOUR dépasserait pas 40 pour cent alors que les consultations antérieures donnaient un chiffre supérieur à 60 pour cent.

Pratiquement dans tous ces États, des violences ont marqué le déroulement des élections. Des batailles rangées — qui ont souvent fait des morts et des blessés — ont éclaté entre les tenants et les opposants de tel ou tel parti. Des électeurs ont été attaqués. Des urnes empor-

Mme Albert Vallerand

Mme Albert Vallerand, née Yvonne Demontigny, épouse de feu Albert Vallerand, est décédée le 8 mars, à Québec, à l'âge



de 72 ans. Elle demeurait au 429, rue Bouffard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Roger Vallerand (Pauline Bisson), M. et Mme Jean-Yves Vallerand (Pierrette Robert), M. et Mme Denis Vallerand (Caroline Boiteau), M. et Mme Roland Boiteau (Gemma), M. et Mme Lionel Vachon (Simone), M. et Mme Marcel Charbonneau (Georgette), M. et Mme Gaston Roy (Pauline), M. et Mme Jean-Paul Paquet (Yvette), M. et Mme Lauréat Laplante (Jeannine), M. et Mme Emile Tremblay (Michelle), M. Chs-Aimé Vallerand, Miles Gisèle et Charlotte Vallerand.

Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Savard (Florida Demontigny), M. et Mme Roland Chénier (Véronique Demontigny), M. et Mme Maurice Girard (Bertha Demontigny), Mlle Jeanne Demontigny, M. et Mme Arthur Demontigny, M. et Mme Gérard Demontigny, M. et Mme Albert Demontigny, Mme Vve Lucien Demontigny, M. Joseph Lortie.

La dépouille mortelle est exposée au 270, rue Marie-de-l'Incarnation. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures a.m., en l'église de St-Joseph et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., de Québec.

M. L.-P. Rochon

M. Louis-Philippe Rochon, employé de l'hôpital St-Michel-Archange, époux de dame Cécile Vallières, est décédé le 5 mars 1971, à Giffard, à l'âge de 60 ans. Il demeurait au 2370, rue St-Georges, Giffard.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille et son gendre, M. et Mme Léonard Pichette (Monique); sa petite-fille: Isabelle; sa belle-mère, Mme Louis Vallières. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Antonio Jobin (Marie-Jeanne), M. et Mme Donat Rochon, Mme Jules Germain (Germaine), M. et Mme Jean-Paul Readman (Albertine), de Montréal, M. et Mme Jos. Nolet (Gemma), M. Victor Rochon, Miles Simone et Cécile Rochon, Mme Wilfrid Rochon, Mme Wilfrid Vallières, M. Louis Vallières, de Montréal, M. et Mme Roch Vallières, M. et Mme Rosaire Proulx.

La dépouille mortelle a été exposée au 1720, de la Canardière, Québec.

Les funérailles ont lieu ce matin, en l'église de Giffard et l'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Cloutier Ltée, de Québec.

Mme A. Jobin

Mme Alphonse Jobin, née Juliette Langlois, épouse de M. Alphonse Jobin, est décédée le 7 mars, à Québec, à l'âge de 67 ans. Elle demeurait au 578, rue Hermine.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, gen-



dres et belles-filles: M. et Mme Robert Laliberté (Jeannine), Mme Lucille Gagnon, M. et Mme Gaston Michaud (Rolande), M. Jean-Marie Jobin; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Philippe Langlois (Aline Dion), Mlle Simone Langlois, M. et Mme Roméo Langlois (Jeanne d'Arc Couture), M. et Mme Sarto Langlois (Pierrette Lefebvre); ses neveux et nièces: Luc Laliberté, Régent, Claire, Lucie, Michel, André, Denise, Guy et Carole Gagnon.

La dépouille mortelle est exposée au 270, rue Marie-de-l'Incarnation.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures p.m., en l'église de St-Joseph et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc.

Mme Jean-J. Brousseau

Mme Jean-Jacques Brousseau, née Rita Roy, épouse de Jean-Jacques Brousseau, est décédée le 7 mars 1971, à Québec, à l'âge de 47 ans. Elle demeurait au 4, St-Cyrille est, apt. 2.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Chantal, Michel, Sylvie, Jacques et Martin Brousseau; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Fournier (Fernande Roy), Mlle Jacqueline Roy, M. et Mme Robert Roy, M. et Mme Clément Roy, M. et Mme Hervé Robert (Cécile), M. et Mme Raymond Bussières (Edith Roy), M. et Mme Jules Pichette (Hélène), M. et Mme J.-Gaston Brousseau.

La dépouille mortelle est exposée au 46, ouest St-Cyrille.

Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église de St-Coeur de Marie et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Cloutier Ltée, de Québec.

Mme Maurice Bédard

Mme Maurice Bédard, née Raymonde Vachon, épouse de Maurice Bédard, comptable à l'Institut Coopératif Desjardins, est décédée le 7 mars 1971, à Lauzon, à l'âge de 58 ans. Elle demeurait au 27, rue Ste-Catherine, Lauzon.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Philéome Vachon (Alexina Fournier); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Jules-E. Samson (Adrienne Vachon), Père Paul-Emile Vachon, Père Blaise, M. et Mme Henri-Louis Vachon, M. et Mme Victor Marchand (Béatrice), de Montréal, M. et Mme Jean-Claude Houde (Léonie Vachon), M. Charles-Edouard Vachon, M. et Mme Gérard Bédard, de Montréal, Sr. Marguerite Bédard S.C.M.I., Mlle Jules Bédard, M. et Mme Alfred Tremblay, M. et Mme Jean-Paul Bédard, de Toronto, M. et Mme Roland Rochette, de Duchesnay, M. et Mme Armand Bédard.

La dépouille mortelle est exposée au 975, avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu jeudi, en l'église de St-Thomas d'Aquin et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Cloutier Ltée, de Québec.

Les décès

BEDARD (Marie) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 65 ans, est décédée Marie Lachance, épouse de feu Honoré Bédard; sœur de Juliette, Joseph (Corinne Asselin). Elle demeurait au 8218, Trait-Carré Est, Charlebourg. Les funérailles auront lieu mercredi, le 10 mars, à 11 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 10h40, pour l'église de St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel).

BEDARD (Raymonde) — A Lauzon, le 7 mars 1971, à l'âge de 58 ans, est décédée Raymonde Vachon, épouse de Maurice Bédard, comptable à l'Institut Coopératif Desjardins, fille de Mme Philéome Vachon (Alexina Fournier), sœur de Adrienne (Mme Jules-E. Samson), Père Paul-Emile Vachon, Père Blaise, M. et Mme Henri-Louis Vachon, Béatrice (Mme Victor Marchand), de Montréal, Léonie (Mme Jean-Claude Houde) et Charles-Edouard. Elle demeurait au 27 rue Ste-Catherine, Lauzon. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de J. Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, pour l'église de St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont.

BELANGER (Loyola) — A l'hôpital Laval, le 8 mars 1971, à l'âge de 53 ans, est décédé Loyola Bélanger, époux de Marie-Marthe Tremblay, fils de Mme Henri Bélanger, père de Gilles, frère de Louis, Herbert, Thérèse (Mme Donat Plourde). Il demeurait au 2167 Charrier, Giffard. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 3221 Ave Royale, Giffard, à 9h45 heures pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

BERTRAND (Élinda) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 81 ans, est décédée Élinda Paradis, épouse de Frank Corcoran, sœur de Robert (Mme Maurice Simard), Pauline (Mme John Koslowski), Irving (Lise Gagné), sœur de Mary, Christina (Mme C. Laplante), sœur de J. Lusinignan, Laurette (Mme N. Rolland). Elle demeurait au 1203 Ave Champfleury. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 mars, à 2h30 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 Bardy, à 2h15 heures pour l'église de St-Pascale de Malzerets et de là au cimetière St-Charles, Boul. Hamel.

COTE (Oscar) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 73 ans, est décédé Oscar Côté, employé de l'ancien National à sa retraite, époux de Geneviève, sœur de feu Emília Plamondon et en secondes noces de feu Ida Goudot; père de Charlotte (Mme Jean Rousseau), Bebéline (Mme Roger Falgout), Jacques (Norren Schultz), Gilles (Mme Louise LeMoyné), Jean-Yves (Jeanne d'Arc Bernier), frère d'Yvonne (Mme Paul Houde), Jeanne (Mme Albin Blouin), Juliette (Mme Abel Lachance), Gaston, Thérèse et Jules. Il demeurait au 255, rue St-Jean, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 120, rue St-Jean, Québec, à 9h30 pour l'église de St-Jean Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

DOYON (Albertine) — A Ste-Foy, le 7 mars 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Albertine Lafamme, épouse de Joseph Doyon, mère de Hervé-L. (Rita Furlong), Sœur Donatienne c.n.d.p.s., Philippe (Fernande Vachon), Réginald (Gertrude L'Heureux), Jean (Mauricie L'Heureux), Jacques (Mme Maria Bernard, Arthur (Céline Bizier), Mlle Roméo Laflamme (Yvonne Veilleux). Elle demeurait au 2605 Mgr Lefebvre, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 1025 Route de l'Église, Ste-Foy.

À 2h45 heures pour l'église de Notre-Dame de Foy et de là au cimetière Belmont. Elle sera exposée à compter de 2 heures, mercredi.

DROLET (Ernest) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 76 ans, est décédé Ernest Drolet, époux de feu Alice Gauthier; père de Véronne (Mme Roland Beauvais), Martial (Simone Roy), Jeanne (Mme Claude Cloutier), Edgar, Léonard (Yvonne Côté), Gertrude (Mme Louis Lepage), frère de Alexandre, Martin, Marie (Mme Narcisse Paré), Mlle Thérèse (Francis Lepage). Il demeurait au 88, St-Denis Garneau, Ste-Catherine, cité Portneuf. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 mars, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de L. Leclerc & Fils Enr., 1, rue Jolicoeur, Ste-Catherine, à 2h45, pour l'église de Saint-E. Catherine et de là au cimetière paroissial.

DROLET (Georges) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 70 ans, est décédé Georges Drolet, époux de Bernadette Bélanger; père d'Aline, Alain (Pablo Murry), Rosanne (Mme René Richard), Aurélien, Clément, Marcel, Jeannette (Mme Donat Thibault); frère d'Edgar (Louise Robid). Il demeurait au 750 Calixa-Lavallée. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, à 9h45, pour l'église de St-Pascale de Malzerets et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel).

MARTEL (Rose - Anna) — A l'hôpital Général, le 8 mars 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Rose - Anna Thibault, épouse de Gaudias Martel; mère de Béatrice, Albert (Laurence L'Heureux), Henri (Germaine Labrecque), Léopold (Marguerite Desbiols), Jeannette (Mme Lucienne Ferland), Lorenzo (Jeanne d'Arc Forques), Amédée (M. a r g u e r i t e Desroches), Blanche (Mme Adrien Forques), Gérard (Jeannette Loupre), Jean - Charles (Antoinette Fortin), Raymond (Aire St-Jacques); belle-sœur de Eugène Martel et Henri Martel. Elle demeurait au 405, rue Bouffard. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie de l'Incarnation, à 9h45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

FLAUTRE (Sophie) — A Québec, le 8 mars 1971, à l'âge de 6 mois, est décédée subitement Sophie, fille de Alain Flautre et de Hélène Gingras. Elle demeurait au 74 Plage Ste-Aurèle, Cap-Rouge. La sépulture privée aura lieu mercredi après-midi, à 4 heures, en l'église de Cap-Rouge, sous les soins de la maison Cloutier Ltée et de là au cimetière de Cap-Rouge.

BROUSSEAU (Rita) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 47 ans, est décédée Rita Roy, épouse de Jean-Jacques Brousseau, mère de Chantal, Michel, Sylvie, Jacques et Martin, sœur de Fernande (Mme Gérard Fournier), Jacqueline (Mme Robert Roy), M. et Mme Clément Roy, Cécile (Mme Hervé Robert), Edith (Mme Raymond Bussières), Hélène (Mme Jules Pichette). Elle demeurait au 4, St-Cyrille Est, apt. 2. Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 46, ouest St-Cyrille, à 9h45 heures pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière St-Charles.

CLOUTIER (Bertha) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 50 ans, est décédée Bertha Cloutier, fille de feu Albert Cloutier et de Stella Turbot; sœur de Roméo (Gemma Malouin), Juliette (Mme Léopold Bloudeau), Georgette, Albert Jr., Thérèse (Mme Emile Bergeron), Gloria (Françoise Bergeron), sœur de J. Lusinignan, DesHarnais, Marcelle (Mme Georges Verreault), Elle demeurait au 376 ouest, rue St-Vallier. Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 10h45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

CORCORAN (Dora) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Dora Devron, épouse de Frank Corcoran, sœur de Robert (Mme Maurice Simard), Pauline (Mme John Koslowski), Irving (Lise Gagné), sœur de Mary, Christina (Mme C. Laplante), sœur de J. Lusinignan, Laurette (Mme N. Rolland). Elle demeurait au 1203 Ave Champfleury. Les funérailles auront lieu jeudi, le 11 mars, à 2h30 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 Bardy, à 2h15 heures pour l'église de St-Pascale de Malzerets et de là au cimetière St-Charles, Boul. Hamel.

GAUTHIER (Maurice) — A Québec, le 8 mars 1971, à l'âge de 44 ans, est décédé Maurice Gauthier, époux de Lucie Chabot; père de Gilles; frère de Adrien (Alice Tremblay), Albertine (Mme Georges Gingras), Marie-Ange. Il demeurait au 1841, Berceuse, funérailles auront lieu jeudi, le 11 mars, à 9h30 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9h30 pour l'église de St-Paul Apôtre et de là au cimetière St-Charles rue St-Vallier ouest.

GRONDIN (Bernadette) — A Québec, le 8 mars 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Bernadette Lefebvre, épouse de feu Joseph - Aurèle Grondin; mère de Roger (Louise Daigle), Raymond (Georgette Boucher), Jean - Guy (Pauline Bédard), Michelle (Mme Marcel Vaudreuil), Claudette (Mme Jean - Marc L'Heureux); sœur de Jeanne (Mme Joseph Savard), Michel (Marie - Blanche Rouillard). Elle demeurait au 199, rue de Beaudry. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 8h45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles.

JOBIN (Juliette) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 67 ans, est décédée Juliette Langlois, épouse de Alphonse Jobin, mère de Jeannine (Mme Robert Laliberté), Mlle Lucie (Mme Roland), Mlle Gaston (Michelle), Jean-Marie (Mme Gaston Michaud), Jean-Marie, sœur de Philippe (Aline Dion), Simone, Roméo (Jeanne d'Arc Couture), Sarto (Pierrette Lefebvre). Elle demeurait au 378, rue Hermine. Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270 Marie de l'Incarnation, à 2h45 heures pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

LEBEL (Charles) — A l'hôpital Laval, le 8 mars 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé Charles Lebel, époux de Juliette Levesque; père de Christiane, Jean et Serge, frère de Marcelle (Mme Auguste Courcy), Léo, Jean-Paul, Jeannine (Mme Charles Béribé), Camille et Gilles. Il demeurait à St-Pacôme, Cte Kamouraska. L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

MARCEAU (Rose) — A Québec, le 8 mars 1971, à l'âge de 89 ans, est décédée Rose Tremblay, épouse de Adolphe Marceau; mère de Alcide (Yvette Thériault), Annette (Mme Roland Dumais), Roland (Henriette Lachance), Buisson (Mme Hubert Goun), Lucienne (Mme J.-E. Richard), Fernand (Yolande Thériault), Raymond (Monique Robitaille), Cécile, Thérèse (Mme Charles Dumais), Diane (Mme Denis Robitaille), Rolande (Mme Arnel Flamand), Gaston; sœur de Ernest (Jeannette Pelletier), Léonie (Mme Hubert Levesque), Jeanne (Mme Alphonse Ross). Elle demeurait au 1745, ave de Lery. Les funérailles auront lieu vendredi, le 12 mars, à 10 heures. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, à 9h45, pour l'église de St-Pascale de Malzerets et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel).

MARTEL (Rose - Anna) — A l'hôpital Général, le 8 mars 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Rose - Anna Thibault, épouse de Gaudias Martel; mère de Béatrice, Albert (Laurence L'Heureux), Henri (Germaine Labrecque), Léopold (Marguerite Desbiols), Jeannette (Mme Lucienne Ferland), Lorenzo (Jeanne d'Arc Forques), Amédée (M. a r g u e r i t e Desroches), Blanche (Mme Adrien Forques), Gérard (Jeannette Loupre), Jean - Charles (Antoinette Fortin), Raymond (Aire St-Jacques); belle-sœur de Eugène Martel et Henri Martel. Elle demeurait au 405, rue Bouffard. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie de l'Incarnation, à 9h45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

MATHIEU (Lumina) — A l'hôpital St-Joseph de Theford, le 6 mars 1971, à l'âge de 89 ans, est décédée Lumina Turcotte, épouse de feu Ernest Mathieu; mère de Irénée (Marie - Anne Bolduc), Germaine (Mme Félien Bolduc), le Rév. Père Lionel, O.M.I., Jeannette (Mme Alfred Bolduc), Simone (Mme Jean-Louis Bolduc), Agathe (Mme Clermont Roy), Gertrude, Marcel (Bernadette Baillargeon). Elle demeurait à St-Ephrem de Beauport. Les funérailles auront lieu mardi, à 15 heures. Départ de la résidence funéraire de Jacques & Frères, à 14h45, pour l'église de St-Ephrem et de là au cimetière paroissial.

MERCIER (Maria) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 7 mars 1971, à l'âge de 75 ans, est décédée Maria Gagnier, épouse de Donat Mercier; mère de Françoise (Mme André Bélanger), Germaine (Mme Fernand Tremblay), Pierrette et Jean - Roch; sœur de Alphonse, Mme Joseph Roy, Mme Vve Edouard Lacouche, belle-sœur de Charles Savard; grand-mère de France et Stéphane Bélanger. Elle demeurait au 34, avenue St-Grégoire. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures p.m. Départ de la résidence funéraire de F.X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, à 2h50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

MOISAN (Camille) — A St-Léonard, le 5 mars 1971, à l'âge de 59 ans, est décédée Camille Moisan, époux de Embréine Moisan Girard; père de Colette (Mme Bruno Verreault), André (Pauline Voyer), Gaston (Joséphine Linteau), Solange (Mme Roger Trudel) et Bruno; frère de Alphonse et Alice (Mme Louis Girard). Il demeurait à St-Léonard, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, à 9h40 heures pour la Basilique Notre-Dame et de là au cimetière Belmont.

NAUD (Alphéa) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Alphéa Hébert, épouse de Adrien Naud. Elle demeurait à Notre-Dame-des-Sept-Fontaines, St-Joseph. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures. Départ du foyer funéraire de Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, à 9h40 heures pour la Basilique Notre-Dame et de là au cimetière Belmont.

THIBAULT (Alb Junior) — A Lauzon, le 5 mars 1971, à l'âge de 44 ans, est décédé Alb Junior Thibault, employé au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche, époux de Caroline Carli; fils de M. et Mme Alb Thibault; frère de Gérald (Mme Odette Duché), Régina (Mme Léo Morancy), Berthe (Mme Léo Bernard). Il demeurait au 530 B, St-Joseph, Lauzon. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de A. Lacasse Enr., St-Raphaël, cte Bellechasse, à 2h45, pour l'église de St-Raphaël, cte Bellechasse et de là au cimetière paroissial.

THIBAULT (Octave) — A Sorel, le 9 mars 1971, à l'âge de 84 ans, est décédé Octave Thibault, époux de Ernestine Pelletier, fils de Germain, M. et Mme Raymond Thibault, Jacqueline (Mme Fernand Gagné), M. et Mme Jacques Thibault, Gaston, Beauvais, Il demeurait au troisifois à St-Octave de Métis, Co. Matane. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, Québec, à 2h45, pour l'église de St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont.

VALLEE (Jean) — A Québec, le 7 mars 1971, à l'âge de 45 ans, est décédé Jean Vallée, Gérant des Contrats de Dynamite Industries Inc., époux de Alice Vallée, frère de Marcel, Vallée et de Ida Hamel, père de Pierre et François; frère de Ninette (Mme Jean - Paul Labbé), Luc, Dr. Clément, Rév. Père Gérard, S.J. Il demeurait au 1885, rue Richer, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures. Départ de la résidence funéraire de Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeoys, Québec, à 2h45, pour l'église de St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont.

VALLERAND (Yvonne) — A Québec, le 8 mars 1971, à l'âge de 72 ans, est décédée Yvonne Vallerand, épouse de feu Albert Vallerand, sœur de Roger (Pauline Bisson), Jean - Yves (Pierrette Robert), Denis (Carole Meetez), Gemma (Mme Roland Beaumont), Simone (Mme Lionel Vachon), Georgette (Mme Marcel Charbonneau), Pauline (Mme Gaston Roy), Yvette (Mme Jean - Paul Paquet), Jeannine (Mme Lauréat Laplante), Michelle (Mme Emile Tremblay), Chs-Aimé, Gisèle, Charlotte; sœur de Florida (Mme Albert Savard), Véronique (Mme Roland Chénier), Bertha (Mme Marie Girard), Jeanne, Arthur, Gérard, Albert, M. et Mme Lucien Demontigny. Elle demeurait au 429, rue Bouffard. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie de l'Incarnation, à 9h45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles.

VÉZINA (Georges) — Au Foyer d'Yvesville, de Montmagny, le 6 mars 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé Georges Vézina, fils de feu Désiré Vézina et de feu Esther Gagné, frère de M. et Mme Fortunat Lapiere. Il demeurait au Foyer d'Yvesville. Les funérailles auront lieu mardi, à 2 heures. Départ de la résidence funéraire de Marcel Ruellan, 31 Ave de la Fabrique, Montmagny, à 1h45 heure pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

REMERCIEMENTS
Remerciements à Jean XXIII, pour faveurs obtenues, P.W.

LES MARIÉS
Basse 12h.15 a.m.
Haute 5h.15 a.m.
Haute 12h. a.p.m.
Haute 5h.25 p.m.

LE SOLEIL
Lever 6.12
Coucher Long, du jour 5.41
11.23

maintenant LE TARIF FAMILIAL pour vos ANNONCES CLASSÉES dans LE SOLEIL 2 lignes - 10 mots - 3 jours pour \$2.00

"BOUM" POUR VOS MATERIAUX DE CONSTRUCTION "MODERN PLYWOOD LTD." A L'AVANT

ARBORITE ET AUTRES Feuilles 3' x 8' et 4' x 8' à compter de \$6.75	CONTRE-PLAQUE 4' x 8' EPINETTE 1/4" \$2.95 1/2" \$3.25 3/4" \$4.25 1" \$5.15 1 1/2" \$6.15
VENEUR A PANCHER Epinette, une qualité 4' x 8' x 1/2" \$5.65	BOIS DE TOUTES SORTES Planches 1" x 6" emb. \$85 m.p. 2" x 4" \$80 m.p. 2" x 8" \$100 m.p. Aussi: 1"x2"-1"x3"-2"x2"-2"x3"
BARDEAU D'ASPHALTE régulier toisé \$7.30 callant \$7.95	TUILLES DE CHAMBRE DE BAINS 4" x 4" chacune .02 1/2
LAINE MINÉRALE 2 1/2" - m.p. \$49.00 3 1/2" - m.p. \$74.00	
MEGANIC-BOARD, m.p. \$53.50	
INS-SHEETING, m.p. \$62.00	
FEUILLES 4' x 8' EMAILLÉES pour chambre de bain 4' x 4' \$5.95	

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE Aussi matériaux neufs et usages de toutes sortes à prix d'abaisses

MODERN PLYWOOD LTD. 74, boul. Pie XI - Ville de Bélair - Tél. 842-1911

Vaste "opération-ratissage" par la police turque

Les quatre militaires américains enlevés jeudi, rentrent à Ankara sains et saufs

ANKARA (D'après l'AFP et UPI) — Les forces de l'ordre ont bouclé la nuit dernière un quartier d'Ankara proche du parlement où a disparu une voiture prise en chasse dans le quartier diplomatique de Kavaklıdere et que l'on croit être celle du "commando urbain" qui a enlevé jeudi dernier les quatre militaires américains libérés hier soir.

Selon les premières indications, les quatre militaires ont déclaré aux enquêteurs qu'ils ignoraient tout de l'endroit où ils avaient été gardés prisonniers. Ils ont eu les yeux bandés pendant toute leur captivité.

Dans un communiqué remis à la presse, l'ambassadeur des Etats-Unis à Ankara, M. William Handley, s'est félicité que "la raison ait prévalu et qu'une tragédie absurde ait été évitée".

Les quatre hommes, le ser-

Les conditions du commando urbain étaient exposées dans un tract remis à la radiodiffusion turque:

— quatre cent mille dollars de rançon;

— suspension de toutes les recherches;

— publication par le radio et la presse d'un manifeste violemment anti-américain.

Le gouvernement turc, réuni en conseil des ministres extraordinaire dans la nuit de jeudi à vendredi, avait aussitôt répondu aux ravisseurs "que l'on ne traite pas avec les bandits". L'ambassadeur des Etats-Unis avait publié de son côté un appel aux ravisseurs, les exhortant à libérer leurs prisonniers sains et saufs, tandis qu'un porte-parole de l'ambassade assurait qu'aucun contact n'avait été pris avec le commando urbain pour le paiement de la rançon.

AFFRONTEMENTS

Cependant une tragédie allait se jouer dans la nuit de jeudi à vendredi et dans la matinée de vendredi à Ankara: un bataillon de gendarmerie investissait le campus de l'université technique du Moyen-Orient et se heurtait à la résistance acharnée d'une poignée d'étudiants. Et un

étudiant et un gendarme étaient tués dans cette opération.

Hier, le gouvernement américain a manifesté son soulagement et sa satisfaction après la libération des quatre aviateurs.

Dans une déclaration remise à la presse, le secrétaire d'Etat William Rogers a exprimé sa "grande satisfaction pour les vigoureux et extraordinaires efforts du gouvernement turc en cette affaire".

Les quatre aviateurs pourraient être très rapidement rapatriés aux Etats-Unis.

Quant au premier ministre turc, M. Suleiman Demirel, il réfléchit à la situation, qu'il considère "plus grave que par le passé", d'autant plus que les enquêtes gouvernementales révèlent que la guérilla est mieux "structurée" qu'on l'avait d'abord cru.

Des sources politiques indiquent d'ailleurs à ce sujet que les guérilleros, qui s'inspirent nettement des tactiques courantes en Amérique du Sud, accentueront leur action dans les prochaines semaines, dans le but d'obtenir l'indépendance réelle de la Turquie, détachée de l'O-TAN et libérée de la "présence" américaine.

Europe

Les yeux bandés, les quatre hommes avaient été relâchés à 23h15 locales (4h.30 p.m.) aux environs de la station de transmission de l'OTAN située à Golbashi, à une dizaine de milles au sud d'Ankara là même où les terroristes avaient arrêté leur voiture, aux premières heures de jeudi, en vue de les enlever.

Les quatre militaires sont maintenant à la disposition des enquêteurs dans un bâtiment de l'établissement américain de Balgat, faubourg de la capitale. Au préalable, ils avaient pu rassurer leurs familles.

"Aucune rançon n'a été payée pour leur libération", déclarait-on cette nuit de source autorisée tout comme on avait déjà démenti dimanche les bruits de négociations entre l'ambassade des Etats-Unis et les ravisseurs.

gent Jim Sexton et les soldats de seconde classe Larry Heavner, Richard Gaeaczi et James Gholson, ont été remis aux autorités turques et américaines chargées de l'enquête, épuisés, mais ne portant aucune trace de violence, selon les premières informations recueillies.

CONDITIONS

Quatre heures environ avant la libération, hier soir, le ministre turc de l'Intérieur avait indiqué à la presse "qu'il avait de bonnes raisons de penser que les quatre Américains étaient vivants et que les recherches entreprises étaient sur la bonne voie". L'affaire semblait ainsi devoir connaître un heureux dénouement après les heures tendues de samedi matin, lorsque le délai fatidique fixé par le commando avait expiré. Les ravisseurs avaient en effet menacé l'exécution des militaires si les conditions posées pour leur libération n'étaient pas remplies.

Chou En-Lai ne peut être plus précis

D'après (l'AFP) — L'avertissement donné aux Etats-Unis par le premier ministre Chou En-Lai selon lequel "le peuple chinois ne craindra pas d'aller jusqu'au sacrifice le plus grand pour assister les peuples indochinois jusqu'à la victoire finale", venant après ceux déjà donnés par le gouvernement chinois les 4 et 12 février, rappelle aux observateurs les avertissements qui ont précédé l'intervention des "volontaires du peuple chinois" en Corée au début de novembre 1950.

Cependant, les avertissements donnés en 1950 à l'égard de la Corée n'ont jamais été aussi précis que ceux qui sont donnés maintenant à propos de l'Indochine.

Le 4 février 1971, le ministre des Affaires étrangères chinois déclarait: "Les 700 millions de Chinois ne permettront jamais (à l'impérialisme américain) d'agir à sa guise en Indochine".

Le 12 février, le gouvernement de Pékin déclarait: "Le peuple chinois prendra toutes les mesures efficaces, soutiendra et aidera de toutes ses forces les trois peuples indochinois pour abattre complètement les agresseurs américains et leurs valets".

Enfin, à Hanoi, le président Chou En-Lai vient de déclarer, non seulement, que le peuple chinois est prêt "au sacrifice le plus grand", mais aussi que la Chine "intensifie ses préparatifs pour faire face à la guerre".

En regard, les avertissements qui ont précédé l'intervention des volontaires chinois en Corée paraissent d'un ordre beaucoup plus général.

RAPPEL

Ainsi le 30 septembre 1950, à l'occasion du premier anniversaire de la proclamation de la République de Chine, le président Chou En-Lai déclarait: "Le peuple chinois ne tolérera jamais une agression étrangère et ne souffrira pas de voir ses voisins envahis sauvagement par les impérialistes". Il ajoutait que le gouvernement chinois était "profondément intéressé" par le problème coréen, depuis l'intervention américaine.

Le 14 octobre 1950, les journaux de Pékin parlaient de "la sympathie et de l'appui absolus

apportés à la libération du peuple coréen". Peu après l'organe du parti communiste chinois "Jen Min Jou Pao" (quotidien du peuple) écrivait "qu'aucune nation ne saurait considérer sans la plus grande inquiétude une situation aussi menaçante à ses frontières".

Le 26 octobre, la radio de Pékin constatait que "les agresseurs américains ignoraient toutes les protestations et tous les avertissements de la Chine et continuaient à avancer vers la frontière de Mandchourie".

Ce n'est que le 1er novembre que le Takung Pao (L'impartial) écrivait que la Chine devait être prête à "asséner des coups aux impérialistes qui se risquent à étendre la guerre". Mais, à cette date, des dizaines de milliers de volontaires chinois avaient déjà passé la frontière et le général Douglas MacArthur constatait le même jour leur intervention.

Les avertissements publics, relativement vagues, avaient été doublés d'avertissements plus précis par la voie diplomatique et avaient été transmis aux Américains, notamment par le Pandit Jawaharlal Nehru. En ce qui concerne l'Indochine on croit savoir que Pékin, dès 1968, a clairement indiqué par voie de chancellerie qu'une invasion terrestre du Nord-Vietnam entraînerait une réaction de sa part.

DEJA

Dans les milieux de la délégation nord-vietnamienne, à Paris, on précise que, dès maintenant l'aide chinoise est "multiforme", sans toutefois fournir davantage de précisions sur la présence chinoise en RVD.

D'autre part, le voyage que M. Chou En-Lai vient de faire à Hanoi est considéré à Washington comme une escalade de la guerre psychologique à laquelle donne lieu le conflit vietnamien. Mais, on continue à tenir pour improbable, dans les milieux officiels américains, que la Chine songe sérieusement à intervenir directement dans le conflit.

L'annonce du séjour du premier ministre chinois a évidemment fait sensation hier. Il n'y a encore eu aucune réaction officielle, mais les radios et les journaux du soir en ont fait largement état.

Vive critique d'Enoch Powell Le projet de loi sur l'immigration franchit une étape décisive en G.-B.

LONDRES (d'après l'AFP et UPI) — Le projet de loi du gouvernement britannique visant notamment à assimiler les citoyens du Commonwealth aux étrangers a franchi une étape capitale, hier, aux Communes, lorsqu'il a été approuvé en seconde lecture par 295 voix contre 265. Il ne manque plus maintenant que la tenue d'un autre vote en dernière lecture et la sanction royale, pour que le projet prenne force de loi.

Le débat d'hier a cependant soulevé les passions et a été marqué, entre autres, par une violente intervention de M. Enoch Powell, le député conservateur bien connu pour ses vues hostiles à l'immigration des gens de couleur en Grande-Bretagne.

M. Powell avait qualifié le projet mis de l'avant par son propre parti d'inefficace, d'incohérent et avait prédit qu'il serait inévitablement considéré comme raciste.

En présentant le texte du projet, le ministre de l'Intérieur, M. Reginald Maudling, a laissé savoir que le gouvernement est déterminé à mettre un frein à l'immigration sur une large échelle en Grande-Bretagne. L'Etat veut également régler du même coup le rapatriement des quelque 1,25 million de gens de couleurs, des immigrants du Commonwealth venant pour la plupart des Antilles, de l'Inde et du Pakistan, vivant actuellement en Grande-Bretagne.

En formulant l'espoir que la loi apporterait une solution "définitive" au problème de l'immigration, M. Maudling a affirmé que la loi améliorerait substantiellement les relations entre les communautés blanche et de couleur.

La "MAGIE DE LA NAISSANCE"

Déjà taxé de raciste, M. Enoch Powell a soutenu, pour sa part, que des "monceaux de difficultés" attendaient la nouvelle loi qui, pourtant, s'inspire de certaines de ses propres idées en la matière. Le député de Wolverhampton a ajouté que les "anomalies et les contradictions" du projet obligeront bientôt le parlement à légiférer de nouveau sur l'immigration.

Le projet de loi assimile les citoyens du Commonwealth aux étrangers et les oblige ainsi à solliciter un permis de séjour s'ils veulent s'installer en Grande-Bretagne. Sont exemptés les citoyens du Commonwealth nés en Grande-Bretagne ou de parents ou de grands-parents nés en Grande-Bretagne. M. Powell s'est attaqué à cette conception qui, a-t-il dit, cède à la "magie de la naissance" et qui, selon lui, sera considérée inévitablement comme raciste. Il a également reproché à M. Maudling d'avoir trahi les promesses électorales du parti conservateur en restreignant aux nouveaux immigrants toute aide financière pour leur rapatriement volontaire. M. Powell a rappelé à ce propos que M. Edward Heath avait promis qu'une "aide généreuse" serait accordée à tous les immigrants désirant rentrer chez eux.

M. James Callaghan, "ministre de l'Intérieur" du cabinet fantôme travailliste, a estimé quant à lui que cette loi ne répondait à "aucune nécessité. Il a indiqué qu'actuellement moins de 8.000 citoyens du Commonwealth immigraient en Grande-Bretagne par an, ce qui, a-t-il dit, ne justifie pas la nouvelle législation.

M. Callaghan a souligné lui aussi les "anomalies" du projet qui, entre autres conséquences, autorisera du jour au lendemain un million d'Anglo-Indiens à venir s'installer en Grande-Bretagne.

Il a estimé que le gouvernement en présentant ce projet cédait en réalité à des pressions politiques n'ayant rien à voir avec la réalité du problème de l'immigration. C'est pourquoi, a-t-il dit, le parti travailliste votera contre.

Oaquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Dans un **TOURBILLON** une adorable fantaisie de *Fascination* lingerie



Deux ensembles jeunes, intimes et coquets.

A gauche, en rose ou en vert, sur un corsage plissé, une manche bouffante à demi allure très féminine. La robe de nuit complète l'ensemble. TP.P.M. 25.00

A droite, une version pratique à taille empire, accentuée d'une délicate dentelle devant. En bleu ou en rose. TP.P.M. 22.00

Lingerie pour dames, rayon 6, 2e, Centre-Ville, et Place Laurier, 806, niveau 2.

Commandez par la poste ou par téléphone. Centre-Ville: 524-5121 Place Laurier: 651-7070

L'endroit idéal pour votre séjour à Montréal

RUBY FOOS

MOTOR HOTEL
7655 BOUL. DÉCARIE
Réservations (514) 731-7701
Télex 012-709
stationnement gratuit

Situé tout à côté du fameux restaurant **RUBY FOOS**